TRENTE-HUITIÈME ANNÉE Nº 11 400 — DERNIÈRE ÉDITION — JEUDI 24 SEPTEMBRE 1981

Mis en cause dans une affaire de détournement de fonds publics

LE PRÉSIDENT DU PATRONAT DE LA GUADELOUPE EST PLACÉ EN GARDE A VUE

LIRE PAGE 42



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

3 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,50 dir. ; Tunisie, 250 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 20 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 265 F CFA ; Danemark, 6,50 kr ; Espagne, 70 pes. ; G.-B., 40 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 rls. ; Irlande, 70 p. ; Italie, 600 l. ; Liban, 325 P. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4,50 kr ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 40 esc. ; Sénégal, 250 F CFA ; Suède, 4,30 kr ; Suisse, 1,30 f. ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 36 d.

Tarif des abonnements page 35

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS
Télex Paris nº 650572
Tél. : 246-72-23

La création d'un « front national » est proposée en Pologne par un dirigeant du parti

Alors que M. Olszowski, membre influent du bureau politique polonais, proposait, mardi soir 22 septembre, à Varsovie, dans une allocution télévisée, la création d'un front national regroupant le parti communiste, l'Eglise et Solidarité, à New-York, devant l'Assemblée générale des Nations unies, M. Gromyko accusait les Occidentaux de « s'ingérer dans les affaires intérieures des Etats socialistes ».

De notre correspondant

Varsovie. — Une ébauche de compromis sur l'autogestion, une déclaration d'un membre important du bureau politique, et l'on a soudain, en pleine montée du drame, entrevu mardi soir les coulisses. Riche vision. L'agitation de derrière la scène est trop confuse pour que l'on puisse prévoir le dénouement. Elle est aussi assez intense pour laisser deviner encore bien des rebondissements et comprendre que le pire n'est pas certain.

A 20 heures donc, mardi 22 septembre, M. Stefan Olszowski apparaît en fin de journal télévisé. Evincé du bureau politique en février 1980 pour avoir réclamé trop tôt une réforme économique, revenu à la direction à la faveur des grèves de l'été dernier, devenu ensuite par orthodoxie politique le chef de file des durs, cet homme incarnait le refus des dirigeants de lier le changement économique aux changements politiques. Après l'échec de l'offensive organisée en juin depuis Moscou contre M. Kania, il s'était distancé des ultras et placé ainsi au centre. La semaine dernière, cette position lui avait permis d'être au bureau politique l'artisan du moyen terme trouvé entre la conciliation et l'emploi immédiat de la force. On reparlait de M. Olszowski et le voilà, massif, lunettes au nez, parlant d'une voix grave, sans outrance polémique pour proposer rien de moins qu'un accord politique à Solidarité et à l'Eglise.

Il commence par dire (« certains se demandent s'il y aura la guerre civile en Pologne ») qu'au-delà des différences de points de vue une « inquiétude commune » pour le sort du pays unit les réactions de chacun. Le danger est là pourtant, à cause de cet aventurisme qu'il n'y a « rien de plus important que de ne pas permettre », car « celui qui veut éloigner la Pologne du socialisme doit savoir qu'il pousse ainsi la nation vers le précipice du chaos ».

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 3.)

La rencontre Haig-Gromyko

Rarement « première » aura été attendue avec autant de scepticisme. L'entretien qu'ont ce mercredi 23 septembre à New-York MM. Haig et Gromyko est le premier du genre entre les chefs des diplomaties américaine et soviétique depuis plus d'un an, et surtout depuis le changement de gouvernement à Washington. En outre, si le Soviétique, en près d'un quart de siècle de carrière ministérielle, en est à son onzième secrétaire d'Etat américain, le général Haig, lui, n'avait jamais approché son interlocuteur autrement que dans l'ombre du président Nixon, lorsqu'il dirigeait l'état-major de la Maison Blanche.

Pourtant, on ne voit guère quelle nouveauté peut apporter cette rencontre. La longue polémique qui se déroule depuis de longs mois entre les deux pays a été renforcée encore par le vigoureux discours de M. Gromyko devant l'Assemblée générale de l'ONU vingt-quatre heures plus tôt. L'échange de correspondance entre MM. Brejnev et Reagan, auquel le président américain a ajouté, mardi encore, une autre lettre, est peut-être moins virulent, mais il est tout aussi négatif.

Le successeur de M. Carter a bouleversé le jeu habituel par un raisonnement d'une brutale simplicité. Pour lui, l'U.R.S.S. a profité de la détente des années 70 pour s'armer de manière forcenée et élargir son empire dans le tiers-monde, soit directement (Afghanistan), soit par procuration (Ethiopie, Angola, Cambodge). L'Amérique doit donc rattraper le terrain sur le plan des armements et ne négocier avec les Soviétiques qu'en position de force. Encore cette négociation doit-elle être globale, c'est-à-dire liée à chaque instant à tous les aspects du comportement soviétique dans le monde.

Le Kremlin a été tour à tour agacé par cette attitude, inquiété par les actes qui l'ont traduite (effort américain d'armement sans précédent depuis la guerre du Vietnam, aide au Pakistan et à la Chine, recherche d'un « consensus stratégique » au Proche-Orient, gestes de défi à l'égard de la Libye ou de Cuba), parfois sceptique aussi devant un comportement plus flottant, manifesté par exemple par la levée de l'embargo sur les céréales ou un recul au moins rhétorique à propos du Salvador.

En réalité, M. Gromyko et ses collègues du Politburo comptent sur deux facteurs pour tempérer le militantisme antisoviétique de leur partenaire : les difficultés économiques des Etats-Unis et les sentiments anti-américains qui se manifestent en Europe. Ce dernier facteur est peut-être celui qui pèse le plus lourdement sur la rencontre de New-York : c'est pour encourager ces sentiments que Moscou multiplie les « plans de paix », et pour les atténuer que Washington se dit prêt à négocier.

Autant de raisons, donc, pour que MM. Haig et Gromyko annoncent au moins un accord pour ouvrir à une date rapprochée, en novembre ou en décembre, les pourparlers soviéto-américains sur les armements eurostratégiques. Ce sera là sans doute le seul résultat tangible, mais largement attendu, de ce premier entretien.

M. Mitterrand va lancer un appel au rassemblement de toutes les énergies du pays

• Le gouvernement adopte le projet sur la nationalisation de cinq groupes industriels, trente-six banques et deux compagnies financières

• Malgré les observations du Conseil d'État les banques étrangères ne seront pas touchées

M. François Mitterrand devait consacrer l'essentiel de sa conférence de presse, télévisée en direct par Antenne 2, jeudi 24 septembre à 15 heures, aux problèmes économiques et sociaux.

Le président de la République lancera un appel à un rassemblement de toutes les énergies du pays pour surmonter la crise économique. Les nationalisations constitueront, très certainement, un élément important de la conférence de presse du chef de l'Etat.

Le conseil des ministres réuni ce mercredi 24 septembre a adopté le projet de loi sur les nationalisations. Il concerne cinq sociétés industrielles : Compagnie générale d'électricité, Saint-Gobain, Pechiney Ugine Kuhlmann, Rhône-Poulenc et Thomson-Brandt, trente-six banques et deux compagnies financières. Le gouvernement n'ayant pas tenu compte de l'avis du Conseil d'Etat, ce projet ne comprend pas les banques étrangères, mais il inclut les deux compagnies financières, Suez et Paribas.

Le seuil de nationalisation pour les banques a été maintenu à 1 milliard de francs sur la base des dépôts des résidents.

En ce qui concerne l'indemnisation, le gouvernement a retenu une formule comprenant à hauteur de 50 % le cours moyen des actions, 25 % la situation nette comptable et 25 % le bénéfice net moyen.

La rétrocession des filiales industrielles des compagnies Suez et Paribas se fera par décret.

Faute de temps, le conseil des ministres n'a pu arrêter un certain nombre de mesures en faveur des petites et moyennes entreprises, proposées par MM. Delors, Dreyfus et Delelis.

Au cours du conseil, le président de la République a affirmé que « tout ce qui a été promis s'accomplit » et rappelé qu'il entend maîtriser le rythme de la réalisation des engagements qu'il a pris devant le pays.

La première conférence de presse du septennat de M. François Mitterrand devrait être de style gaullien. A 15 heures, jeudi 24 septembre, précédé d'un huissier qui l'annoncera, le président de la République s'installera dans la salle des fêtes à un bureau recouvert de feutrine, dressé sur une estrade. Le chef de l'Etat, entouré d'une quinzaine de membres du gouvernement — dont le premier ministre et les ministres d'Etat, — fera face à quelque quatre cents journalistes.

La conférence de presse proprement dite ne devrait commencer qu'après la lecture d'une brève déclaration, d'une durée de dix à douze minutes.

La déclaration préliminaire est destinée à rappeler les grandes options sur lesquelles M. Mitterrand a été élu, et à dresser rapidement le tableau de la situation intérieure et extérieure de la France. Elle permettra également au président de la République de réaffirmer avec force que les engagements qu'il a pris devant le pays seront tenus. Le « contrat » sera honoré.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(Lire la suite page 10.)

Nationalisation et pouvoir industriel

Dans une série de trois articles, MM. Michel Bauer et Elie Cohen, sociologues, chercheurs à l'Ecole des mines sur les groupes industriels, soutiennent le point de vue selon lequel les nationalisations permettent au pays de se donner les moyens d'une maîtrise de l'avenir industriel et de « préparer une démocratie plus vivante ».

I. — Le groupe : un acteur économique central

par MICHEL BAUER et ELIE COHEN

Nationaliser, ce n'est pas seulement renouer en actes avec une tradition politique anticapitaliste. C'est aussi se donner les moyens d'une maîtrise de l'avenir industriel, d'une redéfinition des conditions de travail, et d'une redistribution des richesses ; au total, c'est mettre en cause un équilibre des pouvoirs et préparer une démocratie plus vivante. Mais une telle réappropriation du pouvoir ne peut s'opérer par simple décret. Pour être réalisée, cette réforme majeure doit tenir compte de la réalité du groupe industriel, de son pouvoir multiforme et de son mode de fonctionnement. A ne pas accorder toute l'attention nécessaire aux spécificités concrètes de cet acteur économique central qu'est le groupe industriel, on risque, au terme des opérations de nationalisation, de conforter davantage les pouvoirs existants, voire de s'interdire pour longtemps toute possibilité de remise en cause des nouveaux centres de pouvoir ainsi constitués.

Avec le développement des groupes industriels, de véritables empires se sont constitués, dont le pouvoir s'apprécie à leur capacité à transformer l'univers marchand, à penser le mode de mise en valeur des découvertes scientifiques, à imposer à des Etats-nations différents leur logique économique propre. Pour réaliser une emprise aussi multiforme, ces groupes industriels se constituent et se développent par croissance interne, par rachat de sociétés, par filialisation, par cession d'activités, et par l'établissement de relations inégales avec des fournisseurs sous-traitants, des consommateurs encerclés (c'est-à-dire dont le comportement est rendu prévisible) et des innovateurs aux prises avec des difficultés de croissance. Mais, objectera-t-on, ces groupes eux-mêmes ne sont-ils pas enfermés dans un jeu de contraintes qui les condamnent à n'être que des unités adaptatives, et non de réels centres de pouvoir : la concurrence internationale ne vient-elle pas peser sur — voire même rendre illusoire — l'autonomie de ces groupes ? L'action réglementaire de l'Etat et ses choix en matière de politique économique industrielle et sociale n'ont-ils pas encadré strictement les stratégies de ces groupes ? Enfin, l'autonomie des scientifiques et le libre arbitre des consommateurs ne rendent-ils pas factice ce pouvoir qu'auraient les groupes industriels de peser sur nos modes de consommation ?

(Lire la suite page 36.)

POINT

Un accord exceptionnel sur le temps de travail

Une première mais peut-être aussi une exception : l'accord que vient de signer la C.F.D.T. sur la réduction et l'aménagement annuel de la durée du temps de travail dans les sucreries est bien le premier texte contractuel qui applique, au niveau des fédérations industrielles ou commerciales, l'accord cadre de juillet, signé par les syndicats — sauf la C.G.T. — et le C.N.P.F.

Syndicalistes et patronat du sucre ont mis en musique les grandes orientations proposées par les organisations nationales : fixation à 39 heures de la durée hebdomadaire légale, réduction de la durée annuelle du travail (1 770 heures au lieu de 1 856), cinquième semaine de congés mais aussi variation des horaires annuels pour tenir compte des impératifs de cette profession. En moyenne annuelle, la semaine de travail passera de 38,6 à 36,6 heures. En fait, comme le souhaite le patronat, la durée hebdomadaire variera de 39 à 46 heures, selon les saisons, et le personnel, en contrepartie, disposera d'un équivalent de 9 semaines de repos (congés annuels et repos différés).

Exceptionnel au niveau national, cet accord ne l'est pas pour les sucriers car, depuis vingt ans déjà, cette pratique des horaires variables est appliquée. Dans les autres branches industrielles et commerciales où les négociations ont été engagées (métallurgie, chimie, bâtiment, banques, assurances) de tels aménagements d'horaires sont peu appréciés par les syndicats. La C.G.T., F.O. et parfois aussi la C.F.D.T. estiment que les employeurs font la sourde oreille aux revendications syndicales et aux invitations du gouvernement. Pour les syndicalistes, les réductions effectives d'horaires qui sont proposées sont très faibles par rapport aux avantages que le patronat va retirer des horaires souples et de l'utilisation plus grande des machines.

De son côté, le C.N.P.F. plaide la prudence : la situation financière des entreprises se détériore ; les investissements sont en recul ; les dépôts de bilan se multiplient et la concurrence internationale sévit plus que jamais.

Ces oppositions expliquent la relative lenteur des discussions. Les principales négociations qui sont engagées devraient se poursuivre, sauf incident, au moins jusqu'en novembre. La rapide conclusion d'un accord dans le sucre est donc aussi exceptionnelle que l'est — ou risque de l'être — son contenu.

(Lire page 35.)

AU JOUR LE JOUR

Leçons

« Avis aux étudiants. Le professeur Raymond Barre, de l'université de Lyon, signale à MM. les étudiants qu'il vient d'achever le congé sabbatique auquel il avait été contraint. Il reprend ses cours magistraux selon le programme suivant :

» Premier trimestre : L'inflation, ou comment s'en débarrasser en deux temps trois mouvements ;

» Deuxième trimestre : La lutte contre le chômage, jeu d'enfant ;

» Troisième trimestre : Un faux débat : l'héritage.

» Pour les travaux pratiques, M. Barre prie MM. les étudiants de se reporter à ses travaux des années antérieures. »

BRUNO FRAPPAT.

DU PALAIS DES SPORTS AUX BOUFFES DU NORD

Les deux « Carmen »

Depuis des semaines, des affiches rougeoyantes annoncent *Carmen* au Palais des sports. Un placardage aussi important que celui auquel avaient donné lieu *les Misérables* ou *le Cuirassé « Potemkine »* montés précédemment par Robert Hossein au même endroit. Le mardi 22 septembre, le spectacle patronné par R.T.L. a commencé devant quatre mille personnes.

Cette « première » de l'opéra de Bizet mis en scène par Marcel Maréchal n'était pas ouverte à la critique. On ne portera donc pas de jugement sur la superproduction qui, d'ici au 7 novembre, devrait attirer deux cent mille personnes (en quarante-trois représentations), pour peu que les pronostics de M. Thominet, directeur du Palais des sports, se révèlent exacts.

Pendant ce temps, à la lisière opposée de la ville, aux Bouffes du Nord, Peter Brook, Marius Constant et Jean-Claude Carrière achèvent de régler une autre coproduction de l'Opéra de Paris, baptisée, celle-là, *la Tragédie de Carmen*. Il s'agira de la même *Carmen*, mais d'une cérémonie plus intime. Plutôt, il s'agira de Bizet et de Prosper Mérimée. Le texte et la partition seront là, mais, selon Peter Brook, on assistera à une remise en question, et non à une remise en scène. Le public pourra assister à cette *Carmen* à partir du 10 novembre pour cent cinquante représentations avant une tournée à la Scala de Milan.

MATHILDE LA BARDONNIE.

(Lire la suite page 25.)

Le Monde

idées

FÉMINITÉ

La femme n'existe pas, disait Lacan. Mais c'est de ça qu'on rêve, ajoute son disciple Jacques-Alain Miller en introduisant un débat d'« Ornicar » sur le sujet de la féminité, auquel Yves Florenne consacre son feuilleton. Sur des terrains plus concrets, Xavière Gauthier plaide pour une transformation de la vie des femmes chez elles, tandis qu'Annie Sugier demande qu'on n'oublie pas, dans l'attention nouvelle que l'on porte au tiers-monde, tout ce qui reste à faire pour qu'il ne s'agisse pas d'un monologue d'hommes.

VUES ET REVUES

Histoire de femme

par YVES FLORENNE

PRENEZ garde à ce singulier, qui change tout. Le titre est de *Philippe Sollers, qui* le donne, tel quel, à un propos des plus excitants : pour l'esprit (1). Il craint *que ça paraisse étrange* qu'il parle de théologie. Rien de plus naturel, au contraire, chez l'auteur du *Paradis.* C'est une exploration à la fois théologique, donc, et linguistique, psychanalytique, du « nom du père » : une exégèse du « Je suis qui je suis ». Et de ce qu'on en *peut tirer. Ainsi, l'explication de* la haine suscitée par les saints, et qui est même le signe de la sainteté. *Il met le doigt sur le « nœud »* où, par les saints, se nouent le nom de Dieu, la musique et la joie. Joie et musique : enfin deux figures féminines. Car les saints sont ici tous au masculin, la divinité plus encore, bien entendu, et nous arrivons au bout sans avoir encore vu *paraître la moindre Histoire de femme.* Patience ! La voici. Elle arrive avec la justification du titre, *et une interrogation qui est réponse : « La psychanalyse elle-même, de Freud jusqu'à Lacan compris, n'est (-elle) pas quelque chose qui se gèle dans le rapport entre père et fille ? »*

Pour saisir ce rapport aux origines, il suffit (mais ce n'est pas de la théologie de Sollers) de ne pas trop croire à la version officielle de l'histoire, selon laquelle ce serait la femme qui est sortie de l'homme, *alors que le contraire* est si naturel. En l'espèce : parthénogenèse. Le premier homme naît d'elle, *tout armé, comme elle était* sortie de la tête divine.

Or, de la Bible et de l'hagiologie, Philippe Sollers passe au *De natura rerum. Il note avec raison* qu'on n'a guère mis l'accent sur le « matérialisme radical » du poème *par lequel Lucrèce manifeste son* combat contre les religions. Trait *remarquable : son indignation,* à propos d'Iphigénie, contre l'odieux sacrifice aux dieux de la fille par *le père.* Sollers *entreverrait* là, à travers des contradictions que le poète ne peut résoudre, sa possible conversion au monothéisme. L'athée se rallierait au nom du père. Ou *de la mère ? Car il y a encore Venus genetrix,* à qui est rituellement dédié le poème. Mais en Vénus *est le mystère.*

Pour nous, Grecs, le vrai nom de Vénus est Aphrodite. La plupart des *gens la prennent pour* rien *de plus* qu'une des filles de Zeus, donc bien avant Eve-Athéna. Née de qui *ou de quoi ? Vous le savez bien :* de la Mer(e). On nous raconte que celle-ci avait été fécondée par le sang d'Ouranos. *Astuce pour mettre* un père dans le coup.

Histoire de femme d'autant plus singulière qu'elle ne saurait être celle de *La* femme, puisque « la *femme n'existe pas ». Cette découverte* de Lacan qui avait fait quelque bruit, Sollers la rappelait en passant : *nous allons entrer maintenant* au cœur de cette non-existence, ou plutôt l'effleurer. *La* femme, ça n'existe pas ; tandis que *L'homme, évidemment,* ça existe. *Ce qui ne* signifie pas, comme certains l'avaient cru précipitamment, que *les* femmes n'existent pas. Il y a seulement — mais pourquoi « seulement » ? — *une* femme, *et puis une autre,* et encore une autre, à l'infini. Ça ne nous paraît pas si tragique, mais il paraît *que ça n'est pas sans rapport* avec la Mauvaise Nouvelle : celle que la psychanalyse est bien obligée de *nous apporter puisqu*'elle l'a reçue d'en haut. Vous la recevrez donc à votre tour, si, bien entendu, vous croyez ce qu'elle dit comme parole de contre-évangile.

En tout cas, ce que je rapporte si sommairement, Jacques-Alain Miller, le disciple préféré de Lacan, vous *l'explique lumineusement, sans l'ombre* d'un doute, en introduisant à un grand ensemble sur *l'Autre sexe* (2). La *femme n'existe pas, mais,* ajoute-t-il, *« c'est de ça qu'on rêve ».* Probable que si ça existait, on n'en rêverait pas. Du reste il pourrait y avoir quelque chose de bon dans la mauvaise *nouvelle* : ce manque d'essence, c'est ce qui rendrait « les femmes beaucoup plus intéressantes *que les hommes ». Car « cela allège* de ne pas avoir d'essence ».

Passage à « sang-surer »

Avant même de commencer votre lecture, le titre de l'ensemble vous aura apporté une autre mauvaise nouvelle : *« Il n'y a pas de rapport sexuel. »* Ici encore, le singulier nous raccroche à un espoir. Et c'est assez pour qu'on puisse ne pas voir de contradiction radicale entre Lacan et Montaigne ; surtout si on ne tient pas pour rigoureusement synonymes rapport et relation. Car pour Montaigne, l'amour (on ne disait pas encore « sexualité », mais il en parle, violant les interdits) est, après *l'amitié, la « relation à autruy »* par excellence. C'est ce qu'examine ailleurs (3) Jean Starobinski dans ses *remarques sur l'érotisme de Montaigne.* Elles sont des plus riches, notamment sur le... rapport étroit de la *sexualité à la poésie et au langage.* A quel point Montaigne est notre contemporain : il ne conçoit le *« marché » amoureux que dans* le libre échange du plaisir ; c'est-à-dire qu'il tient pour l'égalité des sexes, *en même temps* qu'il salue *le désir et* le plaisir féminins, niés, camouflés ou honnis de son temps, et pour longtemps. *Précurseur,* il l'est aussi des consommateurs protestataires. Il dénonce la publicité mensongère étalée sur les murs par les graffiti fantasmatiques trop propres à donner aux dames des idées sans proportion avec la réalité offerte, notre Montaigne confessant qu'il est lui-même *de taille bien prise,* sans doute, mais sensiblement au-dessous de la moyenne : *« Quel dommage me font ces énormes pourtraicts... De là leur vient* (aux dames) *un cruel mespris de notre portée naturelle. »* En tout *cas, donnant raison aux femmes de* « refuser les lois, d'autant que les hommes les ont faites sans elles », *il est le premier à réagir contre* la dégradation de leur condition, amorcée à la fin du Moyen Age et qui *durera* jusqu'à celle du *dix-neuvième* siècle (4).

J'avais déjà, à propos de la mystique, cité le *dernier cahier de Romantisme* intitulé *Sangs* (au pluriel). C'est au thème de « la femme en sang » que *je renverrai* aujourd'hui le lecteur (5). Notamment à ce qu'écrit Thérèse Moreau du « sang-suré » depuis les origines, tabou que Michelet renverse avec éclat et scan*dale dans "Amour puis la Femme* (et, sous le sceau du secret, dans son Journal). Avec une conviction pas*sionnée que conforte la science au* moment où se fondent l'hématologie et l'ovologie, il va « réhabiliter et *innocenter » la femme* (dont il ignorera toujours qu'elle n'existe pas). Plus encore : il change ce vieux *sang impur en abreuvement* sacré de nos sillons. Mais cette exaltation féministe et républicaine trouve de *curieuses conclusions : pour protéger* la société et la république, et pour prévenir toute rechute, justice lui étant rendue, *il reste à placer* l'innocentée sous la haute protection du *père,* du mari et du médecin ; protégée *elle-même* de tout excès de vie intellectuelle et créative, et, plus fermement encore, de la politique où elle est « dangereuse ». Toutefois, les *femmes ont* la capacité de *l'administration* et « font d'excellents commis ». Aussi, avec l'aube du *siècle à venir, verra-t-on se lever,* jupe entravée et doigts déliés, l'ultime avatar de la femme : la dame dactylographe.

Mais qui sait? Commise aux écritures, de là vient peut-être chez elle cette soudaine *fureur d'écrire. « L'écriture féminine »,* ça, du moins, est-ce que ça existe ? *« Non »,* répond Christiane Baroche. *« Non, mais... »,* suggère Raymond Jean : dans ce gros cahier de *Sud* qui rassemble vingt « Ecrits de femmes » (6). Ce qui est sûr, c'est qu'aucun de ces textes n'aurait pu être écrit par un homme. *Odor di femmina.* Pour en être encore plus sûr, il faudrait faire l'épreuve en mêlant des textes anonymes des deux sexes. Tenez, voici une nouvelle revue qui se présente : *« Une revue pour parler de nous à la première personne, de notre vie, de nos plaisirs, de nos malaises, de nos peurs, de nos désirs, de nos corps, de nos fringues... »* Eh bien non, ce n'est pas ce que vous croyez. Ça *devait venir, c'est venu. Le titre : Types.* Une revue d'hommes (7). Mais pas de malentendu. Le premier *numéro a pour thème : « Paternité ».* Allons-nous voir un M.L.H. ? En tout cas, voilà des types qui revendiquent *leur identité en tant que tels, leur* « différence » — compris leurs « manques » avoués, — et qui déclarent *vouloir « perdre leur maîtrise* obligatoire », être « contre la virilité » non moins « obligatoire ». Ce n'est pas un *événement, madame :* c'est une révolution. Une nouvelle histoire d'homme.

(1) *Tel Quel,* n° 88, été 81. Seuil, 42 F.

(2) *Ornicar,* n°s 22-23, 364 p. 60 F. 31, *rue de Navarin, 75009 Paris.*

(3) Dans la *Nouvelle revue de psychanalyse,* n° 23, Gallimard.

(4) Voir Janine Garrisson-Estèbe. *Annales.* Cahier du *GRIEF.* Université de Toulouse-Le Mirail.

(5) N° 31. C.D.U.-CEDES, 88, bd Saint-Germain, 75005 Paris.

(6) N°s 37-38, 232 p. 50 F. 11, *rue* Peyssonnel, Marseille (3e).

(7) N° 1, 20 F. ADAM (Association pour la disparition des archétypes masculins), 59 bis, *rue de la* Tombe-Issoire.

NORD-SUD : monologues d'hommes ?

par ANNIE SUGIER (*)

LA France veut porter une attention *nouvelle au tiers-monde.* Voudra-t-elle le faire avec un regard neuf ? Avec le regard des *femmes ?*

Aujourd'hui, l'espoir est dans le pouvoir d'un socialisme qui, au-delà *des mots, saurait désigner clairement : « l'ennemi qui toujours resurgit du plus profond de notre société, qui s'est appelé nazisme, fascisme, haine des autres, absence de respect ou intolérance [...]. Cet ennemi qu'il faut continuer à désigner si l'on veut établir sur la surface de la terre une société plus juste »* (1).

La société : c'est la nôtre et celle des pays du tiers-monde. *L'ennemi :* c'est le racisme, mais aussi le sexisme.

Pourquoi tant d'ardeur lorsqu'il s'agit de dénoncer le racisme de l'Afrique du Sud, la politique interventionniste des Etats-Unis en Amérique latine, *les « régimes totalitaires insupportables »,* selon les propres paroles de M. Claude Cheysson (2), *alors que l'on se tait avec une telle* constance sur le sort des femmes du tiers-monde ?

Est-ce parce que leur situation fait partie de ce qu'on nomme des coutumes ou l'identité des peuples du tiers-monde ? Mais le *racisme* n'est-il pas aussi l'une des plus anciennes coutumes de l'humanité ?

∴

Que dire de cette intolérance qui *réduit au silence et à la souffrance* la moitié de l'humanité ?

Que dire des mutilations sexuelles *que, enfin, on ose qualifier de « tortures »,* infligées à des millions de petites filles pour « rectifier » leur *corps, pour faire taire leur désir ?* Pour ces millions d'enfants femmes, sexe est devenu synonyme de souf*france.*

Et ces « princesses mortes », à l'image d'une jeune princesse saoudienne lapidée pour avoir aimé contre les lois de son pays. Femmes victimes de crimes d'honneur :

« Mortes ou à mourir, pour les mêmes raisons ou souvent pour avoir été violées. Filles de la ville ou paysannes, persécutées ou massacrées en de nombreux pays.

« Errantes, déchirées, c'est leur histoire qu'il faut lire. Puisse votre affolement vous conduire à l'action » (3).

∴

Quelles actions ?

L'objectif à poursuivre est d'aider à la mise en place d'un outil légal qui permette à toutes les femmes, *et en particulier à celles qui subissent* les discriminations les plus dures, de lutter contre la condition *qui leur est faite.*

Les actions suivantes doivent être engagées :

— *ratification de la convention* internationale pour l'élimination de toutes les formes de discriminations qui a été adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies le 22 janvier 1980. Cette convention inclut implicitement les mutilations féminines ;

— modification du texte des Nations unies *définissant la notion de* réfugié (« *réfugié : toute personne qui, en raison de persécutions politiques, religieuses, raciales, pour son appartenance à un certain groupe social »* quitte son pays) en introduisant la notion de persécutions liées à l'appartenance à un sexe.

Concrètement, il s'agit, très rapidement :

— d'engager une action sur le *territoire national contre la participation* de chirurgiens à l'excision de femmes africaines ;

— *de donner un sens à la notion* de « France terre d'asile » pour les femmes africaines ou maghrébines en particulier, désireuses d'échapper aux lois sexistes de leur pays ou à l'agression *de leurs familles.* Des centres d'hébergement pour ces femmes doivent être subventionnés ;

— *d'associer spécifiquement les* femmes du tiers-monde aux actions coopératives de développement.

∴

Cette réflexion et ces actions sont *l'une* des conditions d'un nouveau regard sur le tiers-monde. *« Qui sait si le massacre de « l'autre » féminin n'est pas seulement un signe mais une cause profonde du non-développement ? »*

Le grand débat sur le tiers-monde *qui remplit aujourd'hui les journaux* ne doit pas une nouvelle fois se construire sur des généralités à mi-*chemin entre la déception de ceux* qui ont attendu Khomeiny pour entrevoir un certain visage du tiers-monde *et l'amertume de ceux qui voient* l'Occident se déculpabiliser à bon compte face à la misère qui s'installe d'Afrique en Asie.

(1) Discours du président de la République au mont Mouchet, le 5 juillet 1981.

(2) *Le Nouvel Observateur* du 4 juillet 1981.

(3) SENTINELLE, association créée par Terre des Hommes, 10, chemin du Languedoc, 1007 Lausanne, Suisse. Extrait du fascicule *Princesses mortes,* 1981.

(*) De S.O.S. Femmes-alternative.

Ouvrir l'intérieur

par XAVIÈRE GAUTHIER (*)

CETTE fois, le vent de l'histoire semble bien *souffler dans la* bonne direction : il ne faut plus de femmes enfermées dans les mai*sons, asservies aux travaux* ménagers, esclaves de leurs maris et de leurs enfants. Le travail (à l'extérieur, seulement), c'est le progrès, c'est la liberté (pour les femmes, bien sûr ; pour les hommes, ce serait plutôt la contrainte). L'équation : femme *émancipée* égale *femme* dehors, tient bon.

Et si les choses étaient un peu moins simples ? *D'abord,* il n'est pas vrai qu'un récent mouvement de libération ait — enfin ! — *sorti la femme de sa maison* où elle était prisonnière depuis la nuit des temps. Et cela pour la *bonne raison qu'autrefois* (je parle du siècle dernier) les femmes — bourgeoises exceptées — n'étaient nullement enfermées chez elles, même dans les villes. Comme le remarque l'historienne Michelle Perrot, leurs allées et venues étaient continuelles : porteuses de pain et d'eau, vendeuses à la sauvette, elles divaguaient partout, sillonnaient la ville en tous sens, se rencontraient sur les marchés et surtout autour des points d'eau, le lavoir étant le lieu privilégié des échanges et de la solidarité féminine. Le logis n'était ni un refuge ni une *prison* : largement *ouvert* sur le dehors, il communiquait avec la vie de la cité. C'est le *développement* de notre *société* industrielle qui a posé une barrière difficilement franchissable entre l'intérieur et l'extérieur, cette coupure entre le dedans et le dehors.

Actuellement, ce qui rend tellement désirable — et souvent en effet indispensable — le travail *à l'extérieur pour les femmes,* c'est sans doute moins la nécessité financière que la véritable réclusion, *et donc* la solitude totale, l'étouffement, de la femme dite au foyer. Mais de quel foyer s'agit-il ? Quel sens y a-t-il à vouloir « rentrer à la maison », quand nous n'avons plus de maisons ? Quand nous habitons un F 3 à Garges-lès-Gonesse, quand la cuisine — naguère pièce centrale, lieu de vie de tous, espace organisé par la femme — est aujourd'hui séparée de la pièce à vivre (le « living » !) reléguée au fond du couloir avec les W.C., ouvrant par un minuscule vasistas sur la cour à poussière ?

En fait, la femme a été dépossédée de tout : de la maison, sa maison, et de la rue, qu'elle voulait conquérir sur le territoire des hommes et où elle reste une intruse, une passante pressée, *inquiète, courant de* sa station de métro à son immeuble. Dans un grand élan d'indépendance, elle *s'est* jetée à *l'extérieur* — hors d'elle, — abandonnant son domaine et se retrouve assise entre deux chaises, et encore ! deux strapontins, l'un dans le monde du travail salarié où elle n'est pas encore totalement acceptée, où l'on se méfie d'elle, l'autre dans un *coin* de sa kitchenette avec son four autonettoyant pour tout horizon.

Elle a elle-même contribué à dévaloriser son travail à la maison, à dévaloriser l'intérieur et du même coup à dévaloriser le féminin puisque, de fait, ce sont les femmes qui sont davantage *attachées* à l'espace de la demeure. Curieusement, quand un homme décide de rester au foyer, en particulier pour élever ses enfants, on applaudit, on crie au miracle. On encense ce père méritant — *alors que* les mères, dans leur banalité, ont droit au mépris ou à la pitié, — on trouve sa *tâche admirable — alors qu'on* la juge répétitive, infantilisante et aliénante pour les femmes. *Aujourd'hui,* la *femme* n'ose plus exprimer son désir, son plaisir de vie à la maison (même si elle exerce par ailleurs un métier rémunéré), de peur d'être considérée comme rétrograde.

Deux temps, deux rythmes

Il faudrait pourtant avoir la liberté d'imaginer une possibilité — un désir — de vie à l'intérieur qui ne soit pas en régression et en négatif par rapport à l'extérieur. Il faudrait pourtant que la femme *« ne renonce pas au temps domestique, parce que c'est encore du temps qui ne la mutile pas, qui ne l'exile pas d'elle-même* (1) », ne renonce pas à la maison, « ce lieu stratégique des femmes ». Il faudrait pourtant cesser d'opposer et de hiérarchiser ces deux temps, ces deux rythmes, individuel ou familial d'une part, *social* et *collectif* d'autre part, car ils devraient s'enrichir mutuellement, s'ouvrir l'un à l'autre. Les maisons ne sont pas « hors du monde », comme le dit l'hymne du M.L.F., mais, *comme tout ce qui touche* au féminin, ce soubassement indispensable de notre société, muet, est ignoré, nié (*comme* est méconnu et exploité le travail qui s'y fait).

Vivre et travailler à l'intérieur pourrait être, aussi, un plaisir (même et surtout si c'est en alternance avec la vie et le travail au-dehors), mais, pour cela, *il faudrait,* entre autres, *que* les lieux d'habitation deviennent vivables. Et il ne s'agirait pas là d'un mince bouleversement *politique.* Cela mettrait en cause toute une conception de l'archi*tecture, de l'urbanisme,* de l'environnement, des rapports humains...

Quand on pense, par exemple, que, dans chaque appartement du même immeuble, chaque *femme isolée derrière sa* cloison met en marche *sa* machine à laver, passe *son* aspirateur, recoud sinistrement les boutons d'un pull-over, qu'un peu plus tard, chaque famille regarde *sa* télévision, on conçoit que c'est un beau gâchis : financier, énergétique et psychologique. Si, dans les immeubles, les appartements personnels s'ouvraient sur une vaste pièce commune où les femmes viendraient laver le linge ensemble, parleraient et échangeraient confidences, peines *et* espoirs en faisant un ourlet, quelle victoire contre les dépenses inutiles, les gaspillages d'énergie technique et humaine, contre la solitude. Si... et si...

Entendons-nous bien, il ne s'agit pas de pleurer sur le passé et de rêver d'une *vie* de fée au logis ou de mère Denis. Il existe des machines à laver, servons-nous en, nous aurons moins mal aux reins. Mais il serait dommage qu'en échange nous ayons mal au cœur, à la tête et à la sensibilité. Il serait grave que, après avoir crevé de fatigue, nous crevions de solitude et d'ennui. Réclamer des emplois intéressants, des salaires égaux à ceux des hommes, les mêmes droits, c'est bien. Beaucoup s'en occupent. Mais que les lieux d'habitation soient des lieux de *vie* et d'ouverture *ne devrait-il* pas faire aussi partie, impérativement, de la demande des femmes ? Elles *qui ont tissé* tant de liens particuliers, heureux ou contraints, mais toujours essentiels avec leur maison, ne sont-elles pas les premières concernées ?

(1) Leïla Sebbar : *Des femmes dans la maison. Anatomie de la vie domestique.* Nathan.

(*) Ecrivain.

Le Monde

étranger

LA SITUATION EN POLOGNE ET LES RELATIONS EST-OUEST

Un dirigeant du parti propose la création d'un « front national »

(Suite de la première page.)

Il faut, enfin, voir que « *le moment ultime* » est arrivé « *d'arrêter la guerre fratricide contre le pouvoir et pour le pouvoir* » et réaliser qu'en « *aidant le pouvoir constitutionnel, nous protégeons l'existence de la nation* ».

La partie vaut d'être jouée, insiste M. Olszowski, puisque la crise peut *être surmontée en cinq ans, en deux* ou trois ans peut-être même, et qu'il suffirait pour cela de réaliser les projets déjà élaborés. Mais cet espoir est menacé, poursuit-il, par « *certains animateurs* » de Solidarité qui veulent faire du syndicat une « *force politique* », « *changer totalement le système* », « *lier directement la Pologne à l'Occident* », qui s'attaquent à la propriété socialiste et prônent en fin de compte une « *ligne contre-révolutionnaire* ». On ne peut, dans ces conditions *(« que personne ne rêve à un retour au capitalisme »)*, ni contester la justesse de l'analyse faite par le bureau politique des premiers débats du congrès syndical ni s'étonner que le gouvernement ait annoncé sa détermination à défendre le socialisme par « *tous les moyens qu'exigera la situation* ».

L'irrémédiable n'est pas pour autant arrivé, reprend M. Olszowski, en soulignant que l'on ne s'en est jamais pris « *aux travailleurs qui ont adhéré avec espoir au nouveau syndicat pour créer les conditions d'une vie meilleure* » ; que tous les cadres régionaux de Solidarité ne se laissent pas emporter par de « *fausses et dangereuses ambitions* » et que c'est « *pour cela que le bureau politique a confirmé* » sa disponibilité à la nécessaire « *politique d'entente avec tous ceux qui ne sont pas contre le socialisme et à qui est chère la cause de la patrie* ». « *Plus que jamais, nous devons nous mettre d'accord et rejeter les extrémismes* », dit-il, en ajoutant immédiatement que cette entente a pour fondements obligés « *notre travail (...) et surtout la coopération avec l'U.R.S.S.* ».

Quelques heures plus tôt, une délégation soviétique conduite par M. Baïbakov, président du plan, était *arrivée à Varsovie pour négocier le* montant des échanges bilatéraux pour 1982. L'agence PAP a précisé qu'il s'agirait, pour la Pologne, d'obtenir de Moscou « *le minimum vital de combustibles, de matières premières et de biens de consommation courante* » ; que le déficit des échanges polono-soviétiques allait atteindre, cette année, un milliard de roubles et que Varsovie aborderait ces conversations dans des conditions « difficiles » en raison de ses faibles *capacités d'exportation et de* paiement. Des rumeurs circulent depuis plus d'une semaine sur une décision de l'U.R.S.S. de réduire drastiquement ses fournitures à la Pologne. *M. Olszowski a accrédité* ces rumeurs : « *Toutes les activités antisoviétiques,* dit-il, *conduiront (...) cet allié le plus proche à se demander s'il faut continuer à nous aider ou maintenir seulement avec nous des échanges économiques sur la base de la réciprocité.* » *De la pérennité de l'alliance avec l'U.R.S.S.* « *dépend notre existence économique* », insiste-t-il en déclarant que l'équilibre, en 1982, de la balance commerciale avec l'U.R.S.S. impliquerait *au minimum une réduction* de 50 % des livraisons de matières premières par Moscou et que le pourcentage serait encore plus bas pour ce qui est du pétrole. En un mot, « *l'U.R.S.S. peut se passer des livraisons polonaises ; la Pologne ne peut pas se passer des livraisons soviétiques* ».

Survivre au pire

La menace très concrète maintenant proférée, M. Olszowski affirma, non sans cynisme, sa certitude qu'elle sera prise en considération : « *Il y a dans notre nation une force qui lui a permis de survivre même au pire — la sagesse, le patriotisme, le réalisme. Il est encore possible que les vraies raisons d'Etat et les intérêts nationaux de l'Etat socialiste soient reconnus par la majorité de nos concitoyens et que cela contribue à calmer les esprits.* »

Il ne reste plus qu'à abattre la carte maîtresse : « *la coopération de toutes les forces syndicales et politiques (...) doit devenir un principe stable (...). Les conditions et même la nécessité impérieuse sont là pour lui donner un caractère constitutionnel durable* ». Au nom du parti, M. Olszowski appelle donc « *toutes les forces patriotiques* » à participer au front de l'unité nationale « *en créant une plate-forme d'entente* » et, par là même, un nouveau « *front d'accord et de coopération* », réunissant, outre le POUP et les deux partis satellites, l'Eglise catholique et tous les syndicats, dont Solidarité. Cette entente, conclut M. Olszowski, est « *indispensable pour le salut de la nation (...). Malgré les différences idéologiques et les différences de motivations, elle peut créer des perspectives tout à fait nouvelles au développement de la situation du pays* ».

Durant le mois d'août, des contacts indirects et multiples s'étaient noués pour tenter d'asseoir la direction *du pays sur une plate-forme de salut* national. De nombreuses indications avaient montré que le parti le souhaitait, afin d'associer l'autorité du syndicat *et de l'Eglise aux mesures* forcément impopulaires à prendre contre la crise. L'Eglise, estimant que gouverner n'est pas son rôle, s'était récusée. Beaucoup d'animateurs du syndicat, y compris l'animateur du KOR, M. Kuron, partisans affichés d'une formule de ce type, voient, *en revanche*, là la solution possible. Il est clair aussi qu'ils n'entendent pas pour autant devenir de simples cautions d'une consolidation qui se ferait au prix d'un arrêt *de l'évolution démocratique du pays.* Ils souhaitent des contreparties et des garanties politiques que ne leur offre pas une simple intégration à ce front de l'unité nationale, qui n'est *aujourd'hui qu'un mince paravent* pluraliste sous la domination absolue du POUP. Mais le parti vient, sautant plusieurs marches d'un coup, de mettre publiquement au pied du *mur et Solidarité et l'Eglise. Il aurait* voulu forcer une négociation (quitte à vouloir conclure rapidement à la *mauvaise volonté de ses partenaires*) qu'il n'aurait pas fait autrement.

La soirée de mardi n'est pas finie. M. Olszowski vient à peine de terminer *sa déclaration qu'une seconde* bombe éclate, jetée cette fois-ci par les téléscripteurs de l'agence PAP. Réunis jusque tard dans la nuit de lundi à mardi, la commission législative de la Diète et les représentants de Solidarité sont *parvenus* à *un compromis* sur la question de l'autogestion. Ce compromis a été entériné mardi après-midi à Gdansk *par le présidium du syndicat,* qui « *le présentera en l'appuyant aux délégués du congrès* », qui reprend ses travaux samedi.

Aux termes de ce compromis, encore obscur sur de nombreux points, le parti obtient du syndicat qu'il accepte que tous les directeurs *ne soient pas nommés par les* conseils d'autogestion. Le syndicat, en retour, obtient du parti que la liste des établissements dont les directeurs seront obligatoirement *nommés par l'administration* soit négociée, alors que le pouvoir entendait l'établir à sa guise.

La direction de Solidarité *s'est* montrée souple dans cette négociation de la *dernière heure*. Le pouvoir, après *avoir* tonné comme on le sait, a préféré ne pas provoquer le *syndicat en faisant adopter*, jeudi et vendredi, par la Diète son propre projet sans modification. *C'est* peut-être la fronde qui se dessinait parmi une *minorité* non négligeable de *députés qui l'a poussé à cette* concession de taille. Le groupe catholique Pax était résolu à demander le renvoi du débat et à voter contre le *projet* gouvernemental s'il était présenté dans sa *version* initiale. Un autre des trois groupes catholiques *officiels*, le Néo-Znak, *s'apprêtait à adopter* une attitude similaire. Une opposition était à craindre de la part de nombreux *députés* « *sans parti* » et même de députés du parti démocrate et du parti paysan, dont le vice-président a vivement reproché mardi à M. Rakowski d'avoir déclaré la veille que « *toute idée d'entente avec Solidarité avait été enterrée* » par le congrès syndical.

La crainte de se découvrir majoritaire mais seul au Parlement a donc sans doute pesé sur le parti, *comme a dû peser sur la direction* syndicale celle de ne plus pouvoir maîtriser ses troupes. Mais il reste que le groupe Pax, dont le président, M. Reiff, s'était prononcé jeudi à la *télévision pour une « coopération »* entre l'Eglise, Solidarité et le parti, a joué un rôle important dans l'élaboration de ce compromis. S'il n'y a eu qu'une coïncidence entre les *deux rebondissements spectaculaires* de mardi — ce qui est possible, — elle montre en tout cas qu'il y a une tendance *profonde* dans les deux camps polonais à préférer la recherche d'un accord à un affrontement direct. Autant dire que chacun sait qu'il n'y a pas trois issues mais *deux : la confrontation ou la redéfinition* à terme du cadre institutionnel de la vie politique.

Ce n'est qu'un tout petit pas en arrière de l' « abîme » qui a été fait mardi. On ne saura que jeudi si *le parti aura eu la sagesse* — maintenant qu'un compromis s'est ébauché — d'accepter le report du vote de la loi sur l'autogestion. Quand bien même cela serait, la réaction *du congrès de Solidarité risque* d'être très vive contre le fait accompli créé par la direction nationale.

En admettant *même que* ces deux premiers obstacles soient plus ou *moins franchis, absolument, tout* restérait à faire : arriver à négocier la plate-forme d'entente, alors que les *conceptions en présence en sont* radicalement différentes et s'assurer surtout que la communauté socialiste n'y serait pas *radicalement* hostile. On ne sait de ce point de vue que *trois choses sur la position de* l'U.R.S.S. : elle n'a rien ignoré des contacts pris en août et interrompus depuis ; la note remise il y a dix jours à Varsovie par l'ambassadeur *soviétique ne portait que sur l'anti*soviétisme et ne faisait aucune allusion à l'évolution politique générale de la *Pologne ; c'est M. Olszowski* qui vient de mettre cette affaire sur la place publique. Les limites de la politique-fiction sont déjà dépassées — mais depuis plus d'un an déjà il est vrai.

BERNARD GUETTA.

LE BUREAU DE L'INTERNATIONALE SOCIALISTE SE RÉUNIT A PARIS SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. WILLY BRANDT.

Le bureau de l'Internationale **socialiste doit se réunir jeudi 24 et** *vendredi 25 septembre* **à Paris,** *sous* **la présidence de M. Willy Brandt.** *De nombreuses délégations* **de mouvements de libération nationale d'Afrique et d'Amérique latine prendront part aux travaux, a indiqué M. Bernt Carlsson, secrétaire général de l'Internationale.**

Ceux-ci seront principalement consacrés aux relations Est-Ouest et au dialogue Nord-Sud. Mme Véronique Nélertz, membre du secrétariat national du P.S., chargée des questions internationales, a précisé, mardi 22 septembre, au cours d'une *conférence de presse* **que le débat sur la situation en Amérique latine aurait « une** *résonance particulière* **» après la déclaration franco-mexicaine sur le Salvador ».**

M. Willy Brandt sera reçu vendredi, à midi, par M. Mitterrand (qui est l'un des vingt et un vice-présidents de l'Internationale socialiste). Le chef de l'Etat doit ensuite convier à déjeuner le présidium de l'organisation.

DANS UN VIOLENT DISCOURS AUX NATIONS UNIES

M. Gromyko déclare que la « Pologne socialiste » peut compter « fermement » sur ses alliés

Le département d'Etat américain a annoncé, mardi 22 septembre, que le président Reagan avait *réaffirmé*, **dans un message à M. Brejnev, sa volonté d'établir avec l'U.R.S.S. des « relations stables et constructives ».** *Le texte officiel* **n'a pas été publié. Selon M. Fischer, porte-parole du département d'Etat, M. Reagan se déclare prêt à « tenir compte des intérêts légitimes » de l'U.R.S.S. et à rechercher des «** *réductions importantes et vérifiables* **» des armements nucléaires. En dépit de « graves préoccupations » américaines, les Etats-Unis, toujours selon M. Fischer,** *se sont* **« fermement engagés à ouvrir un dialogue avec l'U.R.S.S. sur des questions géopolitiques critiques ».** *M.* **Reagan exprime l'espoir que la rencontre Haig-Gromyko, prévue ce mercredi à New-York,** *marquera l'ouverture d'un tel dialogue* **(mais il n'évoque pas la possibilité d'un sommet).**

M. Reagan espère également que cette rencontre aboutira à un accord sur la date et le lieu de l'ouverture de négociations sur les *armes eurostratégiques. Enfin, il a exprimé* **« l'extrême préoccupation » des Etats-Unis devant la situation en Pologne, qui « ne peut être résolue que par le peuple polonais ». « Toute autre approche, a ajouté M. Reagan, cité par M. Fischer, aurait de graves conséquences pour tous. »**

Le secrétaire d'Etat, M. Haig, a eu, d'autre part, à New-York, avec le ministre chinois des affaires étrangères, M. Zhan Weijin, des entretiens qualifiés de « très constructifs » de source américaine.

Devant l'Assemblée des Nations unies, lord Carrington, secrétaire au Foreign Office, parlant au nom de l'Europe des Dix dont il préside le Conseil, a dénoncé, mardi, la politique *d'implantations israéliennes* **dans les territoires occupés. Lord Carrington a ajouté que les Dix accueilleraient favorablement toutes les déclarations** *en faveur d'un règlement pacifique,* **« y compris celle faite le mois dernier par le prince héritier Fahd d'Arabie Saoudite ».**

Pour sa part, M. Gromyko a prononcé un violent discours dans lequel il a déclaré que la « *Pologne socialiste* **»** *pouvait compter* **«** *fermement* **» sur ses alliés.**

De notre correspondante

New-York. — Le ministre des affaires étrangères soviétique, M. Andreï Gromyko, a prononcé, mardi 22 septembre, un discours particulièrement dur aux Nations unies. On apprenait dans la même matinée que le président Reagan avait envoyé à M. Brejnev un *message relativement conciliant* dans lequel il suggérait que l'Union soviétique « *fasse la moitié du chemin* » dans un esprit de conciliation, non sans ajouter que Moscou devait se garder de toute action en Pologne. Pendant le discours du ministre des affaires étrangères soviétique, de violentes bagarres ont opposé quelque trois cents manifestants afghans et sympathisants, qui tentaient de franchir le mur *d'enceinte des Nations unies*, aux gardes de sécurité renforcés de policiers.

Réponse ou non au message du président américain, M. Gromyko s'est exprimé dans des termes qui n'avaient pas été entendus depuis longtemps à l'Assemblée générale.

Répondant implicitement au discours économique de M. Haig, lundi, M. Gromyko a déclaré : « *Certains cherchent à accréditer la thèse selon laquelle il existe des choses plus importantes que la paix.* » Et le ministre soviétique a rappelé les conclusions dans ce sens du vingt-sixième congrès du parti communiste soviétique, qui « *englobent le domaine politique aussi bien que militaire, les missiles nucléaires et les armes conventionnelles* ».

Accusant « *certains milieux de pays occidentaux de s'ingérer dans les affaires intérieures des Etats socialistes* », M. Gromyko a lancé cet avertissement : « *La Pologne socialiste, le parti ouvrier unifié polonais et le peuple polonais peuvent compter fermement sur la solidarité fraternelle et le soutien des pays du traité de Varsovie. Les représentants du POUP ont souligné que la Pologne fut, est et restera un Etat socialiste, un chaînon sûr de la grande famille des pays du socialisme.* »

Un « leadership » sans mandat

M. Gromyko a vivement attaqué les positions américaines sur Cuba et les « *falsifications destinées à dénigrer les pays socialistes* ». « *De plus en plus souvent*, a poursuivi M. Gromyko, *on entend parler à Washington du* « *leadership américain* » *du monde, bien que les Etats-Unis n'aient reçu ce mandat de personne.* » Le ministre soviétique a énuméré « *les manifestations les plus caractéristiques de cette politique* » : course aux armements, prétention à la supériorité militaire sur l'Union soviétique, mise en place de bases militaires sur des territoires étrangers, sabotage des fondements des relations soviéto-américaines, pression sur d'autres Etats, *notamment en Europe*, pour réduire leurs relations politiques, commerciales et économiques avec les pays socialistes, propagande calomnieuse contre les pays qui n'acceptent pas les prétentions à diriger le monde de qui que ce soit.

M. Gromyko s'est élevé contre les « *prétentions* » de Washington de contraindre son pays à « *modifier son comportement dans les affaires internationales* ».

Assurant que l'Union soviétique ne cherche pas la confrontation avec Washington, M. Gromyko a attaqué « *la politique d'ingérence grossière dans les affaires intérieures d'autres pays, le soutien à des régimes dictatoriaux sanguinaires, haïs par leur peuple, d'encouragement sans réserve des oppresseurs et des bourreaux de tout poil, jusqu'aux maîtres du génocide polpotien* ».

Le ministre soviétique s'en est pris aussi à « *la croisade, ou peu s'en faut, lancée par les Etats-Unis contre le terrorisme international* ». Passant en revue la politique *américaine* au Salvador, les « *pressions impudentes exercées contre la Libye* », le projet de « *force de déploiement rapide* » et la thèse des « *intérêts vitaux américains* », M. Gromyko a ironisé : « *Europe, Asie, Proche-Orient, Amérique latine, tout est là. Seul le pôle sud manque. Pour le moment.* »

Dans une allusion transparente aux derniers discours de M. Haig, notamment à Berlin, M. Gromyko a protesté contre « *le flot de discours imprégnés d'ivresse militariste qui proviennent, notamment, de hautes personnalités d'Etat (...). On fait courir un bruit fantaisiste pour le citer ensuite comme un fait vrai (...). Dans cette tromperie, une place de choix est accordée à la* « *menace soviétique* ».

L'équilibre des forces

Abordant le problème de l'équilibre stratégique, M. Gromyko a assuré : « *L'équilibre des forces militaires existant est pleinement conforme aux intérêts de la paix et de la stabilité internationale.* » L'équilibre des intérêts des parties est scrupuleusement vérifié et respecté dans le projet de traité SALT 2, a-t-il encore souligné avant de lancer une violente attaque contre le projet américain de fabrication de la bombe à neutrons et la « *collusion américano-chinoise* », à laquelle le Japon est en train de se joindre. M. Gromyko a alors proposé que l'Assemblée des Nations unies adopte « *une déclaration qui proclamerait solennellement que les Etats et les hommes d'Etat recourant les premiers à l'arme nucléaire commettraient le crime le plus atroce contre l'humanité* ». *Le ministre soviétique a envoyé* une lettre dans ce sens au secrétaire général des Nations unies, M. Waldheim.

« *L'Union soviétique est disposée à négocier tous les aspects de la limitation de la course aux armements et du désarmement* », a assuré M. Gromyko, formulant l'espoir que les négociations soviéto-américaines sur la limitation des armements nucléaires en Europe seront reprises, « *à moins que Washington ne change encore une fois de cap* ».

Mais, si « *la partie adverse fait artificiellement traîner en longueur les négociations et procède à l'installation de nouvelles armes nucléaires en Europe occidentale, l'Union soviétique se verra dans l'obligation de prendre des mesures propres à rétablir l'équilibre* », a averti le ministre.

Pour finir, M. Gromyko a passé en revue les principaux « points chauds » de la planète qui font l'objet de débats périodiques aux Nations unies. Concernant la situation en Afghanistan, qui reste à l'ONU un sujet d'inquiétude et d'indignation pour les non-alignés, et surtout les pays musulmans, M. Gromyko a accusé Washington, Pékin et Islamabad de freiner l'établissement d'un « *calendrier du retrait du contingent limité de troupes soviétiques* ».

Traitant, enfin, rapidement du « *dialogue Nord-Sud* », qui avait fait l'objet du discours de M. Haig, M. Gromyko a déclaré : « *Tout forum restera sans résultat, à moins que les Etats capitalistes développés ne changent radicalement leur manière de traiter les pays en développement (...) et n'abandonnent leur pillage économique.* »

Le ton brutal employé par M. Gromyko a fait l'objet de nombreux commentaires, plus parmi les représentants des pays développés que chez ceux du tiers-monde, souvent moins familiarisés avec la rhétorique soviétique. Résumant, sans doute, assez bien les impressions européennes, *le secrétaire au Foreign Office*, lord Carrington, a estimé au cours d'une conférence de presse que le passage du discours de M. Gromyko concernant la Pologne révélait l'inquiétude profonde des Soviétiques. Concernant l'Afghanistan, il a souligné que, si les Soviétiques voulaient réellement se débarrasser de ce « fardeau », ils devaient étudier les « *propositions raisonnables* » des Occidentaux. Enfin, jugeant le discours de M. Haig « *constructif et modéré* », bien qu'il ne soit visiblement pas d'accord avec certaines des positions du secrétaire d'Etat, lord Carrington a estimé que ces qualificatifs ne s'appliquaient, certes pas, à l'intervention de M. Gromyko.

NICOLE BERNHEIM.

Moscou continue à critiquer les faiblesses du pouvoir polonais

De notre correspondant

Moscou. — Une nouvelle lettre — la sixième — d'ouvriers soviétiques à leurs « *frères de classe* » *polonais, un long article des Izvestia* intitulé « Où conduit-on Solidarité ? » : la campagne menée contre le syndicat indépendant ne connaît pas de répit. La lettre des ouvriers d'Ouralmach n'appolonais une nouvelle direction. mais elle confirme que les autorités se préoccupent de l'effet de contagion que pourrait avoir en U.R.S.S. le « *renouveau* » polonais. Selon certains témoignages, la situation en Pologne est le sujet numéro un pour les ouvriers soviétiques, bien avant la question de la course aux armements qui fait pourtant l'objet d'une intense propagande officielle. En dépit du traditionnel ressentiment *qui oppose les deux peuples*, la tentative polonaise est considérée *ici, dit-on*, avec *sympathie et* même admiration. On estime à *Moscou, de source diplomatique* occidentale, que l'appel aux travailleurs des pays de l'Est a beaucoup contribué à faire monter la tension et que les Soviétiques n'en sous-estiment pas le retentissement dans leur propre pays.

Dans l'article des *Izvestia*, qui reprend les thèmes désormais habituels, le plus intéressant est la référence à la lettre adressée le 5 juin dernier au comité central du POUP par le comité central *du parti communiste soviétique* (*le Monde* du 10 juin). Les *Izvestia citent* le *passage* de la lettre qui accusait la « *contre-révolution* » d'entraîner les ouvriers « *dans un complot criminel contre le pouvoir populaire* », et les « *forces impérialistes* » d'entreprendre « *des tentatives de plus en plus audacieuses d'ingérence dans les affaires intérieures de la Pologne* ». Selon les *Izvestia*, « *ces conclusions sont aujourd'hui encore plus actuelles* ».

La fin de l'article rappelle la lettre du 5 juin. On y lit, en effet, que « *la solution de ce problème concerne directement les intérêts de toute la communauté socialiste, car toute menace contre la Pologne populaire équivaut à une menace contre tous les pays frères, contre la cause de la paix et la sécurité en Europe* ».

Nous voilà revenu trois mois en arrière, au moment où Moscou cherchait à se débarrasser de M. Kania et à imposer au parti polonais une nouvelle direction. Après avoir échoué une première fois en juin, le Kremlin juge-t-il le moment venu de tenter à nouveau sa chance ? La menace est, en tout cas, brandie. L'espoir des Soviétiques est certainement que les Polonais, lassés du désordre de la pénurie, aspireront tôt ou tard à un pouvoir fort, capable d'affirmer son autorité.

THOMAS FERENCZI.



EUROPE

Belgique

La crise économique et politique provoque la montée du séparatisme

De notre correspondant

Bruxelles. — La crise gouvernementale ouverte lundi 21 septembre (*le Monde* du 23 septembre) suscite une inquiétude plus profonde que les précédentes. Dans les milieux politiques, on se demande maintenant si les structures du pays y résisteront. Dans le Nord comme dans le Sud, on enregistre, depuis lundi, des prises de position de plus en plus séparatistes. En Flandre, le parti nationaliste Volksunie réclame, dans un communiqué, la constitution d'un Etat flamand, « *seul moyen de sauver la prospérité de la Flandre* ». Dans le Sud, le Rassemblement wallon s'en prend « *à l'hégémonie flamande et à l'accaparement des ressources qu'elle organise en faveur de la Flandre* ». Le Rassemblement wallon estime encore : « *Il s'est vérifié que la Wallonie et Bruxelles sont officiellement rejetées de l'Etat belge. Devant cet état de colonisation, la Wallonie et Bruxelles ont le droit de prendre leur autonomie, afin d'arracher leurs populations à une domination étrangère qui les voue au déclin.* »

C'est dans ce climat passionnel que le roi a entamé ses consultations. Il a reçu, mardi, les présidents des Assemblées et les chefs de partis. Le moins que l'on puisse dire est que la tâche n'est pas facile, compte tenu de la situation laissée par le cabinet démissionnaire.

Le gouvernement de M. Eyskens était le cinquième depuis 1979. Il avait succédé à quatre coalitions présidées par M. Wilfried Martens, social-chrétien flamand comme lui, et qui s'était attaché à réaliser la régionalisation du pays. Cette réforme faite, on avait estimé M. Eyskens plus capable que M. Martens de résoudre les problèmes économiques.

Très vite, cependant, ce fut la déception. A aucun moment, M. Eyskens ne réussit à insuffler une âme à sa coalition. La régionalisation réalisée par son prédécesseur s'était, entre-temps, révélée inopérante, et la querelle entre Flamands et Wallons continuait à peser sur le nouveau gouvernement. Les différentes composantes du cabinet ne réussirent pas à s'entendre sur les sacrifices à consentir pour combattre la crise. Les socialistes et la gauche chrétienne refusèrent toute modification de l'« index », cet indice des prix auquel les salaires sont automatiquement liés.

La majorité était tout aussi divisée sur les économies à faire pour rétablir l'équilibre du budget 1982. Chaque parti avait sa méthode de calcul et on ne réussit même jamais à chiffrer le montant réel du déficit. Les socialistes exigeaient que l'on « *cherche l'argent dans la poche des riches* », tandis que leurs partenaires proposaient un partage des sacrifices et un impôt de solidarité, rejeté par les organisations syndicales.

Des propos très durs

Finalement, l'avenir de la sidérurgie wallonne fut le point de chute. En suspens depuis plusieurs mois, le financement du nouveau groupe Cockerill-Sambre (né de la fusion des bassins de Liège et de Charleroi) devait être réalisé à la date du 15 septembre. Le gouvernement s'y était engagé, mais les négociations s'étaient enlisées après le refus des banques de participer à l'opération. Les banques privées considéraient en effet que les garanties étaient insuffisantes. Les socialistes francophones ont alors lancé un véritable ultimatum, et, le vendredi 18 septembre, leurs ministres ont refusé d'examiner tout autre dossier inscrit à l'ordre du jour du conseil de cabinet. Des propos très durs, et même des insultes, furent alors échangés au sein de la majorité. Le premier ministre devait dire : « *Pour la première fois dans ce pays, des ministres se sont mis en grève. Ils sont indignes de siéger dans un gouvernement.* » Après cela, le vice-premier ministre socialiste, M. Mathot, refusa de déjeuner à la même table que M. Eyskens chez le roi.

Pendant le week-end, le ton monta encore, le président du P.S. accusant les sociaux-chrétiens flamands et le premier ministre d'avantager le redressement des charbonnages flamands du Limbourg au détriment des aciéries wallonnes. Il brandit aussi la menace d'un séparatisme wallon, en se demandant, au cours d'un débat télévisé, dimanche, s'il ne fallait pas tourner la page de la régionalisation actuelle et confier aux exécutifs régionaux les grands secteurs industriels restés nationaux, avec, comme corollaire, l'autonomie financière des régions. Lundi, tout dialogue était devenu impossible. Un nouveau conseil de cabinet ne permit pas de débloquer la situation. Il ne restait plus à M. Eyskens qu'à se rendre au château de Laeken pour remettre sa démission au roi.

PIERRE DE VOS.

Berlin-Ouest

Un jeune homme de dix-huit ans est tué au cours d'une manifestation de soutien aux squatters

De notre envoyée spéciale

Berlin-Ouest. — Consternation à Berlin-Ouest, après la mort, mardi 22 septembre, d'un manifestant de dix-huit ans renversé par un autobus au cours d'une manifestation de soutien aux squatters. Tandis que la police et les manifestants se rejettent mutuellement la responsabilité de cette mort, les Berlinois de l'Ouest sont unanimes pour déplorer cette première victime des désordres de rue qui, depuis plusieurs mois, troublent la ville.

A l'expiration d'un ultimatum demandant aux squatters de libérer un certain nombre d'appartements occupés, le Sénat de Berlin-Ouest avait donné l'ordre mardi à la police d'évacuer huit immeubles dans les quartiers de Schöneberg, Kreuzberg, Wedding et Charlottenburg. Tandis que les squatters opposaient une résistance passive aux forces de l'ordre, des centaines de milliers de sympathisants manifestaient à proximité des immeubles concernés. C'est au cours des affrontements, qui se sont produits dans le quartier de Schöneberg, qu'un des jeunes manifestants a trouvé la mort. A l'annonce de celle-ci, plusieurs milliers de manifestants ont défilé en silence dans les rues de Berlin, et de nombreux heurts se sont produits avec la police dans la soirée.

Les représentants de la liste alternative et du S.P.D. au Parlement ont immédiatement déposé une motion de censure contre le ministre de l'intérieur du Sénat (gouvernement) de la ville, M. Lummer, et le ministre du logement, M. Rastenborski, qui n'a pas recueilli la majorité. Le nouveau maire de la ville, M. von Weizsäcker, a exprimé, pour sa part, sa profonde émotion tout en réaffirmant la légitimité des ordres d'expulsion des immeubles occupés.

Le mouvement d'occupation d'immeubles et les désordres de rue qui l'accompagnent ont été au centre de la campagne électorale, qui, le 10 mai dernier, a amené M. von Weizsäcker à la tête de la municipalité après près de trente ans de gouvernement social-démocrate quasi ininterrompu.

Les sociaux-démocrates s'étaient vu reprocher leur incapacité à contenir le mouvement et à faire respecter la légalité. M. von Weizsäcker a réaffirmé à la télévision son intention de faire libérer les cent cinquante immeubles qui sont encore occupés dans la ville. L'accident survenu mardi risque, en effet, de donner un nouveau souffle aux mouvements de contestation et d'affaiblir devant l'Assemblée de Berlin-Ouest la position d'un gouvernement déjà minoritaire.

CLAIRE TRÉAN.

AMÉRIQUES

El Salvador

Les États-Unis sont prêts à participer avec le Mexique et d'autres pays à la recherche d'une solution politique

Les Etats-Unis sont disposés à s'unir au Mexique et à d'autres pays pour offrir « *leurs bons offices afin d'aider les Salvadoriens dans la recherche d'une solution politique* » à la crise qui affecte leur pays, a annoncé, le mardi 22 septembre, le département d'Etat américain. Les Etats-Unis sont prêts, à la demande, notamment, du gouvernement salvadorien, à « *faciliter des contacts et des discussions sur la tenue d'élections avec les partis légalement reconnus* », a ajouté le porte-parole, M. Alan Romberg. Celui-ci a soutenu que son pays restait ainsi fidèle à « *certains points fondamentaux qui sont la base de notre politique au Salvador* ». Parmi ces points fondamentaux, a-t-on souligné à Washington, figure la perspective d'une supervision internationale, incluant les Etats-Unis, qui garantirait le déroulement des élections dans ce pays. La déclaration du département d'Etat coïncide avec la visite privée à Washington du président salvadorien, M. José Napoléon Duarte, qui a été reçu, le lundi 21 septembre, par le président Reagan et par le vice-président, M. George Bush.

Mardi 22 septembre, M. Duarte a repoussé toute idée de médiation. « *Nous préférons demander aux pays amis de nous aider à convaincre les mouvements engagés dans la violence qu'ils doivent l'abandonner afin de participer aux élections libres* », a dit le chef de l'Etat, faisant référence au Front démocratique révolutionnaire (F.D.R.) et au Front Farabundo Marti de libération nationale (F.M.L.N.).

La déclaration franco-mexicaine du 28 août dernier, qui reconnaissait ces deux organisations comme « *représentatives* », avait suscité l'irritation de Washington. M. Reagan avait toutefois fait savoir, la semaine dernière lors de sa rencontre à Grand-Rapids (Michigan) avec le président mexicain, M. Lopez Portillo, qu'il avait trouvé « *très satisfaisantes* » les explications fournies à ce sujet par ce dernier.

Selon des sources bien informées, MM. Reagan et Lopez Portillo se seraient concertés, à cette occasion, sur l'élaboration d'un processus dont la réception à la Maison Blanche de M. Duarte constituait le premier pas. Il s'agirait, expliquent ces mêmes sources, de s'efforcer de favoriser la négociation entre différentes parties au conflit. Le Mexique tâcherait d'influencer le dirigeant social-démocrate du F.D.R., M. Guillermo Ungo, tandis que Washington tenterait la même chose avec le président Duarte. Pour les Etats-Unis, comme pour M. Duarte, une telle négociation ne pourrait porter que sur l'organisation du processus électoral.

De son côté, le ministre français des relations extérieures a défendu, le mardi 22 septembre à New-York (où il participe à la session des Nations unies), la déclaration franco-mexicaine sur le Salvador. M. Claude Cheysson a affirmé que « *demain la France la signerait à nouveau si elle avait à le faire* ». Mais le ministre a exclu que la France prenne une initiative à l'ONU sur l'octroi éventuel du statut d'observateur au Front démocratique révolutionnaire salvadorien. M. Cheysson a encore indiqué que, si l'occasion se présentait, il était prêt à rencontrer le leader du F.D.R., M. Guillermo Ungo. — (*A.F.P.*)

M. Duarte aurait destitué six cents gardes nationaux et fait arrêter soixante-quatre d'entre eux, dont vingt officiers. C'est ce qu'a indiqué, le mardi 22 septembre à Washington, un haut fonctionnaire de la Maison Blanche. Selon celui-ci, cette indication avait été fournie par M. Duarte au vice-président américain, M. George Bush, lors de leur rencontre à Washington. — (*A.F.P.*)

Brésil

M. Aureliano Chaves assume sans difficultés apparentes l'intérim de la présidence

Le vice-président de la République, M. Aureliano Chaves, assure à partir de ce mercredi 23 septembre l'intérim de la présidence, après l'infarctus du myocarde dont a été victime, vendredi dernier, le chef de l'Etat, le général Joao Figueiredo. C'est la première fois depuis 1964 — quand le régime militaire actuel s'est mis en place — qu'un civil se trouve à la tête du pays. Il est prévu qu'il y restera huit semaines.

Entre l'hospitalisation du général Figueiredo et la prestation de serment de M. Chaves, ce mercredi 23 septembre, le pouvoir est resté vacant pendant cinq jours. Ce vide a troublé l'opposition, qui l'impute à la volonté des chefs de l'armée de retarder la prise de fonctions de M. Chaves.

L'annonce du remplacement de M. Figueiredo a été faite samedi à la suite d'une réunion des ministres militaires. En outre, les Brésiliens n'oublient pas certains précédents : quand le président Costa e Silva était tombé malade, en 1969, l'armée s'était opposée à son remplacement par le vice-président en titre, qui était un civil : une junte militaire avait pris le pouvoir. En 1961, les chefs de l'armée avaient tenté également, en vain, d'empêcher le vice-président, M. Joao Goulart, d'assumer la présidence après la démission du chef de l'Etat, M. Janio Quadros. Trois ans après, ils chassaient M. Joao Goulart du pouvoir.

Cette fois, les autorités répètent que la Constitution sera respectée. Même un « dur » comme le général Walter Pires, ministre de l'armée de terre, a fait des déclarations rassurantes à ce sujet. M. Aureliano Chaves a écarté toute hypothèse de coup d'Etat en soulignant que le pays avait atteint un degré de maturité politique suffisant. Il s'est engagé à maintenir la ligne suivie par le général Figueiredo, et a affirmé que celui-ci avait dirigé jusqu'à présent « *de manière ferme le processus de consolidation des institutions politiques* » en vue de rétablir la démocratie.

Argentine

« Les partis devraient reprendre leurs activités l'an prochain »

nous déclare M. Camilion, ministre des relations extérieures

M. Claude Cheysson, ministre français des relations extérieures, a eu un entretien, à New-York, le lundi 21 septembre, avec son homologue argentin, M. Oscar Camilion, à l'occasion de la trente-sixième Assemblée générale des Nations unies. Les deux ministres ont parlé de la situation en Amérique centrale et au Salvador, qui inspire des positions divergentes de leurs gouvernements respectifs.

Un autre thème intéresse *au plus haut point*, actuellement, les experts des deux pays : la construction du barrage argentino-paraguayen de Yacireta, sur le fleuve Parana, dont l'adjudication est imminente et pour laquelle l'entreprise française Dumez est *en tête des appels d'offres* au sein d'un consortium international. M. Oscar Camilion est ministre des relations extérieures depuis février dernier. Il est le premier civil à occuper ce poste en cinq ans de régime militaire. Avant de partir de Buenos-Aires, il nous a fait les déclarations suivantes :

Correspondance

« *Pourquoi l'Argentine a-t-elle condamné la déclaration franco-mexicaine sur le Salvador ?*

— Dire comment le dialogue doit s'engager entre les différentes forces politiques du Salvador, cela représente une véritable ingérence dans les affaires intérieures de ce pays. En outre, conférer une personnalité politique à des organisations qui sont, au bout du compte, l'expression de la guérilla constitue un précédent dangereux, étant donnée la situation de l'Amérique latine.

— *En quoi l'attitude de la France à l'égard de l'Argentine vous paraît-elle critiquable ?*

— Ce qui nous gêne, c'est la tendance, non seulement en France mais dans de nombreux pays européens à avoir de l'Argentine une vue figée, à présenter sa situation sous la forme d'un cliché et non d'un film. La France devrait considérer que notre pays vit un processus qui débouchera inexorablement sur le rétablissement des institutions démocratiques.

— *Quelles solutions votre gouvernement envisage-t-il d'apporter au problème des disparus ?*

— Le problème des disparus, comme celui des victimes du terrorisme, constitue l'un des éléments de la guerre civile qu'a connue l'Argentine : comme tel, il sera absorbé par l'histoire. Mais il y a aussi un certain nombre de situations particulières, qui recevront ou non des réponses individuelles, lesquelles satisferont ou non les intéressés.

— *Il y a actuellement cinq Français détenus pour des raisons politiques. Quelles chances ont-ils d'être libérés à court terme ?*

— Pour nous, il y a un seul Français détenu. Tous les autres sont Argentins. La France fonde en effet la nationalité sur le principe du *jus sanguinis*, alors que l'Argentine la fonde sur le principe du *jus soli* (1). Nous comprenons l'intérêt que la France porte à des détenus dont le père ou la mère sont Français, mais nous ne pouvons pas les traiter différemment des Argentins qui se trouvent dans la même situation. Concrètement, le cas de M. Canalis (2) devrait être rapidement résolu. En ce qui concerne M. Piumato (3), qui aura purgé sous peu les deux tiers de sa peine, une décision favorable pourra être prise à ce moment-là.

— *Quand le gouvernement lèvera-t-il l'état de siège ?*

— Je ne le sais pas. En fait, le problème de l'état de siège est beaucoup plus un problème de rapport de forces qu'un problème juridique. Selon moi, le point capital est la possibilité pour les partis politiques de reprendre leurs activités, après la promulgation d'un statut fixant leur condition d'existence. C'est à ce moment-là que la relation de forces changera.

— *Quand ce nouveau statut sera-t-il promulgué ?*

— Au cours du deuxième trimestre 1982. Evidemment, ce qui est prioritaire, c'est de lever rapidement l'interdiction qui pèse sur les partis politiques, encore que cette interdiction soit surtout formelle. De toute façon, cela devrait se produire avant la fin de l'année.

« Nous voulons une démocratie stable »

— *Vous avez dit que l'objectif des forces armées était le rétablissement de la démocratie. Cette démocratie sera-t-elle totale ou limitée ?*

— Ce que nous voulons, c'est une démocratie stable, car l'Argentine a souffert pendant cinquante ans d'instabilité. Il y aura des limitations pour les groupes terroristes. Quant aux limitations d'ordre idéologique, deux thèses sont en présence : les uns préfèrent que certains partis soient légalisés, et d'autres pas. J'ignore laquelle de ces deux thèses l'emportera.

— *Je pensais à une démocratie surveillée par les forces armées...*

— Ce qui est absolument clair, c'est que la période qui s'est écoulée depuis mars 1976 (4) ne fera l'objet d'aucune révision. En dehors de cela, on peut imaginer une institutionnalisation des forces armées dans certains domaines, en particulier celui de la sécurité, sous la forme, par exemple, d'un conseil national de sécurité semblable à celui des Etats-Unis.

— *Quelles sont les garanties que vous offrez aux Argentins qui souhaitent rentrer dans leur pays ?*

— Tous les Argentins qui vivent à l'extérieur, à l'exception naturellement de ceux qui militent dans des organisations terroristes et qui représentent une infime minorité, peuvent rentrer dans leur pays. Notre ambassade en France a reçu la consigne d'ouvrir ses portes à tous ceux qui veulent rétablir le contact. Je pense que l'Argentine sera effectivement entrée dans une étape de normalisation politique lorsque les Argentins exilés sentiront au fond d'eux-mêmes qu'ils peuvent retourner dans leur pays.

Propos recueillis par
JACQUES DESPRÉS.

(1) Dans le premier cas, c'est la filiation qui fonde la nationalité, dans le deuxième, c'est l'endroit où l'on naît.

(2) M. Florial Canalis, le seul détenu considéré comme Français par les autorités argentines, car il est né à Montauban, se trouve à la disposition du pouvoir exécutif depuis 1978, sans qu'aucun jugement ait été prononcé contre lui.

(3) M. Jules Piumato a été condamné en 1977 à sept ans de prison pour détention d'armes. Le tribunal civil avait prononcé un non-lieu dans l'affaire.

(4) Date du coup d'Etat militaire qui mit fin à la présidence de Mme Isabelle Peron.

ASIE

Afghanistan

Le président Sadate révèle qu'il a cédé des armes soviétiques à la résistance

Lors d'une interview diffusée mardi 22 septembre par la chaîne de télévision américaine N.B.C., le président Sadate a nettement pris position pour le soutien matériel à la résistance afghane. Au lendemain de l'intervention soviétique, a-t-il précisé, l'Egypte a cédé à la résistance des stocks importants d'armes que lui avait fournies l'U.R.S.S. à l'époque où les deux pays étaient en bons termes. Ces armes, acheminées grâce à l'aviation américaine vers le Pakistan puis l'Afghanistan, ont été payées, a-t-il souligné, par les Etats-Unis. Le département d'Etat qui se refuse à tout commentaire, a seulement affirmé que, selon ses informations, l'essentiel de l'armement de la résistance islamique était obtenu localement.

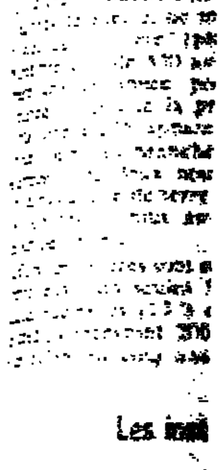
Sur le terrain, les combats s'intensifient dans la vallée du Panshir. Selon des diplomates occidentaux en poste au Pakistan, les forces soviéto-afghanes ne seraient toujours pas parvenues à prendre le contrôle de la vallée et auraient même abandonné certaines positions occupées au début du mois. Ces mêmes sources précisent également que de nombreux véhicules blindés de transport de troupes auraient été abandonnés par les forces progouvernementales.

A Kaboul, le gouvernement afghan doit également faire face à des mouvements de protestations contre le rappel des réservistes pour le service actif. Une agitation qui malgré l'intervention des autorités religieuses en faveur des décisions gouvernementales s'est parfois transformée en affrontements violents avec les forces de sécurité afghanes.

Selon des diplomates en poste à New-Delhi, la présence soviétique se développe ces derniers mois dans le domaine culturel. De nombreux Soviétiques ont ainsi commencé à occuper des postes de professeurs à l'Université. Ils devraient occuper les places laissées vacantes après les départs ou les démissions de l'Université d'un grand nombre d'intellectuels afghans. — (*A.F.P., Reuter.*)

Bangladesh

● LES DOUZE OFFICIERS condamnés à mort, il y a deux mois, pour l'assassinat du général Ziaur Rahman, alors président du Bangladesh, ont été exécutés, ce mercredi 23 septembre, quelques heures après le rejet de leur apel devant la Cour suprême. Lundi, le gouvernement avait levé l'état d'urgence décrété le 30 mai lors de la rébellion de Chittagong. — (*A.F.P.*)








هكذا من الأصل

LE SURARMEMENT DES ÉTATS-UNIS

II. – « Une course que vous ne pourrez gagner »

par MICHEL TATU

Un premier article a décrit les nombreux problèmes que pose aux stratèges américains le mode de déploiement du nouvel engin intercontinental MX qui, s'il devient effectivement invulnérable face à une attaque soviétique, ne sera plus tout à fait un missile basé à terre, avec ses avantages de précision et de rapidité de réaction. Mais ce projet n'est qu'une petite partie de l'important programme d'armement mis sur les rails par la nouvelle équipe au pouvoir à Washington. (*Le Monde* du 23 septembre.)

Les chiffres relevés dans les derniers numéros des publications spécialisées donnent le vertige. Il n'y est question que de la « *marine à 600 bâtiments* » (*contre 456 actuellement*), d'une production annuelle de 30 navires de guerre, de milliers de missiles de croisière (plus de 6 000 sont prévus), de 330 avions à construire chaque année pour la seule marine (alors que la production a plafonné à 275 appareils en 1980 pour toutes les branches des forces armées), de deux nouvelles divisions dans l'armée de terre et de 200 000 hommes de plus au total sous les drapeaux, etc.

En dollars, les chiffres sont encore plus vertigineux : les seules forces stratégiques nucléaires (13 % du total des crédits) recevront 200 milliards de dollars en cinq ans, soit plus de 1 000 milliards de francs, ou dix fois le budget français de la défense en 1981. La réduction de cette progression, annoncée il y a quelques semaines, sera finalement moins importante que prévu.

S'agit-il *seulement* de rattraper Moscou ? Plutôt que de poser le problème en ces termes, on préfère, du côté américain, énumérer les nombreuses tâches que doivent pouvoir assumer les Etats-Unis face à un adversaire imprévisible, soupçonné de vouloir déclencher des agressions ou des *interventions en n'importe quel* point du globe, et à des alliés dispersés de par le monde. Le Pentagone disait jadis pouvoir mener simultanément « *une guerre et demie* » : une grande en Europe et une plus petite ailleurs. Cette doctrine était passée de mode à la fin de la guerre du *Vietnam* – *qui fut* à elle seule bien plus qu'une demi-guerre, – mais l'on en vient maintenant à la doctrine des « deux guerres » : l'on s'est aperçu que des opérations dans le Golfe, par exemple, nécessiteront presque autant de moyens qu'une guerre en Europe, le facteur nucléaire *mis à part*. *Or cela* exige non plus l'égalité mais la supériorité dans certains domaines : c'est le cas pour la marine, dont les responsables disent ouvertement qu'il leur faut surclasser leurs homologues soviétiques.

Les installations soviétiques

Dans le même temps, et pour justifier ces programmes, un nouvel effort est déployé pour attirer l'attention sur ce qui se passe dans l'autre camp, avec des chiffres tout aussi vertigineux. La description de la machine de guerre soviétique à laquelle s'est livrée l'Agence américaine de renseignements sur la défense (D.I.A.) dans une récente étude est bien entendu impossible à recouper d'autres sources, et forcément contestable quand il s'agit d'évaluer les coûts financiers. Les disproportions signalées ne peuvent néanmoins avoir été inventées de *toutes pièces* : *ainsi*, entre les 3 000 chars produits annuellement par l'U.R.S.S. et les 650 chars produits pendant la *même période par* les Etats-Unis ; ou entre les 1 300 avions de combat qui viennent grossir chaque année le parc soviétique et les 275 appareils équivalents du côté américain.

Toujours selon cette étude, la croissance de la machine de guerre soviétique ne s'est pas relâchée depuis cinq ans, à l'exception des hélicoptères, dont la production est tombée de 1 400 unités en 1976 à 750 en 1980. Celle des missiles anti-chars *est passée de 30 000 à 50 000* par an pendant la même période, celle des pièces d'artillerie de 900 à 1 300, *tandis que* celle des *sous-marins* restait stable : 11 unités par an (dont 8 à propulsion nucléaire). Les Etats-Unis, pour leur part, n'ont lancé qu'un bâtiment de ce type en 1980.

Une mesure intéressante – et facile à calculer sur la base des observations par satellites – est celle de *la dimension des installations* concernées. Selon la D.I.A., les Soviétiques disposent de 3 500 unités *de production et de 134 grandes* installations pour le montage des matériels militaires : on a dénombré notamment 24 chantiers de construction navale, 37 usines de montage d'avions et 49 usines de fabrication de missiles. Or la superficie de ces installations a augmenté *en moyenne de 3 % par an depuis* 1976, un chiffre qui correspond aux évaluations données par ailleurs sur l'augmentation des *dépenses* militaires soviétiques.

L'installation de Severodvinsk, sur la mer Blanche, l'un des cinq grands chantiers de construction de sous-marins, est plus étendue qu'il y *a dix ans, dans la proportion* de 75 %. Une des usines soviétiques de construction de chars, qui était déjà, selon la D.I.A., *cinq fois plus importante* que les deux installations américaines équivalentes prises ensemble, a été encore agrandie ces dernières années.

Ces indications seront complétées *dans les semaines qui viennent* par une nouvelle étude sur le potentiel soviétique de défense, un document de cent pages déjà *présenté comme « le plus grand effort de déclassification »* (levée du secret) jamais réalisé. Ses conclusions seront sans doute contestées elles aussi, ou tout simplement ignorées par Moscou, comme l'a été le rapport de la D.I.A. Il reste que la Russie brejnévienne doit recueillir aujourd'hui le fruit inattendu de l'effort poursuivi sans discontinuer en matière d'armements, avec ou sans détente, depuis une bonne quinzaine d'années : son adversaire *principal se* dit prêt à relever le défi, voire à lui imposer dans ce même domaine « *une course qu'elle ne pourra gagner* », comme l'a dit M. Reagan.

Que vont faire les Soviétiques devant la boulimie américaine ? Il est à peu près *exclu qu'ils baissent* les bras : dans la mesure même où la carte militaire est la seule qui leur *reste. Après leurs échecs économi*ques et idéologiques, on ne voit pas comment ils renonceraient à cette *dernière forme de puissance, qui* leur a déjà donné de substantielles satisfactions. En même temps, il est *douteux qu'ils puissent accroître* encore très substantiellement leur effort, déjà à la limite de ce que l'économie soviétique peut supporter en temps de *paix*, et *alors que* des charges importantes (guerre d'Afghanistan, mobilisation autour de la Pologne, aide à Cuba, au *Vietnam* et autres pays clients) pèsent lourdement sur l'appareil militaire.

En outre, de sérieux problèmes les attendent en matière de technologie nouvelle : malgré la concentration de leurs meilleurs savants et ressources dans le secteur des armements, la révolution informatique y « *passe* » *beaucoup plus mal* qu'aux Etats-Unis en raison de l'absence d'une large base industrielle. Dès *maintenant, certains experts américains* admettent dans le privé que l'effort soviétique est plus impressionnant par son volume que par ses résultats. Renversant la formule traditionnelle des stratèges, ils affirment que les plans américains doivent prendre en compte davantage les *intentions soviétiques* – traduites par une volonté de surarmement – que leurs capacités.

Deux dérapages

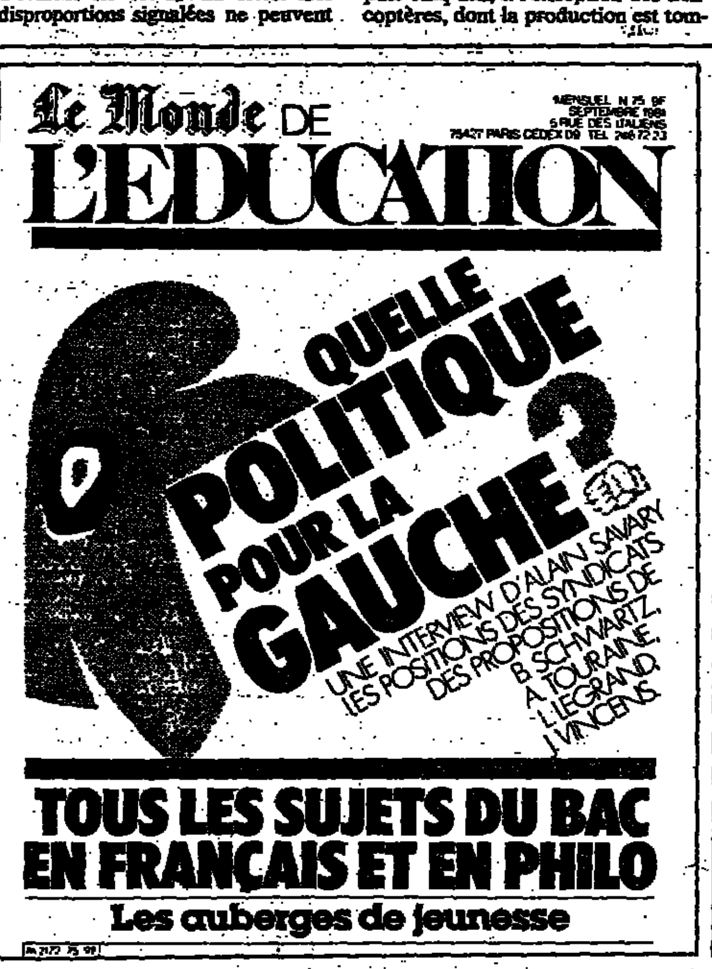
Moscou pourra, en revanche, utiliser sur le plan politique les inquiétudes *et les réserves que* l'attitude de M. Reagan ne peut manquer de susciter chez ses alliés, peut-être un *jour à l'intérieur même des* Etats-Unis. Le simplisme musclé des dirigeants américains à l'égard de l'U.R.S.S. peut conduire à deux dérapages : l'un, déja constaté par le gouvernement français, consiste à ramener tous les problèmes à leur dimension militaire et stratégique, à négliger les facteurs locaux des conflits, notamment *les problèmes* du développement. L'autre pourrait être une assurance un peu trop *grande, conduisant à des gestes* agressifs vis-à-vis de l'U.R.S.S. ou de ses alliés. On se défend de l'un et de l'autre dans les milieux proches du président américain, mais surtout du second, notamment en réponse aux pacifistes européens, dont certains accusent déjà Washington de vouloir « provoquer une guerre ».

Pour le moment, rien n'est venu étayer cette dernière accusation. Même dans l'affaire de l'incident aérien avec la Libye, les Etats-Unis *avaient le droit pour eux. Ils n'ont* pas hésité néanmoins à affirmer ce droit par une démonstration de force délibérée et à faire savoir qu'on ne bravera plus impunément les intérêts *américains. Le message a été* apparemment entendu, tant à Tripoli qu'à Moscou.

En revanche, *la course dans* laquelle s'est lancé M. Reagan ne promet rien de bon aux avocats du désarmement. Washington veut bien négocier, mais sans hâte (un temps considérable a déja été perdu à propos des euromissiles, sans parler de la reprise du processus SALT) et *seulement après avoir rétabli l'équi*libre, voire une supériorité confortable sur son partenaire. M. Reagan *rejoint* en cela, au *moins en partie*, les préoccupations de M. Mitterrand, mais il pourrait « braquer » encore davantage les pacifistes, déjà si actifs en Europe.

Le *Kremlin* aura donc tout *loisir* d'exploiter ces contradictions au sein du monde occidental, ce qui ne *veut pas dire qu'il* ne trouvera *pas* son intérêt un jour à s'entendre avec les Etats-Unis. Lorsque le surarme*ment américain* et *l'avance* technologique des Etats-Unis risqueront de le placer en plus fâcheuse posture qu'aujourd'hui, il lui faudra bien limiter les dégâts. Un effort plus sérieux de contrôle des armements sera alors possible. Mais la stabilisation, si elle intervient, se fera à un *niveau encore plus élevé que celui* que nous connaissons aujourd'hui.

FIN





PROCHE-ORIENT

Egypte

Le Caire reprend sans enthousiasme les négociations avec Jérusalem sur l'autonomie palestinienne

De notre correspondant

Jérusalem. — Presque oubliées, après seize mois d'interruption, les négociations sur l'autonomie en Cisjordanie et dans le territoire de Gaza ont repris au Caire, mercredi 23 septembre. Pour les trois délégations, égyptienne, israélienne et américaine, il s'agit en réalité d'un nouveau départ, car la précédente phase avait échoué, hormis quelques progrès sur des points secondaires tels que le mode d'élection du conseil d'administration autonome. Le président Sadate avait décidé, en mai 1980, de suspendre ces conversations stériles. En effet, selon les Israéliens, qui revendiquent l'annexion des territoires, l'autonomie ne s'applique qu'à la population et ne peut en aucun cas conduire à l'indépendance, tandis que pour les Egyptiens les structures de l'administration autonome doivent préfigurer celles d'un Etat.

Pourquoi, dans ces conditions, reprendre la discussion alors qu'aucune proposition nouvelle n'a été formulée et que le désaccord demeure sur le fond ? Lors du dernier sommet israélo-égyptien à Alexandrie, M. Begin a fortement insisté auprès d'un partenaire manifestement réticent. Les rôles étaient, en effet, inversés : au départ, ce sont les Egyptiens qui soulignaient l'importance de ces négociations sur la question palestinienne pour tenter de prouver qu'ils n'avaient pas seulement signé une « paix séparée » avec Israël. Aujourd'hui, ce sont les Israéliens qui veulent parvenir à un résultat, si partiel soit-il, avant avril 1982, de crainte que, après cette date, le gouvernement égyptien, ayant récupéré la totalité du Sinaï, ne puisse remettre en cause l'ensemble du processus de paix défini à Camp David et ne se laisse tenter — comme les Américains — par une autre formule qui serait beaucoup moins favorable à Israël.

De plus en plus souhaitée à Washington et redoutée à Jérusalem, l'éventuelle participation de l'Arabie Saoudite à une nouvelle initiative diplomatique au Proche-Orient créerait pour Israël une situation beaucoup plus délicate et impliquerait des concessions supplémentaires.

Du point de vue égyptien, on aurait préféré repousser la reprise de cette négociation jusqu'à la fin de l'année, en espérant que les dirigeants américains auront défini ou redéfini leur politique au Proche-Orient, au vu du résultat du débat sur la vente des avions-radars AWACS à l'Arabie Saoudite. Soucieux de ne pas créer d'obstacle au retrait israélien du Sinaï et ne pouvant plus longtemps donner l'impression de prendre ses distances à l'égard des accords de Camp David, fruit de sa démarche historique, le président Sadate a répondu favorablement à la demande pressante de M. Begin.

Washington manifeste encore moins d'enthousiasme à participer à ces conversations, dont il n'a même pas été question lors des récents entretiens de M. Begin avec le président Reagan, qui ne dépêche d'ailleurs pas de représentant personnel. Les ambassadeurs des Etats-Unis en Egypte et en Israël assisteront seuls aux pourparlers du Caire.

Seuls à essayer de les faire sortir de l'impasse, les Israéliens ont fait quelques efforts : le nouveau ministre de la défense, M. Ariel Sharon, a exprimé son intention d'alléger l'administration militaire dans les territoires occupés, de réduire certains excès de la répression et d'engager le dialogue avec un certain nombre de représentants de la population de Cisjordanie et du territoire de Gaza. D'autre part, ces derniers jours, M. Sharon a annoncé qu'une partie de l'administration militaire serait désormais confiée à des civils (1). Toutefois, la plupart des observateurs israéliens ne se font guère d'illusions : les discussions seront longues. La réunion du Caire n'est qu'une prise de contact et le calendrier sur lequel Egyptiens et Israéliens se sont mis d'accord prévoit que les pourparlers continueront au moins jusqu'au mois de janvier 1983.

FRANCIS CORNU.

(1) A ce propos, MM. Fahd Kawassmeh et Mohamed Milhem, maires de Hebron et de Khalkhoul, en Cisjordanie, expulsés en mai 1980, ont adressé, mardi, une requête à M. Sharon pour qu'il les autorise à réintégrer leurs villes et leurs fonctions.

Un « collectif » d'information créé à Paris estime que cinq mille opposants sont frappés par la répression

Après la vague d'arrestations opérée en Egypte ces dernières semaines, dans tous les milieux de l'opposition (le Monde des 5, 6, 7 et 9 septembre), un « collectif des Egyptiens contre la répression » a fait part à la presse, le mardi 22 septembre, à Paris, des inquiétudes suscitées par « un mouvement répressif d'une envergure jamais atteinte à ce jour », puisqu'il frapperait plus de cinq mille opposants de toutes tendances.

Pour les membres du collectif, le « conflit confessionnel » invoqué par le gouvernement égyptien n'est qu'un prétexte, qui a d'ailleurs été accueilli avec tant de scepticisme par l'opinion publique qu'on a préféré avancer peu après la découverte d'« un complot, monté avec le concours du K.G.B. visant à renverser le chef de l'Etat ».

« Devant ces faits sans précédent », le collectif s'est donné pour tâche de centraliser les informations en provenance du Caire, « d'alerter l'opinion publique et d'œuvrer afin de soutenir les victimes de la répression ».

Après avoir dénoncé la politique du président Sadate, fondée « sur une hypothétique « paix » séparée avec l'Etat d'Israël », politique « qui n'a fait qu'isoler l'Egypte de l'ensemble du monde arabe et aggraver les tensions au Proche-Orient », les orateurs ont condamné l'attitude du chef de l'Etat égyptien, qui, indique leur communiqué, « prétend aujourd'hui réprimer la sédition confessionnelle en décapitant l'Eglise copte et en arrêtant les dirigeants de la confrérie des Frères musulmans, à qui il avait lui-même redonné vie ».

● *Deux démarches en faveur de Mme Amina Rachid.* — Une centaine d'intellectuels français, professeurs au Collège de France, professeurs d'Université, directeurs, maîtres et chargés de recherches au C.N.R.S., etc. ont adressé deux télégrammes au président Sadate pour lui demander la libération de Mme Amina Rachid, professeur à l'université du Caire dans la section de littérature et civilisation françaises, arrêtée le 6 septembre. Les signataires, dont beaucoup l'ont connue, soulignent que Mme Rachid avait soutenu à la Sorbonne un doctorat d'Etat pour lequel elle avait obtenu la mention très honorable, avait été chargée d'enseignement à l'université de Paris-III et avait été chercheur au C.N.R.S. pendant plusieurs années, avant de regagner l'Egypte en 1979.

APRÈS LA VISITE DE M. ATTALI EN ISRAËL

M. Begin espère qu'un « nouveau chapitre » va s'ouvrir dans les relations avec Paris

Une très vive satisfaction s'exprimait mardi 22 septembre dans les milieux officiels à Jérusalem après les entretiens que M. Jacques Attali, conseiller spécial du président Mitterrand, a eu lundi et mardi en Israël. M. Attali a quitté Jérusalem dans la soirée pour Le Caire, où il a remis, mercredi, un message personnel du chef de l'Etat au président Sadate.

Un message du président Mitterrand au président de l'Etat israélien et au premier ministre Menahem Begin avait déjà été remis par M. Attali lors de ses entretiens à Jérusalem, lundi, avec M. Navon et, mardi matin, avec le chef du gouvernement israélien.

A l'issue de l'entretien que M. Attali a eu avec le premier ministre, celui-ci a exprimé l'espoir qu'un « nouveau chapitre s'ouvrirait dans les relations franco-israéliennes. La nation d'Israël continue d'éprouver un très vif attachement à l'égard de la France malgré la froideur des rapports entre les deux pays, imposée au cours du septennat Giscard d'Estaing ».

M. Attali a déclaré, de son côté, à la presse que « son tour d'horizon avec M. Begin n'était qu'une introduction à l'ensemble des relations franco-israéliennes qui vont s'approfondir avec la visite en décembre de M. Claude Cheysson et celle de M. François Mitterrand, au début de l'an prochain ». — (A.F.P.)

● *M. Pérès hôte à déjeuner de M. Mitterrand.* — M. Shimon Pérès, chef de l'opposition travailliste israélienne, participera, jeudi 24 septembre, à la réunion des dirigeants de l'Internationale socialiste, à Paris. Il sera, le même jour, l'hôte à déjeuner de M. Mitterrand, à la suite de l'invitation que lui a remise M. Jacques Attali.

Le conflit entre Téhéran et Bagdad

Le premier ministre iranien semble vouloir relancer la « médiation islamique »

Téhéran (A.F.P.). — Des défilés militaires ont marqué, mardi 22 septembre, à Téhéran et dans plusieurs autres villes, le premier anniversaire du déclenchement de la guerre avec l'Irak. Dans un message à la nation, le premier ministre, l'ayatollah Mahdavi-Kani, a proclamé que « l'Iran poursuivrait la lutte jusqu'au dernier souffle et résisterait jusqu'à son dernier fils tant que l'agression se poursuivrait ». Mais il a aussi lancé un appel à toutes les nations islamiques qui peut être considéré comme une relance de la médiation entre Bagdad et Téhéran.

« Si deux pays islamiques sont en guerre, il est du devoir de tous les musulmans d'essayer de les réconcilier. Si l'un d'eux reste intransigeant, il est alors du devoir des croyants de le combattre. J'appelle les musulmans du monde entier à remplir leur devoir islamique » a-t-il déclaré.

Le premier ministre a également appelé les écoliers à manifester, ce mercredi, à l'occasion de la rentrée scolaire, tandis que le ministre de l'éducation les mettait une nouvelle fois en garde contre les « hypocrites » (appellation officielle des Moudjahidin) et que le journal République islamique publiait une longue liste d'organisations qui « soutiennent sans réserve le procureur général de la révolution ». Celui-ci avait recommandé d'exécuter « le soir même » les opposants arrêtés dans les manifestations et d'achever les blessés.

L'agence Pars a, par ailleurs, annoncé que vingt-trois membres de l'organisation des Moudjahidin et du parti Peykar (marxiste-léniniste), accusés de « complicité » dans la fuite de M. Bani Sadr et de participation à l'attentat à la bombe contre le siège du parti de la République islamique le 28 juin, ont été passés par les armes. M. Rachid Sadrolhéfazi, ancien directeur du bureau d'information de M. Bani Sadr, a également été exécuté.

Koweït

L'Émirat recommande aux États du Golfe d'établir des relations diplomatiques avec Moscou

L'émir du Koweït, cheikh Jaber Al Ahmed Al Sabah, compte demander aux cinq autres pays du Conseil de coopération du Golfe (1) d'établir des relations diplomatiques avec l'Union soviétique et les autres pays d'Europe de l'Est. L'émir a fait part de son intention à l'issue d'une tournée de douze jours qui l'a conduit notamment en Bulgarie, en Roumanie, en Hongrie et en Yougoslavie, où il se rendait pour la première fois.

Correspondance

Manama. — L'Emirat a été le premier pays du Golfe à échanger des ambassadeurs avec l'Union soviétique en 1963. Dix-huit ans plus tard, il est toujours le seul Etat de la région à entretenir des relations diplomatiques avec les pays du bloc socialiste, même si, dernièrement, l'Etat des Emirats arabes unis a semblé vouloir établir un dialogue avec eux.

Le Koweït aime à se présenter comme le promoteur d'une politique de non-alignement dans le Golfe : ses dirigeants sont convaincus que maintenir l'U.R.S.S. à l'écart de la région ne peut que l'inciter à y chercher des débouchés, comme c'est le cas au Sud-Yémen et en Afghanistan. C'est pourquoi ils ont incité, sans succès jusqu'à présent, les autres pays du Conseil de coopération à discuter avec Moscou. Cependant, nombreux sont les observateurs qui estiment qu'en dépit de certaines divergences, cette diplomatie a reçu maintenant la bénédiction de Ryad, comme contrepoids à l'influence américaine.

Au mois d'avril dernier, le ministre koweïtien des affaires étrangères, cheikh Sabah Ahmed Al Sabah, s'était rendu à Moscou. Le communiqué publié à l'issue de cette visite officielle faisait état du soutien du Koweït à la proposition de M. Brejnev de convoquer une conférence internationale sur le Proche-Orient. Mais le chef de la diplomatie koweïtienne avait également profité de l'occasion pour demander le retrait des troupes soviétiques d'Afghanistan.

L'achat d'armes soviétiques par Koweït est sans doute le trait le plus marquant des relations entre les deux pays. Seul Etat de la région, l'Irak excepté, à acquérir du matériel militaire soviétique, l'Emirat a envoyé en juin dernier une délégation à Moscou pour « se familiariser avec l'armement sophistiqué produit par l'U.R.S.S. », selon le porte-parole du gouvernement, M. Abdelaziz Hussein. Le Koweït est déjà équipé de missiles sol-sol « Luna », de fabrication soviétique. Qui plus est, l'Emirat a décliné, le mois dernier, une proposition américaine d'acheter des missiles « Hawk », indiquant son intention d'acheter des armes à Moscou dans un souci de diversification. « En achetant les armes, nous n'achetons pas l'idéologie », fait remarquer un responsable koweïtien. Enfin, l'Emirat a accordé à la Yougoslavie un prêt de 250 millions de dollars pour l'aider à équilibrer sa balance des paiements.

(1) Outre le Koweït, l'Arabie Saoudite, les Emirats arabes unis, Bahrein, Qatar et Oman.

AFRIQUE

Gabon

Le président Bongo affirme être l'objet d'une « campagne de calomnies » de la part de la presse française

« Le Gabon est un pays en voie de développement économique, où les droits de l'homme sont pleinement respectés et où il n'y a pas un seul prisonnier politique », a déclaré mardi 22 septembre à Libreville, M. Bongo, président de la République gabonaise, qui a, pour la première fois, publiquement dénoncé « la campagne de calomnies » lancée « contre sa personne et son régime » par la presse française.

« Que cherche la France à travers cette campagne qui frise la provocation ? Déstabiliser mon régime ? » a demandé le président Bongo. « Permettez-moi de me poser la question et je me réserve le droit de répondre en temps opportun à tous les mensonges et insinuations colportés contre moi-même, mon épouse et mon pays (1) », a-t-il ajouté.

« Les Blancs ne cherchent qu'à nous diviser », a poursuivi le chef de l'Etat gabonais. « Mais de toutes façons, la stabilité d'un régime ne dépend nullement de ses alliances avec les puissances étrangères. Elle dépend plutôt de la légitimité dont ce régime peut se réclamer sur le plan intérieur. Que mes détracteurs viennent au Gabon et jugent honnêtement la situation... »

Le président gabonais a émis l'espoir que « tout cela n'altérera pas la qualité des relations franco-gabonaises ». « Qu'on le veuille ou non, a-t-il souligné, la France est notre principal partenaire. Sur les plans économique, historique et culturel, des liens solides nous unissent. Pourquoi nous brouiller avec les Français ? »

(1) Depuis plusieurs mois, le nom du président Bongo a été cité à plusieurs reprises à propos de la tuerie d'Auriol, dans laquelle est inculpé M. Debizet, conseiller pour les problèmes de sécurité de M. Bongo, et au sujet de l'assassinat en France, le 27 octobre 1979, de Robert Luong, ami de Mme Bongo.

Zaïre

M. MITTERRAND POURRAIT RENCONTRER PROCHAINEMENT LE GÉNÉRAL MOBUTU

« La coopération franco-zaïroise est insuffisante et devrait se développer davantage dans tous les domaines », a déclaré, mardi 22 septembre à Kinshasa, M. Guy Penne, conseiller à la présidence de la République pour les affaires africaines et malgaches. M. Guy Penne, qui a dit avoir retiré de son entrevue avec le général Mobutu, chef de l'Etat zaïrois, une « impression favorable », a envisagé une possibilité de rencontre entre les présidents Mitterrand et Mobutu d'ici à la tenue du sommet franco-africain prévu les 3 et 4 novembre prochain à Paris et a laissé entendre que le sommet de 1982 pourrait se tenir à Kinshasa.

M. Penne, qui a remis au président zaïrois un message personnel de M. Mitterrand, a exprimé sa conviction que le gouvernement français s'appliquerait à accroître le volume de la coopération franco-zaïroise, le Zaïre étant, a-t-il indiqué, « le plus important pays francophone après la France ».

D'autre part, le comité central du Mouvement populaire de la révolution, parti unique, qui siège en session ordinaire depuis lundi, a prononcé mardi deux nouvelles exclusions qui frappent le « Mwami » Ndeze (chef coutumier de la région du Kivu dans l'est du pays) et M. Mukwakani Gahungu, ancien secrétaire général de l'Union nationale des travailleurs du Zaïre (Untza), syndicat unique. Le premier est accusé de s'être livré au trafic frauduleux de produits agricoles. Le second se serait rendu coupable de menées « subversives ». — (A.F.P.)

Maroc

LE VERDICT DANS LE PROCÈS DES DIRIGEANTS DE L'U.S.F.P. SERAIT RENDU LE 24 SEPTEMBRE

Rabat (A.F.P.). — Les membres du bureau politique de l'Union socialiste des forces populaires, dont le procès a été suspendu mardi en fin de matinée, seront fixés sur leur sort jeudi 24 septembre dans l'après-midi. Le président du tribunal de première instance de Rabat a, en effet, mis l'affaire en délibéré avant de rendre son verdict.

Le procureur avait demandé lundi soir la peine maximum de deux ans de prison (le Monde du 23 septembre), mais dans son réquisitoire, il avait paru vouloir alourdir les chefs d'accusation en y ajoutant une « atteinte à l'attachement » de la population au souverain. Si le réquisitoire avait été pris au pied de la lettre, il aurait fallu donner une nouvelle qualification aux faits reprochés aux accusés et l'étayer sur un texte différent du Dahir de 1935.

Pour ce motif, la défense avait demandé un ajournement pour revoir le dossier. Selon le bâtonnier de Rabat, Me Saddiki, qui est à la tête d'un collectif comprenant cent quarante avocats, le président du tribunal n'a pas suivi le procureur et, selon une procédure courante devant un tribunal de première instance, il a limité les débats à moins de vingt-quatre heures.

● *L'Interafricaine socialiste entend un dirigeant de l'U.S.F.P.* — Le bureau de l'Interafricaine socialiste, qui a siégé à Tunis lundi 21 et mardi 22 septembre, a entendu M. Mehdi Alaoui, membre du bureau politique de l'U.S.F.P., sur la situation au Maroc et le procès des dirigeants socialistes. A l'issue des travaux, l'ancien chef de l'Etat sénégalais, M. Senghor, président de l'I.A.S., a annoncé qu'une délégation rencontrera M. Lionel Jospin, premier secrétaire du P.S. français, et le chancelier d'Autriche, M. Kreisky. — (A.F.P.)

Guinée-Bissau

L'U.R.S.S. SE VOIT REFUSER L'INSTALLATION D'UNE BASE NAVALE

Lisbonne (A.F.P.). — Les autorités de Guinée-Bissau ont refusé à l'Union soviétique l'installation d'une base navale dans l'estuaire du fleuve Geba, a indiqué mardi 22 septembre l'agence portugaise Anop, citant des sources diplomatiques à Lisbonne.

La proposition soviétique aurait été présentée récemment au commandant Paulo Correia, ministre guinéen de la défense, qui négociait à Moscou l'achat d'équipements militaires. Selon les mêmes sources, l'Union soviétique souhaitait à la fois renforcer son influence dans la partie occidentale de l'Afrique, et obtenir des facilités portuaires pour sa marine qui ne possède plus de port de relâche dans la région depuis que le président guinéen Sekou Touré lui a fermé le port de Conakry en 1977.

L'Union soviétique aurait fait à plusieurs reprises, sans succès, la même proposition au Cap-Vert et aurait également souhaité construire sur l'aéroport de l'île de Sal, importante escale sur les lignes vers l'Afrique, un bâtiment destiné au repos des pilotes d'Aeroflot.

A TRAVERS LE MONDE

États-Unis

● LE CONGRES AMERICAIN a accordé, mardi 22 septembre, à l'unanimité, le titre de citoyen d'honneur des Etats-Unis au diplomate suédois Raoul Wallenberg, qui sauva, à Budapest, en 1944, la vie de milliers de juifs hongrois, au cours de la dernière guerre mondiale. Le seul à avoir fait l'objet de cette distinction était Winston Churchill. Raoul Wallenberg fut fait prisonnier par les autorités soviétiques au début de 1945, après l'entrée de l'armée rouge en Hongrie. D'après le Kremlin, il est mort en prison, mais selon certaines informations il serait encore vivant, dans un camp de travail. — (A.P.)

R.F.A.

● UN PROFESSEUR EST-ALLEMAND, séjournant en R.F.A. avec un faux passeport, a été arrêté, lundi 21 septembre, à Hambourg, pour espionnage au profit de la R.D.A., a annoncé le parquet fédéral de Karlsruhe. L'enseignant, M. Herbert Lemberg, âgé de cinquante-neuf ans, a été trouvé en possession d'un film sur plusieurs installations militaires ouest-allemandes dans le land de Schleswig-Holstein. — (A.F.P.)

Sénégal

● LE PROJET DE SENEGAMBIE. — « La Grande-Bretagne encourage tout projet allant dans le sens du maintien de la démocratie et de la stabilité », a affirmé M. Richard Luce, sous-secrétaire d'Etat britannique aux affaires étrangères, parlant du projet de confédération entre la Gambie et le Sénégal, au cours d'une conférence de presse à Dakar, au terme d'une visite de quatre jours au Sénégal. M. Luce a tenu à préciser toutefois qu'il n'appartenait pas à la Grande-Bretagne de dire au Sénégal et à la Gambie ce qu'il fallait faire, et que sa mission consistait à s'informer du projet auprès des responsables des deux Etats. — (A.F.P.)

Suède

● DEMISSION PROCHAINE DU CHEF DU PARTI CONSERVATEUR. — M. Goesta Bohman, qui dirige les conservateurs depuis douze ans, a annoncé qu'il quitterait, lors du congrès d'octobre, la direction du parti pour des raisons personnelles et d'âge. Il a soixante-dix ans. On cite M. Ulf Adelsohn, ancien ministre des transports, comme le successeur le plus probable de M. Bohman, qui a su obtenir une audience plus importante pour sa formation. — (Reuter.)

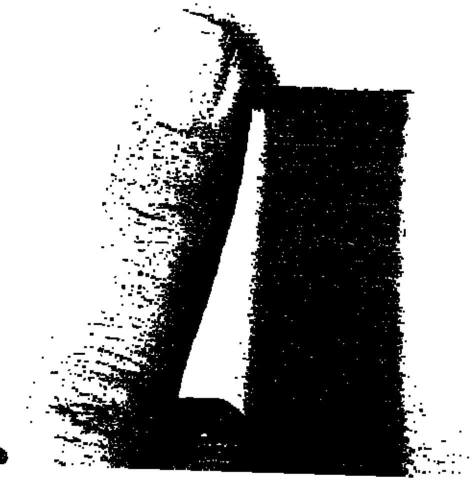
● PROCHAINE VISITE DU SECRETAIRE AMERICAIN A LA DEFENSE A STOCKHOLM. — M. Caspar Weinberger rencontrera, du 15 au 18 octobre, le premier ministre suédois, M. Thorbjoern Faelldin, et le chef de la diplomatie suédoise, M. Ola Ullsten. C'est la première fois depuis la deuxième guerre mondiale qu'un chef du Pentagone se rend à Stockholm. — (A.F.P.)

Union soviétique

● UNE NOUVELLE CONDAMNATION POUR M. PARONIR AIRIKIAN. — Détenu depuis huit ans au camp de Perm pour appartenance à un mouvement nationaliste arménien, M. Airikian devait être élargi ces jours-ci à l'expiration de sa peine. Il vient d'être condamné à trois ans supplémentaires de camp suivis de trois ans de relégation, par un tribunal siégeant au camp, pour « avoir tenté de corrompre ses gardiens ». (U.P.I.)

Yougoslavie

● SIX ANS DE PRISON POUR UN AMERICANO-YOUGOSLAVE. — M. Bosko Simic, de double nationalité yougoslave et américaine, a été condamné, mardi 22 septembre, à six ans de prison par un tribunal de Belgrade pour espionnage. Il a été reconnu coupable d'avoir fourni des renseignements d'importance pour la sécurité yougoslave aux services secrets de deux pays étrangers. Résidant à Chicago, il avait acquis la nationalité américaine il y a cinq ans. Il a été arrêté, le 20 avril dernier, au terme d'une visite de deux semaines à sa famille en Yougoslavie. — (Reuter.)



هكذا من الأصل

TWA sublime la 1ère Classe.



Voici le nouveau Service Royal Ambassador.

Améliorer une 1ère Classe, c'était une gageure. Mais TWA l'a tenue. En réétudiant chaque détail.

Le résultat, c'est le Service Royal Ambassador.

Des sièges d'une classe exceptionnelle.

Nous avons commencé par les sièges-couchette de nos 747. Ces sièges ont été redessinés pour offrir un confort encore meilleur, pour qu'on y dorme et s'y sente encore mieux : leurs dossiers s'inclinent plus bas que jamais.

Le plaisir par le menu.

Vous ne passerez pas tout votre temps à dormir et à regarder le film. Vous aurez aussi envie d'un dîner raffiné. C'est là qu'il vous faudra réfléchir : nous vous proposons 5 plats différents. Suivant les vols, vous pourrez par exemple déguster un superbe canard aux mangues ou de délicieuses grenouilles à la provençale. Puis, nous avons composé notre carte des vins. Avec sévérité.

Vous avez maintenant le choix entre les grands classiques français, les Chardonnay californiens ou les Sauvignon Cabernet comme le Mondavi et le Freemark Abbey (vins classés 4 étoiles dans les guides officiels).

Un service sans égal.

Toutes ces bonnes choses vous sont servies avec classe, dans de la porcelaine; une fleur fraîche sur votre table. Le service est discret, attentionné et chaleureux. Vous recevrez aussi notre nouvelle trousse de toilette. Que vous proposer d'autre ?

Nous occuper de votre enregistrement ? Bien sûr. Un salon à l'aéroport ? Il y a des Clubs Ambassador TWA dans la plupart des aéroports internationaux. Le Champagne avant le décollage ? Cela coule de source !

Voilà tous les plaisirs que vous avez raison d'attendre de la 1ère compagnie sur l'Atlantique. Avec le Service Royal Ambassador, TWA devient la nouvelle référence en 1ère Classe.

Pour tous renseignements, consultez votre agent de voyages.

Les nouveaux sièges s'inclinent à 60°

Vous plaire, ça nous plaît



Le Monde

politique

Le P.C.F. se préoccupe des possibilités d'expression publique dont il dispose

Le parti communiste s'inquiète des moyens dont il dispose, dans la situation nouvelle créée par la victoire de la gauche, pour diffuser ses idées. Cette inquiétude porte, d'une part, *sur la presse du parti, qui n'a pas bénéficié du regain d'intérêt pour l'actualité suscité, dans l'opinion, par les changements politiques* et, d'autre part, sur la place faite, sur les chaînes de radio et de télévision, à la « sensibilité » communiste. Cette double préoccupation s'est exprimée dans la conférence de presse donnée, *mardi 22 septembre,* par M. Roland Leroy. Le directeur de *l'Humanité* a souligné la place de la presse communiste au service du changement et dénoncé, en même temps, les « *grands moyens d'information* », qui ne favorisent pas la « *remontée de l'influence* » du P.C.F. Il a appelé les militants du parti à soutenir sa presse, notamment en répondant à la souscription lancée par le comité central. Celui-ci a également décidé l'organisation d'une campagne d'abonnements à l'hebdomadaire *Révolution.*

Les difficultés de la presse communiste — assimilables, pour une part, comme l'a dit M. Leroy, à celles de la presse d'opinion en général — ont amené ses responsables à *envisager* une réduction d'effectifs à *l'Humanité.* Les modalités de cette réduction n'ont pas encore été arrêtées, a indiqué le directeur du quotidien du P.C.F. Les difficultés tiennent aux choix politiques qu'impliquent nécessairement de telles mesures et au fait que le reclassement des permanents politiques que sont les journalistes communistes *n'est pas facile.* Il l'est d'autant moins que la direction du parti doit également procéder à des réductions dans l'effectif des collaborateurs du comité central. M. Georges Gosnat, trésorier, l'a annoncé à ces derniers lors d'une réunion récente.

Le problème posé par l'audiovisuel

L'entrée de journalistes communistes à la radio et à la télévision n'était pas vue d'un même œil par tous les dirigeants du parti. Si M. Pierre Juquin, membre du bureau politique, chargé de l'information, a très tôt, pris des dispositions dans ce sens, M. Leroy, également membre du bureau politique, s'est montré moins favorable à l'engagement des communistes dans ces « *structures de l'appareil d'État* » que sont les chaînes de radio et de télévision. Cela n'a pas empêché M. Juquin de *faire, début juillet,* auprès du premier ministre, une démarche officielle — et vaine — pour demander la nomination de M. *Francis Crémieux,* producteur à France-Culture, ancien rédacteur en chef de la radio après la libération, au poste de P.-D.G. de Radio-France.

Le débat ayant été tranché en faveur de la participation, les communistes ont fait valoir leurs revendications auprès des autorités concernées et des présidents de chaîne. Ils s'étonnent, aujourd'hui, de voir que l'on procède à des mutations et à des nominations sans que des candidatures de journalistes communistes aient reçu de réponse, excepté l'entrée de M. Michel Cardoze — ancien rédacteur en chef adjoint de *Révolution,* dont il avait démissionné en juin 1980 — à France-Inter, où il dispose d'une chronique.

La réintégration de M. Marcel Trillat à *Antenne 2 est considérée par* les communistes comme n'étant, précisément, qu'une réintégration.

Les responsables de ces questions au P.C.F. estiment, en effet, qu'une « *mesure de rattrapage exceptionnelle* » est nécessaire, pour assurer le pluralisme, après l'ostracisme dont les communistes ont été l'objet, dans les rédactions des radios et des télévisions. Pendant de longues années. Cependant, le fait que le P.C.F. intervienne en tant que tel pose des problèmes aux présidents de chaîne, qui préfèrent retenir le critère de la compétence et ne pas engager de journalistes « sur commande », ce qui ne ferait l'affaire ni de ces derniers ni des chaînes. Les responsables communistes sont, au demeurant, sensibles à cet aspect de la question. Ils estiment, toutefois, que les choses devraient aller plus vite.

S'il est probable que deux journalistes de *l'Humanité Dimanche,* MM. François Salvaing et Roland Passevant, vont entrer à TF 1, la situation semble moins nette à Antenne 2. Quant aux postes périphériques, la candidature de M. Jean-Pierre Gaudard, qui avait quitté, au printemps 1980, *l'Humanité,* où il dirigeait le service économique, n'a pas été retenue à Europe 1, pas plus, d'ailleurs, qu'à France-Inter.

La participation de communistes à l'information à la radio et à la télévision revêt beaucoup d'importance pour le P.C.F. dans la mesure où elle lui permettrait d'affirmer sa présence dans la majorité, d'apparaître plus nettement comme partie prenante au changement et de modifier son image auprès du public.

PATRICK JARREAU.

MM. JEAN CLUZEL ET EDGAR FAURE RÉCLAMENT UNE MODIFICATION DE LA PROCÉDURE RÉFÉRENDAIRE

M. Jean Cluzel, sénateur de l'Allier (Union centriste), a présenté, mardi matin 22 septembre, en présence de M. Edgar Faure (*non inscrit, Doubs*), ancien président de l'Assemblée nationale, sa proposition de loi constitutionnelle, *tendant* à étendre le champ d'application des procédures de référendum. M. Cluzel insiste sur le fait qu'il est partisan de l'abolition de la peine de mort et que, *s'il demande cette modification* de la Constitution à l'occasion du débat qui s'est institué sur le sujet, il ne s'agit pas d'une manœuvre dilatoire mais d'une *nouvelle « lecture » du texte constitutionnel.*

Mais, poursuit M. Cluzel, il est *important* que *nos compatriotes* ne soient pas consultés pour rien. Il convient qu'un organe impartial puisse dire si la question soumise à référendum revêt ou non un caractère d'intérêt national. La proposition confie donc cette responsabilité au Conseil constitutionnel. Elle prévoit, d'autre part, que le Parlement devrait obligatoirement être consulté au préalable pour donner un avis qui nourrisse la réflexion des *électeurs.*

L'auteur de cette proposition souligne que la *nouvelle* procédure référendaire ne serait pas attachée à un jugement politique, *comme ce fut le cas dans les* premières années de la Vᵉ République. « *Elle s'appliquerait,* dit-il, *à un problème particulier sans entraîner de jugement global sur la politique du gouvernement en place. Là, serait un changement essentiel pour l'avenir de la France et l'équilibre de ses institutions.* »

M. Edgar Faure s'associe à la proposition de modification de la procédure référendaire. Il estime, précisément, que la peine de mort représente la question *type à laquelle la procédure* référendaire devrait s'appliquer : question qui met en jeu la conscience de chacun au-delà des engagements politiques. Elle révèle d'autre part, dit-il, une discordance entre la majorité parlementaire et l'opinion publique.

L'ancien président de l'Assemblée nationale expose alors sa proposition : la peine de mort resterait applicable dans deux cas : crime contre un agent de la force publique, sinon cette force publique risque de s'ériger en justicière (cas Mesrine) ; « *crimes d'atrocité* », le critère de l'atrocité étant laissé au jury.

M. LEROY : la presse d'opinion doit bénéficier d'un soutien de l'État

MM. Roland Leroy, membre du bureau politique du parti communiste, directeur de *l'Humanité,* Pierre Juquin, membre du bureau politique, et Georges Gosnat, trésorier du parti, entourés des responsables des diverses publications communistes, *ont donné* une conférence de presse consacrée à la situation de la presse du parti et au lancement, le 1ᵉʳ octobre, d'une souscription de 15 millions de francs, destinée à la soutenir (*le Monde* daté 20-21 septembre). M. Leroy a déclaré *que l'Humanité* est « *le seul quotidien actif de la majorité, qui combatte sans hésitation pour l'application de la politique nouvelle* ».

« *Dans la situation nouvelle, complexe que connaît notre pays,* a ajouté M. Leroy, *la presse communiste n'a pas d'autre ambition que de contribuer à éclairer la route du changement et à réunir dans un même combat tous ceux qui veulent mettre en œuvre une politique nouvelle.* » Le directeur de *l'Humanité* a dénoncé « *la presse d'argent* », mais aussi celle « *qu'un dirigeant du parti socialiste a récemment qualifiée de « fausse gauche »* et qui, a dit M. Leroy, « *n'est pas la dernière à s'opposer aux mesures de progrès social* ». Il a ajouté : « *C'est ainsi que* le Nouvel Observateur *et* le Matin *mènent avec obstination campagne contre l'impôt sur la fortune et contre les nationalisations. Pour que le changement réussisse, il est donc indispensable que soient davantage lus les journaux communistes.* »

M. Leroy a expliqué, d'autre part, que la lecture de la presse de leur parti est nécessaire aux communistes pour assurer la « *remontée de l'influence* » du P.C.F. « *Disons-le clairement,* a déclaré M. Leroy, *il ne pourrait pas y avoir de remontée de l'influence communiste si des travailleurs, et a fortiori des militants communistes, n'étaient informés par les « grands » moyens audiovisuels, les médias, comme on dit aujourd'hui.*

» *Je dirai encore,* a-t-il ajouté, *que, dans cette période où va s'ouvrir la préparation active de leur vingt-quatrième congrès, les militants du parti communiste ont besoin de disposer des moyens du développement d'une pleine discussion libre, démocratique, ouverte, ce qui suppose qu'elle soit indépendante, c'est-à-dire préservée de l'intervention et des pressions extérieures qui entendent peser sur elle.* »

Le directeur de *l'Humanité* s'est référé, ensuite, à une déclaration faite par M. Mitterrand au conseil des ministres, le 30 juillet, et selon laquelle « *le pluralisme est une nécessité de la démocratie* », pour souligner qu' « *il ne peut pas y avoir de pluralisme de la presse écrite sans l'existence et le développement de la presse communiste* ».

La diffusion de « l'Humanité »

M. Leroy a évoqué le soutien militant dont *l'Humanité* a bénéficié depuis sa création. « *Aujourd'hui,* a-t-il dit, *il ne s'agit plus seulement de défendre* l'Humanité, *mais il s'agit de développer notre presse pour la porter au niveau nécessaire.* » *M. Leroy s'est félicité des résul*tats de la relance de l'activité des comités de diffusion de *l'Humanité* (C.D.H.) depuis deux ans. Il a rappelé les chiffres de l'O.J.D., qui, en juin dernier, indiquaient une augmentation de 5 % de la diffusion de *l'Humanité* en 1980 (142 293 exemplaires) par rapport à 1979. « *Le nombre des abonnements s'est accru de 25 % en trois ans,* a dit M. Leroy, *et, dans les six premiers mois de 1981, la vente par les messageries s'est accrue de 10 % par rapport à la même période de 1980 (...) A la veille de la période des vacances, le chiffre de diffusion de* l'Humanité-Dimanche *avait progressé de plus de trente-cinq mille par rapport à l'an dernier.* »

M. Leroy a ajouté : « *Ces bons résultats, cette progression sensible et remarquable, dans une période où la presse écrite en général connaît de grandes difficultés, ne suffisent pas à assurer la santé de la presse communiste. L'inflation — souvent plus lourde pour l'industrie de presse que pour les autres industries — qui atteint le prix du papier, les taux d'impression, de distribution, les tarifs postaux et l'obligation de recourir aux emprunts bancaires pour financer les investissements inévitables dus à la mutation technologique profonde que connaissent les procédés d'imprimerie à notre époque, sont une première cause de difficultés. Il faut y ajouter la discrimination persistante à l'égard de la presse communiste dans le domaine de la publicité.* »

Le directeur de *l'Humanité* a réaffirmé la nécessité d'un « *soutien public* » à la presse d'opinion. M. Gosnat a ajouté à ce propos : « *Nous attirons l'attention du gouvernement et du Parlement sur ce sujet.* »

Rappelant que les comptes de *l'Humanité* font apparaître un déficit d'un peu plus de 4 millions de francs pour 1980, M. Leroy a indiqué que 6,5 millions de francs s'inscrivent, déjà, dans ces comptes. « *Ils proviennent,* a-t-il précisé, *de trois sources principales : le reversement d'une partie de leur salaire par les journalistes et le personnel de l'administration du journal, les dons modestes ou importants des lecteurs et les bénéfices de la fête de* l'Humanité *pour la part qui nous revient.* » Il a ajouté : « *Si nous envisageons de réduire nos charges et de resserrer, par conséquent, nos effectifs, nous le ferons, naturellement, avec tous les intéressés et nous le ferons, surtout, avec la volonté de sauvegarder non seulement les bases de notre existence, mais les bases du redéploiement de notre presse, d'un redéploiement nécessaire à la mise en œuvre du changement.* »

En réponse à une question, M. Leroy a indiqué que le P.C.F. n'envisage pas de créer une radio. « *Nous sommes pour le maintien du service public de la radio et de la télévision,* a-t-il dit. *C'est dans le service public que doit s'exprimer le pluralisme d'expression.* »

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

L'action du ministère public dans les procédures collectives d'apurement du passif des entreprises

Mardi 22 septembre, l'Assemblée nationale examine le projet de loi, adopté par le Sénat (« le Monde » du 10 septembre), relatif au droit d'action du ministère public dans les procédures collectives d'apurement du passif des entreprises. Ce texte tend à élargir les cas dans lesquels le ministère public peut agir en qualité de partie principale afin de lui permettre de demander officiellement — et non plus officieusement — l'ouverture d'une procédure de règlement judiciaire, de liquidation de biens ou de suspension provisoire de poursuites, le remplacement d'un *syndic,* le remplacement ou la modification des pouvoirs d'un curateur. Il a également pour objet de permettre au tribunal de remplacer ou d'écarter le débiteur de la direction de l'entreprise lorsque sa présence est un obstacle aux mesures de redressement ou de restructuration.

M. Hautecœur (P.S.), rapporteur de la commission des lois, *souligne que le nombre des défail*lances d'entreprise s'est accru dans de fortes proportions ces dernières années : 12 395 en 1976, 15 863 en 1979 et 17 375 en 1980. Il insiste *sur la nécessité* d'élargir les pouvoirs du ministère public — garant de l'intérêt général — face aux « *intérêts particuliers des créanciers et du débiteur* », et sur l'urgence d'une réforme des juridictions consulaires, de la profession de syndic et d'administrateur judiciaire. Le rapporteur rappelle que, jusqu'à présent, le pouvoir du ministère public ne s'exerçait que « *dans la pénombre des cabinets ministériels ou consulaires* ». « *La salubrité publique,* assure-t-il, *gagnera à cette mise en plein air de pratiques officieuses que l'absence de clarté rendait souvent ambiguës, voire douteuses.* » M. Hautecœur déclare, enfin, qu'il importe d'assurer *la formation* et la spécialisation des magistrats du parquet dans les matières commerciales et de prévoir des moyens importants pour assurer une mise en place effective du ministère public auprès des juridictions consulaires.

M. Badinter, ministre de la justice, souligne l'aspect limité du projet, ajoutant : « *Il tend seulement à élargir le droit d'initiative et de recours du ministère public et le cadre des procédures soumises au tribunal de commerce. Le gouvernement n'ayant évidemment pas l'intention de placer les juridictions consulaires sous tutelle.* »

Dans la discussion générale, M. Chomat (P.C., Loire) déclare que le projet est nécessaire mais *insuffisant* en l'absence d'une réforme d'ensemble concernant la prévention et le traitement des difficultés des entreprises. Il souhaite notamment que les salariés, leurs représentants et les *comités* d'entreprise puissent intervenir tout au long de la procédure de traitement de ces difficultés. Selon lui, le comité d'entreprise devrait être obligatoirement consulté en ce qui concerne les investissements, l'exploitation et l'endettement de l'entreprise. Dans toute entreprise occupant plus de cinq cents salariés, ajoute-t-il, l'un des commissaires aux comptes devrait être désigné par le personnel.

M. Millon (U.D.F., Ain) estime que ce projet traduit « *la méfiance du nouveau pouvoir à l'endroit du monde industriel et commercial, des chefs d'entreprise eux-mêmes et surtout des tribunaux de commerce et des syndics* », et qu'il vise à contribuer à « *la mise au pas du monde économique qui peut avoir des tentations d'insubordination au pouvoir* ». M. Millon critique deux sortes de dispositions : « *Celles qui trahissent une méfiance à l'égard des juridictions commerciales* » et « *celles qui reflètent une volonté d'expropriation et d'élimination discriminatoire des dirigeants sociaux* ». Le texte, précise-t-il, consiste « *à renforcer l'ordre ancien en donnant au tribunal, hors de toute action en comblement de passif et en extension du règlement judiciaire, la faculté, sur la base de sa seule estimation personnelle, de subordonner l'homologation du concordat ou du plan de redressement au remplacement de certains dirigeants sociaux et à la cession de leurs droits sociaux* ».

M. Massot (app. P.S., Alpes-de-Haute-Provence) assure qu'il ne s'agit que d'un projet « *technique* » et souligne qu'il n'est pas question que le parquet « *décide* » mais qu'il puisse saisir le tribunal *de commerce.* Il *s'agit notamment* d'éviter, explique-t-il, que les « *brebis galeuses* », c'est-à-dire les chefs d'entreprise incompétents, puissent rester à la tête de leurs entreprises. *MM. Michel* (P.S., Haute-Savoie) et Vennin (P.S., Loire) évoquent respectivement la formation des magistrats en matière de droit commercial et l'insuffisance du nombre des syndics.

Répondant aux orateurs, le garde des sceaux donne les précisions suivantes : « *Dans les tribunaux de grande instance comportant huit chambres ou plus, au moins deux magistrats du parquet seront spécialisés à temps plein en matière commerciale. Un magistrat spécialisé, à plein temps, sera mis à la disposition des vingt tribunaux de grande instance comportant quatre à sept chambres. Dans les vingt-cinq tribunaux de grande instance comportant trois chambres, un magistrat spécialisé travaillera à mi-temps aux dossiers économiques. Les cinq emplois nouveaux du budget de 1982 seront affectés à la magistrature économique, et je peux assurer qu'il n'y aura aucun emploi budgétaire vacant au parquet.* » M. Badinter rappelle, d'autre part, que ce texte reprend « *plusieurs dispositions des projets de MM. Peyrefitte et Barre* ».

Dans la discussion des articles, l'Assemblée repousse notamment un amendement de M. Millon tendant à préciser que l'administrateur *provisoire, dans le cas* d'une procédure de règlement judiciaire, ne pourra être désigné que pour « *motif grave* », alors que le texte voté par le Sénat *prévoit cette désignation « lorsque le comportement du débiteur ou des dirigeants sociaux le rend nécessaire* ». Elle adopte ensuite les dispositions relatives au remplacement d'un ou plusieurs syndics, puis celles permettant au procureur de la République, lorsqu'il estime que la survie de l'entreprise le requiert, de subordonner *l'homologation* de tout concordat au remplacement d'un ou plusieurs dirigeants sociaux. Le rapporteur retire l'amendement de la commission tendant à rétablir la possibilité pour le tribunal d'imposer la cession des titres détenus par les dirigeants sociaux (*cette possibilité était* prévue par le texte initial et a été supprimée par le Sénat). Cette décision satisfait MM. Millon et Toubon (R.P.R.).

L'article 12 stipule qu'en dérogation à la loi du 13 juillet 1967, énumérant limitativement les catégories de jugements qui ne sont pas susceptibles de voie de recours, l'appel des jugements relatifs à la nomination ou au remplacement des syndics est ouvert au procureur de la République, *même lorsqu'il n'a pas agi* comme partie principale. Sur proposition du gouvernement, l'Assemblée rétablit la possibilité pour le procureur de faire appel des jugements autorisant le syndic à réaliser des cessions à forfait des actifs du débiteur. Elle adopte ensuite sans modification les autres dispositions, ainsi que l'ensemble du projet.

● **L'ENSEMBLE URBAIN DU VAUDREUIL**

L'Assemblée a ensuite adopté le projet de loi, adopté par le Sénat (*le Monde* du 10 septembre), érigeant en commune l'ensemble urbain du Vaudreuil (Eure).

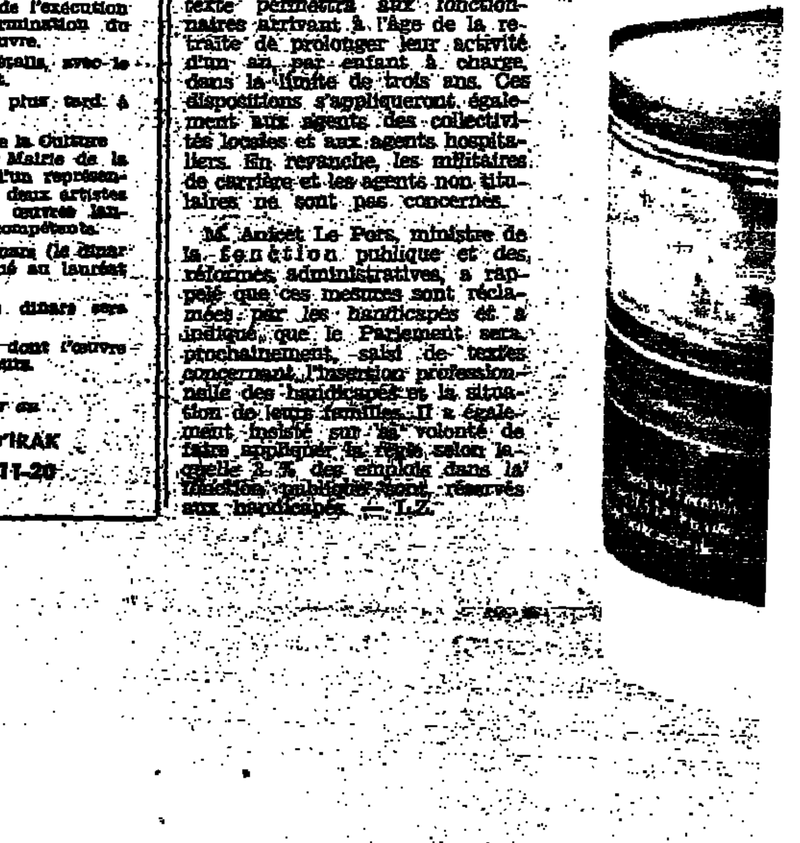
M. Deschaux-Beaume (P.S.), rapporteur de la commission des lois, a expliqué que la *ville* nouvelle du Vaudreuil ne s'est pas développée aussi vite que prévu (on estimait qu'elle devait atteindre une centaine de milliers d'habitants d'ici à la fin du siècle). Cette situation a empêché l'élection normale du conseil municipal, élection liée à l'occupation d'un nombre minimum de logements. Aussi la population du Vaudreuil — qui s'élève aujourd'hui à plus de cinq mille habitants — continue à être administrée par un conseil composé de douze membres dont trois seulement sont issus du suffrage universel direct, alors qu'une commune de même importance est administrée par un conseil municipal de vingt-trois membres. Le *projet,* a souligné le député de l'Eure, consiste à « *accélérer l'application du dispositif initial pour permettre aux habitants du Vaudreuil d'être des citoyens à part entière* ». L'élection du conseil municipal aura lieu dans un délai de six mois, après révision des listes électorales.

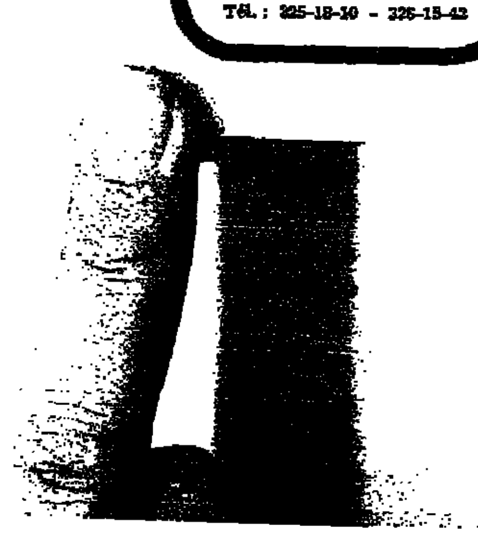
● **LIMITE D'AGE DES FONCTIONNAIRES PARENTS D'ADULTES HANDICAPÉS**

Les députés ont également adopté, à l'unanimité, le projet de loi adopté par le Sénat (*le Monde* du 10 septembre) portant modification de la loi du 18 août *1936 ayant pour objet l'assimilation* des enfants adultes handicapés, bénéficiant de l'allocation aux adultes handicapés, aux autres enfants à charge pour le bénéfice des dispositions ouvrant droit au recul de la limite d'âge des fonctionnaires de l'État. Ce texte permettra aux *fonctionnaires* arrivant à l'âge de la retraite de prolonger leur activité d'un an par enfant à charge, dans la limite de trois ans. Ces dispositions s'appliqueront également aux agents des collectivités locales et aux agents hospitaliers. En revanche, les militaires de carrière et les agents non titulaires ne sont pas concernés.

M. Anicet Le Pors, ministre de la fonction publique et des réformes administratives, a rappelé que ces mesures sont réclamées par les handicapés et a indiqué que le Parlement sera prochainement saisi de textes *concernant* l'insertion professionnelle des handicapés et la situation de leurs familles. Il a également insisté sur sa volonté de faire appliquer la règle selon laquelle 3 % des emplois dans la fonction publique sont réservés aux handicapés. — I.Z.







LES CONDITIONS D'ENTRÉE ET DE SÉJOUR DES IMMIGRÉS

La gauche vote « par résignation » un texte édulcoré par la « majorité sénatoriale »

Les sénateurs ont entamé, mardi 22 septembre, la discussion *des projets de lois tendant* à améliorer la situation juridique des étrangers en France. Deux projets, *concernant* les conditions d'entrée et de séjour, ainsi que le droit *d'association* des travailleurs immigrés, ont été adoptés, ce dernier texte, à main levée, un peu avant 1 heure du matin, mercredi. Le troisième projet, tendant à réprimer le travail clandestin, devait être examiné mercredi après-midi et soir.

La plus importante de ces réformes, abrogeant la loi Bonnet de janvier 1980 et rétablissant les garanties judiciaires que cette loi avait supprimées, a été amendée par la majorité sénatoriale de telle sorte que socialistes et communistes ne l'ont votée que par résignation et pour permettre une « navette » entre les deux Assemblées. Pourtant, cette même majorité sénatoriale avait manifesté, en novembre 1979, une telle résistance au projet répressif de M. Christian Bonnet que celui-ci avait dû, en première lecture, demander au Sénat de repousser son texte par trop défiguré.

Le Sénat aurait (peut-être) moins édulcoré le nouveau projet, qui visait principalement à abroger l'arbitraire de la loi Bonnet, si Mme Questiaux et M. Autain, représentant le gouvernement dans ce débat, avaient *fait* preuve de plus de diplomatie à l'égard de l'ancienne majorité présidentielle.

Mme Nicole Questiaux, ministre de la solidarité nationale, ouvrant la discussion générale de ces trois textes, souligne qu'ils forment *« un premier pas vers une nouvelle politique envers les immigrés »*. Quatre millions vivent en France. « *Nous assumons à leur égard*, déclare-t-elle, *une double responsabilité. Envers les pays d'origine, d'abord, avec qui nous devons définir une nouvelle politique de coopération. Envers les immigrés eux-mêmes, dont les droits doivent être reconnus, la dignité respectée.*

» La France a failli ces dernières années, à cette double responsabilité. La précarité de la situation des immigrés a été institutionnalisée par une série de lois et de circulaires ; il n'était question que de contrôle, répression, exclusion, et le racisme n'était pas loin.

» Nous entendons prendre le contrepied de cette politique. A l'assistance doit succéder le droit pour chacun de prendre ses responsabilités, le droit à l'expression, l'insertion sociale, en collaboration avec les élus et la population. Même si nous ne souhaitons pas recevoir de nouveaux travailleurs, nous respecterons nos traditions d'accueil. »

Mme Questiaux reconnaît que la cohabitation est parfois difficile dans les *grandes villes*, mais elle récuse les notions « *mal fondées, comme celle du seuil de tolérance* », et veut mettre fin définitivement aux expulsions arbitraires. Les trois projets, précise le ministre, procèdent d'une inspiration commune. Désormais, notamment, il ne sera plus possible d'opposer la situation de l'emploi aux demandes de renouvellement ou de délivrance des titres de séjour. L'« *humiliante* » autorisation avant mariage sera supprimée. Le gouvernement, indique Mme Questiaux, entend néanmoins limiter et maîtriser les flux migratoires, mais par des conversations avec les pays d'origine. « *Pour nous*, conclut-elle, *l'étranger, avant d'être un agent de production économique, est d'abord un sujet de droit.* »

Le rapporteur de la commission des lois, M. de Cuttoli (gauche dém., Français de l'étranger), évoque la résistance du Sénat lors du vote de la loi Bonnet de janvier 1980. « *Le gouvernement nous demande aujourd'hui*, déclare-t-il, *de remettre de plus grands pouvoirs à l'autorité judiciaire. Votre commission accepte l'essentiel des dispositions proposées. Si l'expulsion*, précise-t-il, *reste une mesure de police, elle est entourée de garanties accrues par l'intervention du juge et l'institution d'un appel.* »

M. Madelain (Un. centr., Ille-et-Vilaine) exprime l' « avis » de la commission des affaires sociales, qui approuve, « *dans son ensemble* », un projet qui répond à ses préoccupations et peut devenir, estime le rapporteur, « *l'instrument efficace d'une politique humaine de l'immigration. Peut-être*, se demande-t-il néanmoins, *eût-il suffi de remanier la loi de janvier 1980, sans l'abroger.* »

Pour M. Max Lejeune (Gauche dém., Somme), si ce projet procède de sentiments généreux, il est clair qu'il permettra de franchir nos frontières pour demeurer longtemps en France, « *même si l'on franchit aussi les bornes de la délinquance. Pourquoi*, demande-t-il, *refuser des facilités de retour aux cent cinquante mille immigrés victimes du chômage ? Craignez-vous d'alimenter le rascisme ?* »

« *Ce projet*, estime M. Tailhades (P.S., Gard), *témoigne de la cohérence de la pensée socialiste et prépare la France à un avenir communautaire.* »

« *Si disparaissent les mesures racistes et xénophobes, si disparait l'esprit « Bonnet-Stoléru »*, déclare M. Lederman (P.C., Val-de-Marne), *nous aurons fait du bon travail.* »

M. Larché (R.I., Seine-et-Marne) fut le rapporteur de la loi « *qu'on appelle indûment*, dit-il, *la « loi Bonnet ». « Le vote de cette loi*, souligne ce sénateur, *a donné lieu à un débat animé et approfondi au cours duquel le Sénat a montré qu'il n'était pas une Chambre d'enregistrement.* »

Un peu vivement, M. Larché s'adresse au ministre pour s'étonner que le Parlement n'ait pas été informé de l'intention gouvernementale d'accorder aux immigrés un droit de vote aux élections municipales.

Voix sur les bancs socialistes : « *Cela a été démenti !* » M. Larché : « *Confirmez-le nous. En tout cas, les conséquences de vos projets sont si graves que nous emploierons tous les moyens en notre pouvoir pour les faire échouer.* »

M. Autain, secrétaire d'Etat chargé des immigrés : « *Cette disposition ne pourra pas voir le jour avant les prochaines élections municipales. Nous aurons l'occasion de revenir sur ce sujet lorsque nous aborderons le problème du droit d'association, dont l'étude avait été amorcée sous le précédent régime* (protestations à droite et au centre). »

Le président : « *Vous voulez dire « septennat ». Dieu merci, la République continue !* »

M. Guy Petit (R.I., Pyrénées-Atlantiques) : « *Vous admettez que les immigrés pourraient avoir le droit de vote. Mais ce droit est attaché à la qualité de citoyen français !* »

M. Dreyfus-Schmidt (P.S., Belfort) : « *Après tout, ne serait-il pas normal que ces travailleurs émigrés puissent voter quand, par une loi que vous avez votée, des Français établis à l'étranger peuvent voter dans une commune où ils n'ont jamais mis les pieds ?* »

Les modifications

● Sur proposition de leur rapporteur, les sénateurs, contre l'avis du gouvernement, ont abaissé d'un an à six mois d'emprisonnement *sans sursis le seuil* de la peine permettant au ministre de l'intérieur d'expulser un étranger dont la présence menace l'ordre public. Les *communistes* proposaient deux ans.

L'expulsion *ne* pourra pas être décidée si l'étranger réside en France depuis l'âge de dix ans ou s'il a sa résidence habituelle en France depuis plus de vingt ans. Mais il devra apporter une justification de cette présence. M. Dreyfus-Schmidt s'est élevé avec force contre cette dernière exigence contraire à la tradition.

● *Un amendement de M. Lederman* est notamment adopté. Il précise que *pendant* le maintien administratif d'un étranger en instance d'expulsion, celui-ci est « immédiatement informé de ses droits par l'intermédiaire d'un interprète ».

L'ensemble du projet est adopté à main levée, MM. Dreyfus-Schmidt et Lederman ayant au préalable annoncé, au nom de leurs groupes respectifs, qu'ils ne se prononçaient en faveur de ce texte « *défiguré* » que pour permettre l'instauration d'une « *navette* », et par *résignation. Le* groupe R.P.R. s'abstiendra, avait *annoncé M. Collet* (Paris).

Les sénateurs ont ensuite examiné le projet de loi concernant les associations dirigées par des étrangers. *Cette réforme, indique* M. Autain, doit contribuer à corriger *la précarité de la situation* des immigrés. Ell esupprime l'autorisation administrative préalable mais prévoit une procédure de dissolution si l'activité de ces associations nuit aux intérêts diplomatiques de la France.

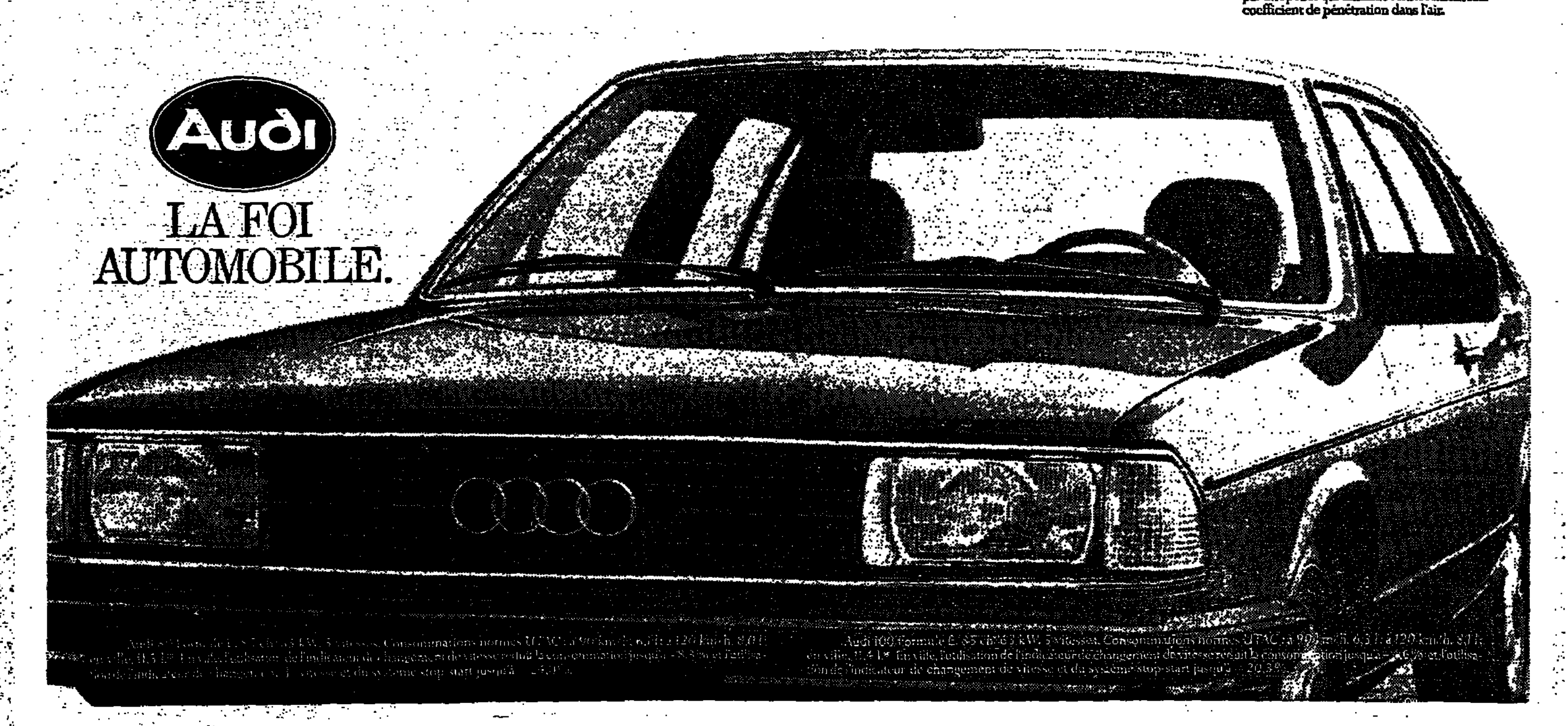
Le rapporteur, M. de Cuttoli, approuve le projet tout en réclamant la réciprocité pour les associations de Français à l'étranger.

Quelques amendements, de caractère « technique », sont adoptés avant le vote sur l'ensemble. Ainsi, lorsque l'association aura son siège à l'étranger, une déclaration préalable devra être faite à la préfecture du département où est situé le principal établissement de cette association. La loi sera applicable aux territoires d'outre-mer et à la collectivité territoriale de Mayotte. — A. G.

● *Une délégation du Soviet suprême de l'U.R.S.S. au Sénat.* — M. Alain Poher, président du Sénat, devait recevoir à déjeuner, mercredi 23 septembre, une délégation du Soviet suprême de l'U.R.S.S.

Cette délégation, invitée par le groupe d'amitié France-U.R.S.S. du Sénat, que préside M. Jacques Chaumont, sénateur R.P.R. de la Sarthe, est conduite par M. Boris Stoukaline, président du comité d'Etat de l'U.R.S.S. pour l'édition, l'imprimerie et la vente des livres. Elle comprend M. Alexandre Sidorenko, vice-président de *l'Académie* des sciences de l'U.R.S.S., Mme Malle Kotk, *député*, M. Alexei Gloukhov, conseiller de la délégation, et Mme Choumarina, secrétaire de la délégation.





POLITIQUE

M. Mitterrand va lancer un appel au rassemblement

(Suite de la première page.)

Mais il ne s'agit pas d'aller au-delà de ce contrat. Dès mercredi, en conseil des ministres, le chef de l'Etat a souligné que « *les Français et les Françaises ont pu constater que ce qui a été promis s'accomplit, sans que rien ne soit ajouté ou retranché* ». M. Mitterrand a ensuite insisté sur le fait que « *tout ne peut être réalisé en même temps* », son action s'inscrivant dans la durée d'un septennat et non dans un intervalle plus bref. Cela étant posé, et les impatiences étant ainsi prévenues, le chef de l'Etat devrait appeler jeudi à un rassemblement de toutes les énergies du pays pour surmonter la crise économique et plaider pour un réel effort de solidarité.

Les questions économiques et sociales devraient d'ailleurs occuper la plus grande partie de la conférence de presse. Au moment où l'actualité est dominée par la perspective de réajustements monétaires, par la mise en place du plan de lutte contre le chômage et par les décisions du conseil des ministres sur les nationalisations, il n'y a là rien qui puisse surprendre. Les questions de défense, puis celles de politique étrangère, et enfin de politique intérieure suivront. Ce découpage devrait s'accommoder d'une discussion vivante et ouverte avec les journalistes, les questions n'étant pas regroupées.

Outre la réaffirmation des termes du « contrat » qui le lie aux Français, l'objectif du président de la République est en effet de répondre lui-même à un besoin d'information et d'explications dont il perçoit la nécessité, cette information s'accompagnant d'une clarification dans des domaines où le gouvernement a pu se montrer quelque peu hésitant (impôt sur la fortune, nationalisations, etc.). Il est vrai que sur ces sujets, et surtout en ce qui concerne la lutte contre le chômage, le pari du gouvernement est d'obtenir une application décentralisée de sa politique. C'est-à-dire prise en charge par les partenaires sociaux eux-mêmes. Ce qui implique qu'il y ait discussion, négociation, sur la réalisation d'objectifs qui, eux, seront précisés de nouveau par le chef de l'Etat. Le choix de cette décentralisation, mais aussi la pression du groupe socialiste expliquent que la démarche gouvernementale puisse paraître fluctuante. Il est vrai aussi que les ministres ont pu, ici et là, tenir des propos sinon contradictoires, du moins prématurés. M. Mitterrand a donc signifié fermement aux membres du gouvernement qu'il ne doit plus en être ainsi. « *Il ne doit pas y avoir de décalage entre ce qui est dit et ce qui est fait* », leur a-t-il dit dès mercredi avant de leur rappeler que les propositions des uns et des autres ne deviennent des décisions qu'après délibération en conseil des ministres.

La nécessité d'expliquer justifie également que le président de la République ait décidé d'avancer son voyage en Lorraine. Prévu au mois de novembre, ce déplacement officiel aura lieu les 12 et 13 octobre prochains.

Mardi soir, dans le T.G.V. qui le conduisait de Lyon à Paris, M. Mitterrand a eu l'occasion de préparer sa conférence de presse. Un conseil impromptu s'est en effet réuni autour de lui, dans le wagon présidentiel, composé de responsables socialistes (MM. Mermaz, Joxe, Poperen) et de membres du gouvernement (MM. Chevènement, Jobert et Hernu).

Puis une discussion particulièrement détendue s'est engagée entre MM. Mitterrand et Marchais, portant notamment sur les questions de défense, le premier interrogeant le second sur les positions du P.C.F. sur la bombe à neutrons, le second faisant observer qu'il s'est gardé sur ce sujet de toute précision officielle pouvant gêner l'action du chef de l'Etat.

La teneur et le ton de ces discussions imprévues étaient, en tout cas, de nature à rassurer le chef de l'Etat sur la solidité actuelle de la majorité présidentielle. Ces questions, comme la réponse aux critiques de l'opposition, devraient clôturer la conférence de presse. Celle-ci sera retransmise intégralement par Antenne 2. La veille, à 20 h. 30, les téléspectateurs de TF 1 auront pu voir une émission de la B.B.C. consacrée aux cents premiers jours à l'Elysée du chef de l'Etat, dans laquelle il s'explique notamment sur les nationalisations et sur ses relations avec le premier ministre (*le Monde* du 9 septembre). —

JEAN-MARIE COLOMBANI.

LES ÉLUS DU MORBIHAN DEMANDENT L'INTÉGRATION DE M. GIOVANNELLI AU GROUPE SOCIALISTE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Dans leur quasi-totalité les membres de la fédération départementale des élus socialistes et républicains du Morbihan ont demandé mardi 22 septembre à la direction du P.S. la levée des sanctions prises à l'encontre de M. Jean Giovannelli. Ce dernier a été élu député du Morbihan sans avoir reçu l'investiture de la direction de son parti.

Un texte, signé par tous les élus socialistes et républicains du Morbihan — à l'exception de dix élus de Lorient et trois de Pontivy — a été adopté mardi à Vannes, demandant l'intégration de M. Jean Giovannelli au groupe socialiste de l'Assemblée nationale.

Désigné comme candidat par les militants socialistes de la sixième circonscription, M. Giovannelli siège comme non-inscrit, car il a été écarté du groupe socialiste en dépit de son appartenance au P.S. Une candidate désignée par la direction du P.S. lui avait été opposée au premier tour. La direction du P.S. reproche également à M. Giovannelli d'avoir accordé son parrainage à Mme Huguette Bouchardeau.

« IL FAUT PROTÉGER LE FAIT ISLAMIQUE EN FRANCE » déclare le secrétaire d'État chargé des rapatriés

M. Raymond Courrière, secrétaire d'État auprès du premier ministre, chargé des rapatriés, a assisté mercredi 23 septembre à l'aéroport de Marignane au départ pour la Mecque de pèlerins musulmans. Il a évoqué, dans une allocution, les problèmes posés aux Français musulmans, annonçant notamment un projet fixant des plafonds de ressources particuliers pour l'accession aux logements à loyer réduit. Il a précisé que les crédits consacrés à la formation professionnelle des jeunes Français musulmans seront doublés.

Le gouvernement, a poursuivi M. Courrière, a le projet d'instaurer un enseignement spécifique au niveau universitaire assurant un complément d'études pour ces étudiants.

Une émission culturelle à la télévision sera réalisée. M. Courrière a affirmé la volonté du gouvernement « *de reconnaître et de protéger le fait islamique en France* ».

Enfin, il a annoncé la mise en place d'une commission nationale de concertation unique pour traiter de l'ensemble des problèmes de tous les rapatriés.

Après l'assassinat de Pierre Declercq

• L'Union calédonienne a décidé de paralyser l'île par des barrages routiers

• Un suspect, M. Dominique Canon, est inculpé

Quatre jours après l'assassinat de Pierre Declercq, secrétaire général de l'Union calédonienne, principale formation indépendantiste de Nouvelle-Calédonie, la tension reste très vive sur l'ensemble du territoire. A l'occasion des obsèques de Pierre Declercq, qui doivent avoir lieu le jeudi 24 septembre, près de Nouméa, l'Union calédonienne a décidé de paralyser l'île en installant une quinzaine de nouveaux barrages sur les routes principales. M. Dominique interpellé lundi par la police a été inculpé Canon, interpellé lundi par la police, a été inculpé d'homicide volontaire avec préméditation. Il a été incarcéré.

De nos envoyés spéciaux

Nouméa. — Massés silencieusement derrière deux drapeaux noirs et une banderole portant l'inscription « *Pierre Declercq, premier martyr blanc pour l'indépendance kanake socialiste* », près de mille cinq cents Mélanésiens et quelques Européens, réunis à l'appel du Front indépendantiste, ont suivi, mercredi 23 septembre, en début d'après-midi, à travers les rues de Nouméa, la camionnette bleue transportant le cercueil du secrétaire général de l'Union calédonienne, de la morgue de l'hôpital jusqu'à la sortie de la ville. La veillée funèbre devait avoir lieu, en effet, au sein de la tribu kanake de la Conception, au domicile même du président de l'Union indépendantiste, M. Roch Pidjot, député (apparenté socialiste). Les principaux leaders indépendantistes marchaient en tête du cortège auprès de la famille de Pierre Declercq, arrivée de métropole quelques instants auparavant.

Aucun slogan. Seulement quelques prières récitées par les membres de la mission catholique de Saint-Louis, où la victime comptait beaucoup d'amis. Cette foule était composée en majorité d'adultes, visiblement tendus mais très calmes. Cette manifestation, soigneusement encadrée par ses organisateurs, s'est déroulée sans incident. A son passage devant l'immeuble de l'assemblée territoriale, le cortège a marqué un arrêt.

Dans une brève allocution prononcée en présence de M. Jean-Pierre Aïfa, président centriste de cette assemblée, membre de la majorité « nationale », l'un des leaders les plus extrémistes du mouvement indépendantiste, M. Nidoish Naisseline, dirigeant du L.K.S. (Libération kanake socialiste), a notamment déclaré : « *Pierre Declercq est le premier élu indépendantiste abattu par le fascisme. Nous continuerons le combat qu'il a mené, jusqu'à la victoire finale.* » Il a accusé les médias du territoire de mener une campagne « *alarmiste et mensongère* » sur les intentions des indépendantistes et de contribuer ainsi à « *criminaliser* » les activités de tous les opposants à la majorité politique locale. M. Naisseline a également reproché à la police de ne pas sévir « *contre les groupes fascistes qui, depuis, longtemps, menacent de mort les élus indépendantistes* ».

Les obsèques de Pierre Declercq ayant lieu le jour anniversaire du rattachement de la Nouvelle-Calédonie à la France (1), les différentes formations, réunies au sein du Front indépendantistes, on décidé de faire de ce 24 septembre, qui constitue pour eux le symbole du colonialisme, une grande journée de deuil. Plusieurs rassemblements doivent avoir lieu dans les communes indépendantistes de l'intérieur du territoire et de la côte est, dans la circonscription de M. Pidjot.

Pendant la durée des obsèques, les militants de l'Union calédonienne dresseront, également, quinze barrages, à la fois près de Nouméa et sur les principaux axes du teritoire. Les premiers barrages, dressés lundi, avaient été levés dans la nuit de mardi à mercredi, après que l'Union calédonienne eut reçu l'assurance que ses dirigeants auraient une entrevue avec M. Bernard Gaudillère, directeur du cabinet du secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, arrivé à Nouméa mercredi en fin de matinée.

L'inquiétude des autorités locales reste d'autant plus vive que la police n'est pas convaincue que le jeune homme inculpé ait agi isolément. Celui-ci, M. Dominique Canon, continue de nier toute participation au crime.

Pour leur part, les membres de la communauté européenne redoutent que les dirigeants indépendantistes ne finissent par être débordés par des éléments extrémistes. Dans un éditorial évoquant « *le sentiment de ceux qui veulent la paix* », les *Nouvelles calédoniennes*, seul quotidien du territoire, reprochent à l'administration, en ce 23 septembre, « *un laxisme dangereux* » en ce qui concerne « *le maintien de l'ordre et la protection des individus* ».

Après avoir dénoncé « *cette vacance de l'autorité* », le journal conclut : « *Aujourd'hui, une majorité de la population calédonienne constate que tout « fout le camp » et qu'à l'occasion des troubles qui suivent l'inexcusable assassinat de Pierre Declercq, le gouvernement se montre désemparé et hésitant devant les décisions à prendre. On aimerait qu'il se ressaisisse avant que la « chien lit » n'aille trop loin.* » Un ton révélateur du climat local...

ALAIN ROLLAT et JEAN-NOËL FÉRAUD.

(1) C'est le 24 septembre 1853 que l'amiral Febvrier-Despointes, sur l'ordre de Napoléon III, prit officiellement possession de la Nouvelle-Calédonie au nom de la France

LA PAPOUASIE - NOUVELLE-GUINÉE DEMANDE A LA FRANCE D'ENGAGER UN PROCESSUS DE DÉCOLONISATION.

M. Noël Levi, ministre des affaires étrangères de Papouasie-Nouvelle-Guinée, a affirmé, mardi 22 septembre, à la tribune de l'Assemblée générale des Nations unies, que la France doit s'engager dans un processus de décolonisation de la Nouvelle-Calédonie.

M. Levi a déclaré que son pays est particulièrement inquiet des possibles « conséquences » d'un refus de la France de créer un climat assurant au peuple de Nouvelle-Calédonie le droit de décider librement de son destin.

M. Levi a également demandé l'arrêt des essais nucléaires français dans le Pacifique.

Dans l'entourage de M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures, on indique que le chef de la diplomatie française a clairement fait connaître à son homologue de Papouasie - Nouvelle-Guinée, qu'il considère la situation en Nouvelle-Calédonie comme une affaire intérieure française et qu'il appartiendrait aux Calédoniens, et à eux seuls, de se prononcer sur leur avenir.

D'autre part, M. Cheysson a, en ce qui concerne les essais nucléaires, défendu le droit de la France de procéder à ces expériences. Mais il a cherché à rassurer son interlocuteur en affirmant que la France est disposée à fournir toutes les informations scientifiques que les pays de la région Pacifique souhaiteraient sur les effets de ces essais sur l'environnement.

Le Monde

équipement

L'INAUGURATION DU T.G.V. PAR M. FRANÇOIS MITTERRAND

La liaison Lyon-Paris par le train à grande vitesse a été inaugurée, le mardi 22 septembre, par M. François Mitterrand, président de la République. Pour ce voyage, la S.N.C.F. avait choisi la rame du record du monde sur rail, celle qui, le 26 février dernier, devait atteindre 380 kilomètres/heure.

« Cette superbe réalisation technique, a déclaré le président de la République, est d'abord le fruit de la tradition d'efforts et de qualité d'un grand service public, la S.N.C.F., auquel je rends ici hommage. Elle doit d'avoir été décidée et conduite aux responsables politiques de l'époque, qui ont, en cette circonstance, agi utilement pour le pays. »

Plusieurs personnalités ont participé à ce voyage parmi lesquelles on pouvait noter, outre le nouveau président de la S.N.C.F., M. André Chadeau, MM. Louis Mermaz, président de l'Assemblée nationale, maire socialiste de Vienne (Isère) ; Charles Fiterman, ministre des transports ; Michel Jobert, ministre du commerce extérieur ; Jean-Pierre Chevènement, ministre de la recherche et de la technologie ; Francisque Collomb, sénateur (non-inscrit) du Rhône, maire de Lyon ; Pierre Joxe, président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, président du conseil régional de Bourgogne.

A l'occasion de cette inauguration, le président de la République a innové en matière de protocole. Il a décidé, en effet, pour ce genre de manifestation d'associer les chefs des partis représentés à l'Assemblée nationale. C'est à ce titre que M. Georges Marchais se trouvait dans le cortège officiel. M. Jospin était représenté par le numéro deux du P.S., M. Jean Poperen. M. Jacques Chirac était représenté par M. Frédéric-Dupont. M. Lecanuet, président de l'U.D.F., ne s'était pas fait représenter.

Un voyage officiel et folklorique

De notre envoyé spécial

« Qu'est-ce qui est orange et qui va plus vite que les trente-cinq heures ? » Ceux-là, avec leurs devinettes militantes, on ne les attendait pas pour l'inauguration présidentielle du train à grande vitesse. Ces deux cents syndicalistes de la C.F.D.T. auxquels se sont joints, à titre personnel, quelques cégétistes, attendent, sans carte numérotée mais de pied ferme, sur le quai d'en face, gare de Lyon, l'arrivée du cortège *ministériel*. Signe des temps : aucun C.R.S. n'est là pour les expulser ni pour faire disparaître cette banderole qui proclame : *« T.G.V. oui, régression sociale, non. »*

« Vendu à Mitterrand. » Elégant dans son costume clair, le buste droit et le pas assuré, M. Georges Marchais blêmit à peine sous l'insulte, préférant s'absorber dans la contemplation de la couleur et de la ligne de la rame dans laquelle il va prendre place — en première classe. Toutes les personnalités subiront, à peu de chose près, un traitement analogue — sauf M. Michel Jobert qui parcourt le quai dans une relative indifférence, — bien que la direction de la S.N.C.F. eut accepté, à 13 h. 34 (ponctualité ferroviaire oblige) de recevoir une délégation des manifestants. Ceux-ci ne seront pourtant pour rien dans le retard de neuf minutes au départ de la rame *officielle* — retard que comblera avec aisance l'un ses pilotes du record du monde de février dernier qui a pris place au pupitre.

14 h. 27. *« Attention le train s'ébranle »*, annonce une voix mâle et anonyme. Direction Saint-Florentin par la voie séculaire, le temps de s'apercevoir que sur des rails anciens le T.G.V. « tabasse » toujours autant ses passagers. Mais cette bourgade de l'Yonne franchie, un gracieux « saut de mouton » lui permet de gagner le théâtre de ses exploits. Suit alors un curieux carrousel, les ministres présents voulant, à tout prix décrocher en cette journée historique leur brevet de conducteur. Dans le wagon-bar, les commentaires tendancieux vont bon train, si l'on peut dire. Quelques hoquets du convoi : *« C'est Jobert »*, lance quelqu'un. Mais que d'un seul coup on se retrouve à 270 kilomètres à l'heure, au-dessus du plafond commercial, et un porte-parole enthousiaste annonce, aussitôt, que M. Charles Fiterman a pris les commandes.

17 heures. La vénérable gare des Brotteaux, « Paris-Lyon-Méditerranée », résonne d'un tumulte inhabituel. Celui des passagers du convoi historique d'abord. Celui des manifestants ensuite, qui font cortège au président arrivé — faute de goût ou emploi du temps chargé ? — par avion. Les policiers postés sur les balcons alentours ne pourront rien contre ce mégaphone qui s'entête à vociférer des slogans dénonçant les réalités que cache l'apparat du T.G.V. — suppression de dessertes régionales, réductions d'effectifs, majoration du prix des billets — et qui réclament *« le progrès pour la population »*. Derrière les portes fermées de la gare, les pieds sur le large tapis rouge, M. François Mitterrand se prépare à savourer son voyage vers Paris tandis qu'un officier de sa maison militaire voue aux gémonies la presse qui le bouscule.

17 h. 56. Départ — à l'heure, disent les *mauvais esprits* — pour Montchanin, bourgade de Saône-et-Loire, via Mâcon. Le T.G.V. fait l'omnibus pour embarquer tout le long de la route des élus... tous de la majorité.

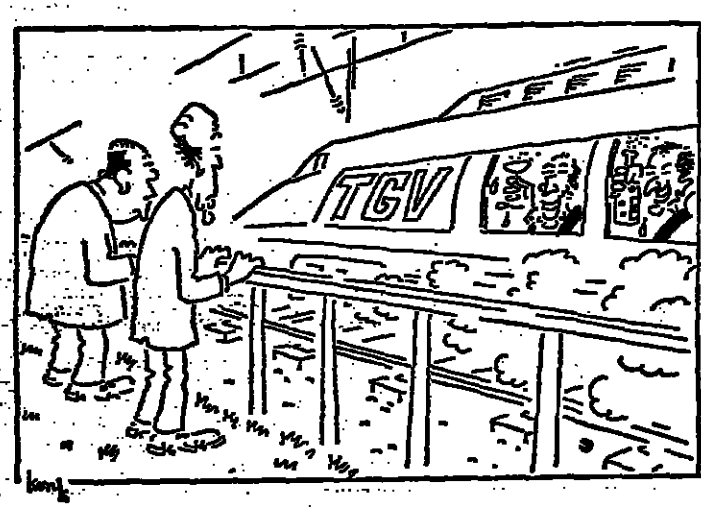
Ceux de l'opposition sont déjà à *Montchanin*. *Maintenus à bonne* distance dans l'humus détrempé de la campagne autunoise — un orage malencontreux a emporté les juvéniles pelouses — les gens de l'U.D.F. locale tentent gaillardement, sous leurs parapluies, de faire comprendre que c'est à eux qu'il reviendrait de prendre place sous le chapiteau de plastique transparent où va être servi le dîner. Les techniciens d'Antenne 2 eux, ont tout leur temps : faute de plafond suffisant pour permettre à un *hélicoptère* de relayer l'émission, les « Dossiers de l'écran » n'auront pas lieu (1). Heureusement, il reste des discours : le T.G.V. c'est beau, ça roule bien, c'est économique et si on ne se retenait pas, on en ferait d'autres.

« Manifs »

Pas de gymnastique entre les gouttes. Les élus voyageurs pour Paris regagnent leur place. Trajet *sans histoire* jusqu'à la gare de Lyon où les officiels descendront à 23 h. 30, sous les sifflets et les quolibets des cédétistes qui ont décidément la mémoire longue et beaucoup de patience. Les jeunes giscardiens aussi qui sont là avec des pancartes sur lesquelles ont peut lire : « T.G.V. = V.G.E. » D'autres manifestants agitent un large calicot où s'étale : *« Non à la nationalisation de l'information. »* Quelle belle journée. Quelles belles *manifs*.

JAMES SARAZIN.

(1) Emission remplacée par un film : le Rouge et le Noir.



(Dessin de KONK.)

LE MOUVEMENT D'ÉCOLOGIE POLITIQUE : une conception périmée du déplacement.

Le Mouvement d'écologie politique (MEP) a publié, mardi 22 septembre, une déclaration, dans laquelle il constate : « *En insérant, mardi matin, dans les quotidiens, une publicité où elle précisait :* « Dans le T.G.V. tous les voyageurs sont assis », *la S.N.C.F. reconnaissait enfin, publiquement, que le service public n'est pas convenablement assuré en service normal sur l'ensemble de son réseau. Ce réseau insuffisant, amputé régulièrement de nouvelles voies « secondaires », aurait donc eu bien besoin des 10 milliards de francs investis dans cette réalisation de prestige posthume de l'ancien régime afin d'assurer, dans des conditions économiques et sociales valables, le transport des marchandises et le déplacement des personnes sur l'ensemble du territoire.* »

Le MEP ajoute : « *Ce métro direct Paris-Perrache relève d'une logique centralisatrice napoléonienne d'aménagement du territoire : faire des villes de province la grande banlieue de Paris. Le T.G.V. ne concurrence pas la route, car il ne remplit aucune fonction de cabotage et ne concurrence pas l'avion, plus rapide et plus souple sur moyenne et longue distance ; il relève, finalement, d'une conception périmée du déplacement, à l'heure de la télé-informatique.* »

Le président de la République demande à la S.N.C.F. de préparer le projet de train à grande vitesse vers l'Ouest et le Nord

Voici le texte du discours prononcé par le chef de l'Etat à Montchanin :

« Cette superbe réalisation technique est d'abord le fruit de la tradition d'effort et de qualité d'un grand service public, la S.N.C.F., auquel je rends ici hommage. Elle doit d'avoir été décidée et conduite aux responsables *politiques de l'époque qui* ont, en cette circonstance, agi utilement pour le pays. Elle est le fait enfin de milliers d'ouvriers, de terrassiers, de techniciens, d'ingénieurs, qui, dans toute la France, ont concouru à la réalisation : au Creusot, tout près d'ici, sur les chantiers tout au long de la ligne nouvelle, mais aussi aux quatre coins de la France, à Belfort, à Tarbes, à Saint-Brieuc, à Dunkerque, dans la région parisienne, des hommes et des femmes ont joint leurs efforts pour que le T.G.V. devienne réalité.

» J'adresse à tous mes plus vives félicitations. Je voudrais dire aussi aux travailleurs et aux *dirigeants de la S.N.C.F. à quel* point j'attache de l'importance au développement et à la modernisation de ce grand service public. Trop longtemps considéré *comme un moyen de transport du* passé, le train prend aujourd'hui et prendra demain davantage encore de belles revanches.

» Confortable, sûr, économe en énergie, le train constitue un élément irremplaçable dans la gamme des différents modes de déplacement proposés aux Français.

» A cet égard, la S.N.C.F. occupe une place particulière dans la politique des transports, comme l'a indiqué, le 16 septembre devant le conseil des ministres, le ministre d'Etat, *en présentant* les grandes orientations de la politique que le gouvernement entend suivre.

» La société nationale doit disposer *de moyens nécessaires. La* convention qui la lie à l'Etat vient à expiration l'an prochain, des textes nouveaux seront élaborés. Je souhaite qu'ils servent *de tremplin à un essor de l'en*treprise et qu'ils servent d'exemple, tant en matière de relations sociales au sein du secteur public, que par la contribution d'un service public au progrès économique de la nation.

» Les investissements dans le domaine du chemin de fer seront maintenus à un niveau élevé. Ils permettront à la S.N.C.F. de poursuivre son effort de modernisation : électrification, sécurité, amélioration du confort sur les lignes de banlieue et sur les services *omnibus dont* la *politique* brutale de fermeture doit être abandonnée.

» A l'entreprise, je demande de préparer le projet de train à grande vitesse, le T.G.V. Atlantique, qui desservira cette fois l'ouest de la France et mettra Rennes et Nantes à deux heures de Paris et Bordeaux à trois heures.

» Et je souhaite que soient reprises les *études préliminaires*, pour la liaison à grande vitesse vers le nord de la France et la Belgique, puis dans l'avenir lorsque le projet franco-britannique *de tunnel sous la Manche sera* adopté.

» J'observe à ce propos que ces infrastructures modernes constituent un élément essentiel de la politique d'aménagement du territoire. Elles favorisent une répartition harmonieuse des activités *sur tout le territoire*. Elles irriguent les régions et les communes qu'elles desservent. Notre présence, ici, à Montchanin, en témoigne.

» *Monceau-les-Mines, Le Creusot*, sont les berceaux de l'industrie française, mais cette communauté urbaine et sa région proche connaissent aujourd'hui un taux *de chômage élevé. La politique* que le gouvernement mène avec vigueur sous l'autorité du premier ministre permettra, j'en suis sûr, d'inverser ces tendances fâcheuses *et de rendre aux jeunes espoir* et confiance dans leur pays.

» L'arrivée du T.G.V., en replaçant la région sur un grand itinéraire international, attirera des activités nouvelles et créera des emplois.

» Moyen de transport remarquable, parfaitement adapté aux besoins de déplacement dans la *gamme des distances intermédiaires*, le T.G.V. représente une grande réalisation technique, une étape — de plus — dans la recherche par l'homme de son propre *dépassement*, un signe pour le monde entier que la France entend demeurer une grande nation innovatrice, bien placée dans la course aux technologies de pointe. La France ne surmontera pas les difficultés économiques sans entreprendre un vaste effort de renouveau *industriel qui suppose* : l'augmentation — prévue dans le budget — des fonds consacrés à la recherche ; le développement ; la relance de l'investissement pro*ductif afin de moderniser nos* usines pour affronter la concurrence internationale et reconquérir le marché intérieur ; enfin l'exportation.

» N'oublions pas que les commandes publiques à l'industrie jouent un rôle déterminant. Le cas du T.G.V. le souligne de façon exemplaire. Sa réalisation a donné du travail à près de dix mille personnes pendant six ans et a conforté la place de l'industrie *ferroviaire parmi les premiers producteurs mondiaux*.

» La S.N.C.F. et les autres grands services publics comme la poste qui pourraient utiliser ce nouvel équipement contribueront demain à assurer des plans de charge réguliers et des emplois stables aux fournisseurs et conforteront la base industrielle sans *laquelle il est impossible d'exporter*. La ligne nouvelle servira de vitrine pour notre industrie. Cette réalisation, connue dans le monde entier, attestera la qualité et les *performances de nos productions* industrielles.

» Pour conclure, au-delà de ce qu'il représente sur deux plans : technologique et industriel, j'insis*terai sur le fait que* le T.G.V. est un train pour tous. La politique tarifaire adoptée, et le gouvernement y a veillé, met la vitesse à la portée de tous. C'est pourquoi *je salue le T.G.V.* comme un élément de conquête d'un nouvel espace de liberté : le droit d'aller et de venir, la possibilité pour tous d'élargir ses espaces de vie. »

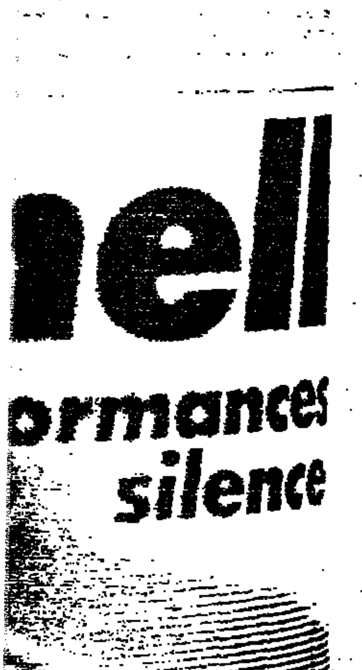
● *La C.F.D.T. et le T.G.V.* — La mise en service du train à grande vitesse « *ne peut faire oublier à personne le résultat néfaste de la politique de ces vingt dernières années, qui s'est traduite par le démantèlement du réseau ferroviaire* », estime la Fédération générale des transports et de l'équipement C.F.D.T., qui évoque notamment la fermeture de 5 000 kilomètres de lignes, la fermeture de gares, la suppression de cent dix mille emplois malgré l'accroissement du trafic. « *La modernisation et le développement du chemin de fer doivent profiter à la population et aux cheminots* », déclare la C.F.D.T. Elle revendique une réduction des prix pour les usagers, une amélioration des services et la création de trente mille emplois.













JUSTICE

L'APPLICATION DE LA LOI D'AMNISTIE

Les auteurs du hold-up de Condé-sur-l'Escaut restent détenus

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Douai (Nord) a refusé, mardi 22 septembre, d'accorder le bénéfice de l'amnistie aux douze militants libertaires — dont sept détenus, qui continuent leur grève de la faim — auteurs présumés du hold-up de Condé-sur-l'Escaut. Ce hold-up, commis le 18 août 1979 dans une perception, avait rapporté à ses auteurs quelque 16 millions de francs. La chambre d'accusation avait examiné cette affaire, jeudi 17 septembre, après le refus, le 20 août, de M. Jean-François Bancal, juge d'instruction à Valenciennes, de reconnaître les mobiles politiques invoqués par les inculpés (« le Monde » du 25 août).

Jusqu'au 24 juillet, le dossier de Condé-sur-l'Escaut était instruit par la Cour de sûreté de l'Etat. Ses auteurs devaient donc bénéficier de l'amnistie. En effet, il n'entraient dans aucune des exceptions prévues. Parmi les infractions politiques, seules étaient exclues celles qui avaient entraîné la mort ou les blessures graves et *« les coups et blessures et tentatives d'homicide sur agents de la force publique »*. Or pas un coup de feu n'avait été tiré à Condé-sur-l'Escaut.

Mais à quelques jours de sa suppression la Cour de sûreté de l'Etat était dessaisie de ce dossier, arguant qu'elle avait, à tort, depuis le 29 mars 1980 considéré cette affaire comme relevant de sa compétence. Le dossier a donc été transmis au parquet de Valenciennes, et un juge d'instruction a été désigné.

Les avocats lui ont demandé, en vain, d'admettre leurs clients au bénéfice de l'amnistie. Il a estimé que *« l'action de vol à main armée entreprise en 1979 à Condé-sur-l'Escaut et les faits connexes à cette action n'ont été commis ni en relation avec des incidents d'ordre politique ou social survenus en France, ni en relation avec une entreprise tendant à entraver l'exercice de l'autorité de l'Etat »*.

La chambre d'accusation reprend cette argumentation et précise : *« La cause pour laquelle ces inculpés déclarent lutter plus ou moins clandestinement se situe dans les pays respectifs d'origine de huit d'entre eux. » « Sur le territoire national*, ajoute l'arrêt, *l'activité politique qu'ils allèguent consiste essentiellement en un groupement d'entraide aux réfugiés politiques. »*

Selon leurs défenseurs, qui ont immédiatement annoncé leur intention de se pourvoir en cassation, il est au contraire « indiscutable » que l'activité politique des inculpés s'est exercée sur le territoire français. *« Fabriquer des faux papiers en quantité, comme ils l'ont fait, faux papiers utilisés par des militants sur le territoire français*, indique Mᵉ Antoine Comte, *constitue une entrave à l'autorité de l'Etat. »*

Les sept inculpés détenus ont réaffirmé leur volonté de ne pas cesser la grève de la faim par laquelle ils entendent protester contre les *« manœuvres »* visant à les *« écarter de l'amnistie »*. Trois d'entre eux — José Miguel Martin, Franco Pinna et Enrico Bianco — font la grève de la faim depuis maintenant un mois. Oriana Marchionni, qui a entrepris la sienne le 31 août, a dû être placée sous perfusion. Les trois autres — Raymond Delgado, *Floreal Cuadrado et* Werner Wittman — ont commencé le 7 septembre. Tous ont été transférés à l'hôpital des prisons de Fresnes.

Leur comité de soutien a rendu public, mardi 22 septembre, un communiqué signé de quinze médecins qui, *« conscients qu'une grève de la faim illimitée conduit inévitablement à des lésions et des séquelles extrêmement graves »*, tiennent à *« alerter l'opinion et les pouvoirs publics »* sur *« l'urgence de la situation »* non seulement pour les inculpés de Condé-sur-l'Escaut, mais aussi pour Mohand Hamami, *« militant d'Action directe en grève de la faim à l'hôpital des Baumettes à Marseille (le Monde* du 16 septembre). — Jo. S.

UN COMMANDO A « LA TOUR D'ARGENT »

Action directe contre la « goinfrerie »

L'un des plus célèbres restaurants de Paris, La Tour d'argent, situé à l'angle du quai de la Tournelle et de la rue du Cardinal-Lemoine, dans le cinquième arrondissement, a été envahi, le mardi 22 septembre vers 22 h. 15, par une vingtaine de jeunes gens et jeunes filles réclamant la *« libération des militants révolutionnaires toujours emprisonnés »*.

N'ayant pu, grâce à la présence d'esprit du liftier qui avait dès leur irruption retiré la clef de contact de l'ascenseur, monter jusqu'à la grande salle de restaurant située au sixième étage, et où une centaine de personnes étaient attablées, les membres du commando, après avoir lâché des bombes fumigènes dans le salon du rez-de-chaussée, en ont saccagé le mobilier, avant de prendre rapidement la fuite. Aucun membre du personnel ni aucun client n'a été blessé, mais plusieurs personnes ont été passagèrement incommodées par la fumée.

Les militants — qui ont opéré le visage masqué par un foulard — ont laissé sur place une centaine de tracts où l'on pouvait lire notamment : *« Nous frappons les cénacles de la grande bouffe... Goinfrez-vous de votre abondance, de votre indifférence, de vos richesses ! »* Signés de la mention *« NOUS »*, dont le O figure une bombe dont la mèche est allumée, ces tracts réclament la libération de *« sept prisonniers politiques membres d'Action directe, qui devraient bénéficier de la loi d'amnistie »*. Le document exige aussi la mise en liberté de cinq Basques menacés d'extradition, et précise encore : *« Nous ne nous résignerons pas. Nous imposerons leur libération. »*

Pour M. Claude Terrail, qui a succédé en 1947 à son père à la direction du restaurant, qui est probablement l'un des plus connus du monde, et dont on doit fêter l'an prochain le quatre centième anniversaire (la première enseigne d'aubergiste a été accrochée là en 1582), *« les dégâts sont inestimables »*, les assaillants ayant détruit des pièces rares, vases de Sèvres, vaisselle et argenterie provenant du « Café anglais », et de nombreux objets et œuvres d'art patiemment rassemblés dans ce salon, baptisé *« musée de la table »*, et où les clients attendent quelques instants la venue de l'ascenseur menant au restaurant. *« S'en prendre à cette maison, qui a traversé sans histoires les trois dernières guerres, relève d'une lâcheté inqualifiable*, nous a déclaré M. Terrail, *mais nous ne fermerons pas pour autant... »*

J.-M. D.-S.

● *Amnistie pour un militant antinucléaire.* — Sur réquisition du parquet, la dixième chambre correctionnelle de Paris vient d'ordonner la mise en liberté de M. Jean-Pierre Jacquet, condamné le 1ᵉʳ juillet à trois ans d'emprisonnement, dont un avec sursis, pour avoir déposé une bombe, dans la nuit du 26 au 27 juin 1980, au siège de la société Témaquip, dans le onzième arrondissement de Paris (*le Monde* du 1ᵉʳ juillet). Cette firme fabrique des équipements destinés à des installations nucléaires.

Le bénéfice de l'amnistie avait été refusé à M. Jacquet le 10 août parce qu'une arme avait été découverte à son domicile. Son complice, M. Jean-Jacques Smadja, non détenteur d'arme, qui avait été condamné à la même peine avait vu celle-ci amnistiée lors de l'audience du 10 août.

● *Un détenu qui avait pris le sous-directeur du centre pénitentiaire de Fleury-Mérogis en otage* a été condamné, le 18 septembre, à sept ans d'emprisonnement par la cour d'assises de l'Essonne. Le 25 mars 1979, Claude Brigand avait tenté de s'évader en menaçant d'une arme le sous-directeur, M. Alain Olivier (*le Monde* du 27 mars 1979). Les sept ans de prison auxquels il a été condamné pourront être confondus avec la peine de dix ans que Claude Brigand purge pour une série de vols à main armée. Le malfaiteur a en outre été condamné à cinq ans pour tentative d'évasion. Son épouse Nadine et Régis Druti, un surveillant qui avait servi d'intermédiaire, ont été condamnés respectivement à cinq ans dont deux avec sursis et à sept ans d'emprisonnement.

NOSTRADAMUS CONTRE NOSTRADAMUS

M. Jean-Charles de Fontbrune, qui ne peut tout prévoir, a été fort surpris en feuilletant un livre de M. Jean-Quentin Laroche-Valmont que la Société internationale de presse et d'édition vient de faire paraître sous le titre *les Prévisions de Nostradamus*. Car il y a retrouvé en divers endroits des phrases presque textuelles de son *Nostradamus, historien et prophète*, publié par les Editions du Rocher.

Il a donc fait pratiquer une « saisie-contrefaçon ». Ensuite, la SIPE et M. Laroche-Valmont se sont assignés en référé au tribunal de Paris pour demander la mainlevée de cette saisie.

Après les explications de Mᵉ Drapier pour la SIPE et de Mᵉ Zylberstein pour ses adversaires, Mme Suzanne Martzloff, vice-président du tribunal, a signé une ordonnance nuancée.

Constatant que les reproductions quasi littérales de son texte dénoncées par M. de Fontbrune se limitent à onze passages, elle accorde la mainlevée de la saisie. Elle demande cependant à la SIPE de consigner entre les mains du bâtonnier de l'ordre des avocats une somme de 10 000 F affectée à la garantie des dommages-intérêts auxquels l'auteur de *Nostrodamus historien et prophète* pourrait prétendre dans une action au fond. Elle donne acte, en outre, à la SIPE du fait qu'elle se déclare disposée à faire disparaître dans les prochaines éditions, d'une part, un surtitre de nature à créer une confusion avec l'ouvrage de *M. de Fontbrune*, d'autre part la reproduction d'extraits de presse élogieuse qui s'appliquent en fait au livre de M. de Fontbrune.

FAITS DIVERS

UN AVION DE CHASSE TURC S'ÉCRASE AU SOL

Plus de soixante morts

Ankara (A.F.P.). — Plus de soixante soldats ont été tués et soixante-dix blessés, le 22 septembre, au cours de manœuvres de l'armée turque. Un avion de chasse F. 104, effectuant un vol à très basse altitude, s'est écrasé sur un bivouac et a explosé. L'accident s'est produit en Thrace, à une quarantaine de kilomètres de la frontière grecque.

Le bilan exact n'est pas connu, en raison du silence absolu maintenu par les autorités de la première région militaire turque. Les manœuvres s'effectuent dans le cadre plus général d'exercices combinés des forces de l'OTAN en Méditerranée.

● *Le conseil représentatif des institutions juives de France* appelle la population parisienne à participer aux cérémonies commémoratives qui auront lieu pour le premier anniversaire de l'attentat de la rue Copernic. Ces cérémonies sont les suivantes : *Dimanche 4 octobre, à 10 h. 30*, rassemblement organisé par l'Union libérale israélite de France au cours duquel sera apposée une plaque à la mémoire des victimes de l'attentat, 24, rue Copernic, 75016 Paris. *Dimanche 11 octobre, à 18 heures*, le Consistoire central et le consistoire de Paris organisent un office solennel à la Grande Synagogue de Paris, 44, rue de la Victoire.

UN INSPECTEUR GÉNÉRAL HONORAIRE VA ENQUÊTER SUR LES ACCUSATIONS PORTÉES CONTRE LA D.S.T.

Les accusations portées contre la Direction de la surveillance du territoire (D.S.T.), accusée d'avoir organisé en 1972, puis en 1974, deux attentats attribués aux nationalistes bretons, feront l'objet d'une enquête confiée à un inspecteur général honoraire de la police.

Le ministère de l'intérieur a publié, mercredi 23 septembre, en début d'après-midi, le communiqué suivant : « Plusieurs organes de presse ont fait état de témoignages sur un attentat commis en 1972 en Ille-et-Vilaine, mettan ten cause la D.S.T. Avec le souci de faire toute la lumière, le ministre de l'intérieur a demandé à un inspecteur général honoraire de recueillir ces témoignages, d'entendre les fonctionnaires mis en cause et de faire une enquête complète sur cette affaire. Il fera connaître ultérieurement les conclusions de cette mission d'enquête. »

M. Raymond Marcellin, ancien ministre de l'intérieur, avait qualifié la veille, lors de la session du conseil régional de Bretagne, dont il est le président, les affirmations du « Matin de Paris », selon lesquelles les deux attentats avaient été téléguidés par la D.S.T., de « stupidité » et « d'imbécillité ».

M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur, avait demandé mardi 22 septembre à M. Marcel Chalet, directeur de la direction de la surveillance du territoire (D.S.T.), des « xeplications » sur ces révélations. On précise d'autre part au ministère de l'intérieur, contrairement à ce qu'affirmait « le Matin de Paris », qu'aucune mesure disciplinaire n'a été prise à l'encontre d'un policier de la D.S.T., M. Emile Casanova, impliqué dans « le téléguidage » des deux attentats du F.L.B.

La tentative d'assassinat de M. de Varga

M. AIMÉ-BLANC, ANCIEN CHEF DE L'O.C.R.B. A ÉTÉ ENTENDU PAR LE JUGE D'INSTRUCTION

Chargé, depuis le 7 août 1980, d'une information contre X... pour tentative d'homicide volontaire sur la personne de M. de Varga — l'homme d'affaires écroué, depuis le 29 décembre 1976, pour complicité dans l'assassinat de Jean de Broglie, — M. Jean-Louis Bruguière, juge d'instruction au tribunal de Paris, a recueilli, dans la soirée du 22 septembre, durant quatre heures environ, le témoignage de M. Lucien Aimé-Blanc, ancien chef de l'Office central de répression du banditisme (O.C.R.B.), nommé depuis chef de la quatrième section de la police judiciaire (*le Monde* du 19 novembre 1980).

Cette audition a été motivée par un article du 20 septembre paru dans *le Journal du dimanche*, d'où il ressort que la police avait été informée du projet d'assassinat de M. de Varga par M. Serge Gehrling, relieur d'art. M. Gehrling, impliqué naguère dans diverses affaires d'escroquerie, avait alerté M. Aimé-Blanc des intentions du docteur Nelly Azerad, ancien médecin de l'administration pénitentiaire, de faire tuer, selon lui, M. de Varga dans sa cellule de la prison de la Santé à l'aide d'un fusil à lunette. C'est M. Gerhling lui-même qui devait être chargé de cette opération. Jusqu'à présent M. Bruguière ignorait l'origine des renseignements de la police.

Cette tentative d'assassinat avait donc motivé l'ouverture de l'information, et le docteur Azerad avait fait l'objet d'écoutes téléphoniques et de filatures. Ce n'est qu'un an plus tard, le 23 juillet 1980, que le docteur Azerad sera *arrêté* ainsi que M. Serge Gehrling (*le Monde* du 25 juillet) et inculpé de tentative d'assassinat et de trafic et escroquerie sur des barres d'uranium. Le magistrat instructeur avait, en effet, découvert grâce aux écoutes téléphoniques que le docteur Azerad aurait été mêlée à ce trafic pour lequel quatre autres personnes ont également été inculpées et écrouées.

Jusqu'à présent, seuls le docteur Azerad et M. Gehrling avaient été interrogés. La première soutenant que c'était M. Gehrling qui lui avait offert de tuer M. de Varga, prétendant qu'elle avait fait semblant d'accepter cette proposition pour étudier son comportement de « psychopathe ». M. Gehrling affirme au contraire que c'est le docteur Azerad qui lui avait demandé de réaliser cet assassinat et qu'il n'avait jamais eu l'intention de passer à l'acte.

M. de Varga s'est depuis quelques jours désisté de sa constitution de partie civile dans ce dossier. Quant à M. Aimé-Blanc, il s'est refusé à toute déclaration à sa sortie du cabinet de M. Bruguière.

● *Le ministre ouest-allemand de la justice*, M. Jürgen Schmude, s'est félicité, samedi 19 septembre, du vote de l'Assemblée nationale française abolissant la peine de mort. Dans un télégramme adressé au garde des sceaux, M. Robert Badinter, M. Schmude exprime sa *« profonde émotion »* et sa *« joie sincère »* pour la victoire remportée par M. Badinter dans *« cette courageuse initiative en faveur de l'humanité »*.

SPORTS

A Baden-Baden

Un congrès pour réformer l'olympisme

« Unis par et pour le sport », est la devise du onzième congrès olympique qui a lieu, du 23 au 28 septembre, à Baden-Baden (R.F.A.). Intervenant à une date charnière entre les derniers Jeux de Moscou (1980), partiellement boycottés en raison de l'intervention militaire de l'U.R.S.S. en Afghanistan, et les Jeux de Los Angeles (1984), sur lesquels pèsent déjà des menaces en raison de leur mode de financement et de la tournée des Springboks aux Etats-Unis, ce « concile » devrait permettre aux six cents délégués de proposer des solutions aux problèmes qui remettent en cause l'œuvre de Pierre de Coubertin.

Amorcés le 21 septembre par la réunion de la commission tripartite (Comité international olympique, comités olympiques nationaux et fédérations sportives internationales), les travaux du congrès trouveront leur prolongement jusqu'au 3 octobre, avec la session du C.I.O. et la réunion de sa commission exécutive, qui seront amenés à prendre des décisions.

Deux cent quatre-vingt-sept employés, trois cent quatre-vingt-dix-huit journalistes et mille policiers en civil sont mobilisés pour ce onzième congrès, instance la plus solennelle du mouvement olympique où se rencontrent, pour la première fois depuis 1973, toutes les composantes des sports mondiaux non professionnels.

En dépit du programme d'agrément très étoffé prévu par les organisateurs, les délégués n'auront guère le loisir de sacrifier aux mondanités. *« Depuis près d'un siècle, nous nous sommes laissé guider par les idées de Pierre de Coubertin. Le moment est venu d'apporter quelques changements »*, a déclaré *Mme Monique Berlioux*, directrice du C.I.O., pour situer l'ampleur de la tâche. Vingt heures de discours ont été rigoureusement réparties entre les cent sept orateurs inscrits, qui doivent apporter leur contribution pour remédier aux trois principaux maux dont souffre l'olympisme.

● *L'argent* concerne essentiellement l'athlète réputé non professionnel. L'époque est révolue où Nurmi et Ladoumègue étaient disqualifiés pour des notes de frais trop élevés et Schranz pour avoir fait de la publicité. La plupart des fédérations internationales autorisent désormais les athlètes à percevoir des « manques à gagner » ou à participer à des opérations promotionnelles. Toutefois, les pays de l'Est restent opposés à cette « mercantilisation » du sport à laquelle le congrès lui-même n'a pas échappé avec sa centaine de commanditaires ayant pris leur part des 18 millions de francs de dépenses.

● *Le gigantisme* a trait à la démesure des budgets nécessaires pour organiser les Jeux (80 millions de dollars « avoués » à Moscou, 285 millions annoncés pour Los Angeles) mais aussi à l'inflation du programme olympique (5 558 participants à 165 épreuves à Tokyo en 1964, plus de 10 000 concurrents prévus à Los Angeles dans 218 épreuves en 1984). Cela rend impossible l'organisation de Jeux dans les pays en développement et cela justifierait soit l'implantation des Jeux dans un site unique, soit l'organisation d'éliminatoires continentales avant une finale mondiale. Des coupes claires dans les programmes seraient également nécessaires, bien que la pression des fédérations internationales aille à l'inverse.

● *La politisation* des Jeux est un mal endémique de l'olympisme depuis 1936. Les complications et les tensions des relations internationales n'ont fait qu'aggraver cette tendance. Les lauriers olympiques étant fréquemment détournés de leur objet sportif au profit de causes politiques, comme ce fut le cas à Mexico, Munich, Montréal et Moscou.

Il s'agira donc, cette fois, non pas de céder au plaisir des mots mais d'avancer des solutions qui soient acceptables par les instances olympiques de cent quarante-sept pays dont les systèmes politiques, sociaux, économiques et même sportifs sont différents, voire incompatibles. Exercice impossible ? Les remous provoqués par le boycottage partiel des Jeux de Moscou et les menaces qui pèsent d'ores et déjà sur Los Angeles montrent l'urgence de remédier aux faiblesses du mouvement olympique. M. Samaranch, président du C.I.O., souhaite que le congrès définisse les lignes directrices des réformes. Il appartiendrait ensuite aux instances dirigeantes du C.I.O. de les mettre en œuvre.

ALAIN GIRAUDO.

Football

BORDEAUX EN TÊTE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE

Après la dixième journée du championnat de France de première division disputée le 21 septembre, les Girondins de Bordeaux, vainqueurs de Tours (2-1), sont désormais seuls en tête du classement, Sochaux ayant fait match nul à Nantes (1-1). Les Stéphanois reviennent néanmoins en force avec une troisième victoire consécutive acquise à Lille (4-3).

CHAMPIONNAT DE FRANCE
PREMIERE DIVISION
(Dixième journée)

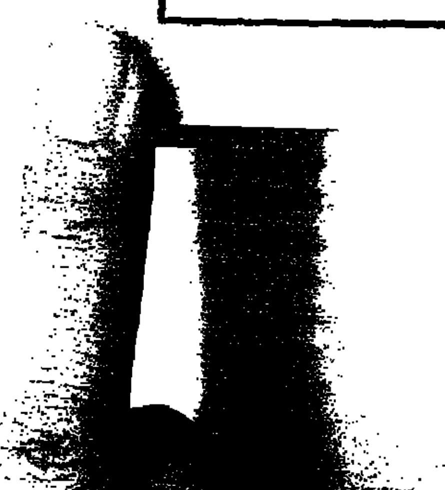
*Bordeaux b. Tours	2-1
*Nantes et Sochaux	1-1
Saint-Etienne b. *Lille	4-3
*Lyon-Laval arrêté	
*Valenciennes et Monaco	0-0
*Nancy-Strasbourg reporté	
*Montpellier b. Bastia	3-2
*Brest b. Lens	2-0
*Auxerre b. Paris-St-Germain	1-0
*Nice b. Metz	3-1

Classement : 1. Bordeaux, 15 pts ; 2. Sochaux, 14 ; 3. Saint-Etienne, 12 ; 4. Lille, 12 ; 5. Monaco, 12 ; 6. Lyon, 12 ; 7. Laval et Nancy, 11 ; 9. Brest, 11 ; 10. Nantes, 10 ; 11. Bastia, 10 ; 12. Strasbourg, 9 ; 13 Tours, 9 ; 14. Paris-Saint-Germain, 8 ; 15. Valenciennes, 8 ; 16. Montpellier, 7 ; 17. Auxerre, 7 ; 18. Metz, 6 ; 19. Nice, 6 ; 20. Lens, 3.

D'un sport à l'autre...

OMNISPORTS. — *A la suite des réunions de trente-cinq présidents de fédérations sportives le 21 septembre et de la commission pour l'amélioration du fonctionnement du C.N.O.S.F. (Comité national olympique et sportif français), le projet tendant à renforcer l'autorité et l'efficacité du comité olympique sera examiné le 11 octobre à Paris par le conseil d'administration de cet organisme. Une assemblée générale extraordinaire du C.N.O.S.F. pourrait alors être convoquée pour entériner ces réformes et procéder au renouvellement des dirigeants.*

RUGBY. — *L'équipe sud-africaine de rugby, les Springboks, a battu 41-0 le 22 septembre à Albany une sélection du Mideast devant quelque mille spectateurs. Un juge de la Cour suprême avait refusé d'interdire le match en raison des risques d'émeutes comme le demandait le gouverneur de l'Etat de New-York. Les forces de l'ordre n'ont eu aucun accrochage avec le millier de manifestants anti-apartheid qui ont été dispersés par les pluies diluviennes.*



ÉDUCATION

DANS L'ATTENTE DU BUDGET 1982

A quand la gratuité scolaire ?

Alors que les rentrées scolaires continuent de se succéder, académie par académie, jusqu'au 28 septembre, le problème immédiat des familles est le coût — en fournitures pour toutes, en manuels pour *certaines*, en transport et demi-pension pour d'autres — de la scolarisation de leurs enfants. En ce domaine, l'héritage de la précédente gestion encombre le nouveau pouvoir socialiste : *la foire marchande et la course des prix aidant*, l'école publique tend, en effet, à être de moins en moins gratuite.

Malgré des demandes convergentes en ce sens du groupe communiste à l'Assemblée nationale et de l'Union nationale des associations familiales (UNAF), le gouvernement n'a pas voulu recourir aux expédients de ses prédécesseurs et a donc refusé *une augmentation exceptionnelle de l'allocation de* rentrée scolaire versée par les caisses d'allocations familiales.

Ce refus des aides ponctuelles permet d'espérer une politique globale qui, conformément aux batailles de la gauche quand elle était dans l'opposition, réaliserait la gratuité totale de l'enseignement obligatoire. Or elle semble se faire attendre : privilégiant quelque peu le renforcement du corps enseignant, le collectif budgétaire de juillet a déçu, de ce point de vue, les organisations familiales. Quant au projet de budget pour 1982, *tel que l'établit actuellement le ministère de l'éducation nationale*, il ne semble pas manifester un changement qualitatif, l'amélioration essentielle tenant à une augmentation des crédits alloués aux bourses du *second degré, accompagnée* d'une augmentation de la part ou d'un relèvement du plafond d'attribution. Or il y a urgence...

Une promesse jamais satisfaite... depuis 1789

L'école obligatoire n'est pas gratuite. Sans cesse promise, toujours attendue, la gratuité est à ranger aux accessoires de l'imaginaire scolaire. Elle ne manque pourtant pas de références, de textes de lois, ni d'engagements gouvernementaux.

Si les commémorations ont un sens, nous ne devrions guère être fiers de certains rappels : la République ne célèbre-t-elle pas actuellement la *mémoire* de Jules Ferry et le centenaire de « sa » loi *du* 16 juin 1881 instituant la gratuité des écoles primaires publiques ? Il n'est pas interdit de remonter plus avant, à Condorcet, affirmant, le 21 avril 1792, que *« dans ses quatre degrés d'instruction, l'enseignement sera totalement gratuit »*. Ou, plus près de nous, à cette loi de finances du 31 mai 1933, qui décide la gratuité complète des études dans l'enseignement secondaire, et à ce décret du 6 janvier 1959 selon lequel, de six à seize ans, « *l'enseignement obligatoire public assure à tous les enfants des conditions égales devant l'instruction* »...

On concédera donc que le sujet tient du mythe de Sisyphe : le 18 février 1976, M. René Haby, ministre de l'éducation de M. Giscard d'Estaing, affirmait que *« le principe de la gratuité totale continue à constituer pour le gouvernement un objectif à atteindre »*...

Le procès appelle des preuves. Elles ont, hélas ! la force de l'évidence : fournitures, manuels, internats et demi-pensions, transports scolaires... Selon les niveaux d'enseignement, les zones géographiques, les exigences des professeurs ou des établissements, l'argent continue de contredire l'égalité dans l'accès à l'enseignement.

L'État démissionnaire

S'il n'est pas rare que des compléments soient à la charge des familles *dont* un enfant est scolarisé à l'école primaire « gratuite », c'est *surtout dans* l'enseignement secondaire que les fournitures scolaires grèvent le budget familial. De plus, l'extension de la gratuité des manuels, *réalisée* sous le précédent septennat, ne concerne que les collèges (1), *tandis* qu'en est exclu le second cycle, qu'il soit général ou professionnel. Bien que secteur d'orientation privilégiée des enfants de milieu ouvrier, l'enseignement technique est ici le plus coûteux. Si l'on en croit l'enquête menée, *chaque année, auprès* de ses adhérents, par la Confédération syndicale des familles (C.S.F.), les fournitures spécifiques achetées par les élèves peuvent y atteindre, selon la section industrielle choisie en lycée d'enseignement professionnel (LEP), 233 F (peintre), 551 F (mécanicien ajusteur) ou 893 F (réparateur auto) (2).

Cependant, collèges et lycées *d'enseignement* général ne sont pas en reste. Dans son rapport annuel, publié *cet été*, la Cour des comptes relève, en effet, la perception fréquente de cotisations demandées aux familles à la régularité « *douteuse* », puisque « *affectées à des dépenses pédagogiques relevant normalement de l'établissement* ». La Cour note, de plus, une tendance à l'augmentation de ces contributions et l'absence *d'information* des familles sur leur caractère *facultatif*. *Préparée* avant l'élection présidentielle du 10 mai, la réponse de l'administration à cette critique fait *sourire* tant elle est aveu d'impuissance : s'il *y est dit que « les instructions ministérielles ne manquent jamais de rappeler très fermement le principe fondamental de gratuité de l'enseignement* », ce texte se contente d'inviter « *les conseils d'établissement, où les parents d'élèves sont représentés, à décider des limites à apporter au plan local à un usage largement répandu* » !

Il y va pourtant, ici, de la responsabilité de la puissance publique, et de nulle autre. Car les établissements ne sont pas les premiers à blâmer : est-il normal, en effet, que tout l'« en-plus pédagogique », tout ce qui peut enrichir l'acte enseignant (« reprographie », sorties, équipement du foyer socio-éducatif...), ne soit pas inclus dans leur budget initial et reste ainsi peu *ou prou à la* charge des familles ?

A ce tout-venant du matériel pédagogique, fortement atteint par la hausse des prix — selon la Confédération syndicale du cadre de vie (C.S.C.V.), la hausse *du coût moyen des fournitures* scolaires aurait été de 114 % en *quatre ans*, — *s'ajoutent* les dépenses de certaines familles qui doivent recourir à la demi-pension, à l'internat ou aux transports scolaires.

S'il est compréhensible, pour ce qui est des cantines scolaires et de l'internat, que les frais de nourriture soient couverts par la contribution des *familles, on* comprend moins qu'une fraction de celle-ci soit affectée à la rémunération des personnels de service et aux frais généraux des établissements. L'Etat a tendu, ces dernières années, à reporter sur les *familles* une partie des charges en personnel et en matériel, qui devraient pourtant être du ressort de la collectivité nationale. La Cour des comptes remarque à ce propos que cette ponction varie énormément d'un établissement *à l'autre : en 1978*, la contribution des familles ne couvrait que 11,5 % des dépenses de rémunération des personnels d'internat au collège Pasteur de Créteil (Val-de-Marne) tandis qu'elle atteignait 90 % à celui de Rebais (*Seine-et-Marne*).

Cette orientation devait d'ailleurs être aggravée par le budget 1981 : il prévoyait une hausse de la participation des familles aux rémunérations des personnels de service de 40,2 % à 60 %, l'économie *ainsi* faite par l'Etat devant aboutir à un accroissement de *la charge des familles* de 110 francs par élève pour la demi-pension et de 280 francs pour les frais d'internat. Le collectif budgétaire voté en juillet dernier a heureusement atténué ces dispositions, en prévoyant un crédit de 105,6 millions pour les frais de pension et de demi-pension. *Mais, sur le fond, la situation* reste inchangée.

Près d'un cinquième de la population *scolaire* est *dans l'obligation* de recourir aux transports scolaires. Or la gratuité de ceux-ci n'est assurée que dans trente-sept départements. On a peine à croire qu'en 1974 l'objectif proclamé du ministère de l'éducation était de *réaliser* leur « *gratuité totale* » en 1976-1977 ! Pour l'heure, le taux de participation de l'Etat n'évolue guère, stabilisé à 60 % en moyenne nationale, les collectivités locales contribuant pour 30 % et les familles pour 10 %. *En ce domaine, le crédit* de 62 millions voté par le collectif budgétaire *ne devrait* couvrir que la hausse des tarifs qui, depuis le début de l'année 1981, atteint 18 % pour les lignes régulières et 16 % pour les services *spéciaux*.

Un facteur d'autosélection

De cet inventaire, le travail récent de deux économistes, MM. Alain Mingat et Jean Perrot, offre la *synthèse* (3). Leur étude montre combien la « *non-gratuité* » est *discriminante, socialement*, culturellement et géographiquement. Les « dépenses scolaires », c'est-à-dire les achats occasionnés par la fréquentation d'un établissement, se différencieraient de moins en moins selon l'origine sociale des élèves au fur et à mesure que le niveau éducatif s'élève : le coût d'une scolarisation longue pour des familles de cadres supérieurs ou d'ouvriers serait donc comparable. On devine ce que cette égalité dans l'effort financier recèle d'inégalités entre groupes sociaux. *Inévitables, ces dépenses sont un facteur* d'autosélection des enfants de milieux défavorisés, socialement (ouvriers) et géographiquement (ruraux).

Toutefois, des aides existent : avec les bourses, l'Etat ne vient-il pas corriger ces inégalités ? Or, de ce point de vue, la dégradation est *manifeste*. A l'Assemblée nationale comme au Sénat, les rapporteurs du budget de l'éducation ont, ces dernières années, régulièrement *réclamé, mais* sans succès, « *une révision d'ensemble de la politique d'aide sociale du ministère de l'éducation* » (*M.* Etienne Pinte, député *R.P.R.* des Yvelines, en octobre 1980). Au budget 1981, l'augmentation globale des dépenses d'action sociale ne s'est établie qu'à 3,8 %, pour une inscription budgétaire totale de près de 3 milliards et demi. « *L'aide accordée aux familles afin de favoriser la scolarisation de leurs enfants est loin d'être privilégiée* », notait alors M. Jean Royer, député non inscrit d'Indre-et-Loire.

Pour la première fois, les crédits de bourses du second degré ont diminué en valeur absolue, la régression en francs constants atteignant 30 % de 1977 à 1981. Le ministère a plaidé cette cause en invoquant une sous-utilisation des crédits affectés aux bourses les années précédentes. En *fait*, cette réduction du nombre de boursiers est l'effet d'une politique malthusienne qui refuse de réévaluer les plafonds de revenus au-delà desquels on ne peut prétendre à l'octroi d'une bourse. En cette rentrée scolaire, la part de *bourse reste donc fixée*, pour la troisième année consécutive, à 168,30 *F*. De ce point de vue, les dispositions du collectif budgétaire — essentiellement l'augmentation du nombre de parts attribuées aux boursiers *de certaines* classes, surtout techniques ou *préprofessionnelles* — n'ont guère satisfait les organisations familiales et syndicales.

Une politique globale

Il y a là tout un champ d'action pour *le pouvoir socialiste*. Evidemment concerné, le ministère de la solidarité nationale a montré son intention de prendre le contre-pied des politiques précédentes. Mme Nicole Questiaux a refusé de se donner bonne conscience en majorant exceptionnellement l'allocation de rentrée *scolaire* versée *aux* familles, s'opposant ainsi à des mesures de saupoudrage qui ne relèveraient pas d'une politique globale. Remis le 15 juillet à Mme Questiaux, le rapport d'une vingtaine de spécialistes (4), qui inclut une analyse de *l'institution scolaire*, ne critique-t-il pas les « *systèmes de rattrapage et d'assistance* », caractéristiques d'une société « *qui laisse tomber les plus faibles de ses membres d'autant plus aisément qu'elle met en place un système de récupération tout juste destiné à éviter le scandale ou l'explosion sociale* » ?

Aussi, la multiplication de placebos, *sous* forme d'aides dispersées à la consommation des familles durant l'année scolaire, semble-t-elle fort éloignée d'une véritable politique de la gratuité. Il importe de revenir à une action globale qui aille au-delà de *l'alibi de l'assistance individuelle*. Une réflexion s'impose qui attesterait de visées pédagogiques et culturelles. Ne peut-on concevoir, par exemple, des achats collectifs de fournitures, sur la base de crédits gérés sous forme coopérative par les élèves d'une même classe ? Ne peut-on également réévaluer la « gratuité au rabais » instaurée pour les manuels du premier cycle, qui ne permet pas aux élèves de conserver leurs livres, de les feuilleter et de les relire une fois l'année écoulée ?

La réalisation de la gratuité *scolaire* serait conforme aux engagements de la nouvelle majorité. Dans l'opposition, elle n'a pas manqué, en effet, de soumettre des propositions de loi instituant une « *gratuité totale de l'enseignement* », à tous les *degrés ou seulement* à ceux de la scolarité obligatoire selon les formulations (5). *Atteindre* cet objectif est affaire de choix politique et non d'arguties financières. Et s'il faut des symboles, on espérera qu'ici l'école donne l'exemple, *en se délivrant* de la première des inégalités, celle de l'argent.

EDWY PLENEL.

(1) Ainsi que les classes préprofessionnelles (C.P.P.N.), les classes préparatoires à l'apprentissage (C.P.A.) et les sections d'éducation spécialisée (S.E.S.).

(2) *Le coût de la rentrée scolaire 1981* : Dossier de la C.S.F. Editions Garibaldi, 54, boulevard Garibaldi, 75015 Paris. Tél. : 306-82-81.

(3) Alain Mingat et Jean Perrot, *Familles : Coûts d'éducation et pratiques socio-culturelles*. Cahiers de l'Institut de recherches sur l'économie de l'éducation (IREDU), n° 32, avril 1980.

(4) Les tableaux de la solidarité par Mme Catherine Blum-Girardeau (*le Monde* du 24 juillet).

(5) On citera, par exemple, une proposition de loi visant à assurer la gratuité *effective des livres et* fournitures scolaires à tous les degrés de l'enseignement public, présentée en octobre 1973 par MM. Defferre, Ballanger et Fabre, au nom des groupes communiste, socialiste et radical de gauche de l'Assemblée nationale. Ou cette proposition de loi d'orientation « *relative à la gratuité effective de l'enseignement obligatoire et aux aides sociales en matière scolaire* » présentée en décembre 1978 par le groupe socialiste.

ÉDUCATION

La lettre de M. Mitterrand au Syndicat des instituteurs

Réactions et interprétations divergentes

La publication de la lettre adressée par M. François Mitterrand au Syndicat national des instituteurs et professeurs de collège (SNI-P.E.G.C. (« le Monde » du 23 septembre) a provoqué de nombreuses réactions. Leur diversité, dans l'interprétation même du texte présidentiel, souligne l'ambiguïté de l'opération tentée par le syndicat pour mettre en valeur sa thèse de l'« école fondamentale ».

● *Le bureau de la FEN*, qui rencontrait le 22 septembre le premier ministre, a évoqué ce sujet. Le secrétaire général du S.N.I., qui faisait partie de la délégation, s'est déclaré *« très satisfait de l'accord du président Mitterrand pour mettre en œuvre une autre politique de l'éducation »*.

Le Syndicat national des enseignements du second degré (SNES) qui, à l'intérieur de la FEN, soutient un projet opposé à celui des instituteurs — et est en concurrence avec ce dernier dans les collèges — relève, en l'approuvant, la confirmation par le président de la République de la concertation qui doit avoir lieu avec tous les partenaires de l'éducation. Le SNES estime que le S.N.I. mène *« une campagne d'intoxication »* et de *« diversion »*. C'est aussi, selon ses responsables, *« une provocation à l'égard de tous ceux qui considèrent qu'il faut construire une école de la réussite ayant les moyens de lutter efficacement contre l'échec scolaire »*. Le SNES demande à être reçu par le président de la République et le ministre de l'éducation nationale.

● *Le Syndicat général de l'éducation nationale* (SGEN-C.F.D.T.) lui, *« prend acte positivement »* de l'intention du président de la République de *« s'attaquer aux problèmes structurels du système éducatif »*, afin de corriger les inégalités. Il considère pour sa part que cette lettre est *« un démenti vigoureux apporté aux tenants de la thèse d'une école libératrice qui s'efforcent de nier les responsabilités propres du système éducatif dans l'échec scolaire. L'enjeu est bien plus sérieux que de simples intérêts corporatifs »*, ajoute le SGEN, pour qui *« il est stérile d'opposer tel projet d'école à tel autre ou de les mettre en concurrence »*.

● *Le Syndicat national des lycées et collèges* (SNALC) se déclare décidé à se battre *« pied à pied pour qu'on ne grignote pas le secondaire. Nous ne nous laisserons pas avaler par le SNI »*, a affirmé son président, ajoutant : *« Nous ne sommes pas des « gréviculteurs », mais nous irons à la grève s'il le faut. »*

● *M. Jean Andrieu, président de la Fédération des conseils de parents d'élèves* (F.C.P.E., qui a fait une déclaration commune avec le SNI le 11 septembre), pense que la lettre de M. Mitterrand appelle *« un complément d'information »*. *« S'il s'agit*, a-t-il expliqué, *de la mise en chantier d'une nouvelle formation de maîtres adaptée à leur attente et à celle des parents, il faut s'en féliciter. S'il n'a pas voulu dire cela, nous aurons des remarques à formuler. S'il s'agit*, a-t-il ajouté, *de ne reprendre que le projet d'école fondamentale du SNI, nous ne sommes pas d'accord, car ce n'est pas l'unique modèle. Tous les syndicats d'enseignants et toutes les associations de parents d'élèves ont également un projet. Il sera donc nécessaire qu'il y ait des discussions, car dans chacun de ces projets il y a des points communs. »*

● *M. Jean-Marie Schléret*, président de la Fédération de parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP) estime que *« ce n'est pas de structures nouvelles que viendra le changement. Entreprendre de nouvelles réformes serait vain tant que l'on n'aura pas réalisé un bilan réel des réformes vécues depuis trente-cinq ans, notamment celles des collèges, en y associant les usagers que sont les parents d'élèves et tant que l'on n'aura pas mis en place des pratiques pédagogiques qui tiennent compte des modifications de l'environnement sociologique de l'enfant d'aujourd'hui. »*

● *M. Jean-Claude Gaudin*, président du groupe U.D.F. à l'Assemblée nationale, estime que *« le sort de l'enseignement libre pourra être sacrifié en concertation avec le SNI »*.

● *L'achat de fournitures.* — Une note du directeur des collèges, publiée au *Bulletin officiel du ministère de l'éducation nationale* du 17 septembre, rappelle que *« les dépenses effectuées au titre des fournitures scolaires doivent être strictement nécessaires »*. Le directeur des collèges invite *« les chefs d'établissement et les enseignants à éviter les dépenses superflues »*. Il leur conseille aussi de recourir *« à un éventuel étalement des achats de fournitures »*.

L'EXAMEN PAR LE SÉNAT DU PROJET ABROGEANT LA « LOI SAUVAGE » EST REPORTÉ

Le projet de loi portant abrogation de la loi du 21 juillet 1980, qui modifiait la composition des conseils d'universités, dite « loi Sauvage », et devait être examiné, ce mercredi 23 septembre, par les sénateurs a été retiré de l'ordre du jour du Sénat par le gouvernement. Mardi 22 septembre dans la matinée, la commission des affaires culturelles que préside M. Léon Eeckhoutte (P.S., Haute-Garonne) devait débattre du projet de loi du gouvernement qui a été adopté par les députés le 16 septembre (*le Monde* du 18 septembre).

La majorité des membres de la commission s'étant déclarés en désaccord avec le texte de M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale, M. Eeckhoutte a dû renoncer à présenter le rapport. C'est M. Jacques Habert (non-inscrit, représentant des Français à l'étranger) qui a été désigné. En conséquence le gouvernement a fait savoir, mardi après-midi, qu'il supprimait de l'ordre du jour du mercredi 23, l'examen du texte. Le débat pourrait être reporté d'une semaine, le temps de permettre au nouveau rapporteur de rédiger son rapport.

Proposée au mois de juin 1980 par M. Jean Sauvage, sénateur (Union centriste, Maine-et-Loire), la loi qui porte son nom a modifié la loi d'orientation de l'enseignement supérieur. Elle permettait d'augmenter la représentation des professeurs de rang magistral dans les conseils d'universités. Adopté par le Sénat, le lundi 23 juin, par 184 voix contre 103 (P.C., P.S., radicaux de gauche), cette loi avait ensuite été approuvée par l'Assemblée nationale. La composition politique du Sénat n'ayant que faiblement changé depuis cette date, il était prévisible que les sénateurs de la majorité du Sénat ne souhaiteraient pas se déjuger un an après leur vote. Ils préféreraient plutôt modifier quelque peu la loi Sauvage *en diminuant la représentation* des professeurs dans les conseils (40 % au lieu de 50 % actuellement).

Cette attitude ne signifie pas une opposition systématique des sénateurs de la majorité de cette Assemblée au projet du gouvernement. Elle marque la volonté des sénateurs d'examiner sans précipitation les textes qui lui sont proposés, comme ils l'avaient déjà fait à la fin de l'année 1979 en refusant d'adopter à la hâte un amendement voté précipitamment par les députés, supprimant la participation dans les universités. — S. B.

DÉMISSION DE Mme ROLANDE GADILLE RECTEUR DE REIMS

Lors d'une réunion de la commission des affaires culturelles du Sénat, un sénateur des Ardennes, M. René Tinant (Union centriste des démocrates de progrès), a fait état d'une lettre de Mme Rolande Gadille, recteur de l'académie de Reims, annonçant son intention de démissionner pour protester contre le projet de loi du gouvernement tendant à abroger la « loi Sauvage ».

Au ministère de l'éducation nationale, on confirme que Mme Gadille vient de demander « sa réintégration dans l'enseignement supérieur pour convenance personnelle ».

Mme Gadille a été nommée recteur de Reims par le conseil des ministres du 23 décembre 1980, en remplacement de M. Jean-Louis Boursin. Mme Gadille était précédemment professeur à l'université de Lyon-III.

SCIENCES

ÉTAT DE GRACE AU C.N.R.S. ?

Le Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.) serait-il, à son tour, atteint par l'état de grâce ? En juillet dernier, le principal syndicat de chercheurs demandait la démission de la direction du C.N.R.S. — tout comme de celle de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale. Toutes deux étaient accusées de faire « obstacle au changement », et d'écarter « toute concertation réelle » avec les scientifiques.

L'une des revendications principales des syndicats de chercheurs touchait à la représentation des différentes catégories de personnel scientifique dans les différentes instances, élues et nommées, où sont discutées les orientations des organismes, et où sont examinées les carrières des personnels. Ainsi, la réforme du C.N.R.S. promulguée en septembre 1979 retirait aux techniciens et aux administratifs toute représentation. Cette disposition, introduite à la demande expresse de Mme Alice Saunier-Seïté, non seulement s'avérait vexatoire, mais témoignait aussi d'une conception élitiste et d'une méconnaissance réelle du fonctionnement des laboratoires.

Les textes sont ce qu'ils sont, et il faudra longtemps pour qu'une nouvelle réforme du C.N.R.S., annoncée récemment par le ministre de la recherche et de la technologie, puisse être promulguée. En attendant, M. Jacques Ducuing, directeur général du C.N.R.S., vient d'annoncer au comité consultatif des personnels, qui les a approuvées, un ensemble de mesures « provisoires » : réintroduction dans les sections du comité national d'un représentant des techniciens et administratifs — seuls les ingénieurs et les chercheurs étaient représentés — élargissement des comités sectoriels aux ingénieurs, techniciens et administratifs, désignation par le comité national de quatre scientifiques qui viendront s'ajouter à ceux, nommés, qui composent le comité scientifique — comité qui conseille la direction sur les orientations générales et sur les nominations aux grades élevés.

Dès la fin 1979, les dirigeants du C.N.R.S. avaient cherché les moyens d'adoucir les dispositions arrêtées par le texte. Mais, prises entre les surenchères syndicales et l'absolutisme du ministre des universités d'alors, ces tentatives n'avaient pas abouti. — M. A.

LE VOL DE LA NAVETTE SPATIALE SERA REPORTÉE D'UNE A DEUX SEMAINES

Une fuite légère de peroxyde d'azote, constatée pendant le remplissage des moteurs de contrôle d'attitude de la navette spatiale américaine Columbia, va entraîner un report de la date de tir, fixée au 9 octobre. M. Georges Page, directeur du programme de la navette à Cap Kennedy, a déclaré : *« Nous avons beaucoup de mal à évaluer l'ampleur exacte des dégâts. Dans le meilleur des cas, le report du lancement de Columbia pourrait être d'une à deux semaines. »*

Une dizaine de litres de peroxyde d'azote se sont répandus sur la partie avant de la navette endommageant et décollant deux cent cinquante des trente et une mille tuiles qui constituent le bouclier thermique de l'engin.

Les vapeurs de peroxyde étant très dangereuses, les techniciens, même équipés de scaphandre, n'ont pu faire qu'un constat rapide, et ce n'est pas avant la fin de cette semaine que les responsables de la mission disposeront d'un rapport complet. Tout le problème est de savoir si les réparations pourront être faites sur place — la navette est aujourd'hui dressée sur son pas de tir au centre spatial Kennedy en *Floride* — ou s'il faudra ramener le véhicule dans son hall d'assemblage, ce qui aurait pour effet de retarder un peu plus la date du lancement. Certains officiels n'excluent pas d'ailleurs la possibilité d'un report au mois de novembre. Outre la réparation du bouclier thermique, il importe de vérifier soigneusement qu'aucun autre système sensible placé dans le nez de l'appareil — système de guidage par exemple — n'a été affecté par les vapeurs de peroxyde.

LES ÉTATS-UNIS S'OPPOSERAIENT A LA VENTE D'UN ORDINATEUR JAPONAIS A LA CHINE

Washington *(A.F.P.)*. — Le Pentagone cherche à s'opposer à la vente par le Japon à la Chine d'un important ordinateur commercial en raison de sa possible utilisation à des fins militaires, a-t-on appris de très bonne source, le 22 septembre, à Washington. Cette affaire pourrait être examinée à Paris par le Cocom (Comité de coordination pour le contrôle des exportations occidentales à caractère stratégique vers les pays communistes), indiquait-on de même source.

La Chine a commandé à la firme japonaise Hitachi un ordinateur du type *M 180* pour l'aider à améliorer son réseau ferroviaire. Toutefois, plusieurs terminaux de cet ordinateur doivent être installés dans une université chinoise, ce qui fait craindre au Pentagone que ce matériel puisse servir au développement d'armes nucléaires.

Les Etats-Unis, précise-t-on de même source, souhaiteraient que la firme japonaise livre à la Chine deux ordinateurs plus petits qui ne pourraient pas être utilisés à des fins militaires.

UNESCO

● *Les Etats-Unis et l'UNESCO.* — La commission américaine des affaires étrangères de la Chambre des représentants a voté, le 17 septembre, une résolution demandant à l'UNESCO d'abandonner *tout projet* de contrôle de la profession de journaliste. En *même temps* elle a réclamé une enquête pour déterminer dans quelle mesure la contribution américaine au budget de l'UNESCO — un quart du budget de l'organisation — est encore justifiée.

● *L'Association internationale des critiques d'art* — organisation non gouvernementale affiliée à l'UNESCO — vient d'élire son président au premier tour de scrutin. Il s'agit du Roumain Dan Haulica, directeur de la revue *le XX[e] siècle*, paraissant à Bucarest, et grâce à laquelle le public de ce pays est informé des tendances contemporaines dans les arts et les littératures en Occident (par exemple, Jorge Borges, Robbe-Grillet, Nathalie Sarraute, I. B. Singer, etc).

PRESSE

LES SYNDICATS DE JOURNALISTES DÉNONCENT L'« ESPRIT MERCANTILE » DE CERTAINES DIRECTIONS DE JOURNAUX

L'Union nationale des syndicats de journalistes (S.N.J., C.F.D.T., G.G.T. et F.O.) dénonce, après les incidents qui se sont produits dans l'agglomération lyonnaise et l'audition de deux journalistes reporters-photographes pigistes réguliers à *Paris-Match* (*le Monde* du 22 septembre), la *« falsification de l'information »* et appelle l'ensemble de la profession à s'opposer à ces pratiques.

« Il semblerait, affirme l'U.N.S.J., *que les pratiques de certains journalistes en général et de certains reporters-photographes en particulier, aient relevé, dans cette affaire, davantage de la manipulation et de la provocation que d'un véritable travail journalistique, tel qu'il a été réalisé par l'ensemble des journalistes qui ont couvert cette affaire. »*

L'U.N.S.J. *« tient à rappeler que la surenchère et la recherche systématique du « scoop » ne sont nullement un travail journalistique, surtout si elles s'accompagnent de provocations. Les directions incitent trop souvent par esprit mercantile à ces procédés »*.

L'Association nationale des journalistes reporters-photographes et cinéastes (A.N.J.R.P.C.) et les sections pigistes et photographes du S.N.J., de la C.G.T. et de la C.F.D.T. affirment que *« si des journalistes ont sciemment manipulé l'information photographique en soudoyant des jeunes, nous ne pouvons que condamner de telles pratiques sans rapport avec la déontologie professionnelle »*.

Le communiqué souligne toutefois que *« les pigistes de Paris-Match comme ceux qui travaillent pour d'autres publications ou agences-features ne font qu'appliquer dans la pratique quotidienne la surenchère commerciale de leurs employeurs, qui finissent par faire passer le négoce du sensationnel avant l'honnêteté de l'information. La responsabilité de telles pratiques et de leurs incidences incombe donc totalement à leurs directions »*.

LES DÉLÉGUÉS SYNDICAUX FONT LE PROCÈS DE LA DIRECTION DE « LIBÉRATION »

Les personnels syndiqués de *Libération*, au cours d'une conférence de presse organisée mardi 22 septembre, ont constaté, par l'intermédiaire de leurs représentants mandatés, MM. Jean-Paul Cruse (S.N.J.-C.G.T.), Stéphane Groepler (C.G.T.-Livre) et Mme Chantal Lebruement (F.O.-employés), qu'aucune suite n'a été donnée par les responsables du journal à leur demande formelle de constitution d'un comité d'entreprise et d'organisation d'une élection de délégués d'entreprise. Selon les délégués, la faible représentativité syndicale serait due à un consensus interne au journal, qui veut que *« celui qui se syndique se mette hors* Libération ».

Cependant, les représentants du conseil de surveillance du quotidien, récemment élus et qui s'étaient rendus à cette conférence de presse, se déclarent *« garants de la vie démocratique de l'entreprise et du respect des acquis du personnel »*.

Les délégués syndicaux n'en ont pas moins fait le procès des méthodes employées au début de l'année par la direction du journal pour procéder au licenciement de nombreux éléments de l'équipe, pour « motif économique ». Enfin, ils se sont inquiétés de la situation financière du journal.

DÉFENSE

● *M. Jacques Piette*, conseiller d'Etat en service extraordinaire, est nommé conseiller économique auprès du ministre de la défense, M. Charles Hernu (*Journal officiel* de ce mercredi 23 septembre).

[Né le 13 mai 1916 à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine), M. Jacques Piette a appartenu, dès 1946, au comité directeur de la S.F.I.O. et présida, de 1950 à 1955, la Société nationale de constructions aéronautiques du Nord. Collaborateur de *Guy Mollet*, il fut élu député S.F.I.O. de l'Yonne de 1956 à 1958. Il entre ensuite dans le corps de l'inspection générale de l'économie jusqu'en 1980. En juillet 1981, il est nommé conseiller d'Etat en service extraordinaire. Délégué national du P.S. aux conférences économiques internationales, M. Piette est maire et conseiller général d'Hénin-Beaumont (Pas-de-Calais) depuis 1969.]

MÉDECINE

La réforme de l'internat est différée d'un an

Dans un communiqué commun, les ministères de la santé et de l'éducation nationale annoncent que le gouvernement a décidé de différer d'un an l'entrée en vigueur de la réforme du troisième cycle des études médicales, qui était prévue pour 1983.

Le gouvernement considère en effet *« que les dispositions précédemment édictées doivent être modifiées »* et *« qu'une réforme véritable implique de porter les moyens de l'hôpital à la hauteur de ses missions d'enseignement et, d'autre part, de rénover profondément la pédagogie des deux premiers cycles des études médicales afin de préparer et d'inciter les étudiants à s'orienter ultérieurement vers la médecine générale, la recherche, la santé publique ou une carrière de spécialiste ».*

Aussi, ajoute le communiqué, *« le régime actuel de l'internat propre à chaque centre hospitalier et universitaire et des certificats qualifiants d'études spéciales sera maintenu en 1983. Des concours particuliers seront organisés pour les étudiants qui souhaitent se présenter pour la première fois à l'internat au début de 1983. Le programme de ces concours sera conforme à ce qui leur a été annoncé à la suite de la loi de 1979. Leurs modalités seront voisines de ce qui était prévu et elles seront harmonisées au plan national ».* L'organisation précise de ces concours sera fixée prochainement par arrêté.

Enfin, conclut le communiqué, *« de nouveaux textes (...) seront établis par le gouvernement en 1982 »* par les groupes de travail mis en place à cet effet dans les deux ministères. *« Des mesures transitoires seront fixées dans ce cadre pour les étudiants qui s'engageront en 1984 et 1985 dans le troisième cycle des études médicales, de manière à ce que ces générations d'étudiants ne soient en rien lésées par rapport à leurs prédécesseurs ou leurs successeurs. »*

[La réforme du troisième cycle des études médicales, c'est-à-dire la formation des étudiants aux disciplines spécialisées, était l'une des pièces maîtresses de la loi du 6 juillet 1979. Celle-ci, en effet, instituait d'une part le « résidanat », à savoir une formation d'une durée de deux ans, couronnant le deuxième cycle et destinée à parachever la formation des futurs généralistes ; d'autre part, « l'internat pour tous », c'est-à-dire pour tous les étudiants désireux de se spécialiser. Il était prévu par le texte que le nombre de postes d'internes offerts dans chaque région et dans chaque discipline serait fixé chaque année par la puissance publique.

Ce sont donc ces dispositions que le gouvernement souhaite « modifier ». Il exprime néanmoins la volonté de ne rien précipiter sur ce sujet puisque, comme le souligne le communiqué commun des deux ministères, les groupes de travail mis en place dans les deux administrations n'ont pas encore achevé leurs réflexions sur ce sujet.

Le ministre de la santé, M. Jack Ralite, s'entretiendra précisément de la réforme des études médicales avec les hospitaliers et les universitaires qu'il rencontrera lors de son voyage à Bordeaux les 24 et 25 septembre.]

RELIGION

● *Le texte complet de l'encyclique « Laborem Exercens »* paraît dans l'immédiat aux éditions Cana-Cerf avec une préface du Père dominicain M.D. Chenu, auteur, voici de longues années, de *la Théologie du travail* (125 pages, 20 F).

CARNET

Réceptions

— M. Sverker Aström, ambassadeur de Suède, a donné une *réception, mardi, à l'occasion de la* visite à Paris de la commission des affaires étrangères du Parlement de Stockholm.

Naissances

— Gérald BARTHÉLEMY et Françoise, née Sérisé, ont la joie d'annoncer *la naissance de*

Inès,

le *14 septembre* 1981.
19, rue Bobillot,
75013 Paris.

— Guy de BARBUAT et Sabine, née Descours, ont la joie d'annoncer la naissance de

Lucie,

le 7 septembre 1981.

— Pierre, Marita et Sven DUFILS ont la joie de faire part de la naissance de

Karen,

le 20 septembre 1981.
2, allée Cécile-Chaminade,
78110 Le Vésinet.

Mariages

— Patricia LEFEVRE
et
Etienne BANCAL

ont la joie de faire part de leur mariage qui sera célébré le 26 septembre 1981, à Paris.
8, rue de Saintonge,
60000 Beauvais.

Décès

— Sylvie Blottière et Gildas ont la tristesse d'annoncer le décès de

Fernand BLOTTIÈRE,
architecte
des Bâtiments de France,
chef du *service départemental*
de l'architecture d'Ille-et-Vilaine,

disparu en mer Egée, le 29 août 1981.

De la part de :
M. et Mme Blottière, ses parents,
Daniel, Marie-Claude, Gérard,
ses frères et belle-sœur,
Ses neveux et nièce,
M. et Mme Saihi et leurs enfants,
Et de toute la famille.

Une cérémonie religieuse à sa mémoire sera célébrée à Rennes, le vendredi 25 septembre, à 17 heures, en l'église de Toussaints.

Cet avis tient lieu de faire-part.
Condoléances sur registre à l'église.
8, square de Terre-Neuve,
35100 Rennes.

— Les membres du comité français de l'Institut Weizmann des sciences *expriment leurs sincères condoléances* à Mme Florian Delbarre pour la peine cruelle qu'elle vient d'éprouver par la perte de son époux.

Le regretté
professeur Florian DELBARRE
avait permis le développement des liens fructueux entre l'université Paris-V et l'Institut Weizmann des sciences.

— Jacques et Geneviève Gascoin et leurs enfants,
Luce et Charles Pietri et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Lucien GASCOIN,
proviseur honoraire,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
officier de l'instruction publique,
chevalier du Mérite agricole,

survenu le 16 septembre 1981, dans sa quatre-vingt-douzième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu *le 21 septembre 1981, dans la plus* stricte intimité.

3, rue Terre-Neuve,
92190 Meudon.
14, square Adanson,
75005 Paris.

— Mme Fabienne Jourdan
fait part du décès de son père,
M. Pierre-Albert JOURDAN,
écrivain,

survenu le 13 septembre 1981, à Carombe *dans le* Vaucluse.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

— On apprend la mort de
Jean LECLERCQ,
survenue à Arpheuilles (Cher).

[Né en 1906 à Roubaix, Jean Leclercq avait vécu à Paris où il avait travaillé comme métreur. Il a collectionné, au long de son existence, tous les fascicules et autres publications populaires trouvés sur les quais, sur les marchés aux puces. Il avait ainsi amassé vingt-cinq mille publications. En octobre 1965, il lança le premier numéro de « Désiré », bulletin *d'information et de liaison des collectionneurs de cette littérature.* Francis Lacassin, Yves Olivier-Martin, Jacques Van Herp, J.-P. Bouyxou, Léo Malet, Gilbert Sigaux, Jacques Baudou lui apportèrent leur concours. Après une première série de « Désiré » interrompue *au bout de trente-sept numéros, sans* compter les numéros spéciaux, Leclercq en édita une seconde série que la mort vint arrêter, au numéro 33. Son article sur « Fantomas » paru dans la revue « Europe » avait *été* maintes fois reproduit. Il avait participé en 1967 à la *décade de Cerisy sur la paralittérature* ainsi qu'à plusieurs émissions de Serge Martel et Pierre Dupriez sur le roman populaire à France-Culture. — J.-M. D.]

— Mme Charles Nastat,
son épouse,
M. Alexandre Nastat,
M. Frédéric Nastat,
ses fils,
M. Max Nastat,
son père,
Mme Régine Nastat,
M. et Mme Willy Vager,
Franck, Laurence, Julie et Leslie Vager,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part de la *perte* cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Charles NASTAT,

décédé subitement le 20 septembre 1981, à l'âge de cinquante ans, à Paris.

Les obsèques auront lieu le jeudi 24 septembre 1981.

On se réunira, à 14 h. 15, à la porte principale du cimetière de Pantin-Parisien.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

5, rue de Tilsitt,
75008 Paris.

— Le conseil d'administration et la direction de la société Francoemail ont la tristesse *de faire part du* décès de

M. Jean NICOLIN,
président d'honneur,
administrateur,

survenu à Paris, le 18 septembre 1981.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu le mardi 22 septembre 1981.

13, boulevard Malesherbes,
75008 Paris.

— Nous apprenons le décès de
M. Geoffrey PARSONS Jr.,
commandeur
de la Légion d'honneur,

survenu le 17 septembre 1981, en son domicile de Benisa (Espagne).

[Geoffrey Parsons *avait été, jusqu'à sa* mise à la retraite en 1978, représentant *pour l'Europe de la compagnie d'aviation* américaine Northrop International, dont il était le vice-président.

Né en 1908, diplômé de Harvard, il avait d'abord été journaliste, notamment au « *Boston Globe », puis, à partir de* 1932, au « New York Herald Tribune », dont il fut le correspondant de guerre *à* Londres et le rédacteur en chef de l'édition européenne jusqu'en 1950. Il avait ensuite *travaillé* pour *les services de* presse de l'OTAN (il fut directeur de l'information de l'Organisation atlantique de 1954 à 1957) avant de se mettre au service de la compagnie Northrop.]

— Mme Pierre Thiebaux,
Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Mme Philippe Delorme, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean Baldensperger, leurs enfants et petits-enfants,
Mme Marc Fatus et ses enfants,
M. et Mme Edmond Cacaret, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Henri Molard et leurs enfants,
Mme Henri Tourseiller,
Les familles Tixier et Brunel,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mme Georges TIXIER,
née Jeanne Tourseiller,

veuve de M. Georges Tixier,
chevalier de la Légion d'honneur,
président honoraire
de la
Chambre des commissaires-priseurs
de Paris,

endormie dans la paix du Seigneur, en son domicile, le 21 septembre 1981, dans sa cent quatrième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 24 septembre, à 14 heures, en l'église Saint-Honoré d'Eylau (66 bis, avenue Raymond-Poincaré, Paris-16e).

15, avenue Raymond-Poincaré,
75116 Paris.

— On nous prie d'annoncer le *décès de*

Mustafa Kamel YASSEEN,
ancien ambassadeur d'Irak,
docteur en droit,
lauréat de la faculté de droit
de l'université de Paris,
docteur « honoris causa »
de l'université de Nice,
grand officier de l'ordre national
du Mérite,
conseiller à la mission des Emirats
arabes unis, à Genève,

survenu à Genève, le 20 septembre 1981.

De la part de sa famille.
18, avenue du Bouchet,
1209 Genève.

Anniversaires

— Pour le deuxième anniversaire de la mort du

colonel Philippe ERULIN,

une messe sera célébrée le vendredi 25 septembre, à 12 heures, à la chapelle de l'Ecole militaire.

Messes anniversaires

— Pour le premier anniversaire de la mort de

Thérèse NAUDIN,

une messe sera dite le samedi 26 septembre, *à 9 heures, en l'église* Saint-Philippe du Roule.

Avis de messe

— *Le conseil d'administration* du Centre national des industries et des techniques
prie d'assister ou de s'unir par la pensée à la cérémonie religieuse qui sera célébrée à la mémoire de son président d'honneur,

M. Vincent BOURREL,
grand officier
de la Légion d'honneur,

le jeudi 8 octobre prochain, à 18 heures, en l'église Saint-François-de-Sales *(15, rue Ampère, Paris-17e).*

— *Une messe à la mémoire de*
Vincent BOURREL,
décédé le 21 août 1981, et inhumé à Gramond dans l'intimité familiale, sera célébrée le 8 octobre, à 18 heures, en l'église Saint-François-de-Sales (15, rue Ampère, Paris-17e).

— Mardi 29 septembre, à 19 heures, en la Cathédrale Notre-Dame de Paris, une Messe sera célébrée à l'intention de

Armand MARQUISET,

qui a rejoint la Maison du Père, le *14 juillet* 1981.

L'homélie sera prononcée par le Révérend Père Carré, dominicain.

Les frères du Ciel et de la terre
Frères des Hommes,
Les petits frères des Pauvres,
Les Amis de la Banlieue,
Pour Que l'Esprit Vive.

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ETAT

— Université de Paris-II, vendredi 25 septembre 1981, à 9 h. 30, salle des conseils, M. Emmanuel Gaillard : « La notion de pouvoir en droit privé ».

— Université de Paris-II, lundi 28 septembre, à 15 heures, salle des conseils, M. Laurent Aynes : « L'autonomie de la cession de contrat en *droit privé français* ».

INFORMATIONS « SERVICES »

LA MAISON

BOUTIQUES DE CHAMBRE

Acheter un lit ne suffit pas à aménager une chambre. Quelques boutiques proposent — autour de lits de styles *divers — les compléments au décor de la chambre.*

Installé dans un petit immeuble *en lisière du faubourg Saint-*Antoine, le CAP (Club des acheteurs privilégiés) poursuit depuis un an une expérience originale. *Les cinq femmes qui l'animent* vendent en circuit court (sans intermédiaires) des meubles dont elles définissent les lignes. Sur *les trois niveaux de leur maison*, elles présentent, dans l'ambiance de vraies pièces, de nombreux canapés et fauteuils. *Depuis le début de septembre*, la formule de ces ventes directes est étendue à la chambre.

Les lits proposés par le CAP ont un sommier tapissier (avec *garniture latérale amovible), une* tête de lit et un matelas à ressorts ; ils existent en 90 cm., 150 cm. et, à l'italienne, en *170 cm. de large. Ces lits sont* habillés de couvre-oreillers (s'emboîtant dans le dosseret) assortis au couvre-lit matelassé *reversible ; en coton ou en soie*, les tissus sont à dessins très légers ou à rayures dégradées de tons pastel, auxquels *peuvent se coordonner* des voilages. Pour un couchage de 170 × 195 cm., le lit et son habillage complet coûtent 7 085 F en coton ou 8 880 F en *soie*.

La *chambre peut se meubler* de tables de chevet toutes simples, en bois peint d'un faux marbre discret (1 100 F), *d'un fauteuil ou d'une « dormeuse »* (petite méridienne) recouverts du même tissu que le lit.

Sophie Freudenberg a ouvert, *il y a dix-huit mois, sa boutique*, « le Baldaquin » dans une rue calme du quinzième arrondissement. Elle y expose les lits en *laiton massif d'Albert Will* : « Echiquier », le plus sobre, a des dosserets à stricts barreaux ; « Mogador », un peu rétro, a une galerie à anneaux et des boules en *forme* d'amphore ; « Périgord », également avec anneaux en laiton, a ses montants et barreaux en acier laqué mat blanc, *noir, marine ou vert sapin*. Quant à « Fontenoy », avec ses lignes dépouillées et sa finition oxydée dite « canon de fusil », *il peut s'intégrer à un décor* contemporain.

Tous ces lits se font en six largeurs, de 80 à 160 cm. ; en taille standard pour deux personnes, ils valent entre 3 800 et *8 000 F selon les modèles, sans* la literie. Celle-ci peut être choisie à la boutique, dans de bonnes marques. Il y a aussi *— enseigne oblige — un lit à* baldaquin à dosserets et piliers en laiton massif ou laiton et acier laqué (de 8 000 à 10 000 F). *Pour s'harmoniser à ces divers* styles de lits, Sophie Freudenberg propose un grand choix de couettes et de dessus de lit, *du coton nid-d'abeilles au* patchwork de velours. Les chevets, à disposer près du lit, sont en laiton, avec deux tablettes *de verre fumé, ou en merisier* Et pour lire au lit, d'amusantes lampes à pétrole en cuivre ont un globe en verre dépoli.

Dans sa boutique « l'Edre*don », Françoise Raimbaud pré*sente les lits Résistub. *Tout* nouveau, « Tonga » est un lit à baldaquin de ligne très nette, *sans dosserets*, dont les quatre piliers *sont en métal brossé*, avec boules au sommet et pieds en laiton (3 675 F, sans literie). *Ce lit* est présenté avec une *table de chevet à tiroir et une* coiffeuse : ces petits meubles sont en métal brossé et ont un dessus en marbre (1 596 F le *chevet, 3 675 F la coiffeuse et* 882 F le tabouret). Le lit « Samoa », en métal brossé ou en laiton, a des dosserets à *barreaux surmontés d'une barre* concave. Les *mêmes chevets*, coiffeuse et tabouret peuvent s'y adjoindre.

A « l'Edredon », la gamme des couvre-lits est très étendue. *Parmi les modèles matelassés*, un coton imprimé de motifs cachemire blancs sur fond beige ou bleu pâle (1 400 F) ou un satin cloqué à surpiqûres, avec *enveloppes d'oreiller et petits* coussins ronds. Pour harmoniser le lit au décor de la chambre, Françoise Raimbaud exé*cute des couvre-lits sur mesure*, dans un coloris assorti aux rideaux ou au papier peint, avec des motifs de piqûres à choi*sir selon le style de la pièce*.

JANY AUJAME.

★ **CAP, 37, rue de Citeaux, 75012 Paris.**

★ **Le Baldaquin, 1, rue de l'Abbé-Groult, 75015 Paris.**

★ **L'Edredon, 70, rue de Rennes, 75006 Paris.**

BREF

LE DIMANCHE 27 SEPTEMBRE : HEURE D'HIVER

L'heure d'hiver entrera en vigueur en France le dimanche 27 septembre à 3 heures du matin. A cette heure, les montres, horloges et pendules devront être *mises sur 2 heures*.

LES BOUTS DE CHANDELLES

Un lecteur parisien nous écrit :

La défense de l'environnement commence par le respect des *grands rythmes naturels* et d'abord par celui du rythme solaire. En instituant l'heure d'été, *nos précédents responsables ont* aligné la France entière sur la vie nocturne de quelques privilégiés *qui peuvent se coucher tard parce* qu'ils n'ont pas à se lever tôt le lendemain matin pour aller travailler.

Les auteurs de cette fantaisie ne se sont jamais trouvés sur un vélomoteur vers cinq ou six heures « *légales* » du matin, c'est-à-dire vers trois ou quatre heures solaires ! Quant aux enfants dont *les premiers cours commencent* (à juste titre) à huit heures, ils arrivent au collège avant six heures solaires ! L'heure d'été gêne toute la journée ceux qui travaillent à l'extérieur (reprise du travail à quatorze heures légales, c'est-à-dire à midi *solaire* !), elle empêche les enfants d'aller au lit le soir à une heure raisonnable, etc.

Quant à l'argument de l'« économie », les spécialistes nous apprennent qu'il est *ridicule. En* 1698, le lieutenant de police de Paris, M. d'Argenson, dans le *même souci d'économie*, ordonna de ne brûler que des bouts de chandelles les soirs de lune. Non *seulement* on fit à *Paris* des chansons un peu lestes sur « le bout de M. d'Argenson », mais il laissa dans l'histoire de la langue l'impérissable *expression* d'« économie de bouts de chandelles ».

La sagesse consiste non seulement à abolir l'heure d'été, mais *à placer une fois pour toutes* la France à l'heure du soleil.

EXPOSITIONS A MAUBERT. — Du 22 septembre au 31 octobre, deux *boutiques du quartier Maubert présentent* d'originales expositions dans leur spécialité. Nelly Lauer, à l'Objet trouvé, associe le tissage de kilims d'Anatolie à des terres *cuites anciennes* : jousts du Rajasthan, figurines de Thaïlande (treizième siècle) et de Java, poteries khmères et jarres du Maroc. Jane *Bouvard présente, à la Toupie* savante, une collection de toupies, totons et yoyos créés depuis le dix-huitième siècle, en ivoire, marqueterie, *bois peint*, bronze et cuivre.

★ **L'objet trouvé, 5, rue Frédéric-Sauton, 75005 Paris. La Toupie savante, 7, rue Frédéric-Sauton, 75005 Paris.**

SALON DU MOBILIER. — Sous le nom « Le monde de la maison », un Salon du mobilier et de la *décoration* sera *ouvert au public*, du 26 septembre au 11 octobre, à la porte de Versailles, à Paris. Deux cent cinquante exposants présenteront des meubles (surtout de style, mais aussi des tables et sièges contemporains), des cuisines, des tapis et des objets *décoratifs*. Des conseils en tout genre *seront donnés sur des* stands d'animation : couleurs, décoration, entretien des meubles, *tenture murale*, bouquets et même *leçons de cuisine*.

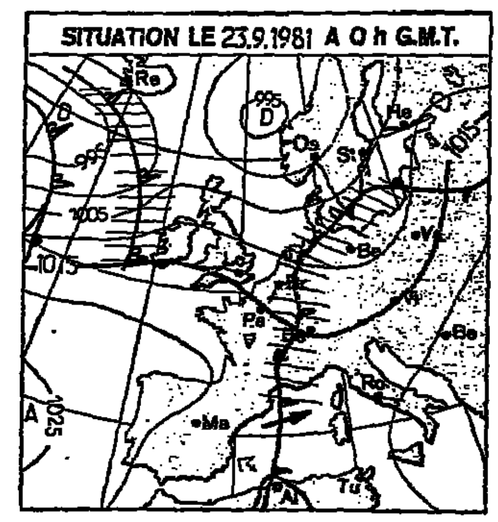
★ **Porte de Versailles, bâtiment 2, du 26 septembre au 11 octobre, tous les jours, de 10 à 19 *heures, les mardis et vendredis*, jusqu'à 22 heures. Entrée : 15 F.**

HABITAT PAR CORRESPONDANCE. — Le nouveau catalogue *Habitat de vente par correspondance* vient de paraître. Un style plus sophistiqué s'y manifeste, notamment avec l'ensemble de repas « Thomas » *en hêtre blanchi : table rectangulaire à allonge* (1 950 F) et buffet — desserte à deux portes et long plateau débordant, 2 800 F. Raffinés également, les sièges « Utah » sont recouverts *d'une flanelle grise ou beige* : canapés fixes et convertibles, *fauteuils* (le canapé fixe deux places, 3 500 F).

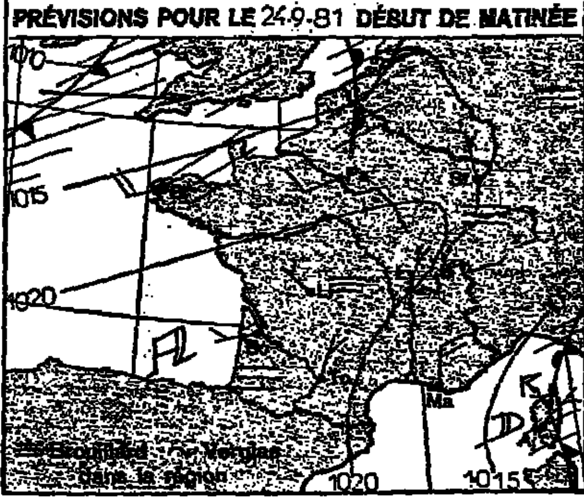
★ **Catalogue Habitat 1981-1982, 12 F ; en kiosque ou dans les magasins Habitat. Le treizième vient de s'ouvrir à Toulouse, rue Paul-Vidal.**

MÉTÉOROLOGIE

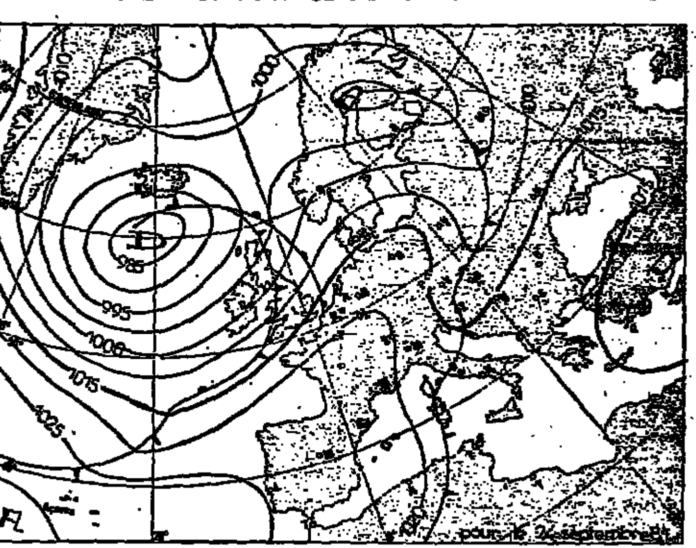
SITUATION LE 23.9.1981 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 24.9.81 DÉBUT DE MATINÉE



PRÉVISIONS POUR LE 24 SEPTEMBRE A 0 HEURE (G.M.T.)



Evolution probable du temps en France entre le mercredi 23 septembre à 0 heure et le jeudi 24 septembre à 24 heures :

La perturbation pluvio-orageuse affectait encore mercredi matin le sud et l'est de la France en perdant un peu de son activité. Elle s'éloignera lentement vers l'Europe centrale et la Méditerranée. *On notera* une hausse temporaire du champ de pression sur la France. Les nouvelles perturbations atlantiques n'affecteront nos régions septentrionales que par leur bordure atténuée.

Jeudi matin, des résidus pluvio-*orageux persisteront encore sur la* Corse, puis ils s'éloigneront vers l'est et seront suivis d'une amélioration. D'autre part, près des côtes de la Manche, le matin, et de la Bretagne à la frontière belge, le soir, le temps sera très nuageux. On observera de *faibles pluies ou bruines isolées* surtout près des côtes. Sur tout le reste de la France, après la dislocation des brumes ou des brouillards matinaux (surtout localisés du bassin Aquitain au Nord-Est), le temps sera ensoleillé avec quelques nuages passagers.

Les vents, à part un mistral et une tramontane modérés, seront *faibles* ; ils tourneront au sud-ouest et deviendront modérés près de la Manche. *Le début de matinée sera* frais dans les régions de l'intérieur, mais les températures maximales seront plutôt en légère hausse.

Le mercredi 23 septembre, à *8 heures, la pression atmosphérique* réduite au niveau de la mer était, *à Paris*, de 1 *016,7* millibars, soit 764,1 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre *indique le maximum enregistré au* cours de la journée du 22 septembre ; le second, le minimum de la nuit du 22 au 23) : Ajaccio, 36 et 20 degrés ; Biarritz, 16 et 13 ; Bordeaux, 17 et 11 ; Bourges, 17 et 11 ; Brest, 17 et 8 ; Caen, 19 et 10 ; Cherbourg, *18 et 11 ; Clermont-Ferrand*, 21 et 11 ; Dijon, 20 et 12 ; Grenoble, 28 et 14 ; Lille, 20 et 11 ; Lyon, 25 et 13 ; Marseille, 29 et 19 ; Nancy, 21 et 13 ; Nantes, 20 et 7 ; Nice, 27 et 21 ; Paris-Le Bourget, 19 et 9 ; Pau, 16 et 13 ; Perpignan, 36 et 16 ; *Rennes, 20 et 9* ; Strasbourg, 23 et 14 ; Tours, 19 et 8 ; Toulouse, 17 et 13 ; Pointe-à-Pitre, 32 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 32 et 21 degrés ; Amsterdam, 20 et 11 ; Athènes, 32 et 20 ; Berlin, *28 et 15* ; Bonn, 20 *et* 13 ; Bruxelles, 19 et 12 ; Le Caire, 32 et 19 ; îles *Canaries*, 25 et *19* ; *Copenhague*, *15* et 12 ; Dakar, 30 et 25 ; Genève, 22 et 13 ; Jérusalem, 27 et 14 ; Lisbonne, 22 et 15 ; Londres, 20 et 7 ; Madrid, 21 et 11 ; Moscou, 17 *et* 7 ; Nairobi, 29 et 14 ; *New-York*, 22 et 11 ; Palma-de-Majorque, 29 et 20 ; Rome, 28 et 18 ; Stockholm, 17 et 12.

(Document établi avec le support technique spécial de la météorologie nationale.)

ANCIENS COMBATTANTS

Le Conseil d'État a agréé le statut de la Fondation de droit local pour l'indemnisation des incorporés de force

Le statut de la Fondation de droit local, destinée à recevoir *— puis à distribuer — les 250 millions de deutschemarks que le* gouvernement de Bonn se propose de verser pour l'indemnisation des incorporés de force (les « malgré nous ») dans l'armée allemande, vient d'être agréé par le Conseil d'État. Le siège de cette Fondation doit être installé à Strasbourg. Ainsi, du côté français, aucun obstacle ne s'oppose plus au règlement de cette question.

L'Association des évadés et incorporés de force alsaciens et mosellans (ADEIF) a tenu récemment ses assises à Strasbourg. A cette occasion, *M. Jean Laurain*, ministre des anciens combattants, estimant que « *les Alsaciens avaient été véritablement abandonnés à leur* sort » durant la deuxième guerre mondiale, a déclaré qu'il fallait « *lever définitivement la lourde suspicion qui pèse sur les incorporés de force* » (les « malgré nous »).

Avec la création de la fondation locale franco-allemande, l'Allemagne n'aura bientôt plus *d'argument*, a-t-il dit, pour retarder le versement de sa réparation, estimée à 250 millions de deutschemarks. Cependant, M. Laurain a noté « *certaines résistances* », notamment pour ce qui concerne la rétrocession de la forêt du Mundat, considérée outre-Rhin comme une condition *préalable au versement de la* réparation. Le ministre a précisé qu'« *il n'était pas question, pour le gouvernement français, d'accepter cette condition préalable* », et que M. Claude Cheysson, *ministre des relations extérieures*, aurait mission d'entamer des discussions à ce sujet avec les autorités de Bonn.

La perspective de ce droit à réparation ainsi que la possibilité offerte aux détenteurs du titre d'incorporé de force, d'obtenir la carte du combattant ont fait l'objet d'une instruction du ministre des anciens combattants en date du 20 juillet 1981, relative à l'instruction des dossiers. La possibilité d'obtenir la carte du *combattant*, déclare l'instruction n° 970/BC/TL « *suscite d'autant plus l'intérêt des postulants que l'octroi de la carte ouvre, non seulement des droits concernant la prise en compte des services à titre militaire, mais aussi divers autres avantages, principalement en matière de pension de retraite. Or, nombre de demandeurs sont près d'atteindre l'âge requis pour solliciter la retraite du combattant, ou une pension versée par les organismes de sécurité sociale* ».

L'instruction du 20 juillet considère également « *les cas particuliers des incorporés de force dans les formations paramilitaires* » : « *Compte tenu des termes de l'arrêt Kocher (Conseil d'Etat du 16 novembre 1973) et de l'avis du Conseil d'Etat rendu le 10 juillet 1979, « la notion d'armée allemande au sens de la loi du » 7 août 1957 recouvre non seulement les formations ayant fait » partie organiquement de la » Wehrmacht, mais aussi les formations paramilitaires qui ont » été sous commandement militaire, engagées dans des combats.* »

» *La qualité d'incorporé de force peut donc être reconnue à tout requérant faisant preuve de la double condition, ci-dessus soulignée.*

» *La charge de cette preuve incombe au demandeur.* »

En ce qui concerne la compétence des services auprès desquels les « malgré nous » doivent faire les démarches nécessaires, l'instruction précise : « *Les demandes de reconnaissance de la qualité d'incorporé de force sont essentiellement instruites par le directeur interdépartemental dont relève le département où l'intéressé résidait lors de son incorporation dans les formations militaires ou paramilitaires allemandes (domiciliation contemporaine des faits et non-domiciliation actuelle).* »

Les pièces constitutives des dossiers étant au nombre de six — et indispensables à l'*acceptation* des demandes — les ayants droit ont intérêt à se renseigner préalablement *auprès du service* départemental compétent de l'Office national des anciens combattants.

C. D.

● *L'Union des juifs pour la résistance et l'entraide* (U.J.R.E.) et l'Amicale des juifs anciens résistants (AJAR) organisent une manifestation du souvenir à l'occasion du trente-septième anniversaire de la libération, dimanche *27 septembre, à 15 heures, salle* de la Bourse du travail (métro République).

Cette manifestation est placée sous le patronage du ministre des anciens combattants, M. Jean *Laurain*, et la présidence de M. Charles Lederman, sénateur communiste du Val-de-Marne, président de l'U.J.R.E.

RENCONTRES

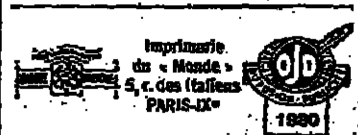
RENCONTRES ET ECHANGES pour*suit son cycle de dîners-conver*sation : 29 septembre, Michel Lonsdale ; 6 octobre, Jean-Loup Dabadie ; 15 octobre, René Huyghe ; 26 octobre, Pierre Petit ; 29 octobre, Jean-Edern Hallier ; 4 novembre, Philippe Grumbach ; 19 novembre, Christian Schmidt ; 26 novembre, Bernard Tapie ; *18 décembre, Emmanuel Leroy* Ladurie. Inscriptions : Jean Mandelbaum, 9, villa Virginie, 75014 Paris, tél. : 233-21-54.

VIVRE A PARIS

EN SOUVENIR D'EDITH ET DE MAURICE. — Une place Edith Piaf et *une place Maurice Chevalier* seront inaugurées le 25 septembre prochain, à Paris, par M. Jacques Chirac. Situées toutes deux dans le vingtième arrondissement, l'une, la place Edith *Piaf*, est située à l'angle des rues du capitaine Ferber et Belgrand, l'autre, la place Maurice Chevalier, se trouve à l'angle des rues Etienne Dolet et Jules Lacroix. A l'issue de ces cérémonies, le maire de Paris inaugurera à la mairie du vingtième arrondissement une exposition « Hommage » dédiée aux deux artistes.

DEUX NOUVELLES BIBLIOTHÈQUES. — *Deux nouvelles bibliothèques* vont ouvrir leurs portes en septembre et en octobre. Il s'agit de la bibliothèque-discothèque « Plaisance », *située rue de Ridder*, dans le quatorzième arrondissement, et la bibliothèque « Courcelles », à proximité du parc Monceau, dans le huitième arrondissement. *L'entrée de cet établissement est située* 17 ter, avenue Beaucour, impasse donnant avenue Hoche. Cette bibliothèque comporte *notamment un atelier et un coin de l'« heure du conte » pour l'animation destinée* aux enfants.

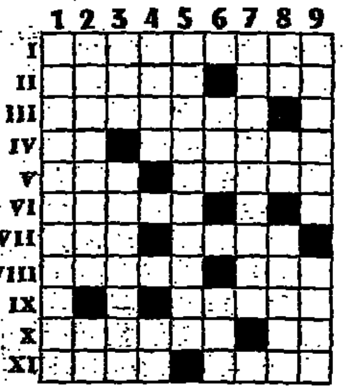
Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Claude Julien.



Commission paritaire n° 57 437.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3 023



HORIZONTALEMENT

I. Faire une soustraction de tête. — II. Lu avec un certain détachement. Invite faite à Marie. — III. Une grosse bise pour l'Arlésienne. — IV. Moyen de communication désuet. Sujet d'étude pour un mycologue. — V. Conseil de défense. Délice. — VI. Petit bout de femme. — VII. Victorienne pour Ruskin. Ville du Cameroun. — VIII. Condition nécessaire pour acquérir un titre de gloire. Théâtre d'une histoire de pomme dont le héros fut porté au théâtre. — IX. Perle sentimentale. — X. Prendre les mots à la lettre. Préposition. — XI. Long ruban. L'inconnu dans l'entreprise.

VERTICALEMENT

1. Clé pour accéder à la chambre. — 2. Dame satisfaite quand on vient prendre le thé chez elle. Chef des pèlerins ou saint sur la route des pèlerins. — 3. Démonstratif. Tel le père honoré du père célestin. — 4. Registre auquel un homme n'a pas accès. Article. — 5. Bécasse bavarde comme une pie. — 6. Marque de qualité parmi les huiles d'Orient. Le Brummel du zoo. — 7. Il est soutenu par de solides piliers. — 8. Compendium postal. Indice d'une volonté précoce. A beaucoup d'hommes à la fois mais un seul en général. — 9. Bouffée dans les gargotes. Evoque un objectif célèbre ou des objectifs renommés.

Solution du problème n° 3 022

Horizontalement

I. Passepoil. — II. Amour. Clé. — III. Sis. Pl. In. — IV. Seine. Pet. — V. Edition. — VI. B.A. Rousse. — VII. Oreille. — VIII. Ut. T.O.E. Pa. — IX. Reg. Sot. — X. Erésipèle. — XI. Sus. Eolie.

Verticalement

1. Passe-boules. — 2. Amie. Art. Ru. — 3. Sosie. Rés. — 4. Su. Nérites. — 5. Erpétologie. — 6. Iule. Pô. — 7. Oc. Pose. Sel. — 8. Iliens. Poli. — 9. Lent. Epatée.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 23 septembre 1981.

UN DECRET

● Modifiant le décret du 9 juin 1972 portant création d'un établissement public chargé de l'aménagement de la ville nouvelle du Vaudreuil.

DES ARRETES

● Autorisant l'émission d'un emprunt par le Crédit national ;

● Autorisant Electricité de France à proposer aux porteurs d'obligations 7,80 % (ex-5 %) 1961 la modification de certaines caractéristiques de ces titres ;

● Relatif à la communication au public des documents administratifs.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 25 SEPTEMBRE

« De la fontaine Saint-Michel à l'Institut », 14 h. 30, devant la fontaine, Mme Allaz.

« La manufacture des Gobelins », 14 h. 30, 42, avenue des Gobelins, Mme Legrégeois.

« Le cabinet des médailles à la Bibliothèque nationale », 15 h., 58, rue de Richelieu, Mme Hulot.

« L'art de Gustave Moreau », 15 h., 14, rue de la Rochefoucauld, Mme Meyniel.

« Port-Marly : décor du château des lions », 15 h. 15, entrée mairie Port-Marly, Mme Saint-Girons (Caisse nationale des monuments historiques).

« Le village de Charonne », 15 h., église Saint-Germain-de-Charonne. (Approche de l'art).

« L'Hôtel des ventes », 15 h., métro Richelieu-Drouot (sous l'horloge), Mme Ragueneau (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« De l'hôpital Saint-Louis à l'hôtel du Nord de Marcel Carné », 15 h., 40, rue Bichat, Mme Hager.

« Le petit Montrouge », 14 h. 30, métro Mouton-Duvernet (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels du Marais, place des Vosges », 14 h. 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Vieilles rues et maisons de Paris, l'abbaye Saint-Martin-des-Champs », 14 h. 30, métro Etienne-Marcel (le Vieux Paris).

« Centenaire de l'Ecole française du Caire », 15 h., palais de Tokyo (Visages de Paris).

CONFÉRENCES

20 h. 15, 11 bis, rue Keppler, « Le moment de la mort » (Loge unie des théosophes).

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

Parallèles américains

PRES de trois cents intellectuels, *parmi lesquels* Ernesto Cardenal, prêtre, *poète, ministre de la culture au* Nicaragua, Juan Bosch, écrivain, *président de la République Dominicaine* en 1962, Nicolas Guillen, *Oswaldo Guyasamin*, Eduardo Galeano, Gabriel Garcia Marquez, *se sont réunis* du 4 au 7 septembre, à La Havane, pour tenter de définir une stratégie commune face à la politique de l'administration Reagan et à « l'impérialisme culturel nord-américain ».

Ce mercredi, Françoise Kourilsky, directrice du Festival mondial de Nancy qui se tiendra du 15 au 25 octobre, annonce un programme exclusivement consacré aux cultures nord-américaines.

Hommes du tiers-monde, les intellectuels latino-américains puissants et vulnérables, encensés hors de chez eux, censurés *dans leurs pays, torturés parfois* ou même assassinés par les dic*tatures, exilés souvent, vivent de* manière aiguë la question de *l'engagement politique.*

Enfants du Nouveau Monde, *émigrants de tous les pays du* monde depuis deux cents ou vingt ans, *les artistes nord-américains*, ayant transplanté leurs racines, *développent*, inventent des boutures hybrides, flamboyantes ou *rudes*, incroyablement diverses. Libres, sans tabous, indépendants face à l'administration — qu'elle soit ou non Reagan — les artistes sont les innombrables langages des innombrables peuples qui forment leur pays, attachés à la terre des pionniers, squatterisent les rues *sauvages des villes.*

Ce sont quelques-uns de ceux-là que Françoise Kourilsky fait venir à Nancy, les « performers » *new-yorkais*, les *cinglés* de la *vidéo*, les acharnés de la pelli*cule, les utopistes de la frater*nité, les conteurs, les rockers, les *danseurs*, les *clowns*, les *musi*ciens, les Noirs, les Latinos, les *Chinois*, les *virtuoses* du musical... L'innombrable culture américaine, celle qui vit en marge des impérialismes établis, riche de son *infatigable* vitalité et dont l'American Center, de temps en temps, nous renvoie l'écho.

Les Latinos

CE *n'est* pas la première fois que la Casa de las Americas invite des intellectuels et des artistes à se rencontrer à Cuba. Créée en 1959 au lendemain de la révolution, la Casa de las Americas organise chaque année quatre ou *cinq grandes rencontres* avec des écrivains ou des cinéastes ou des *artistes plasticiens. Jamais, cependant*, elle ne les avait invités en *même temps.*

L'éventail idéologique des participants était *relativement* large : communistes, marxistes-léninistes, chrétiens marxistes, prêtres catholiques, sociaux-démocrates, progressistes, dont certains *n'étaient* pas venus depuis plus de dix ans à Cuba (à l'intérieur de la délégation cubaine on a remarqué des artistes ou des intellectuels qui avaient eu des problèmes avec le régime), une évolution qui mérite d'être notée comme le fait que, pour la première fois, la hiérarchie catholique brésilienne ait autorisé un prêtre à venir à La Havane.

Pour les Cubains, la rencontre constituait un risque certain — qu'ils s'étaient préparés à affronter. Ils ont été surpris du nombre et de la *spontanéité des réponses*, et de l'absence de véritable incident. *Comme s'il y avait eu, pour cela, un* accord tacite.

« *Que Cuba soit menacé nous concerne tous* », nous a dit M. Guillermo Nunez, peintre chilien exilé à Paris. « *L'heure est grave pour tout le continent latino-américain* », a *affirmé*, de son côté, M. Ruben Bareiro Saguier, écrivain paraguayen, exilé également à Paris. « *Ce n'est effectivement pas par inconditionnalité à Cuba que les intellectuels se sont réunis*, nous a dit M. Roberto Fernandez Retamar, écrivain et vice-président de la Casa de las Americas, *c'est à cause de l'urgence de la tâche. Défendre la paix, défendre nos pays. Nous ne sommes pas encore en guerre, mais nous sommes dans une situation tendue.* »

Etat d'urgence

« *L'extrême importance de ce moment historique* » (M. Joaquin Guttierez, écrivain costa-ricain), « *Le moment le plus dangereux pour la sécurité mondiale* » (M. Pablo Piacentini, sociologue argentin) : il est *évident que dans la conjoncture* actuelle, la rencontre de La Havane *répond à la fois au besoin — pressant*, — pour Cuba, de sortir de *l'isolement créé par sa situation* géographique et par son alignement *sur l'Union soviétique*; et pour les participants, à la prise de conscience du danger que « l'administration Reagan » fait peser à travers Cuba et le Nicaragua (et aussi Granade) sur toute l'Amérique latine et les Caraïbes.

Face à cette menace, les problèmes culturels ont été un peu laissés de côté. Il a paru plus nécessaire de dénoncer l'« *impérialisme yankee* » que d'étudier les moyens, les structures à mettre en place pour défendre les cultures.

Cinquante-neuf exposés ont été lus dans trois commissions en six séances dans un climat à la fois *aride et ponctué d'émotions diverses.*

Si le mot embrasser (au sens étymologique, prendre dans ses *bras*) *signifie quelque chose*, *c'est* bien chez les Latino-Américains. On *s'embrasse partout, pendant et entre* deux discours, à la tribune comme *dans les couloirs du Palais des* congrès, ministre et poètes, peintres... on pratique l'« abrazo » *avec* tout son corps, joue contre joue, bras dans les bras, on rajoute quelques tapes dans le dos. La sécheresse des discours n'entame pas l'affectivité des rapports comme l'humour ne doit pas cacher le sérieux du travail., Il y a chez les Latino-Américains ce passage constant de la théorie abstraite à l'émotionnel.

On s'étendra peu sur les textes. Développement du capitalisme en Amérique latine, processus de transnationalisation de l'économie latino-américaine... Il faut relever cependant l'*exposé* de l'écrivain et *sociologue* brésilien Carlos Alberto Doria sur la question noire au Brésil, celui de l'écrivain uruguayen Eduardo Gallano, *la Révolution comme révélation* (« *j'aimerais faire de la musique avec ce texte* », a dit plus tard le compositeur chilien Sergio Ortega), d'autres encore sur les tentatives de désintégration culturelles à Porto-Rico, sur le détournement des cultures populaires et l'utilisation du folklore par l'impérialisme.

L'exposé du communiste chilien Volodia Teltelboim a été particulièrement commenté. *M. Volodia Teitelboim* a lu quelques extraits d'un document écrit par le comité de Santa-Fé pour le conseil interaméricain de sécurité des Etats-Unis. Ce document secret (dont il a distribué par la suite quelques exemplaires traduits en espagnol) a été rédigé par un groupe d'experts américains, spécialistes de l'Amérique latine, en mai 1980, pour M. Ronald Reagan (au moment de sa candidature à l'élection présidentielle).

Très critique sur la politique des *droits de l'homme menée par Carter* (« *elle doit être abandonnée et remplacée par une politique de non intervention, de réalisme politique et éthique* »), il recommande au contraire de renforcer les liens avec les militaires.

C. H.

(*Lire la suite page 18.*)

Entretien avec Gabriel Garcia Marquez

MONUMENT de la littérature, militant engagé, Gabriel Garcia Marquez a été une des figures omniprésentes de ces « rencontres ». Il en est à la fois l'initiateur (*c'est lui qui a lancé l'appel* pour la « souveraineté » en janvier 1981), un des coordinateurs; il est membre du comité *permanent* qui en est issu.

Désigné récemment par M. Jack Lang, ministre français de la culture, pour animer un groupe de réflexion et d'ouverture sur les cultures méditerranéennes et latines à Paris, il joue aussi un peu le rôle de « pont » entre plusieurs continents.

En *mars dernier*, se sentant menacé, Gabriel Garcia Marquez a dû se réfugier à l'ambassade du Mexique à Bogota, et, depuis, il vit à Mexico. Ami de M. Fidel Castro, du général Torrijos (mort en juillet dernier), il illustre assez bien cette situation de fragilité et de puissance de l'intellectuel latino-américain.

Gabriel Garcia Marquez, qui a abandonné le livre qu'il avait commencé à écrire sur Cuba, sept cents pages, (mais « La vie cubaine avance à une vitesse si vertigineuse », « C'était une sorte de marathon que je livrais avec cette réalité (1) », dit-il), signait à La Havane son dernier roman, « Cronica de une muerte anunciada ».

Il nous a reçus au vingtième étage de l'hôtel Riviera.

Direct, avec même parfois une certaine rudesse, il lève brusquement les yeux pour vous regarder avec un mélange de curiosité et de chaleur, de sérieux et d'humour. L'auteur de « Cent ans de solitude », de « l'Automne du patriarche » n'était pas là pour parler de littérature, mais pour nous montrer au cours d'un entretien de deux heures, ce qu'est — aussi — un « comprometido intelectual », un militant politique.

Perspectives

« *A quoi a pu servir, selon vous, la rencontre de trois cents intellectuels à La Havane ?*

— A rien. Nous avons simplement rendu visite à Cuba et nous ne nous sommes pas disputés. C'est déjà quelque chose. Surtout quand on connaît la diversité idéologique des participants, et celle même de la délégation cubaine ! D'habitude, il y a toujours dans ce genre de réunions quelqu'un qui se lève au dernier moment pour demander la parole et détruire d'un coup ce qui avait été péniblement construit en plusieurs jours. J'en étais malade à l'avance. Heureusement, rien de tel ne s'est passé, c'est un miracle. Même une perspective...

— *A quoi attribuez-vous cet unanimisme ?*

— D'abord à la volonté des Latino-Américains de défendre la révolution cubaine. Ensuite au désir des Cubains de se réconcilier avec ceux qui s'étaient éloignés d'eux au cours des dernières années. En réalité, on a assisté à un congrès de réunification face à un danger réel. C'est Reagan qui en a assuré le succès.

— *Comment cela ?*

— Reagan ne peut pas accepter l'idée que les luttes actuelles en Amérique latine ont des causes internes — l'injustice, l'inégalité, l'oppression, etc., — pour lui, tout acte de révolte légitime est une opération soviétique : nous ne sommes pas des pays mais des pions..., c'est une menace grave pour notre identité. On n'existe pas. En cela, il a fait l'unanimité contre lui chez les intellectuels.

— *Certains ont parlé d'élargir la solidarité aux Européens...*

— Les intellectuels européens ont des priorités différentes. Il n'y a pas moyen de leur faire sortir de la tête l'idée que Cuba est un pion de l'Union soviétique.

— *Cuba a approuvé l'invasion en Tchécoslovaquie. Sur la Pologne, aujourd'hui, on constate un demi-silence...*

— Vis-à-vis du problème polonais, je dirais que les Cubains, comment dire, oui, je crois que les Cubains... retiennent leur souffle. Ils savent que si l'U.R.S.S. envahit la Pologne, les Etats-Unis envahiront immédiatement Cuba et bombarderont massivement La Havane. Leur destin se joue donc à plus de 10 000 kilomètres de chez eux. C'est cela la réalité. Mais pour beaucoup d'intellectuels européens, il faudrait que Cuba se suicide pour bien prouver son indépendance.

— *Le ministre de la culture en France, M. Jack Lang, vient de vous confier la responsabilité d'un groupe de réflexion sur l'ouverture aux cultures méditerranéennes et latines. Pensez-vous que des rapports puissent s'établir entre cet organisme et le comité d'intellectuels latino-américains et caribéens issu de la rencontre à La Havane, dont vous faites également partie ?*

— Les deux projets se complètent. Ils devraient permettre de rétablir le dialogue — interrompu — entre intellectuels européens et latino-américains. La révolution cubaine, qui avait créé le lien nous a aussi séparés par la suite. Nous, qui restions solidaires de Cuba, et beaucoup d'intellectuels européens qui ne l'étaient plus, nous ne parlions plus le même langage.

— *N'y a-t-il pas dans le projet de M. Jack Lang la possibilité d'un autre impérialisme culturel, européen celui-là ?*

— L'impérialisme est un progrès sur le *colonialisme* ! C'est vrai que je trouve difficile d'avoir *un vrai dialogue* avec les intellectuels européens, particulièrement avec les Français, qui n'arrivent pas à se débarrasser d'une *certaine mentalité coloniale*. Les Européens ont tendance à considérer que nos démocraties doivent obligatoirement ressembler aux *leurs*. *Ils nous* jugent d'après leurs critères, sans comprendre que nous *vivons dans des âges* historiques différents. Si j'accepte cependant de *collaborer* à ce projet, c'est qu'il y a la volonté, je crois, de tirer un trait sur d'anciennes habitudes et aussi parce que la France socialiste nous ouvre un canal que Reagan nous refuse aujourd'hui.

— *Vous vous sentez plus proche des intellectuels américains ?*

— Les intellectuels américains nous comprennent mieux. Il existe d'ailleurs une communauté très importante d'hispanophones aux Etats-Unis (leur présence est en train de transformer la nourriture, la musique, la langue, la culture américaine) : un travail y donnerait beaucoup plus de résultat qu'en Europe.

— *Vous avez des liens privilégiés avec Fidel Castro, comme jusqu'à sa mort avec le général Torrijos à Panama. Pensez-vous que ce soit le rôle des intellectuels, d'être un peu les conseillers du prince ?*

— En Europe, les hommes au pouvoir cherchent l'amitié des intellectuels pour les utiliser — et les user. Je pense que ces rapports peuvent se « négocier » (mais vous parlez avec un négociateur dans l'âme !). Même si j'ai des réserves à l'égard de la révolution cubaine, je trouve que le positif l'emporte sur le négatif et je préfère travailler « de l'intérieur » plutôt que de me constituer en critique public systématique. Je ne sais pas si c'est bon ou mauvais, je sais que c'est utile. Je pense notamment avoir été pour quelque chose dans la politique de réunification de la famille cubaine qui a permis la libération de trois mille deux cents prisonniers politiques et la visite de plus de cent vingt mille exilés venus retrouver leurs proches à Cuba. — Il y a tout de même un danger avec des hommes comme Torrijos ou Fidel, c'est qu'à force de les fréquenter, on finit par les aimer trop !

— *En tant qu'écrivain, comment expliquez-vous l'extraordinaire décalage entre le caractère assez stéréotypé des textes théoriques entendus pendant cette rencontre et la richesse littéraire de leurs mêmes auteurs ?*

— Ces mots, ces phrases ne signifient effectivement rien. On ne sait malheureusement parler politique que d'une seule manière. Pourquoi ? Peut-être parce que tout le vocabulaire de la gauche vient d'Europe (en traduction, ce qui crée des problèmes sémantiques). Le concept de classe par exemple est une chose en Europe, une autre en Amérique latine. On finit par ne plus parler de la vie mais de choses abstraites, c'est un problème grave. Il faudra casser ces codes. »

Propos recueillis par
BERNARD CASSEN
et CATHERINE HUMBLOT.

(1) Dans une interview, donnée à Bernardo Marques Ravelo, publiée dans *El Caiman Barbudo*.

Parallèles

Les performances et leur histoire

L'art du voyeurisme

DEPUIS les années 60, l'avant-garde picturale s'est retirée des galeries, laissant la place aux expérimentations « en direct ». La rencontre de ces deux courants a donné naissance au « Performance art ». Dès 1962, Georges Maciunas, fondateur du groupe « Crazy-Absurd-Infantilist », dérouta les « muséo-maniaques » parisiens avec une œuvre sonore conceptuelle. Peu de temps après, Yoko Ono invitait les Londoniens à ramper dans un labyrinthe, à découvrir, au travers d'un rideau, un monde cryptique. A Berlin, Wolf Kahlen explorait les relations spatiales entre l'œil et le corps en utilisant un circuit fermé de télévision.

Sur le moment, le choc fut rude. Mais, après qu'à San-Francisco l'art visuel eut brisé son carcan, l'art conceptuel a fait figure de Joconde. Les années 60, exubérantes, tapageuses et tellement américaines, ont été celles du happening. L'un des premiers, et des plus dramatisés, l'*Ant's farm*, consistait en un bizarre exploit : la mise en marche soigneusement ordonnée de récepteurs de télévision, et leur destruction à l'aide d'une Cadillac année 1958.

Dans les années 70, la scène artistique s'est considérablement calmée. Alors Soho est arrivé, c'est alors que, dans ce « ghetto », des lieux comme la Kitchen ou Franklin Furnace ont ouvert leur porte à des artistes de toute discipline. Dans l'esprit perdu des années 60, les plasticiens ont commencé à faire de l'art « anti-galerie ». Le premier, Jean Dupuy, sculpteur auvergnat et laconique, a expérimenté l'espace de l'exposition comme faisant partie du contenu de l'exposition.

En 1972, pour son premier « spectacle », il se rasait la moustache sur un plateau tournant dans son appartement. En dehors de la présence de Phil Glass, on peut considérer cette manifestation comme gratuite, ou digne d'entrer dans la postérité... *Mais si Dupuy a contribué à faire des « performances » un phénomène omniprésent, c'est pour une tout autre raison* : il a organisé des spectacle multidisciplinaires, *ouverts au public*, chez lui d'abord, puis au Whitney Museum, et toujours en opposition à la *structure* dans laquelle il travaillait. Ses « Grummet » (œillets) sont devenus légendaires : le spectateur pouvait assister à une action simple, musicale, ou bien à un moment surréel, provocateur, mondain, en regardant par les petits trous d'un « mur » de toile, derrière lequel les artistes, enfermés dans des compartiments individuels, accomplissaient leur œuvre. Voyeurisme de premier choix.

Autobiographies

C'est tout cela, probablement, qui conduit à ce que l'on appelle aujourd'hui les « performances » : *elles incluent toutes sortes de disciplines*, même non visuelles, appartiennent à la scène artistique *alternative dans la plupart* des grandes villes et en particulier à New-York. Aujourd'hui, *clairement dissocié de l'art visuel*, le terme « performance » recouvre tout spectacle ou événement *qui n'entre dans aucune catégorie et qui se définit à travers* des modes esthétiques allant des *immenses toiles de fonds* filmiques, des micros modificateurs ou des féeries rock-synthétisées *de Laurie Anderson* au Haiku cinétique de Min Tanaka. Le plus surprenant est que des expres*sions à ce point différentes* fassent rubrique commune dans les quelques journaux qui les annoncent. Il est *vrai* que les artistes, par ailleurs à l'opposé les uns des autres, s'accordent sur quelques points : mêler les médias, introduire dans le monde des arts des éléments incongrus, biffer autant que faire se peut le prévisible.

A l'origine les « performances » n'étaient que propositions fugaces défiant la logique, destinées à stimuler l'imagination, et vite périmées. Aujourd'hui, elles sont mieux construites... Fortement inspirées par l'art conceptuel et les *happenings*, elles ont atteint une nouvelle phase, à laquelle l'expérimentation multimédia et technologique donne une direction fondamentale. On trouve également des œuvres merveilleusement articulées à partir de l'utilisation nouvelle de formes anciennes : *Tourists and refugees*, de Joseph Chaikin, *Quarantaine*, du Plan K, qui établissent une relation entre connaissance et sensation, entre monde extérieur et intérieur.

Une autre tendance s'est développée : l'autobiographie en solitaire. Utilisant des effets sonores de combat, des images d'enfance, dansant/courant/sautant sur des poèmes de Maïakovski, Tim Miller juxtapose son univers homosexuel, son obsession de la seconde guerre mondiale, et l'« échec du communisme soviétique »... La perspective historique élargit ses contradictions personnelles, et parvient même à donner de la séduction à sa naïveté.

Les difficultés surgissent lorsqu'un jeune artiste se voulant libéré ou totalement étranger à toute restriction formelle se livre à une sorte d'onanisme public : voyeurisme de second choix.

Tel est le piège de la « performance » : tout est possible, rien n'est imposé, on n'est obligé à rien. Logiquement, tout devrait être plus simple. En fait, le danger est là...

BETHANY HAYE.

Entretien avec Françoise Kourilsky

Nancy, festival

Françoise Kourilsky a assisté à la naissance du Festival de Nancy et l'a suivi alors qu'elle était journaliste, puis, par intérêt et amitié, depuis qu'elle est établie à New-York. Elle en assure pour la première fois la direction, et tout en lui gardant son caractère multiforme, le centre sur la culture la plus multiforme qui soit : celle des Etats-Unis.

« ÉTABLIR un programme, *dit Françoise Kourilsky*, lui imprimer un caractère particulier est une entreprise complexe, une question de moyens *et de temps*. J'en ai *eu* très peu, j'ai accepté la direction du Festival de Nancy en *février*. *Les directeurs* des différentes manifestations internationales ont tous à peu près les mêmes contacts, *voient* tous à peu près les mêmes spectacles. Ensuite, chacun choisit *selon sa fortune*.

» Centrer mes recherches sur l'Amérique du Nord me semblait *normal, j'habite New-York depuis* huit ans, et je connais très bien ce qui s'y fait.

» Il s'y fait beaucoup de choses bien que — comme ailleurs je pense — le théâtre traverse une période de flottement. Ce n'est plus la grande floraison des années 60, de 68. Mon propos est d'explorer la culture américaine, composée d'une quantité de cultures, prétendument minoritaires — latine, noire, chinoise, indienne — qui parfois s'opposent. Toutes ne seront pas représentées à Nancy, ce serait impossible. Et un programme, c'est comme une distribution, on n'obtient pas toujours les acteurs ce que l'on souhaite. Je me suis attachée à l'inédit.

» Nancy doit une partie de son renom aux Campesinos, au Bread and Puppet, à Bob Wilson dont l'influence est indéniable. Quoi qu'ils en disent, les Européens sont fascinés par l'Amérique, mais ils en ont une idée fragmentaire. Je trouvais intéressant d'aller un peu plus loin, de montrer, à côté de l'avant-garde, la tradition vivante, les théâtres ethniques.

— Est-ce que loin de leur public, les théâtres ethniques ne perdent pas toute signification ?

— La même question s'est posée avec les Campesinos. Luis Valdez les a réunis pour intervenir pendant la grande grève des ouvriers agricoles en Californie. Leur présence à Nancy n'avait pas le même sens que sur les champs et les vignobles, mais elle a été marquante. Je fais venir la Family, un groupe qui existe depuis huit ans et travaille dans les prisons, accueille les anciens détenus. L'existence même de la Family est politique *mais* ses productions répondent plutôt aux nécessités de la troupe. Faire venir un *seul* de leur spectacle ne signifiait rien, je leur en ai demandé trois, un échantillonnage représentatif. Ils iront dans les prisons de Nancy, j'ai obtenu les autorisations. Ils ont même demandé une bourse pour apprendre le français et se faire comprendre.

» Une tentative plus risquée est la venue des Golden Eagle, un ensemble noir de La Nouvelle-Orléans. Au mardi gras, les musiciens se déguisent en Indiens — *qui pour eux sont* l'image de la résistance à l'homme blanc. Toute l'année, ils préparent leurs costumes, les détruisent après la fête et recommencent. Ce sont des amateurs, *mais je voulais* des événements enracinés dans une Amérique mal connue. Comme *aussi* les *vieilles* ballades de l'Ouest, dures, rocailleuses, qui parlent de la misère et n'ont *rien à voir avec la* guimauve *de* la *blue grass*. Ou le Théâtre libre du Sud, l'un des plus anciens *théâtres noirs, fondé* dans les années 60. Là le risque vient de ce qu'il s'agit d'un conteur, et *qu'il* parle *anglais*. *On* va s'arranger pour distribuer des traductions.

Une si fameuse énergie

» *Les cultures des* côtes *ouest* et est sont séparées par des milliers de kilomètres. *Zoot Suit*, la *comédie* musicale de Luis Valdez, a bien marché à Los Angeles et pas du tout à New-York. *Les hispaniques* de New-York n'ont pas reconnu l'image qu'elle donne des Chicanos. *Luis Valdes en* a fait un film, à Hollywood. C'est assez paradoxal, mais crier à la trahison serait trop simple. D'une part, il prétend avoir voulu démontrer qu'un Chicano pouvait être *aussi fort qu'un* Blanc dans un système blanc. D'un autre côté, il prépare un spectacle dans sa tradition à *lui*, à San-Juan-Battista, le village où vivent les Campesinos. De la même manière, Richard Foreman fait des mises en scène sur Broadway et poursuit son travail dans son loft. Comme la Comédie-Française, Broadway recrute (en particulier par l'intermédiaire de Joe Pap, un producteur *off* et on) des personnalités extérieures, pour renouveler ses « classiques ».

» La seule chose que je regrette, est de ne pas avoir une pièce de Sam Sheppard, qui est, à mon avis « le » grand auteur le la côte ouest. Il est mal connu en France parce que difficile à traduire. Mal connu aux Etats-Unis aussi. Je voulais *The Curse of the Starving Class*, que l'on a appelée « la Cerisaie américaine ». Je n'en ai pas trouvé une seule mise en scène satisfaisante. La réflexion dramaturgique manque là-bas. Les Chéreau, les Stein n'existent pas.

» J'ai la vidéo de *Savage Love*, un texte de Sheppard, mais on n'y reconnaît pas son univers habituel. Il a travaillé avec Jo Chaikin, — le plus new-yorkais des juifs new-yorkais, — et l'enregistrement donne la vision personnelle de Shirley Clarke. On a là la réunion de trois types de cultures, opposées et très américaines.

— Qu'est-ce qu'il y a de plus typique que la comédie musicale ?

— Evidemment, les comédies musicales sont la grande tradition. Elles appartiennent à l'Amérique tout entière, la traduisent, abordent tous les thèmes. Je souhaitais creuser cette tradition, ses différentes lignes. J'espérais avoir *One More Time* par une troupe de La Nouvelle-Orléans. Mais elle était au Festival de Cologne. Londres s'est emballé, l'a retenue pour six mois, les prix ont doublé. Je n'ai pas voulu de la sous-distribution que je suis allée voir par acquis de conscience. J'ai renoncé. Affecter tout le budget à une seule production n'est pas moral, ce n'est pas dans l'esprit du Festival.

» Je n'ai pas pu avoir comme je l'espérais *March of Falsetto* qui passe sur Brodway après avoir été créé dans une petite salle off de la 42e Rue, un « musical » très new-yorkais, un merveilleux mélo à propos d'un père de famille homosexuel. La liberté, l'aisance des Américains, leur facilité à traiter de n'importe quel sujet, leur humour, leur énergie, sont quelque chose de fantastique.

» Nous aurons quand même, à Nancy, *du musical de luxe*, avec les films de la grande époque. Aucun festival n'a les *moyens de s'offrir* une production de Broadway. Les producteurs ne feront pas un geste en *notre faveur*. *La gloire européenne*, si elle joue pour l'avant-garde, ne leur est d'aucune utilité.

— Un inconvénient de la libre entreprise...

— Elle existe. Les structures, quand il y en a, sont très souples, éphémères. Les artistes travaillent sans lois, donc sans interdits. *Ils* essaient tous les genres, mêlent toutes les disciplines — par exemple, *Homeostasis*, par un groupe de Chicago, qui utilise la danse, la poésie, le cinéma, toutes les musiques.

» Quand j'étais journaliste en France, j'allais, de temps en temps, aux Etats-Unis, j'avais

Les Latinos

(Suite de la page 17.)

Ce document, qui spécifie qu'on est « *au bord de la troisième guerre mondiale* », aborde différents chapitres (l'armée, l'Eglise, la subversion, l'énergie, l'agriculture le *monde syndical, l'éducation...*).

Dans le chapitre sur l'éducation, on peut lire ceci par exemple : « *Qui contrôle l'éducation définit son passé et l'avenir* » ; « *nous devons exporter les idées et les images qui fomentent la liberté individuelle, la responsabilité politique et le respect de la propriété privée* » : « *les Etats-Unis doivent contrôler la propagande* ». Sur les intellectuels : « *On doit lancer une campagne pour capturer l'élite intellectuelle ibéro-américaine à travers la radio, la télévision, les livres, les articles, accorder davantage de donations, de bourses, de prix. La considération et la reconnaissance sont les choses qui attirent le plus les intellectuels* ».

Le texte, qui accorde une attention particulière au *Brésil*, au Mexique et à Cuba, envisage un certain nombre de mesures punitives pour Cuba et même une « *guerre de libération* contre Castro ».

L'impérialisme culturel américain ? Comme pour le reste, on aurait aimé moins de rhétorique abstraite, moins de « *langue de bois* » (*sur* l'acculturation, l'aliénation, la pénétration culturelle) et plus de faits *concrets, noms, chiffres*.

Miguel Barnet, poète, chercheur, ethnologue cubain, citant des chif*fres de l'UNESCO, a déclaré cependant* que les Etats-Unis, au travers de leurs sociétés transnationales et *agences* diverses, contrôlaient *75 %* des programmes de télévision, 50 % des films de cinéma, 60 % des disques et cassettes, 65 % des journaux, 35 % de la production éditoriale des deux Amériques.

Quel bilan tirer de ce congrès ? « *Ce n'est pas la première fois que des intellectuels d'Amérique latine se réunissent pour affronter une menace et parler de notre identité*, nous a dit l'écrivain uruguayen Eduardo Galeano (expulsé de son pays, il vit actuellement à Barcelone), *cette rencontre est le premier étage d'un processus, le début d'un travail politique, culturel et social plus large. Il y a la solidarité avec Cuba et le Nicaragua, mais la nécessité aussi d'établir des contacts entre nous pour définir une identité commune, fatalement contradictoire, et tenant compte des trois composantes indienne, noire, européenne de l'Amérique latine. Les deux premières ayant été traditionnellement niées, il faut les reconnaître.* »

« *Ce n'est pas un congrès, c'est une rencontre*, a expliqué de son côté Trinidad Perez, membre de la Casa de las Americas, *une rencontre qui se place un peu dans le même contexte que les congrès antifascistes dans les années 30 en Espagne, où l'on retrouvait des gens comme Nicolas Guillen, Alberti, Aragon. Plus que les discours prononcés, c'est le fait d'avoir pu se réunir, et en plus à Cuba, qui est capital.* »

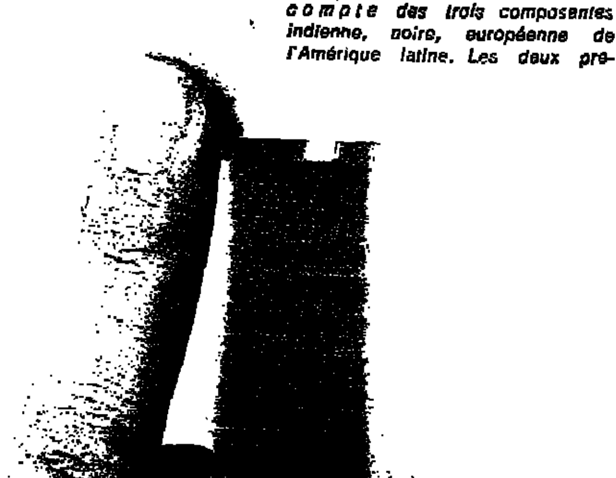
Les héritiers

Le dernier jour a été le jour des discours justement. *Fidel Castro*, qui avait inauguré ces rencontres (sans faire de déclaration), n'était pas là *pour la clôture, voulant sans doute* montrer que ce n'était pas Cuba, mais les Latino-Américains qui *étaient maîtres de leur initiative*, mais il a accueilli les participants au cours d'une réception le soir. *Dans la grande salle climatisée du* Palais des congrès, après les traditionnels communiqués et messages, *une courte, belle*, « *lettre au* peuple et aux intellectuels américains » a été lue en séance plé*nière. Gabriel Garcia Marquez a lu* à son tour la « résolution finale », synthèse des travaux de ces *journées. Il a également annoncé* la création d'un comité permanent chargé de maintenir le contact, d'organiser des ripostes, de faciliter *les échanges entre intellectuels* (1).

Ernesto Cardenal, cheveux blancs *et béret noir, prêtre*, poète, ministre du Nicaragua, s'est levé, et, dans un discours enflammé, mystique (qui a suscité des applaudissements, mais aussi des commentaires divers par la suite), a évoqué pour les intellectuels la *nécessité* de se sacrifier jusqu'à cesser, dans certain cas, d'écrire (« *Ce qui n'est pas le mieux, mais mourir n'est pas forcément ce qu'il y a de mieux, et cela peut nous arriver* »). Il a eu queques *formules-choc* : « *Nous sommes les héritiers des philosophes, des mystiques et des savants qui, au cours des siècles, ont voulu changer le monde* ». « *Nous avons la nostalgie de l'avenir* », il a parlé de la « *guerre sainte* » contre l'impérialisme (chrétiens, musulmans, bouddhistes, unis *avec le marxisme*), *puis*, après être allé de la Bible à l'atome, de Kadhafi à Khomeiny, en passant par Lénine, *il a annoncé que la prochaine* rencontre pourrait se tenir au Nicaragua.

C. H.

(1) *Membres du comité permanent* : Gabriel Garcia Marquez, Mario Benedetti, Juan Bosch, *Chico Buarque*, Ernesto Cardenal, Suzy *Castor*, Pablo Gonzales Casanova, George Lamming, Roberto Matta, Miguel Otero Silva, Mariano Rodriguez, Julio Cortazar.





américains

des sans-loi

des *a priori*. J'écrivais : « *C'est dommage que le Lincoln-Center, avec toutes ses activités, ne développe pas un public d'abonnés et d'adhérents.* » Mais toutes les tentatives faites dans ce sens ont échoué, elles ne correspondent pas à la situation, aux mentalités et, en même temps, un groupe comme la Family s'est constitué son public. Les artistes sont habitués à *travailler* dans leur coin, à leur guise et en même temps, aussi, les théâtres de répertoire régionaux — non commerciaux — ne sont pas fameux, ne marchent pas très bien. Une expérience intéressante, paraît-il, a été réalisée à Harvard. La troupe devrait tourner en France l'année prochaine.

» *J'ai* composé le programme de Nancy en m'immergeant dans ces contradictions. Les spectateurs discerneront peut-être des lignes de force, des tendances. Mais ce qui caractérise la culture américaine, c'est avant tout l'éclatement.

— Quelle est, d'après vous, la tendance la plus prometteuse des années 80 ?

— La vidéo. Beaucoup s'en servent, chacun à sa manière. Joan Logue, avec ses vidéo-*portraits ou les* vidéos expérimentales qui, si elles sont soutenues par une idée, sont visuellement fascinantes. J'ai apporté les plus récentes, les recherches s'épuisent rapidement. Il y a des vidéos-documents, l'interview d'un vétéran du Vietnam, un reportage impitoyable sur des délinquants en détention provisoire : la *vidéo narrative* avec *I remember Harlem*. Le préjugé selon lequel les Américains se désintéressent de leur passé est faux.

» Ils sont au contraire lucides, très critiques. Et en même temps fiers de ce qu'ils sont.

» Nous aurons aussi les « loves tapes » de Wendy Clarke, la fille de Shirley Clarke. Elle fait entrer les gens dans une cabine, ils parlent de l'amour, des sentiments, de la sexualité. Ensuite ils visionnent l'enregistrement et décident de le garder ou de l'effacer... C'est ultra-américain. Nous allons installer ces « vidéo-mathon » dans le chapiteau du parc de la Pépinière, qui sera le lieu des rencontres. *Nous verrons si les Français* sont aussi coopératifs et décontractés que les Anglo-Saxons.

— Vous pensez déjà au prochain festival ?

» Il ne sera pas centré sur un autre pays, mais il ne reproduira pas la même formule. Du moins, je l'espère. J'ai l'idée de « cocréations », c'est encore vague, et je ne sais même pas si c'est réalisable. Il *s'agirait par exemple de* monter une pièce en anglais et en français avec des acteurs américains et un metteur en scène français ou le contraire. Ce serait une façon de provoquer de véritables échanges. Personnellement, j'en ai plus appris sur le Québec en montant *Loin d'Hagondange* à Montréal avec des acteurs québécois qu'en lisant des livres, en voyant des films. On peut innover sur ce terrain-là.

» Nous avions envoyé dans toute la France une lettre circulaire demandant de nous faire connaître les spectacles ayant pour thème *quelque* chose d'américain. Nous n'avons pas eu de réponse, à l'exception des *Aviateurs* de Farid Chopel. Et j'ai vu, par hasard, en Italie, un très joli spectacle de marionnettes très Broadway. On peut développer les rencontres de regards italiens, français, allemands, anglais, belges, etc., sur les Etats-Unis.

» Un festival-étalage ne m'intéresse pas. Il faut choisir une ligne, la repenser d'année en année. Il faut que chaque festival soit le résultat et le départ d'un sujet de réflexion. »

Propos recueillis par
COLETTE GODARD.

PROGRAMME

Théâtre

LA FAMILY. Groupe anglo-hispanique de New-York, influencé par les Bread and Puppets dans ses images poétiques. Présente « la Demande en mariage » en musical-calypso (15, 17, 18), « la Crucifixion », où le Christ est figuré par une femme noire (16, 21, 24), « En direct du ghetto », sketches et chansons (22, 23, 24).

BILL ERWIN (San Francisco). Un clown dans la lignée de Buster Keaton (15, 18, 20, 21, 22).

JOHN O'NEAL (Nouvelle-Orléans). Junebug Show. La *saga d'un personnage légendaire*, une sorte de Schweick *du Sud* (16, 17, 19, 20).

PING CHONG (New-York). « Peur et nausée à Gotham », musique de Meredith Monk. Trois comédiens, des diapositives, des ombres chinoises pour une parabole sur M. le Mandit. (17 au 24).

HOMEOSTASIS, Spectacle Inc. (Chicago) de et par Emilio Cruz. Un spectacle total à partir d'une lettre à Goya (17, 18, 19) : « l'Absence », d'Emilio Cruz, avec Patricia Cruz, version noire du nô (22 au 25).

WILLIAM TALLEN (San Francisco). Rudes histoires de paumés sur rythmes rock et danses extravagantes (17, 21, 22, 23).

Comédie musicale

Il n'y aura pas de musical américain, mais « 1920 » par le Théâtre de la Jeune Lune avec des comédiens d'ici et de là-bas.

Performances

KAROLE ARMITAGE, avec Rhys Chatham et Charles Atlas. De Balanchine au rock en passant par Cunningham, elle sait tout, et s'amuse (du 15 au 18).

ELLEN FISCHER (New-York), sculpteur, danseuse, violente, inquiétante (15 au 18).

Musique

NED SUBLETTE et les Southwesterners (Nouveau-Mexique), aux sources de la country-music, des ballades grinçantes (16, 17, 24, 25).

RHYS CHATHAM et son groupe (New-York). New Wave (16, 18).

GILBERT PRICE (New-York). Un Tony Award pour ses gospels (20, 25).

GOLDEN EAGLE (Nouvelle-Orléans). Le carnaval indien d'un groupe noir (22 à 25).

Films

ZOOT SUIT, de Luis Valdes.
MURS MURS, d'Agnès Varda.
PANORAMA DU CINEMA INDEPENDANT.
CYCLE O'NEILL : « Anna Christie », avec Greta Garbo. « Strange Interlude », avec Clark Gable et Norma Shearer. « Ah, Wilderness », avec Lionel Barrymore, « le Deuil sied à Electre », avec Kirk Douglas, Rosalind Russel, Michael Redgrave, « le Long voyage dans la nuit », avec Katherine Hepburn, « le Marchand de glace est passé », avec Frederic March, Robert Ryan, Lee Marvin.
CYCLE COMEDIE MUSICALE : Judy Garland, Fred Astair, Cyd Charriss, Ginger Rogers, Alice Faye, Franck Sinatra, Rita Hayworth...

Vidéo

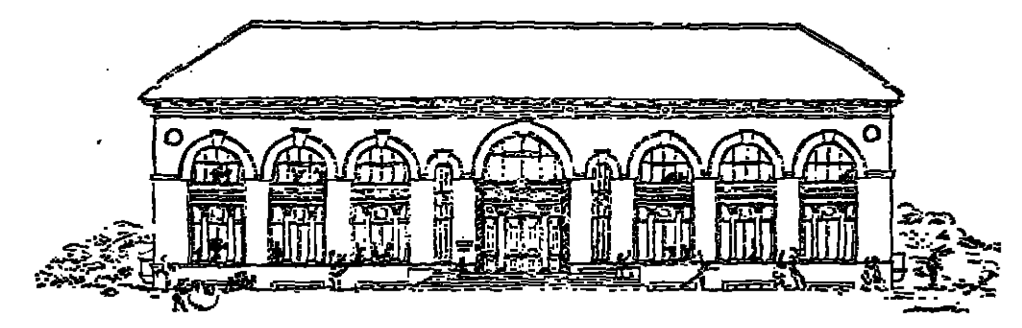
Expérimentale : Bob Wilson, Shalon Gorewitz, Janice Tanaka, Nam June Paikn Ed Emshwiller, John Sanborn, Kit Fitzgerald, Joan *Logue*.

Spectacle : « Savage Love », avec *Joe Chaikin et Sam Shepard* par Shirley Clarke. « I *Remember Harlem* », de *Bill* Miles. « From the Ghetto », de *Mike* et Sonja Gilligam. « Presumed Innocent », de Stephan Moore et Claude Beils. « A Vietnam Vet », de Fred Simon.

Expositions

Photos de Susan Hellmut et Jock Reynold (San Francisco), de Brian *Bose* et Ed Fausty (*New-York*).

L'American Center à Paris



L'AMERICAN *Center*, où l'on peut apprendre l'aïkido, le *dessin humoristique*, la synthèse musicale électronique, l'expression primitive ou la prestidigitation, est une architecture pentagonale encerclée de part en part, comme gardiens vigilants, par des ecclésiastiques à la *retraite*, des vierges aveugles et des femmes enceintes : il est *toujours plaisant de dire la vérité* en ayant l'air d'affabuler. Mais commençons par le *début* : il était une fois, dans ce beau parc du boulevard Raspail ayant appartenu à l'archevêché de Paris, un cèdre du Liban planté par Chateaubriand. En 1931, la communauté américaine à Paris, *menée par le doyen de la* cathédrale américaine de l'avenue George-V, un certain Beekman, décide d'y bâtir un Centre de rencontre pour ses étudiants qui ont le mal du pays.

On demande à l'architecte Welles Bosworth, rénovateur du château de Versailles et ami des Rockefeller, d'en assurer le *projet, une sorte de pavillon* néoclassique avec verrières, *grand escalier et*, on va le voir, divers espaces de décontraction sociale. Le Centre ouvre en 1934, et c'est d'abord un lieu très smart. Durant la seconde guerre mondiale, le centre est réquisitionné par les occupants, *puis repris, en 1945, par le minis*tère de la défense française et rendu à ses propriétaires.

Ses activités renaissent, mais au début des années 60, à la mort de Beekman, Davis, le nouveau directeur fait évoluer le Centre en lui ôtant son côté collet monté, c'est le moins qu'on puisse dire puisqu'il y accueille le Living Theatre, Marc O et Bulle Ogier. Davis meurt à *son tour, et le conseil d'admi*nistration, qui réunit des avocats, des banquiers, des ambassadeurs, demande à un jeune homme aux cheveux broussailleux, Henry Pillsbury, venu à Paris pour jouer dans une pièce, d'être directeur du Centre. Il occupe ces fonctions pendant *trois ans, puis les quitte pour* se consacrer de nouveau au *théâtre. De 1972 à 1978*, le Centre vivote : il commence à vivre de ses propres moyens : grâce à ses cours d'américain il peut

L'argile du créateur

conserver une indépendance totale, 83 % de son budget *proviennent de ses ressources maté*rielles, cotisations et recettes.

La nouvelle présidente, Judith *Pisar, qui fait suite à Jack Eagle*, réussit l'exploit d'associer au *conseil d'administration* des personnalités on ne peut plus contradictoires : la princesse Grace de Monaco et Samuel Beckett. L'ancienne bibliothèque est transformée en salle de cours : on y enseigne la *langue américaine* selon une méthode dite directe, c'est-à-dire *parlée*, en leçons individuelles ou en groupes, et sur cinq niveaux de compétence (cette année ces cours ont accueilli entre mille cinq cents et deux mille membres). Le salon avec ses tables de billard devient *une salle d'exposition. La pis*cine est recouverte pour servir de salle de répétition. Dans l'ancien gymnase, on apprend la danse, et la cantine abrite un atelier de théâtre.

Fais-toi irremplaçable

Ainsi la mission sociale de l'American Center disparaît-elle peu à peu pour laisser place aux activités pédagogiques et artistiques. Seule la salle de spectacle a été conservée, avec ses deux cents places et sa lumière naturelle dispensée de chaque *côté de la scène par deux gran*des verrières. « *Malgré le froid et les trous dans le plancher, l'American Center était fabuleux* », laissera Merce Cunningham dans le livre d'or...

Depuis 1979, Henry Pillsbury a repris la direction du Centre. « *Il n'est plus question de savoir*, dit-il, *si Paris est la capitale artistique mondiale, mais de voir quel rôle elle joue actuellement dans les arts. Je crois que Paris est devenue la ville la plus importante pour les contacts entre les artistes. Ce n'est plus la ville où le jeune homme ou la jeune fille sans un sou peut venir tenter sa chance, car la vie y est devenue trop chère, mais c'est la ville-vitrine où l'artiste qui a déjà fait ses preuves peut trouver des structures de rencontre, et confronter sa pratique à celle des autres.*

» *Mon mot d'ordre est « fais-toi irremplaçable » et c'est dans cet aspect d'échanges que le Centre est indispensable à Paris : nous essayons de doubler chacune de nos manifestations, qu'elle soit de danse, de théâtre, de vidéo, d'ateliers ponctuels avec les artistes de passage à Paris. Très activement, nous cherchons des formules qui permettent le dévoilement de l'artiste, qui mettent au jour son fonctionnement.*

» *Cette ambition n'est pas évidente pour toutes les disciplines : un atelier de peinture ou de sculpture posera plus de problèmes qu'un atelier de danse ou de vidéo. C'est pourquoi nous avons recours à des installations, et nous ne nous limitons pas à des accrochages, de façon à ce que le Centre devienne un peu l'huile ou l'argile du créateur, et que les gens de passage soient témoins de son travail en cours. Nous improvisons des rencontres entre les artistes : grâce à nous, Steve Lacy a fait la connaissance de Douglas Dunn et Joe Chaikin de Samuel Beckett.*

» *Il y a eu des époques où l'artiste travaillait seul, ou en groupe, mais dans des groupes fermés. Aujourd'hui, les musiciens et les danseurs passent d'un groupe à l'autre, une nouvelle vitalité vient de ce que chacun fauche cordialement les idées du voisin.*

» *On nous accuse souvent d'avant-gardisme, d'élitisme, mais pour 80 % notre vie est rendue possible, matériellement, par les gens qui viennent utiliser ce lieu. Nous existons parce que les gens nous font exister. Maintenant, l'espace est limité, les murs de l'usine sont fatigués, il s'agit de trouver des moyens pour la refaire et éventuellement l'agrandir.* »

HERVÉ GUIBERT.

LES SOUSCRIPTIONS DE L'AUTOMNE

Autour de la « Tétralogie » de Boulez et du centenaire de Bartok

VOICI revenues les « souscriptions » ou « offres spéciales » de disques de l'automne qui durent, en général, *jusqu'au 31 janvier*. Elles présentent des réductions de prix, peut-être moins intéressantes que par le passé, de 10 à 20 % selon les cas. C'est aussi une belle vitrine, un bon moyen de lancement des nouveautés et la possibilité de remettre en honneur d'anciennes gravures. Les *coffrets ont maigri et ne* dépassent que rarement trois disques ; les prix varient *beaucoup* d'une offre à l'autre (de 132 à 183 francs pour trois disques).

Grandioses exceptions à cette *cure d'amaigrissement, due sans* doute à l'amenuisement des res*sources des amateurs*, la Tétralogie de Bayreuth dirigée par Pierre Boulez (seize disques, 808 francs, mais disponibles œuvre par œuvre), et, dans les réimpressions, l'intégrale de l'œuvre de Bartok pour son *centenaire (trente-six disques*, 1 606 F), à laquelle s'ajoutent deux coffrets d'archives où l'on entendra Bartok lui-même interpréter de très nombreuses œuvres (de Bach à Debussy) à côté des siennes.

Erato réalise un très brillant tiercé d'opéras français quasi inconnus : *David et Jonathas* de Charpentier, *Naïs* de Rameau et *Pénélope* de Fauré, auxquels s'ajoute le *Lazare* de Schubert.

On notera au hasard de la lec*ture deux Flûte enchantée et* deux *Requiem* de Berlioz de plus, une curiosité de Donizetti, *Maria de Rudenz*, Karajan dans les *Valses* et *Polkas* de Strauss et les *Symphonies parisiennes* de Haydn, *le Bal masqué* et la *Cinquième Symphonie* de Mahler par Abbado, l'œuvre de piano de Poulenc par Ringeissen, et celle de Séverac par Ciccolini, etc.

Parmi les rééditions, on saluera avec joie le *Don Giovanni* de Glyndebourne dirigé *par Fritz Busch, qui vient redon*ner le la de l'interprétation, le splendide *Clavier bien tempéré* par Edwin Fischer, les Brahms de Toscanini, le *Fidelio* de Klemperer, etc.

Chacun trouvera son bien dans cette liste, établie d'après celles de nos confrères spécialisés, *Harmonie et Diapason*. — J.L.

Abréviations : Cal = Calliope ; CDM = Chant du monde ; Era = Erato ; Eur = Eurodisc ; HM = Harmonia mundi ; Hun = Hungaroton ; Phi = Philips ; Sup = Supraphon ; N = nouveauté ; R = *reprise*.

MONTEVERDI : *Vêpres*, direct. J.-Cl. Malgoire (2 CBS, N).
SCHEIDT : *Tablatura nova III*, par B. Lagacé, orgue (4 Cal, R).
M. A. CHARPENTIER : *David et Jonathas*, dir. M. Corboz (3 Era, N) ; *Pastorale sur la Nativité*, dir. W. Christie (1 HM, N).
ALBINONI : *Douze sonates pour violon*, par P. Toso (2 Era, N).
VIVALDI : *Serenata a tre*, par le Clemencic Consort (2 HM, R).
RAMEAU : *l'Œuvre de clavecin*, par B. Verlet (3 Astrée, N) ; *Naïs*, dir. McGegan (2 Era, N).
D. SCARLATTI : *Soixante-dix sonates*, par L. Sgrizzi, vol. III (4 Era, N).
HAENDEL : *Douze concerti grossi op. 6*, par l'orchestre F. Liszt ; (Hun, N), *Sémélé* par l'English Chamber Orchestra, dir. Somary (3 HM, R).
BACH : *le Clavier bien tempéré*, par E. Fischer (5 EMI, R) ; *Motets 225 à 231 et Cantates 50 et 118*, dir. J.-E. Gardiner (2 Era, N) ; *Sonates* et *Partitas*, par G. Kremer (3 Phi, N) ; *Suites anglaises*, par K. Gilbert (3 HM, N) ; *Suites françaises*, par M. Lagacé (2 Cal, N) ; *Suites pour orchestre*, par le Festival Strings de Lucerne (2 Eur, N).
HAYDN ; *les Saisons*, dir. N. Marriner (3 Phi, N) ; *Symphonies 82 à 87*, dir. Karajan (3 DG, N).
MOZART : *Trois concertos* et *Symphonie concertante*, avec I. Stern (2 CBS, R) ; *Don Giovanni*, dir. F. Busch (3 EMI, R) ; *la Flûte enchantée*, dir. J. Levine (4 RCA, N) et dir. B. Haitink (3 EMI, N) ; *Symphonies 35 et 41*, dir. R. Kubelik (3 CBS, N) ; *Trios avec piano*, par L. Kraus, W Boskowsky et Hübner (3 EMI, R) et par le trio Brahms (3 RCA, N).
BEETHOVEN : *Fidelio*, dir. O. Klemperer (3 EMI, R) ; *Quatuors* 1 et 6, par le Quatuor Alban-Berg (3 EMI, N) ; *Quatuors* 7 et 11, par le Quatuor Talich (3 Cal, R) ; *Quatre sonates*, par I. Södergren (2 Cal, R) ; *Cinq dernières sonates*, par P. Badura-Skoda (3 Astrée, NR).
DONIZETTI : *Maria de Rudenz*, avec K. Ricciarelli, dir. E. Inbal (3 CBS, N).
SCHUBERT : *Lazare et Messe en sol*, dir. T. Guschlbauer (2 Era, N).
BERLIOZ : *Requiem*, dir. A. Previn (2 EMI, N) et dir. D. Barenboïm (2 DG, N).
SCHUMANN : *les Quatre Symphonies*, dir. G. Rojdestvensky (3 CDM, N) *et dir.* J. Levine (3 RCA, N).
CHOPIN : *Pièces pour piano*, par V. Horowitz (3 CBS, NR) ; *Valses*, par Setrak (1 Solstice, N).
VERDI : *Un bal masqué*, dir. C. Abbado (3 DG, N) ; *le Trouvère*, dir. C. Davis (3 Phi, N) ; *Requiem*, dir. Z. Mehta (2 CBS, N).
WAGNER : *la Tétralogie*, dir. P. Boulez (16 Phi, N) ; *l'Or du Rhin*, dir. M. Janowski (3 Eur, N) ;
J. STRAUSS : *Valses* et *Polkas*, dir. H. von Karajan (3 DG, N).
BRAHMS : *Concertos de piano*, par D. Barenboïm (2 CBS, R) ; *Vingt et une danses hongroises*, par l'Orchestre F. Liszt (1 Era, N) ; *Symphonies, Haydn-Variations* et *Ouvertures*, dir. A. Toscanini (4 RCA, R) ; *Trios*, par J.-Cl. Pennetier, R. Pasquier et R. Pidoux (3 HM, N).
MOUSSORGSKY : *Salammbô*, dir. Z. Pesko (2 CBS, N).
TCHAIKOVSKY : *la Belle au bois dormant*, dir. A. Dorati (3 Phi, N).
DVORAK : *l'Œuvre pour violon et piano*, par J. Suk et Holecek (2 Sup, N) ; *Requiem*, dir. A. Jordan (2 Era, N) ; *Symphonies* 7 et 9 et *Carnaval*, dir. A. Davis (3 CBS, NR).
MASSENET : *Werther*, dir. C. Davis (3 Phi, N).
FAURE : *l'Œuvre pour orchestre, dir.* M. Plasson (3 EMI, N) ; *Pénélope*, avec J. Norman, dir. C. Dutoit (3 Era, N).
PUCCINI : *Madame Butterfly*, dir. G. Patane (3 Hun, N) ; *Tosca*, dir. J. Levine (2 EMI, N).
MAHLER : *Cinquième Symphonie* et *Rückent Lieder*, dir. C. Abbado (2 DG, N) ; *Septième Symphonie*, dir. K. Tennstedt (2 EMI, N).
DEBUSSY : *l'Œuvre pour orchestre*, dir. B. Haitink (3 Phi, R).
SEVERAC : *l'Œuvre pour piano*, par A. Ciccolini (3 EMI, N).
SCRIABINE : *Œuvres pour piano op. 62 à 74, par* M. Rudy (2 Cal, N).
RACHMANINOV : *Quintettes pour piano et cordes*, par le Quintette Pro Arte (1 Solstice, N).
BARTOK : *l'Œuvre intégrale* (36 Hun, en quatre coffrets, NR) ; *Bartok joue Bartok, Beethoven, Debussy, Liszt, Scarlatti* (8 Hun, R) et *Bach, Beethoven, Brahms, Chopin, Debussy, Mozart*, avec des interprètes divers (5 Hun, N) ; *Œuvres scéniques*, dir. P. Boulez (3 CBS, R) ; *Œuvres pour violon et piano*, par G. Pauk et P. Frankl (2 Hun, N) ; *Pour les enfants*, par Z. Kocsis (2 Hun, N).
WEINBERGER : *Schwanda*, dir. H. Wallberg (3 CBS, N).
POULENC : *l'Œuvre pour piano*, par B. Ringeissen (3 Adès, N).
DURUFLE : *l'Œuvre d'orgue*, par P. Lefebvre (2 RCA-FY, N).
DUTILLEUX - JOLIVET : *Sonates pour piano*, par M.-C. Girod (1 Solstice, N).
PROGRAMMES VARIES
Airs de cour, par R. Jacobs et le Concerto vocale (2 HM, R) ; *les Annales du clavier* (3 Arion, N) ; *l'Art des instruments anciens* (3 Arion, N) ; *Mélodies populaires*, par J. Carreras (4 Phi, NR) ; *les Claviers des rois de France*, par B. Handebourg (3 Arion, N) ; *Divas : von Stade, Te Kanawa Caballe, Horne*, etc. (3 CBS, R) ; *Divine liturgie orthodoxe à Leningrad* (2 CDM, N) ; *les Grands Maîtres de l'orgue : Tournemire, Vierne, Gigout, Widor, Dupré, Marchal, Bonnet* (5 EMI, R) ; *Mravinsky dirige* (2 CDM, N) ; *Récital Raimondi* (1 Era, N) ; *le Salon de Rossini*, par le Lieder Quartett et C. Ivaldi (3 Arion, N).

UNE SELECTION

Un film

LORRAINE CŒUR D'ACIER

Un document politique sur une des expériences les plus éton*nantes de l'histoire de la radio :* la naissance, le développement, puis l'arrêt de « Lorraine cœur d'acier » (radio ouvrière, militante et populaire), avec laquelle la population de Longwy a entretenu des rapports aussi affec*tifs que politiques. Jean Serres* et Alban Poirier ont su rendre un peu du climat particulier de cette « République populaire de Longwy », la beauté d'une ville austère, et cette pratique de la démocratie qui a tout bouleversé *sur son passage, jusqu'à* la vie des gens, jusqu'au langage radiophonique. Témoins attentifs des tensions et des difficultés, ils ont analysé la « *crise* » et pris parti.

Un suspense

GARDE A VUE de Claude Miller

Face-à-face de Lino Ventura et Michel Serrault en huis clos — avec en prime Romy Schneider, — un dialogue signé Michel Audiard. Une intrigue forte. Un film intelligent, captivant.

Trois expositions

LÉON SPILLIAERT au Grand Palais

Une rétrospective pour le centenaire de ce peintre d'Ostende, un visionnaire instable et angoissé dont l'art est né du symbolisme.

JEAN DUBUFFET au Centre Georges-Pompidou

« *Sites aux figurines* » et « *Psycho-sites* » : les tout derniers dessins et les toutes dernières peintures de Jean *Dubuffet, qui a quatre-vingts ans* cette année.

VIEIRA DA SILVA à la Bibliothèque nationale

L'œuvre gravé, en cent quatre-vingt-cinq numéros depuis 1929, un versant peu connu, plus intime, de l'artiste.















RADIO-TÉLÉVISION

Semaine du 25 septembre au 1er octobre

Les programmes du mercredi 23 septembre et du jeudi 24 septembre sont en page 24.

Les programmes du mercredi 23 septembre et du jeudi 24 septembre sont en page 24.

AU PETIT ÉCRAN

musique

- ***OUVERTURES***
  (en liaison avec *France-Musique*)
  L'Orchestre philharmonique de Vienne
  dir. K. Boehm ; sol. M. Pollini
  « Le Concerto n° 5 pour piano *et orchestre* »
  de Beethoven
  Samedi 26 septembre
  TF 1, 18 h
- CONCERTO POUR CORDES
  de Vivaldi
  et
  CONCERTO POUR VIOLON ET ORCHESTRE
  de Bach
  par l'Orchestre Camera Lysy
  dir. Y. Menuhin
  Dimanche 27 septembre
  TF 1, 22 h 20.

documentaires et débats

- *V3 - LE NOUVEAU VENDREDI :*
  L'or blanc de la Taïga
  Vendredi 25 septembre
  FR 3, 20 h 30.
- ARCHITECTURE ET GEOGRAPHIE SACREE
  Notre-Dame de Paris
  Dimanche 27 septembre
  FR 3, 20 h 30
- *VIVE L'HISTOIRE :*
  Mémoires du Creusot
  Dimanche 27 septembre
  FR 3, 21 h 40
- LA TELEVISION QUE J'AIME
  Haroun Tazieff
  Lundi 28 septembre
  A 2, 15 h 55
- MAGAZINE :
  Affaire vous concernant
  Les nationalisations
  Lundi 28 septembre
  A 2, 20 h 35
- *MAGAZINE D'ACTUALITE :*
  L'enjeu
  Mardi 29 septembre
  TF 1, 21 h 30
- LES MERCREDIS DE L'INFORMATION :
  Afghanistan : les fous d'Allah
  Mercredi 30 septembre
  TF 1, 20 h 35
- ALAIN DECAUX RACONTE :
  Blanqui, l'insurgé
  Mercredi 30 septembre
  A 2, 21 h 50

téléfilms

- LA VILLE NOIRE
  Vendredi 25 et samedi 26
  FR 3, 21 h 30 et 20 h 30
- T'ES GRAND ET PUIS T'OUBLIES
  de Serge Moati
  Jeudi 1er octobre
  TF 1, 20 h 30

films

- LE RENDEZ-VOUS DE MINUIT
  de Roger Leenhardt
  Vendredi 25 septembre
  A 2, 23 h
- NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES
  d'Ettore Scola
  Jeudi 1er octobre
  A 2, 20 h 45
- L'ARGENT DES AUTRES
  de Christian de Chalonge
  Jeudi 1er octobre
  FR 3, 20 h 30

(Lire les notes de Jacques Siclier dans *les* programmes : une ou deux étoiles signalent les bons et les très bons films.)

« La Répétition générale »
Un document de Werner Schroeter

Festival de Nancy 1980 : Werner Schroeter déambule, *porte son regard pâle sur les* vitraux « art-déco », grelotte sur la place Stanislas vide, transparente à la lumière du petit matin. Il traverse le charivari polyglotte des spectacles, traque des Brésiliens flambards sous *le chapiteau bleu des clowns* californiens ubuesques ; il se *glisse dans la nuit des yeux* clos de Pina Bausch où les étreintes répétées des danseurs disent la cassure de la mort. Il emmène près du canal un vieux *sage* japonais aux yeux d'enfant qui pique une fleur de papier *dans ses cheveux et danse parmi* les ronces. Il survole en hélicoptère une colline. Sur l'herbe, on voit les morceaux renversés de colonnes grecques en polyes*ter blanc, ruines légères de* représentation terminée.

Au Festival de Nancy 1980, Werner Schroeter *filme les* spectacles, les paysages, interviews des artistes, des spectateurs. Il s'agit en somme d'un reportage *sur deux semaines de théâtre* cosmopolite à l'intérieur d'une *cité calme. Mais il s'agit de* Werner Schroeter, gloire vénéneuse du « nouveau cinéma allemand » *(la Mort de Maria Malibran, Salomé, Flocon d'or, le Règne de Naples...)*, homme de théâtre et d'opéra, francophone et *italianisant*.

*Sur scène, sur pellicule, l'élé*gance morbide de ses images intenses, insistantes, traduit une brûlure glacée, l'angoisse obsessionnelle d'un homme qui, où qu'il se tourne, ne voit que solitude sur fond d'apocalypse. *Werner Schroeter crie « je t'aime »* dans le vide, se tend à lui-même un miroir et ricane, écoute les explosions, les convulsions de la terre Il est, à tout instant, « *en représentation* » et manipule les arts de la représentation *pour atteindre l'insaisissable* réalité. Le théâtre, celui qui composait le Festival de Nancy en 1980, lui a servi *de matériau comme la glaise à* pétrir, comme des mots mis en vrac à sa *disposition* pour écrire son histoire et la frivolité anxieuse d'un monde qui se prépare à mal mourir.

Dans cet agglomérat désor*donné de scènes graves*, comiques, violentes, qui posent des *questions de survie, qui lancent* des paroles se croisant sans se répondre, il voit le brouillon d'un cataclysme, il entend le chant dérisoire fredonné la nuit pour se rassurer. Il a appelé son film *la Répétition générale*, sous-*entendu d'une troisième guerre* mondiale, et l'a dédié au vieux sage japonais dont les yeux d'enfant et les gestes menus portent sinon l'espoir du moins une *certitude*, celle de la tendresse et de la sensualité de la vie.

COLETTE GODARD.

★ *La Répétition générale.* Festival de Nancy 1980. Dimanche 27 septembre, TF 1, 22 h. 10.

Vendredi 25 septembre

Un film

LE RENDEZ-VOUS DE MINUIT

Film français de Roger Leenhardt (1962), avec L. Palmer, M. Auclair, R. Lombard, L. Lemarchand, M. de Ré.
A 2, 23 h 5.
★★ *Tourné quinze ans après* les Dernières Vacances, *cette œuvre d'une rare subtilité, d'une rare intelligence, confronte le monde imaginaire du cinéma — un film intitulé* le Rendez-vous de minuit, *projeté au cours de l'action — et la réalité affectée par cet imaginaire. Eva (Lilli Palmer), femme seule, angoissée, déprimée, connaîtra-t-elle, pour de bon, le destin d'Anne Lesven, actrice, qui est son sosie et vit des aventures mondaines et amoureuses sur l'écran ? La fiction d'Anne et l'histoire d'Eva alternent dans une construction rigoureuse du temps (la durée du « film dans le film ») et de l'espace (la topographie parisienne). Cette mise en question du pouvoir du cinéma s'accompagne d'une démarche poétique.*

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Jeu : Réponse à tout.
12 h 25 Une minute pour les femmes.
La vente par réunion.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
16 h 30 Dessin animé : Scoubidou.
16 h 50 Croque-vacances.
Spiderman ; Bricolage : Variétés ; Isidore le lapin ; Les enfants du Japon ; Portrait d'un légume : la tomate ; Clue-Club.
18 h C'est à vous.
18 h 25 L'île aux enfants.
18 h 50 Avis de recherche.
Jean Amadou.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
20 h Journal.
20 h 30 Série : L'inspecteur mène l'enquête.
Trois de chute.
Comment a-t-on pu pénétrer dans la propriété du riche numismate assassiné ?
22 h Magazine : Expressions.
de C. Wellhoff. *Au sommaire :* Toulon et la peinture contemporaine ; Un centre chorégraphique dans le Rouergue ; Le dessin devient musique ; Musée clés en main.
23 h 15 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : La vie des autres.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
Comédiens au quotidien.
15 h Série : l'aigle et le vautour.
15 h 50 Magazine : Quatre saisons.
16 h 50 La télévision des téléspectateurs.
17 h 20 Fenêtre sur... peintres de notre temps.
Félix de Ricondo.
L'exposition personnelle de Ricondo en 1980 au Grand Palais.
18 h Récré A 2.
En attendant Tintou ; Ante.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les gens d'ici.

Sept Épées

TELEFILM :
LA VILLE NOIRE
FR 3, 21 h 30.
« Cette ville est une prison, un enfer, je veux faire mon métier : *écrire un livre : la Ville noire* », dit George Sand, revenant d'une visite des coutelleries de Thiers. Elle a pris conscience des problèmes de la classe ouvrière et décidé de mettre en scène un *personnage issu de ce milieu :* C'est Sept Epées. Il a un beau visage, dur et rayonnant. Il a quinze ans. Il possède toute la force et l'imagination nécessaires *pour sortir du trou noir des hom*mes sans condition. Sept Epées quitte les siens, sa ville, et part, désespéré, à la découverte du monde pour être digne de celle qu'il aime. M. G.

20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : Marie Marie.
N° 1, avec Danielle Darrieux, Maurice Biraud entre autres.
Les aventures romanesques de Marie Bonaventure.
21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot. — Vie, mœurs et reproduction des intellectuels parisiens.
Avec H. Hamon et P. Rotman *(les intellocrates)* ; A. Bosquet *(Lettre au président de la République sur les insuffisances de notre culture)* ; J. Diwo *(Chez Lipp)* ; M. Kherroubi *(le Nègre et le Satrape)* ; J. Jaubert *(l'Académie épinglée)* et P. Nora.
22 h 55 Journal.
23 h 5 Ciné - club (cycle Roger Leenhardt) : le Rendez-vous de minuit (rediff.).

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Les wombles ; Mixmo-match ; Des livres pour nous : Jonathan, le goéland.
18 h 55 Tribune libre.
La Confédération générale des cadres (C.G.C.).
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Les aventures de Tintin.
20 h Les jeux.
20 h 30 V 3 - *Le nouveau vendredi :* l'or blanc de la Taïga.
Reportage : P. Babey.
Un documentaire sur la baie de James, vaste chantier situé à 1 000 kilomètres de Montréal, qui devrait produire autant d'électricité que toutes les centrales nucléaires françaises. Dix-huit mille personnes travaillent dans des conditions très difficiles.
21 h 30 Téléfilm : la Ville noire.
D'après G. Sand. Adapt. : C. Brulé. Réal. : J. Trefouel. Avec : V. Silver, etc.
(Lire notre sélection.)
22 h 25 Journal.
22 h 45 Magazine : Thalassa.
La traversée de l'Atlantique à la rame.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales.
*8 h, Les chemins de la connais*sance : Plantes nourricières et voyageuses aujourd'hui familières (nouvelle conquête du monde végétal) ; 8 h 32, La forêt de l'oubli : Géopoétique de la Double.
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Matinée des arts du spectacle.
10 h 45, Le texte et la marge : Flaubert et Maupassant, de J.-M. Balbé.
11 h 2, Perspectives du vingtième siècle : Pierre Henry.
12 h 5, Nous tous chacun : La banlieue et ses problèmes.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, *Musiques* extra-européennes : Chant collectif et chœurs dans la musique africaine.
14 h, Sons : Cinématographie.
14 h 5, Un livre, des voix : La guerre des filles, de C. Singer.
14 h 47, Un homme, une ville : Camus à Alger, Oran, et Tipasa.
15 h 50, Contact.
16 h, Pouvoirs de la musique.
18 h 30, Feuilleton : Les bas-fonds de Paris, d'A. Bruant.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne : L'apparition du phénomène humain.
20 h, Relecture : Maurice Barrès.
21 h 30, Black and blue : Propos de rentrée.
22 h 30, Nuits magnétiques : Nuits d'Asie.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Quotidien musique : les anthologies, « du sextet au dixtuor » (G. Enesco) ; Moment musical au château de la Wartburg en *R.D.A.* (Sachs, Newsiedler, Telemann et Anonyme) ; 7 h 30, Informations culturelles.
9 h 2, Le matin des musiciens : les fils de Bach (J.-Ch. Bach).
12 h 2, Midi-Deux : magazine de la vie musicale ; 12 h 30, Jazz classique : Bessie Smith et les chanteuses de blues classiques ; 14 h, Musique légère : œuvres de L. Moscheles, Walberg et Offenbach.
14 h 30, Musiques : chorales d'Europe ; 15 h, Trois générations de Busch (J. Brahms, Mozart) ; 16 h, *Paysages symphoniques :* œuvres de F. Delius, F. Liszt ; 17 h, La grande nature : l'Orient (V. d'Indy, M. Ravel, M. de Falla).
18 h 2, Le club du jazz : actualité du jazz ; 18 h 30, Quotidien-Concert (Abbatiale Sainte-Marie, Laach 9-11-1980) : œuvres de Perotin, Dufay et anonyme, par l'Ensemble Adrian *Willaert*, dir. R.-G. Renner ; 20 h, Le royaume de la musique (Concert de l'Union européenne des concours nationaux de musique pour la jeunesse, Angers 25-10-1979) : « Concerto pour tuba », de *R.* Vaughan-Williams, par l'Orchestre philharmonique des pays *de la Loire*, dir. *M. Soustrot*, avec Geert Steen, soliste.
20 h 20, *Concert (Echanges internationaux)* : « Three places in New-England », de Ch. Ives ; « Concerto pour piano et orchestre n° 21 » de Mozart ; « Symphonie n° 2 en ré majeur » de Sibélius, par l'Orchestre Radio-Symphonique *de Sarrebruck*, dir. *Pinchas* Steinberg, avec Nerine Barrett au piano.
22 h 15, Ouvert la nuit : Portrait par petites touches (Liszt, Bartok) ; 23 h 5, Vieilles cires : L'art de Georg Kulenkampf, violon (Mendelssohn, Brahms) ; 0 h 5, Jazz Forum.

● **F.-C., 14 h 47 : « Camus en Algérie »**, par Jean Montalbetti. Cette rediffusion clôt définitive*ment* la série « *Un homme, une* ville », qui a permis d'entendre, depuis trois ans, des portraits de grandes personnalités historiques sur les lieux de leur vie et de leur œuvre, *en la compagnie* d'un « médiateur » tel que, par *exemple, Roland Barthes pour* Marcel Proust, ou Michel Butor pour James Joyce, le peintre Zao Wouki pour Rembrandt, Milan Kundera pour Franz Kafka, etc. *Pour évoquer Camus en Algé*rie, c'est Jules Roy qui avait été choisi, et l'émission, composée de trois volets, « Une jeunesse algérienne », « Les racines méditerranéennes » et « La justice et la mère », avait reçu lors de *sa première diffusion le grand* prix radio de la Communauté radiophonique de langue française 1980. Jean Négroni lit des extraits de l'œuvre de Camus, la réalisation est de Jean-Claude Loiseau. (Première partie, 18 sep*tembre : deuxième partie,* 25 septembre ; troisième, 2 octobre). B. A.

Samedi 26 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 10 Emissions régionales.
12 h 30 Cultivons notre jardin.
12 h 45 Magazine : Avenir.
Des métiers du transport.
13 h Journal.
13 h 30 *Le monde de l'accordéon.*
13 h 45 Variétés : Fugues à Fugain.
14 h, L'étrange M. Duvallier ; 15 h 10, Plume d'élan ; Maya l'abeille ; 15 h 35, Archibald le magichien ; 16 h, Temps X ; 17 h, Serpico.
18 h 15 Trente millions d'amis.
18 h 45 Magazine auto-moto.
19 h 10 Six *minutes pour vous dé*fendre.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
Marc Cassot.
20 h Journal.
20 h 30 Variétés : Stars.
De M. Drucker et F. Coquet. En direct du pavillon Baltard, à Nogent.
Avec Michel Delpech, Alan Stivell, Guy Tréjan, et Bertrand Blier.
21 h 45 Série : Madame Colombo.
Le mystère de la chambre froide.
La mystérieuse disparition d'un copropriétaire.
22 h 30 Sports : Télé-foot 1.
23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
11 h 40 Journal des sourds et des malentendants.
12 h La vérité est au fond de la marmite.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Des animaux et des hommes.
Le journal d'automne des animaux.
14 h 25 Les jeux du stade.
17 h 15 Récré A 2.
La bande à Bédé ; La révolte irlandaise.
18 h Musique : Ouvertures.
(en liaison avec France-Musique.) L'Orchestre philharmonique de Vienne. Dir. : K. Boehm, soliste, M. Pollini, interprète le *Concerto n° 5 pour piano et orchestre*, de Beethoven.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord pas d'accord.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les gens d'ici.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : *les Héritiers.*
Les femmes du lac, de B. Gantillon. Avec N. Arestrup, P. Rocard, C. Tissot, B. Mars...
Deux personnages tentent de subtiliser l'héritage d'une jeune fille.
22 h 5 Jeu : La chasse au trésor.
Au Mexique. Réal. G. Job.
23 h 15 Les carnets de l'aventure.
« Sky dive », film de C. Boenish (Prix spécial du jury au troisième Festival de La Plagne).
Les exploits des parachutistes
23 h 40 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

13 h 30 Horizon.
Magazine du ministère des armées.
18 h 30 *Jour les jeunes.*
Le grand voyage de Lolek et Bolek. A 18 h 55 : En direct du passé : l'année 1895.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Les aventures de Tintin.
20 h Les jeux.
20 h 30 Téléfilm : la Ville noire.
D'après G. Sand. Deuxième partie.
Les aventures de Sept Epées.
21 h 30 Divertissement : non-sens obligatoire.
22 h 10 Journal.
22 h 30 Ciné regards.
Histoire du film annonce.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales.
8 h, *Les chemins de la connais*sance : Regards sur la science.
8 h 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : : Education et informatisation de la société.
9 h 7, Matinée du monde contemporain : En direct du Festival du film ibérique et latino-améri*cain de Biarritz.*
10 h 45, Démarches avec... A. Putman, architecte.
11 h 2, La musique prend la parole : Malédiction pour piano et orchestre à cordes, de Liszt.
12 h 5, Le pont des Arts.
14 h, Sons : Marines cotentinoises.
14 h 5, Traditions en Malaisie.
16 h 20, Livre d'or : Concert Chausson au Festival de Ville-d'Avray.
17 h 30, Pour mémoire : Fluctuation *et devenir. La notion des struc*tures dissipatives.
19 h 25, *Jazz à l'ancienne.*
19 h 30, Agora : Espace libre. La tendresse.
20 h, Une voix dans la force du *silence*, de J.-P. Colas. Avec : J.-C. Drouot, E. Scob, etc.
21 h 15, Musique enregistrée.
21 h 55, Ad lib, avec M. de Breteuil.
22 h 5, *La fugue du samedi.*

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, *Musiques pittoresques et* légères : vagabondages sans frontières... en musique récréative (Lancen, Bolling, Granados, Kreisler, Bronet, Devogel, Wakefield, de Senneville, Dabadie, J. Strauss, Perpignan, Haydn).
7 h 2, Actualité lyrique : l'opérette du jour, « Chanson d'amour », de F. Schubert, avec M. *Dens*, A.-M. Blanzat... ; Actualités lyriques en France et dans le monde.
9 h 2, Samedi : magazine de J.-M. Damian, « le Musicien et *le Prince* » *(G.-P. de Palestrina)* ; 10 h, Enregistrements historiques *et rééditions* (Beethoven, Mozart) ; 11 h 40, Musique ancienne (Charpentier, Lully) ; 12 h 35, Jazz (Gillespie, Goodman) ; 13 h 15, Musique contemporaine ; 14 h 30, *Acoustique musicale.*
16 h 30, Les chants de la terre : musique traditionnelle birmane avec le musicologue J. Brunet (Harpe, flûte, xylophone, art vocal) ; 18 h, Ouverture (avec *Antenne 2*) : « *Concerto n° 5 pour* piano et orchestre » de Beethoven, par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. K. Boehm, avec M. Pollini au piano ; 18 h 45, *Comment l'entendez-vous ? « La* musique et la scène », par H. Camerlo, metteur en scène (Mozart, Satie, Verdi, Wagner Schonberg, Bartok, Ives, Liebermann).
20 h 45, Soirée lyrique (Echanges internationaux) : « André Chénier », opéra en quatre actes, de U. Giordano, par les Chœurs *(dir. H. Froschauer) et l'Orchestre* du Staatsoper de Vienne (dir. *N. Santi*), avec P. Domingo, P. Cappuccilli, C. Slania...).
23 h 30, *Ouvert la nuit : le temps* suspendu... (Granados, Kodaly, Locke).

● F.-C., l'après-midi : un reportage en Malaisie, puis un entretien avec Ilya Prigogine. D'abord, à 14 h 5, « Traditions en Malaisie », par Jacqueline Kelen et Michel Abgrall, qui reviennent *d'un voyage cet été dans les* différentes régions de la Malaisie occidentale, et ont rapporté de cette mission différents enregistrements qui donneront lieu à plusieurs émissions — la première d'entre elles est plus par*ticulièrement consacrée* à la description d'un certain nombre *de pratiques* religieuses et traditionnelles malaises (musique, art martial, danses, théâtre d'ombres, etc.). Puis, à 17 h 30, « Fluctuations et devenir, la notion de structures dissipatives », une rediffusion de l'émission composée en juin 1980 par Emile *Noël, et au cours de laquelle* Ilya Prigogine, prix Nobel de chimie 1977, puis Peter Allen, chercheur dans le domaine des phénomènes sociaux, exposent et *définissent la notion* de « structures dissipatives », et s'interrogent sur ses implications, *hors du domaine de la physique* ou de la chimie. B. A.

LES VOIX DU PETIT MATIN

par CLAUDE SARRAUTE

AUX Etats-Unis, savez-vous ce qu'il faut pour lancer une radio ? Une licence, un micro et un « M. Météo ». Après ça, il n'y a plus qu'à démarrer, le reste suivra, l'essentiel est là. Ici, pour la météo, on est loin du compte. On a vraiment l'impression que nos animateurs vivent en vase clos. Ils sont montés en voiture dans le garage de leur immeuble, ils l'ont quittée dans les sous-sols de la station pour aller s'enfermer derrière la vitre du studio, sans aucun contact avec la réalité de la vie en famille ou en solo entre sept et neuf heures du matin.

Quand on allume le poste, au réveil, devant un coin de ciel noir, on a envie, on a besoin de savoir ce qu'il nous réserve. Faut-il prendre la gabardine ou le blouson, arracher leurs baskets aux gosses et les forcer à mettre des bottes ? Ça a l'air bête, mais pour tous ceux, pour toutes celles qui vont à leur travail à pied, en bus, en train et en métro, c'est essentiel. A l'étranger, on vous parle du temps systématiquement toutes les dix minutes en termes brefs, simples, clairs, faciles à retenir et à répercuter dans la bousculade des grands départs pour la crèche, l'école, l'atelier ou le bureau.

On espérait que chez nous, à l'occasion des nouvelles grilles d'Europe 1 et de France-Inter — j'ai fait pendant une semaine la navette entre ces deux chaines, — la rubrique s'améliorerait et reviendrait à intervalles plus fréquents et plus courts. Pas du tout. Si par hasard vous tombez sur des prévisions, elles sont tellement savantes et emberlificotées, elles s'accompagnent de la part du présentateur de plaisanteries tellement oiseuses que, les ayant entendues dans la salle d'eau, vous êtes incapable d'en tirer les conséquences devant le portemanteau.

Ces petits matins pâteux et pressés, ces carambolages, au détour d'un couloir, de transistors branchés sur des voix différentes, incitent au vagabondage. On profite d'une pub ou d'une rengaine pour passer le nez sur la chaine à côté, quitte à y rester au gré d'une rencontre de hasard ou d'un rendez-vous régulier.

Question rendez-vous, Gicquel et Boissonnat exceptés — ils sont toujours là, Dieu soit loué, — tout a été bouleversé. Sur France-Inter, en partilier, il ne reste absolument plus personne de l'ancienne équipe. C'est dire le soin avec lequel il convient de présenter au micro ces nouveaux venus avant et, j'insiste, après leur intervention pour ceux qui les auraient pris en cours de route.

L'autre jour, je débarque sur France-Inter, j'entends quelqu'un prendre feu et flamme pour les motards. Je consulte le journal. Je lis : 8 h 40 « Point de vue d'une personnalité ». J'attends la fin pour savoir qui c'est. Pas un nom, rien, on bascule directement de la Honda dans le ska.

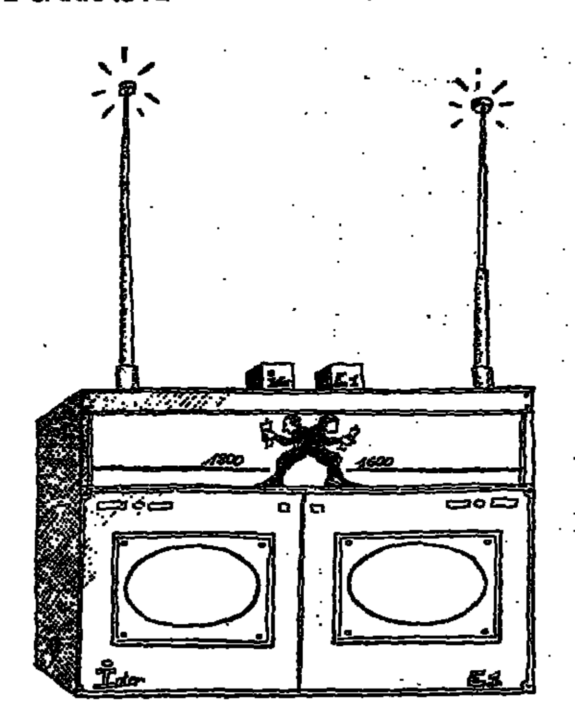
A propos de nom, Bravo Michèle Cotta. Grâce à elle, les malheureuses présentatrices qu'on continue à traiter en gamines attardées sur Europe 1 en ne les appelant que par leur prénom (Gilles Schneider et Julie, Olivier de Rincquesen et Brigitte) ont enfin droit à un patronyme comme vous et moi. Et, à propos d'Olivier de Rincquesen, compliments ! Son journal, celui de 8 h, est meilleur que celui de son concurrent, plus complet, plus ouvert aux événements survenus ailleurs, bien, très bien.

Je m'en voudrais de passer les confrères qui se sont vu confier il y a huit jours à peine une chronique au crible d'une critique en bonne et due forme. Disons simplement que Dominique Jamet, trop lent au début, trop livresque, on l'entendait tourner les pages de son texte, a dû essuyer des remarques en ce sens parce que, à présent, il boule, au contraire, il accélère au point de trébucher sur les mots. Attention aux doublons. Inutile de repasser les plats. Si Jamet nous parle de la secte Krishna, Michel Cardoze doit trouver un autre sujet de réflexion.

Michel Cardoze, c'est le communiste de service. On s'est précipité (pensez !), curieux, narquois, on l'attendait au tournant. On en a été pour nos frais. Il est excellent, chaleureux, avec un délicieux accent du terroir qui sonne vrai, qui sonne juste. On le dirait jailli d'un placard — c'est du reste le cas, je crois, — avec des idées plein la tête et des indignations plein le cœur.

Quand une formule est bonne, rien n'interdit de la reprendre. A condition d'égaler, voire de surpasser son modèle. Visiblement calquée sur celle d'Ivan Levai, la façon dont Didier Lecat reçoit son invité manque de mordant. L'autre matin, il ponctuait, sotto vocce, les déclarations de Lionel Jospin par des « bien sûr » et des « évidemment » franchement déplacés.

Enfin, face à Jean Boissonnat, Emmanuel de La Taille ne fait pas encore le poids. Il commente l'actualité économique sur ce petit ton pète-sec et expéditif qu'on lui connaît à l'écran. La radio exige un débit légèrement plus lent. Une voix sans visage, une voix privée du support d'un demi-sourire ou d'un regard, a tendance à glisser, à filer et se perdre dans le sable de l'oubli. En l'occurrence, les chiffres et les faits cités ne manquent pas d'intérêt, et on enrage en s'apercevant qu'on est incapable de les répéter cinq minutes après à la table du petit déjeuner.



Dimanche 27 septembre

Trois films

CHARADE

Film américain de Stanley Donen (1963), avec C. Grant, A. Hepburn, W. Matthau, J. Coburn, G. Kennedy.
TF 1, 20 h 30.

★ *Audrey Hepburn, veuve d'un agent secret assassiné, poursuivie par des personnages bizarres, joue à la course au trésor (volé) dans Paris, avec Cary Grant, peut-être trop séduisant pour être honnête. Alliance plaisante du suspense à la Hitchcock et de la comédie américaine sophistiquée.*

LE TÉMOIN

Film français de Jean-Pierre Mocky (1978), avec A. Sordi, P. Noiret, R. Dubillard, G. Préville, P. Crauchet.
A 2, 20 h 35.

★ *Alberto Sordi, transfuge provisoire de la « comédie italienne », entre dans l'univers grinçant, décapant, de Jean-Pierre Mocky, qui s'en prend ici — à travers l'adaptation d'un roman série noire — à la corruption d'une bourgeoisie française provinciale (Philippe Noiret en notable de Reims), à la police, à l'erreur judiciaire et à la peine de mort. Mocky n'y va pas avec le dos de la cuillère dans la satire et la caricature.*

LA VIE PARISIENNE

Film français de Robert Siodmak (1935), avec M. Dearly, C. Montenegro, G. Rigaud, C. Gérard, M. Prince.
FR 3, 22 h 40.

★ *Paris, l'exposition universelle de 1900 et celle de 1937. Deux époques, des situations reproduisant, dans la réalité, celles de la* Vie parisienne *de Meilhac, Halévy et Offenbach, dont on voit quelques scènes au théâtre. Dans ce film de commande, Siodmak, émigré en France, soigna particulièrement la mise en scène et les éclairages pour créer une atmosphère baroque. Le public qui attendait une opérette mousseuse et frivole bouda. Le « Cinéma de minuit » présente l'unique copie conservée à la cinémathèque du Luxembourg.*

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 15 Source de vie.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe.
En la paroisse Notre-Dame de la Paix, à Suresnes. Prédicateur : Père Stan Rougier.
12 h La séquence du spectateur.
12 h 30 TF 1 - TF 1.
13 h Journal.
13 h 20 Sérieux s'abstenir.
14 h 15 Les nouveaux rendez-vous.
Une émission d'E. Ruggieri et R. Grumbach.
15 h 30 Tiercé.
15 h 40 Série : Snoopy.
16 h 05 Sports première.
Cyclisme ; volley-ball.
17 h 45 Série : Julien Fontanès, magistrat.
Un cou de taureau.
19 h 15 Les animaux du monde.
Fifi et sa bande.
19 h 45 Série : Suspens.
20 h Journal.
20 h 30 Cinéma : Charade.
De Stanley Donen.
22 h 20 Musique.
L'Orchestre Camera Lysy, dir. : Y. Menuhin, interprète le *Concerto pour cordes*, de Vivaldi et le *Concerto pour violon et orchestre*, de J.-S. Bach.
22 h 50 Sports : Grand prix automobile du Canada.
23 h 20 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 55 Cours d'anglais.
English spoken.
11 h 15 Dimanche Martin.
Entrez les artistes.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Dimanche Martin (suite).
Incroyable mais vrai ; 14 h 25, série : Vegas ; 15 h 20, L'école des fans ; 15 h 55, Les voyageurs de l'histoire ; 16 h 25, Thé dansant.
17 h 5 Série : La fin du marquisat d'Aurel (rediff.).
18 h La course autour du monde.
19 h Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : le Témoin.
De Jean-Pierre Mocky.
22 h 10 Document : La répétition générale de W. Schroeter.
Festival de Nancy 1980.
(Lire notre sélection, au petit écran.)
23 h 40 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

15 h 30 Aspects du court métrage français.
Comme il faut, d'H. Bérard.
16 h Téléfilm : Voyage entre les lignes.
Pierre Benoît. Une émission de J. Riraud.
16 h 55 Prélude à l'après-midi.
P. O'Neal et J. Treleaven : *la Bohème*, de Puccini (extraits). Orchestre philharmonique de la R.T.B. Dir. : F. Terby.
17 h 15 Théâtre de toujours : Henri VIII.
De Shakespeare (version anglaise sous-titrée).
19 h 40 Les merveilles de la mer : les requins.
Une émission de F. Rossif.
20 h Série : la Malédiction de Kriss Pusaka.
Dernier épisode : L'inconnu.
20 h 30 Série : Architecture et géographie sacrée.
N° 3 : Notre-Dame de Paris, rosace du monde. Une émission de P. Barba-Negra.
Perspective, structure d'une cathédrale.
21 h 25 Journal.
21 h 40 Vive l'histoire : Mémoires du Creusot.
Une émission de J.-C. Bringuier.
(Lire notre sélection.)
22 h 30 Cinéma de minuit (cycle R. Siodmak) : la Vie parisienne.

Une famille et une ville

VIVE L'HISTOIRE
MEMOIRES DU CREUSOT
FR 3, 21 h 40.

« Cheminées géantes, serpents de fumée... saveurs de fer, de métal brûlant, d'enfer ardent » : c'est Le Creusot, décrit par Guy de Maupassant. L'histoire de cette cité ouvrière commence en 1836, quand Eugène Schneider, dit Eugène I, crée un vaste complexe sidérurgique qui emploie dix mille personnes. A partir de là, une dynastie est née qui gouverne toute la ville. Installés dans un vaste et somptueux château — qu'un ancien serviteur respectueux nous fait visiter — Eugène I et II, Henry, trois générations de Schneider, dictent la manière de vivre aux Creusotiens.

On leur doit tout : hôpitaux, cités ouvrières, églises, loisirs, crèches, caisses de retraite, écoles (dans lesquelles on enseigne l'amour du travail bien fait et le culte du maître). Cela cesse en 1960, l'empire devient anonyme. Mais l'ombre des Schneider, dont il reste les statues (érigées par souscription publique), plane encore sur la ville. Un instituteur avoue qu'ici les élèves sont d'une docilité exemplaire. Les anciens se souviennent des fêtes en l'honneur des Schneider. Les syndicalistes découvrent des grèves, des révoltes, méconnues, une mémoire d'eux-mêmes qu'on leur a cachée. Un document précieux. — M. G.

FRANCE-CULTURE

7 h 7, La fenêtre ouverte.
7 h 15, Horizon, magazine religieux : la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul.
7 h 40, Chasseurs de son : Festival de musique mécanique à Chalautre-la-Grande.
8 h, Foi et tradition.
8 h 30, Protestantisme.
9 h 10, Ecoute Israël.
9 h 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : L'union rationaliste.
10 h, Messe sous le chapiteau des Tréteaux de France, au parc de Saint-Cloud.
11 h, Regards sur la musique : « l'Arlésienne », de G. Bizet.
12 h 5, Allegro.
12 h 40, Le lyriscope.
14 h, Sons.
14 h 5, La Comédie-Française présente : « la Folie Turlupin », de G. Coulonges.
16 h 5, Musiques actuelles Nice-Côte d'Azur : Manca 81.
17 h 30, Rencontre avec... R. Aron, D. Volton, J.-L. Messica.
18 h 30, Ma non troppo.
19 h 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h, Albatros : Valery Larbaud.
20 h 40, le Baladin du monde occidental, de J.-M. Synge (rediff.).
22 h 40, Musique enregistrée.
23 h, Musique de chambre : Trebinsky, Brahms, Lipchitz.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Concert-Promenade : musique viennoise et légère (Offenbach, Grieg, Dvorak, Bohm, Flies, Humperdinck, J. Strauss, Elgar, Kalman, Waldteufel, Rossini, Liszt, Hagen, Zeller, Smetana).
8 h 2, Dimanche-matin : musiques chorales, œuvres de Smitt et Roussel, dir. J. Martinon ; 9 h 2 (et 10 h 30), Les classiques favoris : œuvres de Boccherini et Mozart ; 9 h 30, Cantate pour le dimanche : intégrale des cantates de J.-S. Bach.
11 h, Concert (Hôtel Saint-Aignan 26-6-1981) : œuvres de Dalla Casa, Bertholi, Castello, van Eyck, da Firenze, N. de Perugia, B. Caillat et anonymes des quatorzième et seizième siècles, avec D. Bellugi et B. Hayward, flûtes, C. Caillard-Hayward à l'orgue et au clavecin.
12 h 5, Magazine de musique contemporaine ; 12 h 45, Tous en scène : « Pot pourri » (F. Astaire, J. Garland, M. Dietrich, F. Sinatra...) ; 13 h 30, Jeunes solistes : M. Manzat, mezzo-soprano et M. Voisinet, piano, interprètent Fauré, Duparc, Schubert, Rodrigo, de Falla, Mozart, Ravel.
14 h 15, Les après-midi de l'orchestre : histoire de la direction d'orchestre en France, « Arturo Toscanini », de la Scala à la Scala (Wagner, Verdi, Verdi).
16 h 15, La Tribune des critiques de disques : la 9e Symphonie de Mahler ; 19 h, Concert de Jazz vivant : le Michel Portal Other Unit au Festival d'Angoulême ; 20 h 5, Equivalences (non voyants) : entretiens avec A. Marchal (Vierne, Tournemire, Alain, Barié).
20 h 30, Les grands concerts d'archives (Festival de Salzbourg, 26-7-1954) : « Le Freischütz » de Weber, par les Chœurs de l'Opéra de Vienne et l'Orchestre Philharmonique de Vienne, dir. W. Furtwaengler ; Diffusion en avant-première d'après la bande originale, en stéréo, avec le témoignage d'El. Gruemer et de W. Furtwaengler.
22 h 30, Ouvert la nuit : une semaine de musique vivante ; 23 h, Autour de l'Orchestre de Cleveland (Bizet, Kodaly, Bach-Vivaldi, Cochereau, Barber, Purcell, Bartok, Whittaker, Weelkes).

● F.-C., 20 h 40 : « le Baladin du monde occidental », de John Millington Synge, dans l'adaptation française de Fouad El Etr, et une réalisation radiophonique de Jeanne Rollin-Weisz (première diffusion : janvier 1977). Une bonne occasion de découvrir, si on ne la connaissait pas, une pièce qui constitue le chef-d'œuvre du dramaturge irlandais. Elle fit scandale lors de sa création à Londres en 1907, séduisit Lugné-Poe, qui la présenta en France dès 1913, et n'a rien perdu de sa fraicheur, particulièrement dans l'adaptation de Fouad El Etr. Avec les voix de : Catherine Laborde, Judith Magre, Claudine Piney, Claudette Laurent, Emmanuelle Weisz, Olivier Hussenot, Michel Chaume, Jean-François Delacourt, François Larbon, Bruno Balp, Jean-Paul Tamaris, Jo Charrier. — B.A.

Lundi 28 septembre

Deux films

UN ESPION DE TROP

Film américain de Don Siegel (1977), avec C. Bronson, L. Remick, D. Pleasence, T. Daly, A. Badel.
TF 1, 20 h 35.

★ *Un irréductible stalinien (Donald Pleasence qui donne froid dans le dos) réussira-t-il à briser la politique de détente Est-Ouest en déclenchant le mécanisme psycho-hypnotique de robots humains implantés en Amérique au temps de la guerre froide ? Don Siegel a été assez habile pour distribuer les cartes romanesques tout en nous faisant frémir pour de bon en montrant le jeu cynique des grandes puissances.*

DON ANGELO EST MORT

Film américain de Richard Fleischer (1973), avec A. Quinn, F. Forrest, R. Forster, Al Lettieri, A. Tompkins.
FR 3, 20 h 30.

★ *Guerre pour la succession d'un grand caïd de la Mafia américaine. L'énorme succès commercial du premier Parrain, réalisé par Coppola, avait fait des envieux. Le savoir-faire de Fleischer s'est exercé sur un film de gangsters traditionnel.*

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Jeu : Réponse à tout.
12 h 25 Une minute pour les femmes.
Ils vont à l'école tout seuls.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Les après-midi de TF 1 d'hier et d'aujourd'hui.
Série : La croisée des chansons ; 14 h 5, Poney dans les prés ; 14 h 25, Feuilleton : Les hommes d'argent ; 16 h, Les couleurs de la vie ; 17 h 15, A votre service ; 17 h 20, Paroles d'homme ; 17 h 25, Rendez-vous au club.
18 h C'est à vous.
18 h 25 Un, rue Sésame.
18 h 50 Avis de recherche.
Salvatore Adamo
19 h 20 Emissions régionales
19 h 45 Les paris de TF 1.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma (l'avenir du futur) : un Espion de trop, de Don Siegel.
Et débat : Peut-on manipuler le cerveau humain ? Avec E. Zarifian, professeur agrégé de psychiatrie, M. Richelle, professeur de psychologie à l'université de Liège, L. Chertok, spécialiste de l'hypnose, et H. Verneuil.
Les problèmes de manipulation génétique et d'hérédité liés aux progrès de la biologie.
23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : les Amours des années grises.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
Des auteurs face à leurs lectrices.
15 h 5 Série : Septième avenue.
15 h 55 Document : La télévision que j'aime.
Haroun Tazieff.
17 h 20 Fenêtre sur... peinture simulacre : Christian Crudel.
Le cheminement créatif d'un peintre, par Jean Labrurme.
17 h 50 Récré A 2.
Les quat'z'amis ; Pierrot ; Lippy le lion ; Albator.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Les chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les gens d'ici.
20 h Journal.
20 h 35 Magazine : Affaire vous concernant.
Les nationalisations.
22 h 10 Variétés : Renaud.
de J.-D. Curtis.
La Chanson du loubard, Ma gonzesse, « Ma gonzesse », etc.
23 h 05 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Magazine d'actualité : Laser.
18 h 55 Tribune libre.
L'Union des athées.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Les aventures de Tintin, etc.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma (cycle le polar du lundi) : Don Angelo est mort, de R. Fleischer.
22 h 20 Journal.

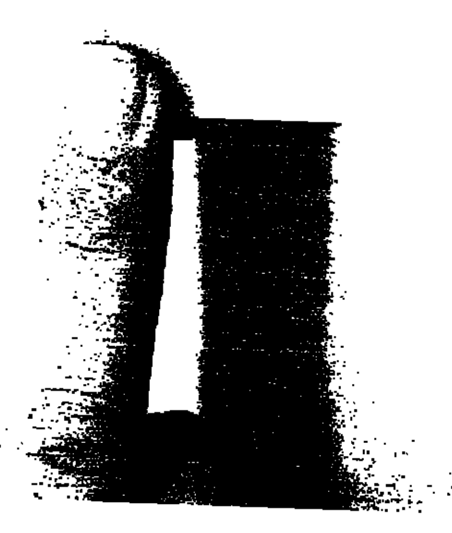
FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : Miroirs israéliens ; Les mères célibataires ; La philosophie aujourd'hui.
8 h, Les chemins de la connaissance : Bernard Groethuysen ou Diogène à l'école de la révolution (Un homme de conversation) ; à 8 h 32, Jean Duns Scot ou la révolution subtile : au-delà de la philosophie, la théologie.
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Les lundis de l'histoire : Les gens du Parlement de Paris, 1345-1454.
10 h 45, Le texte et la marge : Le retour du templier, avec M. Cazenave.
11 h 2, Evénement-musique.
12 h 5, Nous tous chacun : La banlieue et ses problèmes.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Atelier de recherche vocale.
14 h, Sons : Marines cotentinoises.
14 h 5, Un livre, des voix : La découverte de l'Amérique, de R. Pividal.
14 h 47, Contact.
15 h, Le fond de la question : Jeunesse en difficulté.
16 h, Feu vert.
16 h 20, Actualité : Jeunesse en difficulté (suite).
16 h 50, Départementale : à Figeac.
17 h 32, Musiques actuelles Nice-Côte d'Azur : Manca 81.
18 h 30, Feuilleton : Les Bas-Fonds de Paris, d'A. Bruant.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Présence des arts : Valérie Bernard, exposition à Marseille.
20 h, La hachette d'argent, d'après Conan Doyle.
21 h, L'autre scène ou les vivants et les dieux : Florence et ses philosophes.
22 h 30, Nuits magnétiques : Les grands boulevards.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Quotidien-Musique : les intégrales (œuvres concertantes d'Igor Stravinsky) et des œuvres de Rossini, Bartok et Reibel ; 7 h 30, Informations culturelles.
9 h 2, Le Matin des musiciens : « César Franck », de l'image d'Epinal au cœur profond (C. Franck, Meyerbeer, Reicha, Herold, Liszt) ; 12 h 2, Midi-Deux : magazine de la vie musicale ; 12 h 35, jazz classique : les « Blue Note » de Wayne Shorter ; 14 h, Musique légère : œuvres de P. Gabaye, M. Gould, D. Dondeyne.
14 h 30, Musiques : Karol Szymanowski par C. Rocle ; 15 h 30, Fauré, Debussy et Verlaine, par J. de Solliers ; 16 h 30, Piano : « Liszt Raritäten » par M. Vincent (œuvres peu connues) ; 17 h 30, Un disque pour la semaine : « La Mer » de Debussy, par le Philharmonia Orchestra, dir. G. Cantelli ; 18 h 2, le Club du Jazz : actualité du jazz.
18 h 30, Quotidien concert (Echanges internationaux) : « Symphonie n° 4 » de Ch. Ives ; « Concerto pour piano, trompette et cordes en ut mineur » de Chostakovitch, par les Chœurs (dir. R. Boldrey) et l'Orchestre Symphonique de Chicago, dir. G. Rojdestvensky, avec C. Caccavallo, soprano, M. Sauer, V. Postnikova, pianos, A. Herseth, trompette ; 20 h 5, Chasseurs de son stéréo (enregistrement d'amateur) : musique sud-américaine à la Sainte-Chapelle de Paris, enregistrée par J.-Y. Lambert.
20 h 30, Concert Festival Estival de Paris (Conciergerie, 15-7-1981) : « Trio pour flûte, alto et violoncelle » de Roussel ; « Divertissement pour cordes en mi bémol majeur » et « Quatuor pour flûte et cordes n° 1 en ré majeur » de Mozart, par le Trio à cordes Français, avec C. Cantin, flûte.
22 h 30, Ouvert la nuit : les chants de la terre, musiques traditionnelles d'Asie, d'Afrique et d'océan Indien ; 23 h, Solistes français d'aujourd'hui : la pianiste M.-F. Bucquet (Franck, Webern, Stravinski) ; 0 h 5, Les domaines de la musique électroacoustique : le bruit des mots.

● Debussy-Fauré (F.M., 15 h 30). — Un peu à l'ombre comme il sied à deux maîtres du subtil et de l'intime, Debussy et Fauré se tiennent inexorablement à distance l'un de l'autre. Verlaine réunissait pourtant les griseries sophistiquées du premier et le lyrisme méditatif du second : les deux musiciens ont puisé aux mêmes textes pour leur œuvre mélodique, ce qui augmente le légitime intérêt qu'il y a à surprendre la connivence de ces sons agrippés à des syllabes, déjà transies de musique. Double connivence ici, dont un comparatisme maladroit aurait pu briser l'évidence si Jean de Solliers n'était attentif à faire surgir de leur seule proximité les principes d'émotion de ces mélodies. Au gré des « Spleen » enchaînés se dessinent alors des différences sans retour : le goût de l'instant, de l'extase fragile de Debussy, la transparence d'une âme qui se désole dans des détours confidentiels chez Fauré. La sensation contre le sentiment en quelque sorte. — T. Fr.



Mardi 29 septembre

Deux films

UN APRÈS-MIDI DE CHIEN

Film américain de Sidney Lumet (1975), avec Al Pacino, J. Cazale, S. Boyar, C. Durning, C. Sarandon.
A 2, 20 h 40.

★ *Réalisateur très estimable mais inégal, Sidney Lumet a mis ici dans le mille, en s'inspirant d'un fait divers authentique (l'attaque d'une banque de Brooklyn par de jeunes bandits amateurs) pour attirer l'attention sur les initiatives excessives de la police, l'escalade de la violence et le rejet social des inadaptés, des paumés. Al Pacino donne un relief saisissant au personnage de Sonny, psychopathe lancé dans une aventure insensée.*

LA FLIBUSTIÈRE DES ANTILLES

Film américain de Jacques Tourneur (1951), avec J. Peters, L. Jourdan, D. Paget, H. Marshall, T. Gomez.
FR 3, 20 h 30.

★ *Le panache de la grande aventure hollywoodienne dans une histoire tirée, paraît-il, de la vie d'Anne Bonny, intrépide flibustière du dix-septième siècle. Scènes d'action spectaculaires et romantisme de la passion et de la haine, chez une femme pirate. Jean Peters, l'héroïne, se bat comme Errol Flynn.*

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Jeu : Réponse à tout.
12 h 25 Une minute pour les femmes.
Micro-ordinateurs à l'école.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 45 Les après-midi de TF 1 : Féminin présent.
A votre santé · spécial semaine du cœur ; 14 h 5, Emissions pédagogiques : un restaurant d'enfants ; 14 h 25, Elles comme littérature : rien que pour les enfants ; 14 h 45, Téléfilm : Anna Karénine, de D. Wilson ; 15 h 35, Mémoire en fête ; 16 h 5, Dossier : Ces années qui les séparent ; 16 h 45, Découvertes TF 1 ; 17 h, Les crèches : Livres pour mieux vivre ; 17 h 20, Les recettes de mon village (les diots à la polenta).
18 h C'est à vous.
18 h 25 Un, rue Sésame.
18 h 50 Avis de recherche.
Salvatore Adamo.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
20 h Journal.
20 h 30 Feuilleton : Dickie Roi.
d'après F. Mallet-Joris, réal. G.-A. Lefranc. Avec Dave, J. Benguigui, P. Delfaux, A. Abadie... *C'est le drame dans un hôtel. Dickie Roi est blessé. Il apprend que le public le lâche.*
21 h 30 Magazine d'actualité : L'Enjeu.
L'Allemagne, les pièges du déficit ; Thomson, radioscopie d'une nationalisable ; L'homme du mois : l'inspecteur du travail ; Energie : des emplois en balance ; Coopératives ouvrières ; Les cinquantes prochaines années.
22 h 30 *L'art et les hommes : Magdalena Abakanowicz.*
Une émission de J.-M. Drot.
23 h 40 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : Les amours des années grises.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h *Aujourd'hui madame.*
Vivre d'occasions.
15 h 5 Téléfilm : Darwin (Redif.).
de J. Goufier.
16 h 30 La chanson des Tyber.
17 h 20 *Fenêtre sur...*
Pour leur plaisir.
17 h 50 Récré A 2.
Les quat'z'amis ; C'est chouette ; 3-2-1 Contact.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les gens d'ici.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord, pas d'accord
20 h 40 Les dossiers de l'écran : Un après-midi de chien.
Film de S. Lumet.
22 h Débat : Le nouveau gangstérisme et la petite délinquance.
Avec Me J.M. Varault, avocat, J. Leaute, directeur de l'Institut de criminologie, Dr J. Leyrie, psychiâtre.
23 h 50 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Les couleurs du temps.
18 h 55 Tribune libre.
La grande relève ou association pour une économie distributive.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 *Dessin animé.*
Les aventures de Tintin.
20 h Les jeux.
20 h 30 *Cinéma : la Flibustière des Antilles, de S. Tourneur.*
21 h 45 Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales.
8 h, Les chemins de la connaissance : Bernard Groethuysen (la figure socratique) ; à 8 h 32, Jean Duns Scot : Une rupture dans la logique ; à 8 h 50, La cendre écarlate.
9 h 7, La matinée des autres : Les jumeaux en Afrique.
10 h 45, Etranger mon ami : Un homme au singulier, et Christopher et son monde, de C. Isherwood.
11 h 2, Musiques actuelles Nice-Côte d'Azur : Manca 81 (et à 17 h 32).
12 h 5, Nous tous chacun : La banlieue et ses problèmes.
12 h 45, Panorama : Actualité de la province.
13 h 30, Libre parcours variétés : Joël Favreau.
14 h, Sons : Marines contentinoises.
14 h 5, Un livre, des voix : Cri du ciel, de J. Blot.
14 h 47, Magazine international : La question d'Afrique du Sud : les traductions.
16 h 20, *Actualité : Les frontières du secret médical.*
18 h 30, Feuilleton : Les bas-fonds
16 h 50, Départementale : A Pigeac, de Paris, d'A. Bruant.
18 h 30, Feuilleton : les Bas-Fonds.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Sciences : La psychothérapie entre Dionysos et Apollon ; *L'analyse en rêve éveillé dirigé.*
20 h, Dialogues : L'exil et le langage, avec J. Semprun et J. Goytisolo.
21 h 15, Musiques de notre temps.
22 h 30, Nuits magnétiques : Les grands boulevards.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Quotidien Musique : les intégrales (œuvres concertantes d'I. Stravinski) ; et des œuvres d'Offenbach et Prokofiev ; 7 h 30, Informations culturelles.
9 h 2, Le Matin des Musiciens : « César Franck » autour des pièces d'orgue (C. Franck, Lefébure-Wély, Boely, Bach).
12 h 2, *Midi-Deux* : magazine de la vie musicale ; 12 h 30, Jazz classique : les « Blue Note » de W. Shorter ; 14 h, musique légère : œuvres de J. Bondon, M. Ponde, P. Duclos, F. Sor.
14 h 30, Musiques : les enfants d'Orphée (pour l'enseignement primaire) ; 15 h, Opéra : « L'Ormindo » de P.-F. Cavalli, par le London Philharmonia Orchestra, dir. R. Leppard, avec J. Wakefield, C. Runge, I. Garcisanz, H. Van Bork... ; 18 h 2, Le Club du jazz : les concerts.
18 h 30, Quotidien-Concert (en direct du Studio 106) : « Etudes d'exécution transcendantes » de F. Liszt, avec J.-G. Perlan au piano ; 20 h 5, Premières loges : Bidu Sayo, soprano brésilienne, interprète des œuvres de Bellini, Villa-Lobos, Massenet et Gounod.
20 h 30, Concert (cycle symphonique - Théâtre des Champs-Elysées, 8-5-1981) : « Ouverture de Don Juan, en ré mineur » et « Concerto pour piano et orchestre n° 26 en ré majeur » de Mozart ; « Symphonie n° 9 en ré mineur » de Brückner, par le Nouvel Orchestre Philharmonique, dir. Ogan D'Narc, avec P. Rogé au piano.
23 h, Ouvert la nuit : autour de l'orchestre de Cleveland, « le Concours International de piano de R. Casadesus » (Ravel, Chopin, Schumann, Casadesus, Fauré, Liszt, Milhaud).

● **Concours Casadesus** (F.-M., 23 h). — Depuis qu'ont disparu les *réjouissantes tribunes de* disques comparés, créées à l'instar des hit-parades périphériques, celles-là mêmes qui permettaient à l'auditeur éclairé de *voter pour une interprétation,* les mélomanes de France-Musique sont un peu frustrés. Mais Myriam Soumagnac, plus compatissante qu'on ne l'imaginerait d'abord, a compris leur détresse et elle leur propose de *se refaire la main, en silence,* avec les lauréats du concours de piano Robert-Casadesus ; ce qui est d'autant plus acceptable qu'on honore par là un des plus grands interprètes du siècle, en jouant à cette *occasion son « Capriccio ».* Délices insurpassables du comparatisme : l'auditeur pourra dire — intérieurement — son fait aux juges, si le lauréat de 1975 ne vaut pas celui du deuxième prix de 1981 ; qu'on puisse *comparer un nocturne de Chopin* avec le « Scarbo » de Ravel étant un autre problème. — T. Fr.

Mercredi 30 septembre

Un film

LA MORT EN CE JARDIN

Film franco-mexicain de Luis Buñuel (1956), avec G. Marchal, S. Signoret, C. Vanel, M. Piccoli, M. Girardon.
FR 3, 20 h 30.

★ *Un groupe d'hommes et de femmes perdus dans « l'enfer vert » de la forêt amazonienne. Bunuel a gommé les éléments habituels du film d'aventures pour observer, comme des insectes, des personnages dont la vraie nature se révèle loin des structures morales et sociales qui les soutenaient. Tourné sur les lieux de l'action, ce drame des rapports humains en lieu clos est teinté de surréalisme. Des fourmis dévorent un serpent, les longs cheveux d'une sourde-muette se prennent dans les lianes et Simone Signoret, en robe du soir et parée de diamants, surgit au milieu de la jungle comme dans un tableau du Douanier Rousseau.*

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Jeu : Réponse à tout.
12 h 25 Une minute pour les femmes.
Le sens musical des enfants.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Portes ouvertes.
13 h 55 Les visiteurs du mercredi.
Spécial 6-10 ans : 14 h 10 Heidi ; 14 h 40, J. Trémolin : l'abeille ; 14 h 55, Matt et Jenny ; 15 h 25, Spécial 10-15 ans ; 15 h 30, La petite science (la cartographie) ; 15 h 55, Déclic : tubes et tunnels ; 16 h 25, Les langues de l'an 2000 ; 16 h 40, R. Dubillard ; 16 h 55, Super-parade des dessins animés ; 17 h 40, Studio 3.
18 h 25 Un, rue Sésame.
18 h 50 Avis de recherche.
Salvatore Adamo.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
F. Mallet-Joris.
19 h 53 Loterie nationale.
20 h Journal.
20 h 30 Tirage du loto.
20 h 35 Les mercredis de l'information : Afghanistan, les fous d'Allah.
Une émission de J.-M. Cavada, J.-O. Chattard et M. Thoulouze. *Deux équipes de reporters à la rencontre des guerilleros afghans.*
21 h 30 Les grandes enquêtes de TF 1 : la Mafia.
Les fructueuses affaires de famille. Une émission de J.-M. Charlier.
L'implantation de la Mafia dans les affaires légales.
22 h 35 Caméra, une première.
Pollufission, de E. Westphal, réal. J.-P. Prévost.
Trois hommes et une femme tentent d'échapper à leur misérable condition humaine du vingt et unième siècle.
23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : Les amours des années grises.
12 h 45 Journal.
13 h 35 *Emissions régionales.*
13 h 50 Face à vous.
14 h Les mercredis d'Aujourd'hui madame.
15 h 15 Série : Super Jaimie.
16 h 10 Récré A 2.
Matou, chat des champs et souriceau ; Les paladins de France ; Discorebus ; Maraboud'ficelle ; Candy ; Zeltron.
18 h Les carnets de l'aventure.
Solitudes, réal. O. de Kersauzon.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 *Emissions régionales.*
19 h 45 Les gens d'ici.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Louis Armstrong style Chicago.
21 h 50 Alain Decaux raconte.
Blanqui l'insurgé.
23 h 5 Journal.
23 h 40 Sports : catch à quatre.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Coup double.
18 h 55 Tribune libre.
Mouvement pour le désarmement, la paix, la liberté (M.D.P.L.).
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Les aventures de Tintin.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma : la Mort en ce jardin, de L. Bunuel.
22 h 10 Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales.
8 h, Les chemins de la connaissance : Bernard Groethuysen (au carrefour des cultures) ; à 8 h 32, *Jean Duns Scot : le scotisme, une pensée du langage.*
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Matinée des sciences et des techniques.
10 h 45, Le livre ouverture sur la vie : Léonie et la pierre de lumière, avec P. Sautereau.
11 h 2, Musiques actuelles Nice Côte d'Azur : *Manca 81 (et à 17 h 32).*
12 h 5, Nous tous chacun.
12 h 45, Panorama : Littérature étrangère.
13 h 30, Magazine des jeunesses musicales de France.
14 h, Sons : *Marines cotentinoises.*
14 h 5, Un livre, des voix : Le fils du roi, de M. Henry.
14 h 47, L'école des parents et des éducateurs : L'enfant et la communication pré-verbale.
15 h 2, Points d'interrogation : Le survol de Saturne par Voyager II.
16 h 20, Actualité : Le savoir et le croire.
16 h 50, Départementale : A Pigeac.
18 h 30, Feuilleton : Les bas-fonds de Paris, d'A. Bruant.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, La science en marche : Promenade au jardin des sciences.
20 h, *La musique et les hommes :* La musique en Amérique du Nord au *dix-neuvième siècle.*
22 h 30, Nuits magnétiques : Les grands boulevards.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Quotidien Musique : les intégrales (œuvres concertantes de I. Stravinski, *et des œuvres* d'Offenbach et Chostakovitch) ; 7 h 30, Informations culturelles.
9 h 2, Le matin des musiciens : « César Franck », autour de la symphonie, « Voyage de Siegfried sur le Rhin » de Wagner, dir. O. Klemperer ; et des œuvres de C. Franck, dir. D. Barenboïm, *P. Strauss et Ch. Munch.*
12 h 52 Midi-Deux : magazine de la *vie musicale* ; 12 h 30, Jazz classique : les « blue notes » de W. Shorter ; 14 h, Musique légère : œuvres de G. Fauré, F. de Boisvallée et Weber.
14 h 30 Microscosmos : les études à l'étude, « Concerto pour orchestre » *de Bartok, dir. P. Boulez ;* 15 h, Kaléidoscope : un atelier de construction instrumental à Marseille ; 15 h 45, Rébus sonore ; 16 h, Galerie de portraits : « Carl Stamitz » ; 16 h 40, Haute infidélité ; 18 h 2, Le club du jazz : Les irréfutables ténors, « Lester Young ».
18 h 30 *France-Musique à Lyon* (en direct de l'Auditorium Maurice-Ravel), avec l'Ensemble de musique de chambre de Milan Bauer (Mozart), l'Ensemble Quadriphona (O. Messiaen), le Quintette à vent de l'Orchestre de Lyon (Hans Werner Henze), et l'Ensemble de cuivres de Guy *Touvron ; 20 h, Lyon la nuit ;* 20 h 30, Concert (en direct de l'Auditorium Maurice-Ravel) : « l'Anneau du Tamarit », pour violon et orchestre, de M. Ohana ; « Concerto pour violon, violoncelle et orchestre », de Delius ; « *Symphonie* du Nouveau Monde », de Dvorak, par l'Orchestre de Lyon, dir. A. Jordan, avec A. Meunier, violoncelle, et J. Ghestem, violon.

● ***Bartok*** *(F.M., 14 h 30).* — De l'émission de Guy Reibel « Microcosmos », on pouvait attendre la diffusion de l'œuvre de Bartok du même nom, ces pièces édu*catives destinées à des exécu*tants de tous niveaux, mais c'est *le concerto pour orchestre qui* s'annonce cette fois : frottis de cordes ébouriffées, cuivres cinglants, contours brutaux, qui s'adressent à un orchestre bien *éduqué. Electrisé par des chocs* métalliques, rongé par des unissons destructeurs comme une armée en marche, il s'étire, se tord dans une douleur lucide, celle de Bartok exilé aux Etats-Unis, repoussé par les assauts guerriers d'une Europe en feu. Mais cette touffeur d'orage s'éteint parfois dans les coulées moins brûlantes, on renoue avec le lyrisme, seule volupté du *désespoir ; c'était la manière de* Bartok qui n'avait pas le courage de Mozart de revenir vers la lumière. — T. Fr.

0 h 5 Ouvert la nuit : autour de l'Orchestre de Cleveland, l'enseignement à l'Institut de *musique* de Cleveland (Fauré, Paganini) ; Les activités de l'Institut de Cleveland, le séminaire de musique de chambre de janvier 1980 (Mendelssohn).

Jeudi 1er octobre

Deux films

NOUS NOUS SOMMES TANT AIMÉS

Film italien d'Ettore Scola (1974), avec N. Manfredi, V. Gassman, S. Sandrelli, S. Satta Flores.
A 2, 20 h 45.

★★ *De 1945 à 1975, l'évolution sociale et politique, les déboires amoureux, les réussites et les échecs de trois hommes qui furent unis dans l'idéal de la Résistance et ont perdu leurs rêves et leurs illusions. Thèmes entrecroisés, rencontres et séparations, tableau d'une époque dont le cinéma italien (De Sica, Fellini, Antonioni) se fait le miroir, réflexion mélancolique sur un désenchantement. C'est une des grandes œuvres d'Ettore Scola.*

L'ARGENT DES AUTRES

Film français de Christian de Chalonge (1978), avec J.-L. Trintignant, C. Brasseur, M. Serrault, C. Deneuve.
FR 3, 20 h 30.

★★ *D'après le livre — récit romanesque d'une expérience personnelle — de Nancy Markham, l'histoire vraie, mais modifiée pour le cinéma, d'un scandale financier et du combat mené par un homme presque seul contre l'injustice et la toute-puissance des banques. Scénario remarquablement construit, dialogues incisifs, mise en scène d'un froid réalisme, au bord du fantastique social, interprétation saisissante. L'Argent des autres a reçu le prix Louis-Delluc, le césar du meilleur film et du meilleur réalisateur 1978.*

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Jeu : Réponse à tout.
12 h 25 *Une minute pour les femmes.*
La musique à l'école.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Objectif santé.
L'alcoolomanécienne.
17 h Emissions pédagogiques.
18 h C'est à vous.
18 h 25 Un, rue Sésame.
18 h 50 Avis de recherche.
Salvatore Adamo.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
F. Mallet-Joris.
20 h Journal.
20 h 30 Téléfilm : T'es grand et puis t'oublies.
de Serge Moati.
Avec J.-M. Thibault, R. Bussières, A. Poivre, L. Bose...
(Lire notre sélection.)
22 h 5 Magazine : La rage de lire.
Une émission de G. Suffert. Littérature, langue et fiction. Avec M. Robert *(la Vérité littéraire)*, J. Bouveresse *(Journal de Robert Musil)*, J. Cellard *(le Dictionnaire de la languel française)*, J. Brenner *(Histoire de la littérature française de 1940 à nos jours)*.
23 h 15 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : Les amours des années grises.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
La grossesse autrefois.
15 h Série : Septième Avenue.
15 h 55 L'invité du jeudi.
Bernard de Fallois, éditeur.
17 h 20 Fenêtre sur... Comment peut-on être Français ?
Le regard des Japonais.
17 h 50 Récré A 2.
Les Quat'z'amis ; Pierrot ; Lippy le lion ; Les masques de théâtre.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord (I.N.C.)
19 h 20 *Emissions régionales.*
19 h 45 Les assemblées parlementaires.
20 h Journal.
20 h 35 Jeudi cinéma.
(et à 22 h 10).
20 h 45 Cinéma : Nous nous sommes tant aimés.
de Ettore Scola.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Cuisine sans cuisson ; Les métiers de l'eau
18 h 55 Tribune libre.
Centre des démocrates sociaux (C.D.S.).
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 *Dessin animé.*
Les aventures de Tintin.
20 h *Les jeux.*
20 h 30 Cinéma : l'Argent des autres.
de C. de Chalonge.
22 h 15 Journal.

Un martyr

T'ES GRAND ET PUIS T'OUBLIES
TF 1, 20 h 30.

Ceux qui ont suivi, émus, les derniers instants d'une famille en Afrique du Nord dans « Mon enfant, ma mère » seront bou*leversés* par le martyr d'un enfant en colonie de vacances. *Orphelin de père et de mère,* seul avec sa sœur, Henry devient la cible *privilégiée* de ses camarades. Pourquoi ? Parce qu'il n'a pas de parents et, pour pallier *ce manque, il s'invente un père* imaginaire en la personne du *coureur cycliste Poulidor. Il de*vient la risée de toute la colo*nie. Son chemin de croix com*mence. Les parents, au regard de ce téléfilm de Serge Moati, *conçu avec toute l'artillerie mélo*dramatique, hésiteront à envoyer *leurs enfants en colonie de* vacances — devenue pour Henry un camp de concentration.

M. G.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales.
8 h, *Les chemins de la connaissance* : Bernard Groethuysen (les origines de *l'esprit bourgeois*) ; à 8 h 32, Jean Duns Scot : une pensée de l'impensable ; à 8 h 50, La cendre écarlate.
9 h 7, Matinée de la littérature.
10 h 45, Questions en zig-zag : La femme sans frontière, avec G. des Cars.
11 h 2, Musiques actuelles Nice - Côte d'Azur : Manca 81 (et à 17 h 30).
12 h 5, Nous tous chacun.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Renaissance des orgues de France : à Lescar.
14 h, Sons : Marines contentinoises.
14 h 5, *Un livre, des voix : Propriété privée.*
14 h 47, *Questions croisées : l'ethnologie et les mathématiques.*
15 h 50, *Contact.*
16 h, Le magasin des nouveautés : *le nouveau décor des villes.*
16 h 50, Départementale : à Figeac.
18 h 30, Feuilleton : Les bas-fonds de Paris, d'A. Bruant.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : la neuro-psychiatrie.
20 h, Nouveau *répertoire* dramatique : Aida vaincue, de R. Kalisky ; à 22 h 10, *entretien avec l'auteur.*
22 h 30, Nuits magnétiques : les *grands boulevards.*

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2 Quotidien Musique : les intégrales (œuvres concertantes de *I.* Stravinski), et des œuvres de *Rimsky-Korsakov* et Ravel ; 7 h 30, Informations culturelles ; 9 h 2, L'oreille en colimaçon : pour les enfants de quatre à sept ans.
9 h 17 Le matin des musiciens : « César Franck ».
12 h 2 Midi-Deux : magazine de la *vie musicale ; 12 h 30, Jazz clas*sique : les « blue notes » de W. Shorter ; 14 h, Musique légère : œuvres de C. Bolling, Gershwin, Wonder, Barry, Wimple.
14 h 30 Musiques : inventaire pour demain (Louvier, Malec, Drogoz) ; 15 h 30, Concertos : œuvres de Martinu, dir. J. Waldhans, et Blake, dir. N. del Mar ; 16 h 30, Répertoire choral : « Missa sancta caecillae », de J. Haydn, par les chœurs de la cathédrale Christ d'Oxford et l'Academy of Ancient Music, dir. S. Preston ; 17 h 30, Premières loges : œuvres de R. Strauss et J. Marx, avec Ljuba Welitsch, soprano, et P. Ulanowsky, *piano* ; 18 2, Le club du jazz : G. Gershwin et ses interprètes.
18h 30 Quotidien-Concert (en direct *du Studio 106)* : Récital M.-A. Nicolas, violon, et J. Rouvier, piano : « Sonate en la majeur » de Fauré, « Poème » de Chausson, « Etude en forme de valse » de St-Saëns, « Tzigane » de Ravel ; 20 h 5, Concours de guitare : *premiers prix de Paris.*
20 h 30 Concert du Podium Jeune Musique : « Scaramouche pour saxophone et piano », de D. Milhaud ; « Six bagatelles pour quintette à vent », de Ligeti ; « Sonate BWV 1030 », de Bach ; « Sonate n° 1 », de Hindemith ; « Cinq pièces en trio », et « Trois pièces brèves », de J. Ibert ; « Kleine Kammermusik n° 2 », *de Hindemith ; « Concerto grosso* en la majeur », de Haendel.
22 h 30 Ouvert la nuit : autour de l'Orchestre de Cleveland, « Hier et aujourd'hui » (Strauss, Dutilleux, Stravinski, Debussy) ; « Le Festival de Blossom *hier et aujourd'hui* » (R. Strauss, Berlioz, Beethoven, Mozart) ; 0 h 30, Les chants de la terre : musiques traditionnelles d'Asie, d'Afrique et de l'Océan Indien.

AVANT LE DÉBAT A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

L'introduction de la publicité sur les antennes privées divise les socialistes

Le groupe socialiste de l'Assemblée nationale, réuni à nouveau ce mercredi 23 septembre, devait déterminer sa position sur la question du financement des radios privées, avant le débat parlementaire sur le projet de loi, le 24 septembre.

De leur côté, les radios libres tentent un dernier recours légal à la fois auprès des députés et du président de la République lui-même. Dans une lettre adressée à M. François Mitterrand, l'Association pour la libération des ondes, la Fédération nationale des radios et télévisions libres et indépendantes, les Amis de la libre parole, et le Syndicat interprofessionnel des radios et télévisions indépendantes en appellent à l'arbitrage de M. Mitterrand. « Ce que nous attendons, écrivent-ils, c'est une législation exemplaire, qui seule permettra à la France de rattraper, en ce domaine, le retard qu'elle a pris sur ses voisins et de les devancer par la générosité de son audace.

» Jusqu'à présent, affirment-ils, attentifs aux vœux de votre gouvernement et respectueux des formes qu'il désirait donner à cet élan, les animateurs des radios libres ont prouvé leur sens des responsabilités et leur civisme. Ils ont évité l'anarchie et créé, entre eux, un code de bonne conduite sur la modulation de fréquence. Ils se sont abstenus, dans un bénévolat qui n'a pas été sans leur coûter, de faire des ressources publicitaires parce qu'ils n'y avaient pas encore été autorisées. Ils n'ont agi que poussés par la passion de créer pour répondre à l'immense attente d'un public sans cesse plus nombreux. (...)

» Comment, enfin, refuser, dans un moment de chômage grandissant, la création d'emplois que représenteront les radios libres, en particulier pour les jeunes attirés par cette nouvelle forme d'expression et de formation ? »

Enfin, les radios multiplient les communiqués. L'une d'elle, Oblique F.M., les appelle à « manifester devant l'Elysée, le jeudi 24 septembre, pendant la conférence de presse du président de la République pour montrer au gouvernement leur indignation et leur colère devant les propos de ce dernier ».

Désarroi et mobilisation

« Dans l'histoire de France, il y a toujours eu des moments où des hommes ont dû prendre des risques pour la liberté. » Cette phrase, prononcée par M. François Mitterrand au micro de Radio-Riposte le 24 août 1979, est reprise et commentée dans la lettre que trois associations de radios libres (l'ALO, la F.N.R.T.L.I., le SIRTI) et l'Association des amis de la radio, nouvellement créée pour représenter les auditeurs, ont adressée au président de la République. Reçus à l'Elysée par M. Paul Guimard, leurs représentants ont obtenu l'assurance que M. Mitterrand en aurait pris connaissance avant le conseil des ministres de ce 23 septembre : geste symbolique, démarche ultime pour un mouvement en plein désarroi.

Les radios libres ne comprennent pas, *ne comprennent plus*. L'élection du 10 mai avait soulevé beaucoup d'espoir chez les partisans d'une libération des ondes. Le fait semblait acquis, le principe évident. La déception fut donc énorme dans les jours et les semaines qui suivirent de constater que loin d'être relégué au rang de vieux souvenir, le brouillage s'intensifiait. Plus de saisies ni de poursuites policières, certes, mais à quoi bon parler si l'on ne peut être capté ? D'autant plus que, au début de l'été, le mouvement avait évolué. La fièvre des radios libres gagnait l'ensemble du territoire. A Paris, les habitués de la bande FM ne s'y retrouvaient plus, qui se voyaient offrir désormais la possibilité de choisir entre une trentaine de stations pendant le week-end. Surtout, des projets réfléchis, élaborés, commencèrent à voir le jour.

Il ne s'agissait plus seulement d'émettre — la découverte du jouet avait eu lieu en d'autres temps. Il s'agissait de proposer un produit neuf, soucieux de qualité et respectueux des auditeurs. Une option différente des stations du monopole et périphériques. Pour cela, il fallait des moyens. On ne jette pas sérieusement un défi au monopole avec un matériel défectueux, négligeant les normes, en ne présentant pas à l'auditeur un programme continu et cohérent, en improvisant constamment, au risque d'être obligé de « meubler » l'antenne avec quelques disques vite usés. Où serait le progrès ?

C'est pourquoi le financement par une publicité réglementée est vite apparu, malgré une première réticence de quelques-uns, comme la seule garantie sérieuse d'indépendance. Il est vrai que Lorraine cœur d'acier (1) a pu vivre et reste un « monument » dans l'histoire des radios libres. Mais son fonctionnement a toujours reposé sur le bénévolat des techniciens et des animateurs, militants pour la plupart de la C.G.T. Comment imaginer pour une période durable, et hors d'un support idéologique, une telle passion désintéressée et, à la longue, une entreprise coûteuse ? Professionnalisme ou militantisme, y a-t-il de la place entre ces deux voies ?

« Sans publicité, déclare l'ALO dans un communiqué, [les radios] *sont condamnées à la subvention ou au bénévolat, c'est-à-dire à l'amateurisme ou à la dépendance... Interdire la publicité revient à donner le monopole de l'émission aux riches, ceux qui peuvent « se payer une radio », aux partis et aux organismes politiques prêts à subventionner leur propagande, et aux amateurs qui feront de la radio pour se distraire.* » Même écho du côté de la F.N.R.T.L.I., qui a réagi promptement aux déclarations de M. Fillioud en se déclarant « consternée ». Prendre parti contre le financement par la publicité, c'est, dit-elle, « *signer l'arrêt de mort des radios locales, c'est ouvrir la voie au financement occulte et non transparent, c'est prendre le risque d'établir une situation anarchique et non contrôlable* ». C'est pourquoi elle demande aux parlementaires « *d'autoriser et réglementer les financements publicitaires, décentraliser et régionaliser les instances de décision, autoriser et réglementer les subventions de collectivités locales, ouvrir des possibilités de télévision locales et de télédistribution* ».

Seule, la F.N.R.L., qui défend de façon très corporative les radios associatives, s'oppose au principe de la publicité, malgré un amendement au texte voté lors de son congrès du 20 septembre qui en admet l'hypothèse ; malgré aussi le concept flou de « *message payant* » dont on a bien du mal à discerner ce qui le distingue, sinon sur la forme, du message publicitaire.

Enfin, ce projet de loi désormais très restrictif pose aussi l'importante question de l'égalité devant la loi. L'existence de grandes stations périphériques privées constitue depuis longtemps une violation de fait du monopole. Europe 1, R.T.L., R.M.C. et Sud-Radio émettent sur le territoire national. En violation de la loi — et avec quelle puissance ! — l'émetteur de R.M.C. est même situé en France. R.T.L. et Europe 1, qui produisent leurs *émissions à Paris*, les transmettent par câble à leur émetteur *situé hors de nos frontières*. Cela n'est possible qu'avec l'accord des *P.T.T. et de T.D.F. Elles bénéficient de capitaux d'Etat et de capitaux privés*, l'Etat transgressant ainsi une nouvelle fois sa *propre légalité*, par l'intermédiaire de la Sofirad et de Havas. *Y a-t-il eu* au gouvernement un seul ministre pour s'interroger sur *cette situation et la comparer à* celle des radios libres à qui il a *été si difficile d'autoriser* un rayon d'émission de trente kilomètres ?

Le désarroi actuel des radios libres *n'a d'équivalent* que leur détermination. Elles se battront *jusqu'au bout disent-elles*, prêtes à affronter saisies et poursuites qu'elles *ne parviennent pourtant* pas à imaginer. Alors elles tentent — *maladroitement* — de s'organiser et de se mobiliser. *Gilda* a bouleversé ses programmes du soir pour organiser des débats avec les auditeurs et donner toutes les nouvelles informations concernant les radios. Radio Ivre souhaite elle aussi en discuter à l'antenne. L'ALO a de son côté envoyé un courrier à tous les parlementaires pour leur expliquer l'enjeu du vote de ce jeudi. Lors des réunions entre radios, les idées se bousculent, aucune ne satisfait pleinement : un grand rassemblement ? de la publicité *(gratuite)* tous azimuts, sur les antennes ?...

Malgré tout, misant sur les hésitations et les volte-face du gouvernement sur la question de la publicité, les radios gardent encore un espoir.

Après l'entretien qu'il avait eu le matin avec le premier ministre, M. Bernard Schreiner, député socialiste des Yvelines et rapporteur à l'Assemblée nationale du projet de loi, affirmait, mardi 22 septembre, que le problème de la publicité n'était pas encore réglé. « *Le texte actuel est une loi transitoire...* », a-t-il déclaré. « *Le problème de la publicité devrait être discuté de manière approfondie pour éviter des situations dont nous ne voulons pas. Le premier ministre a été très clair sur ce point. Le groupe socialiste tiendra compte de ses déclarations, mais aussi des besoins des radios locales.* »

La réunion du groupe socialiste de l'Assemblée nationale sera donc déterminante. Le gouvernement, la presse régionale, les radios libres... Laquelle de ces voix saura se montrer sinon la plus forte, du moins la plus convaincante ?

ANNICK COJEAN.

(1) Le film qui retrace l'histoire de la radio, *Lorraine cœur d'acier* sort ce mercredi 23 septembre dans deux salles parisiennes.

« Députés pirates »

« Vous allez gagner ?

— Certainement ! »

Lorsqu'il a pénétré, mardi 22 septembre, dans les sous-sols des nouveaux locaux de l'Assemblée nationale, où l'attendaient les députés socialistes, M. Georges Fillioud, ministre de la communication, forçait sur l'optimisme. Il suffisait d'observer la mine contrite de l'un de ses proches pour comprendre que l'attitude du ministre traduisait plus de volontarisme que de vraies certitudes. « Allez, à l'eau ! », lançait son collaborateur en entrant dans la salle, tête baissée.

M. Fillioud était venu là pour défendre seul — M. Pierre Mauroy, dont la présence était annoncée, avait changé d'avis — *le projet du gouvernement* sur les radios privées. Il l'a fait avec un objectif : contenir la fronde de ceux des députés socialistes qui jugent ce texte timoré et qui souhaitent permettre le financement de ces *radios par la publicité*.

Le ministre a donné brièvement son avis. Sept députés ont ensuite participé au débat : MM. Claude Evin (Loire-Atlantique), président de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée nationale ; Bernard Schreiner (Yvelines), rapporteur du projet gouvernemental ; Mme Martine Frachon (Yvelines), suppléante de M. Michel Rocard ; MM. *Alain Richard (Val-d'Oise)*, Jean-Pierre Sueur (Loiret), Dominique Taddei (Vaucluse) et Claude Estier (Paris). Les six premiers se réclament du courant qu'animait M. Michel Rocard.

Ils ont, pour l'essentiel, soutenu deux propositions. *L'apport* de la publicité leur paraît une condition de la survie des radios locales. C'est l'avis, notamment, de M. Evin. Certains d'entre eux *souhaitent également* que les autorisations d'émettre ne soient pas délivrées par le gouvernement, *mais par une commission* au sein de laquelle l'Etat serait minoritaire. M. Jean-Pierre Sueur est l'un de ceux-là. La plupart remarquant que le gouvernement, en soumettant au Parlement des lois conjoncturelles ou provi*soires dans l'attente de réformes* en profondeur, s'expose à l'insatisfaction de certains députés qui veulent aller plus vite et plus loin. Ils pensent au projet de loi sur le prix du livre, à l'abrogation de la loi Sauvage sur *les conseils d'université*. M. Schreiner est l'un des tenants de cette thèse. *Il l'a exposée* devant le groupe socialiste.

Il s'agit là d'une réponse à M. Fillioud. Le gouvernement considère, en effet, qu'on ne peut plus attendre pour répar*tir les attributions de longueurs* d'onde, sous peine de laisser l'anarchie s'installer sur la modulation de fréquence. La « petite loi » sur les radios locales, loi transitoire en quelque sorte, s'intégrera dans la « grande loi » *de réforme de l'audiovisuel, qui* devrait être discutée par le Parlement au printemps prochain. Cela laisse le temps de la réflexion. Il n'est pas question, *pour l'instant*, de publicité, mais l'on pourra, d'ici au printemps, discuter sur *les modalités* de financement des radios locales.

Partisans d'un projet plus audacieux

Cette attitude d'attente ne satisfait *pas pleinement* les contestataires. Pour eux, une loi transitoire porte *déjà l'empreinte des* idées qui seront exprimées dans la loi définitive. Elle lance un mouvement. Compte tenu de la nature du projet sur les radios *locales, la suite les inquiète*. Ils répondent ainsi à M. Pierre Mauroy, qui ne veut pas de « *radios fric* ». L'interdiction de la publicité ne leur paraît pas de nature à *empêcher* que les « gros sous » s'emparent de ce moyen d'expression.

Mardi, ces « députés pirates », partisans d'un projet plus audacieux, ne désespéraient pas de *convaincre leurs collègues*, qui devaient se prononcer mercredi après-midi par un vote indicatif. « *Croyez-vous que le groupe socialiste va s'aligner systématiquement, pendant cinq ans, sur les positions du gouvernement ?* », demandait aux journalistes M. Alain Richard.

Leur offensive paraissait bien organisée, mais la défense du *gouvernement* était solide. Elle avait été renforcée par de nombreux députés *dans les couloirs* de l'Assemblée. « *Entre « pub » et « pas pub », je choisis « pas pub »*, déclarait M. André Laignel (Indre). M. Alain Bonnet, député *(radical de gauche)*, de Dordogne, est contre la publicité, parce que ses électeurs, selon *lui*, le sont. M. Guidoni — auquel on rappelait que M. François Mitterrand avait apporté son soutien le 9 avril dernier à Radio-Brest-*Atlantique — protestait de sa* bonne foi et de celle du président : « *Il s'agissait d'imposer la liberté pour les médias. Maintenant, ils l'ont. Donc la situation est différente.* »

La commission des affaires culturelles, familiales et sociales, qui *devait commencer* l'examen des articles du projet mardi après-midi, n'a pu le faire, faute pour les commissaires socialistes d'avoir déterminé leur position. En *attendant*, le *rapporteur*, M. Schreiner, se considérait comme un « *équilibriste* ».

Les indécis devraient l'emporter mercredi après-midi, lors de la réunion du groupe *socialiste. Mardi*, M. *Max* Gallo ne savait trop sur quel pied danser. *Pour ou contre la publicité ? « Je vous le dirai en sortant de la réunion »*, répondait M. Manuel Escutia (Paris). Ceux-là attendaient probablement pour se former une opinion définitive que le gouvernement et la discipline de groupe la leur imposent.

JEAN-YVES LHOMEAU.

Rappel des émissions

Mercredi 23 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Les mercredis de l'information.
François Mitterrand prend la relève : les cent premiers jours, une émission de la B.B.C., réal. O. Todd et D. Harrison.
L'atmosphère, en France, entre mai et septembre 1981.

21 h 30 Les grandes enquêtes de TF 1 : La Mafia.
N° 3 : Les vingt-sept familles.
Une émission de J.-M. Charlier.

22 h 30 Magazine : Clés pour demain.
Une émission de R. Clarke et N. Skrotsky.
La rencontre des astronomes amateurs réunis cette année à Nice.

23 h 25 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Variétés : Palmarès 81.
Spécial Dalida.

21 h 50 Magazine scientifique : Objectif demain.
En direct avec les robots.

22 h 50 Musique : Première.
Le Quatuor Melos interprète : un mouvement du « Quatuor en ut majeur », K. 465, de Mozart ; l'andante du « Quatuor n° 5 », de Bartok ; « Quartettsatz en ut mineur », de Schubert.

23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 30 Cinéma 16 : la Jeune Fille du premier rang.
D'après P. Lainé. Réal. : J. Trebouta. Avec : J.-F. Garraud, S. Renoir, J. Penot, S. Vollereaux, A. Rondeleux, P. Lainé, etc.
Un professeur de philosophie tente de refaire sa vie ailleurs.

22 h Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h, La musique et les hommes : La musique en Amérique du Nord au dix-huitième siècle.
22 h 30, Nuits magnétiques : Nuits d'Asie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert (43e Festival de musique de Strasbourg - Palais des congrès de Strasbourg, 19-6-81) : « Escales » de J. Ibert, « Havanaise pour violon et orchestre » et « Introduction et rondo capriccioso pour violon et orchestre » de C. Saint-Saëns ; « Nocturne pour orchestre » de Debussy ; « Daphnis et Chloé », deuxième suite, de Ravel, par l'Orchestre national de France, dir. L. Maazel, et les Chœurs de Radio-France, dir. J. Jouineau, avec V. Spinakov, violon.

23 h, Ouvert la nuit : Mémoires de la musique — Une évocation de la vie musicale au travers des grands thèmes abordés par les revues internationales (Mendelssohn, Soler, Weber, Mozart, Grieg).

Jeudi 24 septembre

La conférence de presse de M. François Mitterrand, président de la République, est retransmise en direct sur Antenne 2, France-Inter, R.T.L., *Europe 1 et R.M.C. à partir de 15 h.*

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Jeu : Réponse à tout.
12 h 25 Une minute pour les femmes.
Le changement de temps agit sur vous.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Objectif santé.
Alcool et cancer.
16 h 30 Dessin animé : Scoubidou.
16 h 50 Croque-vacances.
Spiderman ; Bricolage ; Variétés ; Isidore le lapin ; Mieux comprendre l'énergie ; Destination Zero ; *Clue Club*
18 h C'est à vous.
18 h 25 L'île aux enfants.
18 h 50 Avis de recherche.
Jean Amadou
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les formations politiques.
20 h Journal.
20 h 30 Téléfilm : « Mon enfant, ma mère ».
De Nine et Serge Moati. Avec : L. Bose, M. Biraud, G. Dubos, F. Arnoul, G. Laurent.
22 h Magazine : La rage de lire.
Une emission de Georges Suffert.
« Et si on parlait des enfants ».
Avec : Mmes F. Dolto *(Au jeu du désir ; la Difficulté de vivre)* ; L. Pernoud *(Il ne fait pas bon être mère par les temps qui courent)* ; MM. B. This *(le Père : acte de naissance)* ; S. Leclaire *(Rompre les charmes)* ; Mme D. Rapoport *(Enfants en souffrance)*.
23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 *Feuilleton : La vie des autres.*
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
Prêt-à-porter automne-hiver.
15 h Conférence de presse de M. Mitterrand.
17 h 20 Fenêtre sur... Montmartre.
17 h 52 Récré A 2.
Vieilles chansons et comptines ; Pierrot ; Etre pépiniériste : La caverne d'Abracadabra.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les gens d'ici.
20 h Journal et conférence de presse du président de la République.
20 h 50 Le grand échiquier.
Jacques Chancel reçoit Ruggero Raimondi.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Cuisine sans cuisson ; Les métiers de l'eau.
18 h 55 Tribune libre.
Le parti socialiste.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Les aventures de Tintin : « L'île mystérieuse ».
20 h Les jeux.
20 h 35 Cinéma : « l'Hôpital ».
Film américain d'A. Hiller (1971). Avec G. C. Scott, D. Rigg, B. Hugues, S. Elliott, R. Blossom.
Le médecin-chef d'un hôpital, accablé de problèmes familiaux, souffre de dépression nerveuse. Et des accidents mortels, des meurtres, se produisent fréquemment dans son établissement. Le système hospitalier américain mis en cause par un humour grinçant, macabre, touchant à l'absurde. L'étude sociale est habilement mêlée à l'étude psychologique et à l'intrigue policière.
22 h 10 Journal.

FRANCE-CULTURE

10 h 45, Questions en zigzag : Cagliostro, homme de lumière, avec F. Ribadeau-Dumas.
11 h 2, Perspectives du vingtième siècle : P. Henry (et à 17 h 32).
12 h 5, Nous tous chacun : Le R.P. Philippe.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Renaissance des orgues de France : La cathédrale de Lescar.
14 h, Sons : Cinématographie.
14 h 5, Un livre, des voix : Biographie, d'Y. Navarre.
14 h 47, Souvenirs d'égotisme : P. Chéreau.
15 h 50, Contact.
16 h, Le magazin des nouveautés : Les nouveaux codes de la vie associative.
16 h 50, Départementale : A. Nevers.
18 h 30, Feuilleton : Les bas-fonds de Paris, d'A. Bruant.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Le progrès de la biologie et de la médecine : La neuropsychiatrie.
20 h, Nouveau répertoire dramatique : Le secrétaire Krehler, de G. Kaiser.
21 h 55, Entretien de L. Attoun avec H. Christoph.
22 h 30, Nuits magnétiques : Nuits d'Asie.

FRANCE-MUSIQUE

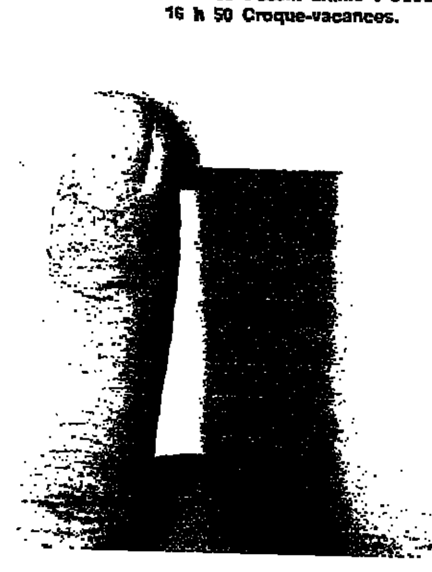
12 h 2, Midi-Deux : Magazine de la vie musicale ; 12 h 30, Jazz classique : Bessie Smith et les chanteuses de blues classiques ; 14 h, Musique légère : Œuvres de A. Grassi et Th. Veneux
14 h 30, Musiques : Inventaire pour demain (Carlos Capdevaz) ; 15 h 30, Un disque pour la semaine : Œuvres de Mouton, Gombert, O. di Lasso ; 16 h, Grand soliste : F. Gulda (Bach, Ravel, J. Strauss, Beethoven) ; 17 h, Répertoire symphonique : « Symphonie n° 2 en ré majeur » de Brahms, par le Philharmonia Orchestra, dir. O. Klemperer.
18 h 2, Le Club du Jazz : Les irréfutables ténors, « Lester Young » ; 18 h 30, Quotidien-Concert (en direct du Studio 106) : Récital P. Gallois, flûte, et J.-Ph. Collard, piano.
20 h 5, Concours de guitare : Premiers prix de Paris, A. Pierri, concours 1978 (Dowland, Bach, Sor, Villa-Lobos, Brouwer).
20 h 30, Récital de piano Vladimir Ashkenazy (Festival de Salzbourg 1981, Grossen Festspielhaus, 23-8-1981) : « Sonates 31 et 32 » de Beethoven ; « Deux nocturnes pour piano » et « Sonate pour piano en si bémol mineur » de Chopin.
22 h 30, Ouvert la nuit : Les musiques du spectacle Hindemith, Raben, Robinson, Bernstein, Rozsa) ; 0 h 30, Les chants de la terre : Musiques traditionnelles d'Asie, d'Afrique et d'océan Indien.

TRIBUNES ET DEBATS

JEUDI 24 SEPTEMBRE

— *M. Georges Fillioud*, ministre de la communication est l'invité de *France-Inter*, à 7 h. 45.

Nos lecteurs trouveront dans une prochaine édition les programmes des télévisions périphériques.



هكذا من الاصل

MUSIQUE

Les deux « Carmen »

(Suite de la première page.)

Beaucoup de chiffres, dira-t-on, et pourtant il faut en mentionner d'autres, tant il est important dans l'esprit de M. Bernard Lefort, administrateur de l'Opéra de Paris, instigateur des deux opérations, que, pour une fois, un ouvrage lyrique soit monté pour plus de quatre ou cinq représentations, soirs seulement. Ainsi la *Carmen* des Bouffes du Nord pourra être vue par soixante-quinze mille personnes au tarif unique de 50 francs (35 francs en matinée) — les places au Palais des sports coûteront entre 30 et 170 francs, « *comme pour un récital de Julio Iglesias* », dit M. Lefort.

Précisons enfin que le super-*Carmen* sera servi en alternance par quatre distributions de chanteurs et fera travailler deux formations de trente-cinq musiciens, tandis que le para-*Carmen* sera donné selon les jours avec trois distributions différentes, composées chacune de deux chanteurs, de deux chanteuses et de deux comédiens — l'orchestre étant là réduit à quatorze instrumentistes.

Selon que l'on ira porte de Versailles ou boulevard de la Chapelle, on n'entrera pas dans les mêmes mondes. Et, cependant, M. Bernard Lefort défend les deux projets, ses bébés atypiques, avec le même enthousiasme : « *Voilà l'expérience la plus passionnante de ma carrière* », dit-il en décrivant la coïncidence des deux entreprises destinées, parmi d'autres, à faire sortir le théâtre lyrique d'un Opéra dont l'exiguïté se fait de plus en plus flagrante (*le Monde* daté 30-31 août).

MATHILDE LA BARDONNIE.

BERNARD LEFORT : première opération de théâtre lyrique populaire

« *Voilà trois ans*, dit M. Bernard Lefort, *que j'ai décidé de monter avec* Carmen *la première opération de théâtre lyrique populaire. La télévision, en retransmettant la totalité des grandes productions récentes de l'Opéra de Paris ou du Festival d'Aix, a certes contribué à former le public, mais il est sûr que les trois quarts des spectateurs qui viendront au Palais des Sports n'ont jamais vu un opéra vivant, et qu'ils n'oseraient pas entrer au palais Garnier, où, de toute manière, il devient trop ardu d'obtenir des places. De surcroît, le lieu intimide les non-habitués.*

» *Il faut démontrer combien Paris a besoin d'un grand opéra populaire. Il y aura peut-être la Villette... et, en attendant, le nouveau Palais des sports de Bercy, qui sera achevé en 1984, pourrait accueillir, devant quatre mille personnes, de grandes productions :* Boris Godounov, Faust, *ou, pourquoi pas,* les Maîtres chanteurs.

» *Un public immense peut se créer, à qui il faut apprendre qu'à l'opéra, au lieu de parler, on* c h a n t e. *Marcel Maréchal est l'homme de ce public-là, dont il ne faut pas froisser la naïveté. Il n'aurait pas mis en scène* Carmen *au palais Garnier, mais, au Palais des sports s'il n'était pas question de présenter une dramaturgie sophistiquée de la nature de celles qu'ont pu signer Strehler, Chéreau, Peter Stein ou Lavelli. Lavelli, d'ailleurs, avec son* Faust, *a heurté même les connaisseurs.*

» *Maréchal a le goût du truculent, du réaliste, du concret. Le public entrera donc de plain-pied dans cette arène où se débat une* Carmen *qui ressemble à n'importe quelle femme.*

» *Le décor a été conçu en fonction de la conformation des lieux, et des problèmes d'acoustique. Tout se passe dans une grande boîte, un cube ouvert. La scène est surélevée et — puisqu'il n'y a pas de fosse — l'orchestre se trouve au-devant. Le vélum tendu a considérablement* a m é l i o r é *sur toute la coupole de verre l'acoustique ; cependant* A l a i n *Lombard a dû effectuer un lourd travail préparatoire pour répartir les musiciens. La conformation de l'orchestre n'a rien à voir avec ce qui se pratique. Le mélange des sons a été calculé autrement. Le résultat est meilleur que ce qu'on obtient salle Favart.*

» *J'ai choisi* Carmen *parce que c'est un des rares chefs-d'œuvre lyriques français. Or la question de la langue reste un obstacle majeur. Les traductions font toujours des mécontents. De plus* Carmen *est — juste après* Don Juan *et* les Noces *— l'un des opéras les plus joués au monde. Son entrée récente dans le domaine public ne fera qu'accentuer cette popularité. Bizet a joué là le jeu du grand opéra avec des airs et des morceaux de bravoure. C'est une œuvre qui monte et ne culmine qu'aux deux derniers actes. Le drame part plus vite dans la nouvelle de Mérimée.* »

Si l'on demande à M. Bernard Lefort quel genre de femme Carmen représente à ses yeux, il évoque certaines prostituées qui, près de l'opéra de Marseille où il a longtemps travaillé, racontaient leurs enfants à la maison et l'éducation normale qu'elles s'attachaient à leur donner. « *Carmen*, dit-il, *a la sensibilité de la femme et de la mère à la fois. Son seul drame est l'absence d'intérêt de José, ce pauvre type à qui elle n'a rien à dire. José ressemble au personnage de Woyzeck, qui ne savait pas s'il voulait être soldat ou contrebandier. Carmen découvrira donc un autre imbécile qui, au moins, a un métier dangereux.* »

PETER BROOK : Bizet, Mérimée, « dans l'intimité »

« *On ne peut enfermer* Carmen *dans un personnage ; elle n'est pas la frivole-sexy, elle n'est pas la frivole-sexy, elle n'est pas cette cette femme libérée que tout le monde s'attend à voir en elle. Tragique et grave, Carmen ? Non plus. Tout est plus subtil, et jouer un personnage est la seule manière de le définir. Il n'y a pas de parti pris possible. Dans les trois versions du spectacle,* C a r m e n *passera à travers trois personnalités. Rien ne sera écrasé pour que chaque chanteuse lui coïncide.* » Peter B r o o k pour l'instant ne souhaite guère parler trop de ce qui, « *dans l'intimité* » des répétitions quotidiennes aux Bouffes du Nord, se prépare.

« *Nous faisons avec Marins Constant et l'équipe un travail dans des conditions privilégiées de tranquillité*, dit-il, en expliquant pourquoi il a récemment refusé d'assurer la mise en scène de *Don Juan* à Covent Garden, comme il avait refusé il y a longtemps de travailler pour le Metropolitan Opera. « *Répéter en cinq semaines, c'est-à-dire en trois, et accepter une distribution faite d'avance, ce n'est pas, pour moi, permettre à l'auteur de vivre. La mise en scène se réduit alors à quelques changements de décors ou de costumes ; on procède à des déplacements. La tradition est la mainmorte du sommeil. Il faut pouvoir faire entendre que l'air du Toreador est une chose magique et non pas trop connue. Nous gardons respect et amour pour ce chef-d'œuvre, mais ce n'est pas* Carmen *que nous présenterons, ce sera le résultat d'une investigation entre les formes utilisées aujourd'hui dans l'art lyrique et les besoins de l'époque. Il ne s'agit pas d'une recherche abstraite. Pour apprendre et faire savoir ce qu'est la boxe, il faut être au centre des coups.*

» *Nous tentons de jouer loin des conditions existant ailleurs, d'examiner à fond les possibilités d'expression ; de voir* Carmen *par rapport à un endroit — « les Bouffes du Nord » — à ce que ce théâtre dit, et à tout le travail que le Centre international des recherches théâtrales y a poursuivi, étudiant l'aspect musical du plus traiter les interprètes en langage, et les relations entre la parole et le geste. Dès lors, on ne objets désignés d'avance, mais comme des artistes responsables. part pas de donnée comme la fosse d'orchestre, on tente de ne*

» *Oui, on remet tout en question, y compris les liens entre l'auteur du livret d'un opéra et le compositeur, liens qui, à l'exception du* Mariage de Figaro *sont* r a r e m e n t *satisfaisants.* Carmen *à cet égard, est un cas très étrange, c'est à la fois une merveille et un schisme. L'écriture de Mérimée, austère, dépouillée, a la simplicité de la tragédie classique. La première rencontre de Bizet avec le texte a été à l'origine de son inspiration musicale. Il a dû être en état de choc face à Mérimée, un auteur trop fort, trop intense pour son temps, le temps de l'Opéra Comique où il fallait faire ce que le public voulait. Bizet a dû trouver des compromis, et souvent les chœurs n'ont rien à voir avec la rigueur de l'écrivain : ils vont vers la décoration. En revanche dès que les protagonistes chantent seuls, la ligne mélodique est débarrassée de toute convention de folklore et de pittoresque. Puis rien n'est adouci, ni exotique. On retrouve le style, le mouvement intérieur de Mérimée, des sentiments exprimés sont dans leur état cru, essentiel.* »

Peter Brook n'avait jamais entrepris de r e c h e r c h e sur le théâtre lyrique occidental, et il dit et répète combien il a été passionné, dès le départ, par les propositions de M. Bernard Lefort. L'idée première était de monter en coproduction avec l'Opéra un spectacle autour de *la Maison des morts* de Janacek. Or Peter Brook pensait à *Carmen* sans savoir que M. Bernard Lefort y songeait aussi. La coïncidence, « fortuite » ou non, tient à la ferveur des deux hommes pour une idée : celle du théâtre populaire. Cependant leurs conceptions respectives sont-elles identiques ?

« *Ce qui est populaire ne se mesure pas en termes quantitatifs*, dit Peter Brook, *dire que cinq mille spectateurs valent mieux que cinq cents ou que cinquante ne signifie plus grand chose à une époque où existe la télévision. On peut jouer devant une salle de deux mille personnes et devenir élitiste, on peut tout en jouant pour cent cinquante personnes être populaire. Nous avons joué en Afrique dans la brousse, pour des femmes avec leurs bébés dans les bras et, derrière elles, des vieillards. Cela oblige à trouver un langage clair. Tout public doit être une communauté.*

LA MORT DE MARCELLE CAHN

Une figure solitaire de la peinture abstraite

Le peintre Marcelle Cahn est morte le dimanche 20 septembre à Neuilly-sur-Seine. Elle était âgée de quatre-vingt-six ans.

Marcelle Cahn aura été un peintre solitaire et discret jusqu'au bout, à l'image de sa peinture, dont les qualités évidentes, sous l'apparence fragile de la réalité, n'ont jamais été assez reconnues, indépendamment *des grands moments de l'histoire* de l'abstraction en France, auxquels son nom est attaché.

Marcelle Cahn est née en 1895, à Strasbourg, ville alors allemande, et elle y *suivit des cours de dessin* avant d'aller poursuivre ses études à Berlin, pendant la guerre. Là, elle *découvrit les expressionnistes* de la revue *Der Sturm*. Puis elle se rendit à Zurich, alors agitée par l'esprit dadaïste, avant de venir à Paris, où elle assista à la naissance du surréalisme.

Breton : un grand homme, dira-t-elle. Mais la jeune élève Marcelle Cahn, qui entre ainsi en relation avec les mouvements artistiques les plus *vivaces de son temps*, reste cependant à l'écart des « ténors ». A Paris, lors d'un bref passage à l'académie Ranson, elle a Vuillard et Maurice Denis comme professeurs, avant de *suivre Léger et Ozenfant* sur la voie du purisme, purisme qui allait la conduire au milieu des années 20 vers une abstraction géométrique dépouillée, proche de celle des *constructivistes*.

Cette personnalité qui s'épanouit vers 1925 dans et hors de l'avant-garde va évoluer peu à peu selon une logique propre à l'intérieur de *cette écriture non figurative, calme* et réservée, marquée par un grand souci de rigueur.

Elle expose beaucoup dans la période 1925-1930 en groupe, à la Société anonyme à New-York, à Cercle et Carré, chez Léonce Rosemberg, avec ses amis, élèves de Léger. Puis, en 1930, c'est à nouveau le repli, une période d'hésitation, et *d'allers et retours entre Paris et* Strasbourg. Elle dessine du nu, des portraits, détruit toute une partie de ce travail, avant d'émerger à nouveau après 1947. Elle s'intéresse *alors à la couleur et cherche à se* libérer de la ligne droite, fait des essais de reliefs, de collages, dans *lesquels elle introduit des fragments* de matière. Vers 1952, elle peint des grands tableaux en noir et blanc (le blanc : une couleur). Elle réalise des dessins abstraits lyriques parallèlement aux peintures linéaires. Fait, à partir de 1961, des « spaciaux », des collages-reliefs. Exigeante, jamais elle n'arrêtera de chercher de nouveaux rythmes, de nouveaux échanges *de formes à l'intérieur de son espace*, un espace qui, au fil de plus de cinquante années de création, est resté toujours pur, rigoureusement organisé, mais s'est fait plus sensible, plus chargé d'émotion.

Les tableaux, les dessins, les collages de Marcelle Cahn, où dominent les tons froids, les gris, les bleus, ont pris souvent l'allure d'épures *architecturales*. Formés de droites, de carrés, de rectangles ponctués de petits disques suspendus, ils donnent l'idée d'une perfection sans faille et dégagent un charme indéfinissable, *raffiné et discret. Cela vient-il de ce* grain de folie, de fantaisie — une pointe de couleur chaude, un dérapage de forme, une vibration particulière de la ligne, — présent sans *jamais déranger l'ordre musical ?*

GENEVIÈVE BREERETTE.

LETTRES

M. Jean Blot est élu secrétaire international du Pen Club

De notre correspondant

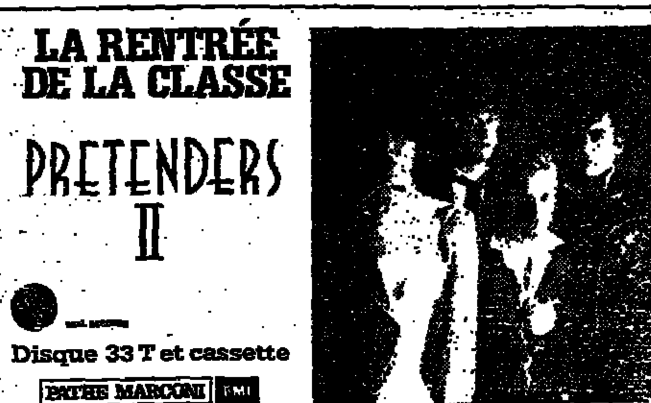
Lyon. — Le cinquante-cinquième c o n g r è s du PEN-Club international, réuni à Lyon, a élu, mardi 22 septembre, à l'unanimité, l'écrivain français Alexandre Blokh (Jean Blot) comme secrétaire international. Il succède à ce poste à M. Peter Elstop, Britannique, qui a souhaité reprendre sa carrière d'écrivain.

Le PEN Club a également adopté à l'unanimité une résolution présentée conjointement par les centres suédois et polonais et déclarant : « *Le PEN international condamne énergiquement toute pression militaire venant de l'extérieur contre le libre développement de la vie culturelle et sociale dans n'importe quel pays du monde.* »

Les écrivains rassemblés à Lyon se sont aussi émus de la situation en Iran et lancé un appel protestant « *contre les harcèlements et les répressions contre la communauté intellectuelle iranienne* ». Leur appel attire particulièrement l'attention sur le cas de Saeed Sultanpour, un des principaux poètes et dramaturges iraniens, exécuté le 22 juin 1981. « *Les poètes, les savants, les journalistes et les éditeurs craignent maintenant pour leur vie* », conclut le PEN-Club.

Après de longs débats, l'assemblée s'est également intéressée à la législation française. Elle a « *appelé* » le gouvernement français à « *révoquer* » l'article 14 de la loi de 1881 qui a permis aux ministres de l'intérieur d'interdire un certain nombre de livres d'origine étrangère. Cet article, estime le PEN, est « *en violation de la liberté d'expression* ». Malgré certaines réticences pour voter une résolution contre une loi française « *alors que de nombreuses autres nations ont dans leurs statuts une loi similaire* », le texte a été voté par vingt-sept voix contre deux et quinze abstentions. — C. R.

[M. Alexandre Blokh, né en 1923, ancien résistant, a été, pendant dix ans, directeur de la création artistique à l'UNESCO. Sous le pseudonyme de Jean Bloh, il a publié des critiques littéraires dans *le Monde* et *la N.R.F.*, de nombreux essais et romans, notamment *le Soleil de Cavouri*, *les Enfants de New-York*, *Cosmopolite* et *Ciel gris*.]



CINÉMA

« GARDE A VUE », de Claude Miller

Deux comédiens célèbres (Lino Ventura et Michel Serrault) face à face pendant une heure trois quarts, avec, en prime, la « participation » de Romy Schneider, un problème *criminel à résoudre*, et, dans la bouche des interprètes, des répliques signées Michel Audiard : voilà qui semble annoncer l'entreprise sans risque, le pot-au-feu cinématographique *mitonné selon des recettes* éprouvées.

Disons-le tout de suite : le film de Claude Miller dément nos préjugés et dissipe nos craintes. C'est une *réussite, une gageure brillamment* tenue, dont le succès prévisible sera dû à l'intérêt du sujet et à la qualité de la *mise en scène* tout autant qu'à la réputation des interprètes et à la *verve du dialoguiste*.

Inspiré d'un roman de John Wainwright (1), le scénario n'est pas *sans rappeler un drame* qui fit naguère couler beaucoup d'encre. *Une nuit de Saint-Sylvestre*, Jérôme Martinaud, notaire dans une villa de province, est convoqué par l'inspecteur *Gallien à titre de témoin dans* une affaire de meurtre suivi de viol dont deux fillettes de la région ont été victimes. « Simple formalité », assure l'inspecteur. En fait, début *d'un long interrogatoire, d'un duel* serré entre les deux hommes, d'une confrontation riche en rebondissements imprévus.

Gallien est un policier scrupuleux qui, sous sa placidité apparente, connaît à fond l'art de « cuisiner » les gens. Il suspecte Martinaud et *Martinaud sait qu'il est suspecté*. Pourtant aux questions de plus en plus précises et de plus en plus gênantes qui lui sont posées, le notaire ne répond que par des plaisanteries, *des faux-fuyants, des sarcasmes*. Se payant la tête de l'inspecteur adjoint (excellent Guy Marchand) *qui enregistre sa déclaration* et, quand Gallien en arrive au double assassinat, s'accrochant à des alibis invérifiables. Singulièrement retors dans son argumentation et, en même *temps, donnant l'impression d'avoir* pris son parti des accusations dont il est l'objet.

Qui est Jérôme Martinaud ? Un criminel qui joue de son prestige de notable et de sa connaissance du code pour dérouter la justice, ou bien un innocent particulièrement malchanceux ? C'est ce que cherche à déterminer Gallien. Suspense *classique sur lequel se greffe le vrai* mystère du film, celui qui a trait non plus aux agissements supposés ou réels de Martinaud, mais à sa personnalité profonde, à cette part *d'ombre qu'il cache sous sa désinvolture et son cynisme*, à ce secret que quelques phrases laissent deviner, et qui n'est pas forcément celui qu'on s'efforce de lui extorquer.

Incertitude des faits, ambiguïté des mots, fragilité des aveux, et, pour couronner le tout, la surprenante et féroce déposition de la femme de Martinaud : dans ce climat de doute *quasi pirandellien, Claude Miller (la Meilleure façon de marcher, Dites-lui que je l'aime)* pratique une mise en scène qui, *par son caractère incisif* et sa violence contenue, ses ruptures *de rythme*, son adéquation parfaite aux divers moments (ou « mouvements ») du récit, rappelle le Clouzot de *Quai des Orfèvres*. A *elle seule*, mais il y en a bien d'autres, la superbe séquence au cours de laquelle Mme Martinaud s'acharne — toutes lumières éteintes — à salir *son mari, suffirait à prouver la maî*trise du réalisateur.

Bref, ce film intelligent et captivant *a du « style »*. Sans *craindre* la mésalliance, il unit ce qu'on appelait jadis la « qualité française » à l'efficacité américaine. Et quelle interprétation ! Romy Schneider, hiératique *et glaciale dans son rôle de* bourgeoise haineuse. Lino Ventura, qui fait de l'inspecteur Gallien un *policier aimant le boulot propre*, sensible à sa manière, mais sans grande illusion sur la nature humaine. Michel Serrault, enfin, prodigieux sous les traits de l'inquiétant Me Martinaud, *Serrault dont le jeu nerveux, subtil*, continuellement inventif, contribue pour une très large part au plaisir que nous prenons à voir *Garde à vue*.

JEAN DE BARONCELLI.

(1) *A table*, par John Wainwright, éditions Gallimard, collection « Série noire ».

★ Voir les films nouveaux.

THÉATRE

La saison de la Compagnie Renaud-Barrault

Madeleine Renaud et Jean-Louis Barrault ont présenté, le 21 septembre, le programme de leur *nouvelle saison théâtrale*, qui commence le 24 septembre avec *l'Amour de l'amour*, d'après Apulée, La Fontaine et Molière — « continuité » et non reprise d'un spectacle précédent. A partir du 20 octobre, sera créée *Nos merveilleux amis*, pièce d'Abe Kobo (le Kafka japonais selon Jean-Louis Barrault), dans une adaptation de Pol Quentin et une mise en scène de Jean-Pierre Granval. Jean-Louis Barrault *prépare, pour le début de 1982*, avec Pierre Bourgeade, *Antigone de toujours, variation moderne* sur un thème de Sophocle, avec Michel Lonsdale dans le rôle de Créon, et Maïa Simon dans celui d'Antigone. Le poète russe Boulat Okoudjava donnera un récital le lundi 23 novembre, à 20 h. 30.

Dans le Petit Rond-Point, Madeleine Renaud reprendra, le 29 *septembre, pour quelques* jours, son grand succès *Oh ! les beaux jours !*, de Samuel Beckett, qu'elle doit aller jouer à Marseille, *en octobre*, avant de l'interpréter, de nouveau, ici, en alternance, avec *le Langage du corps*, par Jean-Louis Barrault. *Come and Go*, de Samuel Beckett, est programmé dans la petite salle du 6 au 11 octobre (mise en scène de Lee Breuer, avec des acteurs du groupe Mabou Mines). La Maison internationale du théâtre, dont les *travaux d'installation* sont en cours au premier étage (une véranda *doit être élevée sur* le balcon du bâtiment donnant sur le rond-point des Champs-Elysées), devrait être inaugurée courant octobre avec *le Dépeupleur*, de Samuel Beckett également, mise en scène de Lee Breuer. Jean-Louis Barrault veut faire de cette M a i s o n internationale, une « petite ambassade du monde entier », un foyer.

Autre projet pour le Petit Rond-Point, à partir de début novembre : *Virginia*, d'après des *textes* de Virginia Woolf, traduction Guy Dumur, mise en scène Simone Benmussa, avec Catherine Sellers et, plus tard, *Michelet ou le don des larmes*, d'Elisabeth de F o n t e n a y. La Compagnie Renaud-Barrault veut donner, à p a r t i r du mois de *décembre, des spectacles à 18 h. 30*, qui dureront une heure. La subvention *qu'elle reçoit* de l'Etat représente 22 % de son budget, ce qui est devenu insuffisant — le ministère de la culture en a été avisé — pour l'équilibre financier du Théâtre du Rond-Point.

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33) Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h. à 22 h. : sam. et dim., de 10 h. à 22 h. Entrée libre le dimanche.

Animation gratuite, sauf mardi et dimanche à 16 h. et à 19 h. ; le samedi à 11 h., entrée du musée (troisième étage) ; lundi et jeudi, 17 h., galeries contemporaines.

PARIS-PARIS. — Grande Galerie, cinquième étage Jusqu'au 2 novembre. Sauf mardi et dimanche, à 16 h. et 20 h. : Visite animation.

JEAN DEWASNE. La longue marche. Forum Jusqu'au 4 octobre.

L'ART AMERICAIN dans les collections du musée. Jusqu'au 26 octobre.

JEAN DUBUFFET. Sites aux figurines et psycho-sites. Jusqu'au 23 novembre.

PAUL NASH. Photographies. Jusqu'au 15 novembre.

LE PERE DUCHESNE. Œuvres de Matta, Bernard, Ringer. Jusqu'au 16 novembre.

L'ECHIQUIER DE ROGER CAILLOIS. Salle d'art graphique. Jusqu'au 19 octobre.

C.C.I.

PAYSAGES. Evolution du paysage français depuis ces trente dernières années. – Jusqu'au 5 octobre.

OUVRAGES RARES ET ANCIENS de la documentation du C.C.I. 1789-1939. Jusqu'au 12 octobre.

B.P.I.

LA JEUNESSE A VINGT ANS. Photos. – Jusqu'au 5 octobre.

IMAGES 1900. Archives Hachette. — Jusqu'au 19 octobre.

Musées

LE BAROQUE EN BOHEME. — Grand Palais, entrée avenue Clemenceau (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. ; mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 12 F. Jusqu'au 7 décembre.

LEON SPILLIAERT, 1881-1946. — Grand Palais (voir ci-dessus). Du 25 septembre au 30 novembre.

LA PLACE ROYALE DU PEYROU A MONTPELLIER. — Grand Palais, entrée porte D. Sauf samedi et dimanche, de 10 h. à 18 h. Jusqu'au 30 septembre.

LA FRANCE EN MEMOIRE. — Grand Palais, espace 404 (voir ci-dessus) Sauf mardi, de 10 heures à 18 heures Jusqu'au 12 octobre.

GRANDS ET JEUNES D'AUJOURD'HUI. — Grand Palais, avenue Winston-Churchill (225-50-22). De 11 h. à 18 h. Entrée : 12 F. Jusqu'au 18 octobre.

TAPISSERIES DE LA MANUFACTURE DE PORTALEGRE, Portugal. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (720-62-40) Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 30 Le mercredi, jusqu'à 20 h. 30. Entrée : 10 F. Jusqu'au 30 septembre.

ART ET CREATION TEXTILE : Amaral, Grau-Garriga, Tapta, Varbanov. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'en octobre

PRESENTATION TEMPORAIRE D'ŒUVRES APPARTENANT AUX COLLECTIONS NATIONALES. Soieries de Lyon, commandes impériales. Jusqu'au 28 septembre. Portrait et société en France 1715-1789. Jusqu'à l'automne. Un siècle d'égyptologie française. - Les arts antiques du Maghreb. — Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. 15 Entrée : 7 F ; le dimanche, 3,50 F

VIEIRA DA SILVA. Œuvre gravé. Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (261-82-83). De 13 h. à 17 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 18 octobre.

JACK LENOR LARSEN, trente ans de création textile. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 14 h. à 20 h. ; sam. et dim., de 11 h. à 18 h. Du 25 septembre au 28 décembre.

LE CIRQUE FRANÇAIS. — Musée de l'affiche, 18, rue de Paradis (824-50-04). Sauf lundi et mardi, de 12 h. à 18 h. Entrée : 7 F. Jusqu'au 31 octobre.

PIERRE SICARD. Du Paris des années folles au Paris de naguère. Peintures. Jusqu'au 31 octobre. **CINQUANTE ANS DE MECENAT.** Dons de la Société des amis du musée. Jusqu'au 27 septembre. — Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13) Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 9 F.

CENTENAIRE DU CHAT NOIR. — Musée de Montmartre, 17, rue Saint-Vincent (606-61-11). De 14 h. 30 à 17 h. 30. Dim., de 11 h. à 17 h. 30. Entrée : 5 F. Jusqu'à fin septembre.

EX-VOTO MARINS DANS LE MONDE DE L'ANTIQUITE A NOS JOURS. — Musée de la marine, palais de Chaillot (553-31-70). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. Jusqu'au 15 octobre.

L'HUMOUR ET LA MEDAILLE. — la Monnaie de Paris, 11, quai de Conti (329-12-48). Sauf dim. et jours fériés, de 11 h. à 17 h. Jusqu'au 15 octobre.

LES MOYENS DE TRANSPORT DANS LES COLLECTIONS DE LA BIBLIOTHEQUE FORNEY. — Hôtel de Sens, 1, rue du Figuier (278-14-60). Sauf dim. et lundi., de 13 h. 30 à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 7 novembre.

AUTOUR D'EIFFEL. La vie et les aventures de la tour Eiffel racontées aux enfants. — Musée en herbe, Jardin d'acclimatation bois de Boulogne (747-47-66). Jusqu'au 31 décembre.

Centres culturels

CARDENAS. Sculptures. — Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer (563-90-55). Sauf mardi, de 12 h. à 19 h. Jusqu'au 30 septembre.

SANDRA IKSE - ULLA SCHUMACHER-PERCY. Tapisseries. Jusqu'au 5 novembre. - **CLAES EKLUNDH.** Peintures. Jusqu'au 10 novembre. — Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (271-82-20). De 12 h. à 18 h. ; sam. et dim., de 15 h. à 19 h.

LES CHEFS-D'ŒUVRE DE LA ROYAL ACADEMY OF ARTS IN LONDON. Deux cents ans de peinture anglaise. — Magasins du Printemps, boulevard Haussmann. Jusqu'au 19 octobre.

LES FOLLES ANNEES DU RAIL. — Centre culturel de Belgique, 125-127, rue Saint-Martin (271-26-16). Sauf lundi, de 11 h. à 19 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 4 octobre.

EQUUS. L'objet d'art et le cheval. — Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal (297-27-00). Sauf lundi, de 11 h. à 19 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 11 octobre.

TREIZE ARTISTES. — Hôtel de Ville, salle Saint-Jean. Jusqu'au 25 octobre.

ARDON. Tapisseries contemporaines. Mairie annexe du 13e arrondissement, 1, place d'Italie. Sauf lundi, de 11 h. 30 à 18 h. Jusqu'au 18 octobre.

LES NAIFS ET LA FETE. — Mairie annexe du troisième arrondissement, 2, rue Eugène-Spuller. Sauf lundi, de 11 h. 30 à 18 h. Du 25 septembre au 25 octobre.

MATIJA VUKOVIC. Sculptures. — Centre culturel de la R.S.F. de Yougoslavie, 123, rue Saint-Martin (272-50-50). A partir du 25 septembre.

SZYMON KOBYLINSKI. Dessins, caricatures, illustrations. Institut polonais, 31, rue Jean-Goujon (225-10-57). Sauf sam. et dim., de 9 h. à 17 h. ; vendredi, de 9 h. à 16 h. 30. Jusqu'au 9 octobre.

BABAR A CINQUANTE ANS, dessins originaux de J. et L. de Brunhoff. — Centre culturel du Marais, 28, rue des Francs-Bourgeois (272-73-52). Sauf mardi, de 12 h. 30 à 19 h. 30. Entrée : 8 F. Jusqu'au 1er novembre.

LA VILLETTE AU DIX-NEUVIEME SIECLE. — Centre Mathis, 11-13, rue Mathis (241-50-80). Jusqu'au 15 octobre.

ARRAS, ville historique, cité moderne. — Maison du Nord-Pas-de-Calais, 18, boulevard Haussmann (770-59-62). Sauf dim., de 10 h. à 19 h. ; sam., de 10 h. à 14 h. Jusqu'au 30 octobre.

Galeries

BOLTANSKI. Compositions grotesques - **GILBERT & GEORGE.** Recent Post-card Sculptures - **WEBB.** Marines. — Galerie C. Crousel, 80, rue Quincampoix (887-60-81). Jusqu'au 21 octobre.

STEFAN DE JAEGER - VICTOR KOULBAK. — Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (354-22-40). Jusqu'au 31 octobre.

BIJOUX ET OBJETS TOUAREG DU NIGER. — Galerie des Lombards, 10, rue des Lombards (278-40-99). Jusqu'au 22 décembre.

POP ART ANGLAIS : Blake Caulfield, Hamilton, Jones, Phillips, Tilson. Estampes. Artcurial, 9, avenue Matignon (256-70-70). Jusqu'au 17 octobre.

ROGER ACKLING. Clouds leaves and flowers. Galerie Gillespie-Laage-Salomon, 24, rue Beaubourg (278-11-71). Jusqu'au 17 octobre.

BABOU. Gargouilles, dauphins et autres lanceurs. — Galerie Krief-Raymond, 19, rue Guénégaud (329-32-37). Jusqu'au 24 octobre.

ROSETTE BIR. Dix ans de sculpture. — Galerie L.-François, 15, rue de Seine (326-94-32). Jusqu'au 18 octobre.

VLASSIS CANIARIS. — Galerie Bama, 40, rue Quincampoix (277-38-87). Jusqu'au 24 octobre.

MONIQUE FRYDMAN. — Galerie Baudoin Lebon, 36, rue des Archives (272-09-10). Jusqu'au 17 octobre.

NOEMIA GUERRA. — Galerie Marcel Bernheim, 35, rue La Boétie (561-17-89). Jusqu'au 6 octobre.

JEAN-PIERRE GUIOT. Galerie Nane Stern, 25, avenue de Tourville (705-08-46). Jusqu'au 3 octobre.

MICHEL HOUSSIN. Dessins. Galerie P. Frégnac, 50, rue Jacob (260-86-31). Jusqu'au 3 octobre.

GEORGES KOSKAS. Galerie Ralph, 12, rue Pavée. Jusqu'au 30 septembre.

ESTI LEVY. Peintures. — Galerie d'art de l'hôtel Astra, 29, rue Caumartin (266-15-15). Jusqu'au 4 octobre.

FRANÇOIS MORELLET. — L. et M. Durand-Dessert, 43, rue de Montmorency (277-63-60). Jusqu'au 28 octobre.

GIANCARLO POZZI. Œuvres récentes. Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (548-84-28). Jusqu'au 8 octobre.

FRANK STELLA. Œuvres de 1970 à 1980. Galerie D. Templon, 30, rue Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 28 octobre.

En région parisienne

BOULOGNE-BILLANCOURT. Tapisserie contemporaine : Amaral, Brachet, Fortin, Grau-Garriga, Giannesini, Gleb, etc. Centre culturel, 22, rue de la Belle-Feuille (604-82-92). Jusqu'au 30 septembre.

CORBEIL-ESSONNES. Cadoret. Grands formats. — Centre d'action culturelle P.-Neruda, 22, rue Marcel-Cachin (089-00-72). Sauf dim. et lundi, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. 30 à 18 h. 30. Jusqu'au 30 septembre.

ETAMPES. Histoire de la fête Saint-Michel, de 1147 à nos jours. Hôtel d'Anne de Pisseleu, place de l'Hôtel-de-Ville. Sauf lundi, de 14 h. à 18 h. mer. et sam., de 9 h. à 12 h. Entrée libre. Jusqu'au 12 octobre.

LA COURNEUVE. J.-P. Truxillo et A. Leterrier : Crime d'artiste n° 1. Yuro théatro, 23, avenue du Général-Leclerc (838-39-69). De 18 h. à 22 h. ; sam. et dim., de 14 h. à 22 h. Du 24 septembre au 4 octobre.

LE VESINET. Côté jardins. Centre des arts et loisirs, 59, boulevard Carnot (976-32-75). De 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 14 octobre.

VERSAILLES. Arts en Yvelines. Peinture et sculpture. — Orangerie du château. Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. 30. Jusqu'au 4 octobre.

En province

AIX-EN-PROVENCE. Le Roi René en son temps (jusqu'à la fin septembre). — Musée Granet (38-14-70). — Expression textile et théâtre : Yagoda Bule (jusqu'au 3 novembre). — Fils, papier, espace : R. Baran (jusqu'au 20 octobre). — Musée des tapisseries (21-05-78).

ARRAS. Trajectoires métaphysiques. — Centre Noroit, 6, rue des Capucins (21-30-12). Du 27 septembre au 15 novembre.

AUBUSSON. Jean Lurçat et la renaissance de la tapisserie. — Centre culturel Jean-Lurçat, avenue des Lissiers (66-33-06). Jusqu'au 4 novembre.

AUXERRE. Lalan, peintures - Van Thienen, sculptures en mouvement. — Abbaye Saint-Germain. Jusqu'au 1er novembre.

BAYONNE. Ignacio Zuloaga. — Musée Bonnat, rue Jacques-Laffitte (59-08-52). Jusqu'au 15 novembre.

BEAUVAIS. Gros plan sur une tapisserie de la cathédrale de Beauvais : Le martyre de saint Paul. — Musée départemental de l'Oise, ancien palais épiscopal (445-13-60). Jusqu'au 30 septembre.

BEAULIEU-LES-LOCHES. Vimenet, cinquante années de peinture. — Eglise Saint-Laurent. Du 27 septembre au 11 octobre.

GORDES. Aujourd'hui le Moyen Age. Habitat et vie quotidienne en France méditerranéenne, Xe et XVe siècles. Jusqu'au 30 septembre. — Dominique Gauthier. Peintures 1981. — Abbaye de Sénanque (72-02-05). Jusqu'au 15 octobre.

LE PUY-EN-VELAY. Le bassin du Puy-en-Velay aux temps préhistoriques. — Recherches récentes. Musée Crozatier (09-38-60). Jusqu'au 30 octobre.

MONTAUBAN. Xavier Valls. — Musée Ingres, 19, rue de l'Hôtel-de-Ville (63-18-04) Jusqu'au 11 octobre.

MULHOUSE. Bernard Latuner : peintures 1978-1981 environnement, parcours sonores. — Galerie A.M.C., 7, rue Alfred-Engel (45-83-95). Du 25 septembre au 31 octobre.

NANTES. Les géants de la route. — Musée du château des ducs de Bretagne (47-18-15). Jusqu'au 3 octobre.

NICE. Les Mandalas himalayens du musée Guimet — Musée national Message biblique Marc Chagall, avenue du Docteur-Ménard (81-75-75). Jusqu'au 2 novembre. — Kees Van Dongen. Aquarelles, dessins, lithographies. — Musée des beaux-arts Jules-Chéret (88-53-18). Jusqu'au 18 octobre. — Cappiello (1875-1942). Affiches et caricatures. — Galerie des Ponchettes, 77, quai des Etats-Unis. Jusqu'au 18 octobre.

ORNANS. « Ornans à l'enterrement », tableau historique de F. Courbet. Musée, maison natale de F. Courbet (62-23-30) Jusqu'au 1er novembre.

QUIMPER. Lucien Simon (1861-1945). — Musée des beaux-arts (95-45-20) Jusqu'au 2 novembre.

RENNES. Œuvres exquis : Dessins surréalistes, 1927-1931. — Musée des beaux-arts, 20, quai Emile-Zola (30-83-87). Du septembre au 25 octobre. — Cinquante ans de gravure sur bois chinois, 1930-1980. — Maison de la culture, 1, rue Saint-Hélier (79-26-26). Jusqu'au 25 octobre.

SAINT-PAUL-DE-VENCE. Sculptures du XXe siècle, 1900-1945. Traditions et ruptures. — Fondation Maeght (32-81-63) Jusqu'au 4 octobre.

SAVERNE. Donation Louise Weiss. — Château des Rohan (91-18-52).

STRASBOURG. Tombes et mobiliers funéraires du premier âge de fer, 750-450 avant Jésus-Christ. Jusqu'au 3 janvier 1982. Musée archéologique (35-47-27) La mémoire oubliée. Du daguerréotype au collodion. — Salles d'exposition temporaires, 3, rue de la Grande-Boucherie. Jusqu'au 15 novembre.

TOULOUSE. Antoni Tàpies. — Musée des Augustins (22-11-47). Jusqu'en octobre.

MUSIQUE

Concerts

MERCREDI 23 SEPTEMBRE

SAINTE-CHAPELLE, 21 h. : I. Suzuki (Mozart, Turina, Bach).
MAIRIE ANNEXE DU 1er ARRONDISSEMENT, 18 h. : R. Gameux (Ohana).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm (Beethoven).
SALLE GAVEAU, 20 h. 30 : D. Varsano.
LUCERNAIRE, 21 h. : Th. de Clauzade (Beethoven, Chopin, Franck).

JEUDI 24 SEPTEMBRE

SALLE GAVEAU, 21 h. : A. Ader (Liszt, Bartok, Moussorgsky).
HOTEL DE GOUTHIERE, 21 h. : Les Petits Chanteurs de Saint-Laurent, dir. abbé Zurfluh.
LUCERNAIRE, 19 h. 45 : N. Nozawa, K. Koleva (Mozart, Franck, Ravel). 21 h. : P. Morant, F. Baudet-Gony (Morant).

VENDREDI 25 SEPTEMBRE

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : voir le 23.
LUCERNAIRE, 19 h. 45, 21 h., voir le 24.
THEATRE NOIR, 20 h. 30 : Maître Shyamal (musique classique de l'Inde du Nord).

SAMEDI 26 SEPTEMBRE

EGLISE SAINT-MERRI, 21 h. : D. de Williancourt, M. Bensoussan (Brahms, Auric, Chostakovitch).
BIBLIOTHEQUE BUFFON, 17 h. : Ensemble Guillaume de Machaut.
THEATRE NOIR, 20 h. 30 : voir le 25.
NOTRE-DAME DE PARIS, 20 h. 30 : Mastreechter Staar.
LUCERNAIRE, 19 h. 45 et 21 h. : voir le 24.

DIMANCHE 27 SEPTEMBRE

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 16 h. : Mastreechter Staar ; 20 h. 30 : Ensemble de chambre de l'Orchestre de Paris (Beethoven).
NOTRE-DAME DE PARIS, 17 h. 45 : M. Extermann (Boehm, Buxtehude, Bach).
CHAPELLE SAINT-LOUIS DE LA SALPETRIERE, 15 h. : Orchestre de la garde républicaine, dir. J. Lamy (Beethoven, Brahms).
EGLISE SAINT-MERRI, 16 h. : M. Berkousky (Beethoven, Franck, Liszt). 21 h. : E. Bzanowska (Beethoven, Brahms, Strauss).
EGLISE SAINT-LOUIS DES INVALIDES, 17 h. : Grand Orchestre d'harmonie de la musique de l'air, dir. A. Pasca.

LUNDI 28 SEPTEMBRE

EGLISE SAINT-SEVERIN, 21 h. : Orchestre et chorale P. Kuentz, N. Yepes (Vivaldi, Corelli, Giuliani).
EGLISE ALLEMANDE, 20 h. 30 : C. Taylor, R. Emder, E. Roloff (Bach, Krebs, Martin).
THEATRE NOIR, 20 h. 30 : voir le 25.
HOTEL DE GOUTHIERE, 21 h. : les Philharmonistes de Châteauroux, dir. J. Komives (Gabrieli, Haydn, Gounod).
THEATRE DE L'ATHENEE, 21 h. : M. Blanchot, N. Gedda-Nova (Sauguet).
LUCERNAIRE 19 h. : voir le 24.

MARDI 29 SEPTEMBRE

RADIO-FRANCE, Grand Auditorium, 20 h. : Nouvel Orchestre Philharmonique de Radio-France, dir. : N. Santi, Chœurs de Radio-France, chef de chœurs : M. Lassere de Rozel (Verdi).
SALLE GAVEAU, 21 h. : P. Bianconi (Schubert, Brahms, Schumann).
SAINTE-CHAPELLE, 21 h. : Los Calchakis, Ensemble vocal de La Celle-Saint-Cloud (Missa criolla).
EGLISE SAINT-SEVERIN, 21 h. : voir le 28.

THEATRE NOIR, 20 h. 30 : voir le 25.
HOTEL DE GOUTHIERE, 21 h. : Ensemble des professeurs du Conservatoire H. Berlioz, A.-M. Miranda (Villa-Lobos, Schumann).
LUCERNAIRE, 19 h. 45 : voir le 24.

Festivals

FESTIVAL D'AUTOMNE
(Tél. : 296-12-27)

OPERA-COMIQUE, le 24 à 20 h. 15 : Steve Reich.
THEATRE DU ROND-POINT, le 29 à 20 h. 30 : Oh, les beaux jours.
SAINT-DENIS, Théâtre Gérard-Philipe, les 25, 26, 29 à 20 h. 30, le 27 à 17 h. : Premier Amour.

FESTIVAL INTERNATIONAL DE MONTMARTRE
(Tél. : 258-97-62)

CENTRE D'ART CELTIQUE (D. soir, Mer.), à 20 h. 30 ; mat. dim. à 17 h. : Prévert Jacques, Breton André.
CRYPTE DU SACRE-CŒUR, le 25 à 21 h. : La Camerata de Paris.

FESTIVAL DE MUSIQUE DE CHAMBRE
(Tél. : 260-31-84)

EGLISE DES BILLETTES, le 23 à 20 h. 30 : Ensemble vocal M. Piquemal (Rossini).
EGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE, le 24 à 20 h. 30 : Ensemble Huelgas, dir. P. Van Nevel (Tromboncini) ; le 25 à 20 h. 30 : Orchestre de Chambre B. Thomas, P. Gallois, J. Bernard (Haendel, Mozart).
EGLISE SAINT-ROCH, le 29 à 20 h. 30 : Orchestre de Chambre B. Thomas, Chorale Vittoria d'Argenteuil, chef des chœurs : M. Piquemal (Mozart).

FESTIVAL ESTIVAL
(Tél. : 633-61-77)

ORANGERIE DU CHATEAU DE VERSAILLES, le 25 à 20 h. 30 : Nouvel Orchestre Philharmonique et Chœurs de Radio-France, dir. : W. Gonnenwein (Mozart).

FESTIVAL INTERNATIONAL DE DANSE
(Tél. : 723-47-77)

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, le 28 à 20 h. 30 : Orchestre de l'Opéra de Hongrie, dir. : A. Korodi (Bartok, Kodaly) ; le 29 à 20 h. 30 : Orchestre et Ballet de l'Opéra national de Hongrie, dir. : A. Korodi (Bartok : le Château de Barbe-Bleue, le Prince de Bois, le Mandarin merveilleux).

FESTIVAL DE SCEAUX
(Tél. : 660-07-79)

ORANGERIE DU CHATEAU, le 25 à 21 h. : C. Comoy, A. Wheatley (Berlioz, Duparc, Fauré) ; le 26 à 17 h. 30 : A. et R. Petrossian (Brahms, Dvorak, Grieg) ; le 27 à 17 h. 30 : Orchestre J.-P. Gonzales (Vivaldi, Albinoni, Haendel).

Les music-halls

BOBINO (322-74-84) (D. soir, L.), 20 h. 45, le 26, 21 h. 30, mat., Dim., 16 h. : A. Stivell.
FONTAINE (874-74-40) D., L.), 22 h. : Olym-Piaf.
LUCERNAIRE (544-57-34) (D.) 22 h. R. Baron.
OLYMPIA (742-25-49) (L.), 21 h., mat. Dim., 15 h. : Charles Dumont.
PALAIS DES CONGRES (758-26-85) 21 h., mat. Dim., 17 h. : Julio Iglesias.
PALAIS DES GLACES (607-49-93) (L.) 21 h. : les Colombaioni.
PETIT FORUM (297-53-47) (D.) 20 h. 30 : Joël Favreau (dernière le 26).
POTINIERE (261-44-16) (D.) 20 h. 45 : Alex Métayer.
STUDIO BERTRAND (783-64-66) (D., L.) 20 h. 30, mat. Dim., 15 h : Saltimbanque.
LA TANIERE (337-74-39) les 23, 24, 25, 26, à 20 h. 45 : D. Messia ; à 22 h. 30 : C. Le Forestier.

Jazz, pop, rock, folk

BAINS DOUCHES (887-34-40), le 29 à 20 h. 30 : Dépêche mode.
CAPTAIN VIDEO (265-58-00), le 29 à 20 h. 30 : Kim Larsen.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h. : Maxim Saury Jazz Fanfare.
CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24) (D., L.), 20 h. 30 : Eddy Louiss (dernière le 26) ; le 29 : J.-L. Chautemps, J. Di Donato, F. Jeanneau, P. Mate ; 22 h. : Los Hijos del Rey.
CLOITRE DES LOMBARDS (233-54-09) (D.), 22 h. 30 : Rao Kyao Quintet (dernière le 26) ; à partir du 28 : Boto + Novos Tempos.
CONNETABLE (277-41-40) (D., L., Mar.), 22 h. 30 : Convoi exceptionnel.
DREHER (233-48-44), 21 h. 30 : A. Jones, B. Few, J.-J. Avenel, S.Mac Craven (dernière le 27) ; les 28, 29 : D. Humair, F. Jeanneau, H. Texier.
DUNOIS (584-72-00), 21 h., le 25 : S. Lacy, S. Potts.
L'ECUME (542-71-16), 20 h. 30 : Tierra Adentro ; 22 h. : Albatros (dernière le 28).
ELYSEE MONTMARTRE (606-99-72), le 29 à 20 h. : Koko Taylor and Her Blues Machine.
ESPACE MARAIS (271-10-10), le 27 à 18 h. 30 : F. Wallich.
GIBUS (700-78-88), 22 h., le 23 : Dr Mix ; les 24, 25, 26 : Boppin'Cats ; le 29 : Lolita.
HIPPODROME DE PARIS (205-25-68), le 27 à 20 h. 30 : S. Hacket.
JAZZ UNITE (776-44-26), 21 h., le 23 : Ted Curson ; les 24, 25, 26 : T. Scott ; les 28, 29 : S. Lacy.
MOGADOR (285-28-80), les 23, 24, 25, 26 à 19 h. 30 : The Clash.
NEW MORNING (523-51-41), 21 h., les 22, 23 : C. Tolliver ; les 24, 25, 26 : R. Kenyatta ; les 28, 29 : Areski et Fontaine.
OLYMPIA (742-25-49), le 28 à 21 h. : G. Gil.
PALACE (246-10-87), le 23 à 18 h. 30 : Shakin Stevens.
PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h. 30 Mer. : Watergate Seven + One ; Jeu. : Royal Contemcopators ; Ven. : New Orleans Seet Warners ; Sam. : P. de Preissac Jazz Quintet ; Lun. : New Jazz Bander ; Mar. : C. Bolling.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h. : F. Paton Cahen, Yochko Seffer (dernière le 27) ; à partir du 28 : Betina.
SAINT-OUEN, Palais des Sports, les 23, 24 à 20 h. : Santana.
SLOW CLUB (233-84-30) (D., L.), 21 h. 30 : Montmartre Jazz Band (dernière le 26) ; le 29 : Irakli Swing Orchestra.
TAI THEATRE D'ESSAI (278-10-79), le 28, 15 h. : E. Chandler, J. Cohen, M. Saulnier.
TROMP'ŒIL (278-73-90) (L., Mar.), 22 h. 30 : Jazzing the Beatles.

Comédies musicales

PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53) Mer., Sam., Dim., 14 h. 30 ; Jeu., Ven., Sam., 20 h. 30 : Violettes impériales.
RENAISSANCE (208-21-75), les 25, 29, à 20 h. 45 ; le 27, à 14 h. 30 ; le 26, à 14 h. 30 et 20 h. 45 : Dédé.
THEATRE 13 (627-36-20) (D. soir, L., Mar.), 20 h. 30, mat. Dim., 15 h. : Barbe verte.

THEATRE

Les salles subventionnées et municipales

PALAIS DES SPORTS (828-40-90) : (D., L.) 20 h 15 ; mat. sam. 14 h 15 : Carmen.
COMEDIE-FRANÇAISE (296-10-20) : les 23, 26 et 29, à 20 h 30 : la Locandiera ; les 24, 27, 28 à 20 h 30 ; le 30, à 14 h 30 : l'Education d'un prince ; la Double Inconstance ; les 25 et 30, à 20 h 30 ; le 27, à 14 h 30 : Sertorius.
ODEON (325-70-32) les 25, 26, 29 et 30, à 20 h 30 ; le 27 à 15 h : Médée.
PETIT - ODEON (325-70-32) (L.), 18 h 30 : Tu as bien fait de venir, Paul.
TEP (797-96-06) (D. L.), 20 h. : Films.
CENTRE POMPIDOU (277-12-33) (Ma). — Musique, à 18 h 30, le 23 : les élèves de Nadia Boulanger (Carter, Françaix, Markevitch) ; le 24 : Quatuor de l'Ensemble Intercontemporain (Dutilleux, Ohana, Milhaud, Honegger) ; le 25 : la classe d'O. Messiaen ; le 26 : les concerts du Triton (Roussel, Webern, Bartok) ; le 28 : Dix ans de musique concrète. — Débats, le 23, à 20 h 30 : Bernanos pour une heure ; le 24, à 18 h 30 : La vision chinoise du monde ; le 25, à 19 h : Aux sources de la poésie sonore ; le 28, à 18 h 30 : Moscou-Paris ; La musique des années 60 ; à 19 h : Emmanuel Hocquart ; à 20 h 30 : Gaston Miron. — Théâtre, les 23 et 24, à 20 h. 30 : Alina Reyes.
CARRE SILVIA MONFORT (531-28-34) : les 23 et 30, à 15 h 30 ; les 26 et 27, à 14 h et 16 h 30 : Cirque Gruss à l'ancienne ; le 23, à 17 h : Troll ; le 23, à 20 h 30 ; le Grand-Père fou ; le 23, à 22 h 15 : le Jeu du feu ; les 25, 26 et 28, à 20 h 30 : Compagnie P. Genty ; les 25, 26, 28, 29 et 30, à 22 h 15 ; le 27, à 15 h : Jean-Paul Hubert ; les 29 et 30, à 20 h 30 ; le 30, à 15 h : Innocent mon ami.
THEATRE DE LA VILLE (274-11-24) : les 29 et 30, à 20 h 30 : Peer Gynt.
THEATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. sam. et dim., 14 h 30 : la Vie parisienne.

LES SPECTACLES NOUVEAUX

UNE FEMME, Cartoucherie du Chaudron (328-97-04), 20 h 30 (23).
LE DIVAN, La Bruyère (874-76-99), 21 h (23).
BENT, Théâtre de Paris (280-09-30), 20 h 30 (24).
LA BALADE D'EVA MURGER, O.M.J., Rosny-sous-Bois, (854-56-73), 21 h (24, 25, 26).
BOUBY BE GOOD, Petit Casino (278-36-50), 21 h (24).
MEDEE, Odéon (325-70-32), 20 h 30 (25).
LE NOMBRIL, Atelier (606-49-24), 21 h (25).
LE JARDIN D'EPONINE, Comédie des Champs-Elysées (720-08-24), 20 h (25).
MADEMOISELLE, Michodière (742-95-22), 20 h 45 (25).
PREMIER AMOUR, Théâtre Gérard-Philipe, Saint-Denis, (243-00-59), 20 h 30 (25).
PHILIPPE GENTY, Carré Silvia Monfort (531-28-34), 20 h. 30 (25).
PEER GYNT, Théâtre de la Ville (274-11-24), 20 h 30 (29 et 30).
PRINCESSE BARAKA, Hébertot (387-23-23), 20 h. 45 (29).
LA FAUSSE SUIVANTE, Cité internationale (589-67-57), 20 h 30, (29).
JACQUES ET SON MAITRE, Mathurins (265-90-00), 20 h 30 (29).

Les autres salles

ANTOINE (208-77-71) (L), 20 h. 30, mat. D. 15 h. 30 : Potiche.
ARTS-HEBERTOT (387-23-23) le 29 à 20 h. 45, Princesse Baraka.
ASTELLE-THEATRE (202-34-31) J., V., 20 h. 30 : l'Occasion. Mar., mer., sam., 20 h. 30, mat. Dim., 16 h. : les Bonnes.
ATELIER (606-49-24) (D. soir, L.), 21 h., mat. s., d., 15 h. : le Nombril (à partir du 25).
ATHENEE (742-67-27) (D. soir, L.), 21 h., mat dim., 15 h. 30 : Faisons un rêve.
BOUFFES PARISIENS (296-97-03) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. : Diable d'homme.
CARTOUCHERIE, Atelier du chaudron (329-97-04) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. dim. 16 h. : Une femme.
CENTRE CULTUREL DE BELGIQUE (271-26-16) (L.) 20 h. 45, mat. dim. 15 h. 30 : le Journal d'une femme de chambre.
COMEDIE CAUMARTIN (742-43-41) (Mer., D. soir) 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : Reviens dormir à l'Elysée.
COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES (720-08-24) (D. soir), 20 h., mat. dim. 15 h. et 18 h. 30, le 26, à 20 h. 45 : le Jardin d'Eponine (à partir du 25).
COMEDIE DE PARIS (281-00-11) (D.) 20 h. : Freaks Society ; 21 h. 30 : Boris Supervian.
CITE INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (589-67-57) le 29 à 20 h. 30 : la Fausse Suivante.
EDOUARD-VII (742-57-49) (D. soir, L.) 20 h. 30 : mat. dim. 15 h. 30 : Deburau.
ESPACE-GAITE (327-95-94) (D.) 20 h. 30 : D. Lavanant ; 21 h. 45 : On continue à l'appeler Pantalon ; 23 h. : Racontez-moi votre enfance (dernière le 26).
ESPACE MARAIS (271-10-19) les 23, 26 à 20 h. 30 : la Mouette ; (D., L.) 22 h. 15 : Si tu grimpes à l'arbre, rapporte-moi une vache.
FONTAINE (874-74-40) (D., L.) 20 h. 30 : les Trois Jeanne.
GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) (D.) 20 h. 15 : Elle voit des nains partout. (D. soir, L.) 22 h., mat. dim. 17 h. : Anatole.
HOTEL DE GOUTHIERE (240-10-10), les 23, 25, 26, 27 à 21 h. : Boulevard du Crime.
HUCHETTE (326-38-99) (D.) 20 h. 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h. 30 : la Leçon.
LA BRUYERE (874-76-99) (D. soir, L.) 21 h., mat. dim. 15 h. : le Divan.
LUCERNAIRE (544-57-34) (D.) I. 18 h. 30 : Yerma ; 20 h. 30 : Douce ; 22 h. 15 : Louise, la pétroleuse. — II. 20 h. : les Amis ; 22 h. 30 : Jacques ou la soumission. Petite salle, 18 h. 30 : Parlons français.
MADELEINE (265-07-09) (D. soir, L.) 20 h. 45, mat. dim., 15 h. : Arsenic et vieilles dentelles.
MARIGNY (256-04-41) (J., Dim. soir) 21 h., mat. dim., 15 h. : Domino.
MARIE-STUART (508-17-80) (D.) 20 h. 30 : J'écoute un nouveau jour.
MATHURINS (265-90-00), le 29 à 20 h. 30 : Jacques et son maître.
MICHEL (265-35-02) (L.), 21 h. 15, mat. dim. 15 h. 15 : On dînera au lit.
MICHODIERE (742-95-22) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : Mademoiselle (à partir du 25).
MONTPARNASSE (320-89-90) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. : Exercice de style ; Petite salle (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 16 h. : Un dibouk pour deux personnes ; (D. soir, L.), 22 h., mat. dim. 18 h. : Ce soir, je sors.
NOUVEAUTES (770-52-76) (J., D. soir), 21 h., mat. dim. 16 h. : Ferme les yeux et pense à l'Angleterre.
ŒUVRE (874-42-52) (L.), 21 h., mat. dim. 15 h. : Pa.
PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. 15 h. 30 : Pauvre France (dern. le 27) ; le 29 à 20 h. 45 : Joyeuses Pâques.
PLAISANCE (320-00-06) (D.), 20 h. 30, mat. sam. 15 h. : Tcewz et les vipères.
POCHE (548-92-97) (D.), 21 h. : Accordez vos violons.
ROQUETTE (805-78-51) (D., L.), 20 h. 30 : Flora Tristan ; 21 h. 30 : le Fétichiste.
SAINT-GEORGES (878-63-47) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. et 18 h. ; le Charimari.
STUDIO DES CHAMPS-ELYSEES (723-35-10) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. 15 h. 30 : le Cœur sur la main.
TAI THEATRE D'ESSAI (278-10-79) (D., L.), 18 h. 30 : la Famille Fenouillard ; J., V., S., 20 h. 30, Dim. 15 h. : le Rouge et le Noir ; (D. L., Mar.), 22 h. : le Chien des Baskerville ; L., Mar. 22 h., Mer. 20 h. 30, Sam. 24 h. : la Métamorphose ; L. Mar. 20 h. 30, Sam., Dim. 17 h. : l'Ecume des jours.
THEATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h. 15 : Essayez... c'est pas sorcière ; 21 h. 30 : Nous, on fait où on nous dit de faire.
THEATRE DE PARIS (280-0-30) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. et 18 h. : Bent.
THEATRE PARIS 12 (343-19-01) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. Dim. 15 h. : Thérèse Raquin.
THEATRE EN ROND (387-88-14) (D., (L.), 21 h. : Douze Hommes en colère.
THEATRE DU ROND-POINT (256-70-80), les 24, 25, 26, 29 à 20 h. 30, le 27 à 15 h. et 18 h. 30 : l'Amour de l'amour.
THEATRE PRESENT (203-02-55), les 23, 24, 25, 26 à 21 h., le 27 à 17 h. : la Brasse à l'envers ; les 28, 29, à 21 h. : Vinci avait raison.
TRISTAN-BERNARD (522-08-40) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : Une heure à tuer.
VARIETES (233-09-92) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. D. 15 h. : l'Intoxe.

En région parisienne

ARGENTEUIL, foyer A.L.J.T. (961-23-76), le 24, à 21 h. : Shamrock.
BAGNEUX, chapiteau, festival folk : le 26, à 14 h. : Rigaudon, C. Perrier, J. Wright, Perlinpinpin Folk, Mélusine, Ogham, Djurdjura, Malicorne, la Bamboche, le Grand Rouge ; le 27, à 19 h. 30 : bal folk.
BRETEUIL, château (052-05-11), le 27, à 17 h. : E. et T. Heidsieck (Brahms, Schumann).
CACHAN, C.C.C. (665-66-12), le 25, à 20 h. 45 : Pierre Perret.
CHOISY-LE-ROI, kiosque (852-27-54) (L., Mar.), 21 h 30 : Alma Nova.
COURBEVOIE, Maison pour tous (333-63-52), le 24, à 21 h. : P. Muller ; le 26, à 21 h. : A. Prevost.
JOINVILLE, Centre J.-Prévert, le 29, à 21 h. : Serge Reggiani.
MALAKOFF, Théâtre 71 (655-43-45), le 26, à 21 h. : Serge Reggiani.
MASSY, Centre P.-Bailliart (920-57-04), le 26, à 21 h. : D. Annegarn.
ROSNY - SOUS - BOIS, O.M.J. (854-56-73), le 24, 25, 26, à 21 h. : la Ballade d'Eva Murger.
ROYAUMONT, abbaye (035-40-18), le 26, à 20 h. 30 : J. Dupouy, M. Nordmann, M. Debost, O. Gardon, Y Chiffoleau (Brahms, Schumann, Debussy).
SAINT-CLOUD, VIe Festival d'automne, chapiteau des Tréteaux de France, le 25, à 20 h. 45 : le Bourgeois gentilhomme ; le 26, à 20 h. 45 : le mime Marceau ; le 27, à 17 h. : M. Mesplé et l'Atelier musique de Ville-d'Avray (Vivaldi) ; le 28, à 20 h. 45 : le Temps de l'humour ; le 29, à 9 h. 30 et 10 h. 45 : Orchestre de l'Ile-de-France ; le 29, à 20 h. 45 : Barbe-Verte.
SAINT-MAUR-DES-FOSSES, M.J.C. (883-41-00), le 26, à 21 h. : Quilapayun.
VERSAILLES, château, Salon d'Hercule (950-36-22) ; le 26, à 20 h. 45 : D. Barenboïm, solistes de l'Orchestre de Paris (Beethoven).
VINCENNES, Théâtre D.-Sorano (374-73-74) (D. soir), 21 h., mat. dim., 18 h. : Crime banal pour motif de peu d'importance.
YERRES, la Grange-au-Bois, les 25, 26, 27, 28, 29, à 21 h. : la Bordure du quai.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.) 20 h. 30 : Hé, dis Jeannette ; 21 h. 30 : Woody Folies ; 23 h. : le Vampire de Perraultbad.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) (D.) I : 20 h. 15 : Areuh = MC2 ; 22 h. 30 : Des bulles dans l'encrier ; II : 21 h. 30 : Attachez vos ceintures ; 22 h. 30 : Pit et Rik.
CAFE D'EDGAR (322-11-02) (D.) I : 20 h. 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h. 45 : Plurielle ; 23 h. : A. Agier.
CAFE DE LA GARE (278-52-51) (D., L.) 20 h. 30 : M. Sergent ; 22 h. : Qu'est-ce qu'il y a dedans ?
COUPE - CHOU (272-01-73) (D.) 20 h. 30 : le Petit Prince.
L'ECUME (542-71-16) (D., L., Mar.) 20 h. 30 : Poèmes démazoutés pour l'homme qui crie.
FANAL (233-91-17) (D.) 20 h. : Un ouvrage de dames ; 21 h. 15 : F. Blanche.
LE PETIT CASINO (278-36-50) (D.) I : 21 h. : Douby... Be Good ; 22 h. 15 : T'as pas vu mes bananes ?
POINT VIRGULE (278-67-03) (D., L.) 20 h. 30 : J. Charby ; 21 h. 30 : les Demoiselles de Rochechouart ; 22 h. 45 : Du ronron sur les Blinis.
THEATRE DE DIX-HEURES (606-07-48) (D.) 20 h. 30 : F. Brunold ; 21 h. 30 : Il en est... de la police.
TREMPLIN DE PARIS (258-85-26) (D., L.) 20 h. 15 : Trente centimètres à l'ombre.
VIEILLE GRILLE (707-60-93) 20 h. 30 : G. Blanchard ; 22 h. : J.-M. Binoche.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h., mat. Dim., 15 h. 30 : Sept ans de bail... Bye Bye.
DEUX ANES (606-10-26) (Mar.) 21 h., mat. Dim., 15 h. 30 : C'est pas tout rose.

La danse

CENTRE MANDAPA (589-01-00), le 26, à 20 h. 45 : Bharata Natyam.
THEATRE NOIR (797-85-15), les 23, 24, à 20 h. 30 : Ballet Kodia.

CINEMA

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 23 SEPTEMBRE

15 h. : Vingt ans de cinéma français (1937-1957) : Nez de cuir, de Y. Allégret ; 19 h. : Films d'auteurs et films rares : les Conquérants, de W.-A. Wellman ; 21 h. : Marin Karmitz, dix ans de solitude : Viva Portugal, de M. Rauch, S. July, C. Gerhards, S. Schirmbeck.

JEUDI 24 SEPTEMBRE

15 h. : Vingt ans de cinéma français (1937-1957) : le Chevalier de la nuit, de R. Darene ; 19 h. : Films d'auteurs et films rares : Amok, de F. Ozep ; 21 h. : Marin Karmitz, dix ans de solitude : le Chacal de Nahueltoro, de M. Littin.

VENDREDI 25 SEPTEMBRE

15 h. : Vingt ans de cinéma français (1937-1957) : la Route Napoléon, de J. Delannoy ; 19 h. : Films d'auteurs et films rares : Sang et or, de R. Rossen ; 21 h. : Marin Karmitz, dix ans de solitude : l'Ennemi principal, de J. Sanjines.

SAMEDI 26 SEPTEMBRE

15 h. : Vingt ans de cinéma français (1937-1957) : du Rififi chez les hommes, de J. Dassin ; 17 h. : Films d'auteurs et films rares : les Cœurs du monde, de D.-W. Griffith ; 19 h. : la Rue rouge, de F. Lang ; 21 h. : Marin Karmitz, dix ans de solitude : Ici et ailleurs, de J.-L. Godard.

DIMANCHE 27 SEPTEMBRE

15 h. : Vingt ans de cinéma français (1937-1957) : la Sorcière, de A. Michel ; 17 h. : Films d'auteurs et films rares : le Portrait de Jennie, de W. Dieterle ; 19 h. : un Homme à brûler, de P. et V. Taviani ; 21 h. : Marin Karmitz, dix ans de solitude : Baxter, Vera Baxter, de M. Duras.

LUNDI 28 SEPTEMBRE

Relâche.

MARDI 29 SEPTEMBRE

15 h. : Vingt ans de cinéma français (1937-1957) : les Hommes en blanc, de R. Habib ; 19 h. : Films d'auteurs et films rares : Qui a tué tante Roo, de C. Harrington ; 21 h. : Marin Karmitz, dix de solitude : Fous à délier, de M. Bellochio, S. Agosti, S. Petraglia et S. Rulli.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 23 SEPTEMBRE

15 h. : Films d'auteurs et films rares : Forbidden Paradise, d'E. Lubitsch ; 17 h. : Marin Karmitz, dix ans de solitude : le Courage du peuple, de J. Sanjines ; 19 h. : Vingt ans de cinéma français (1937-1957) : le Marchand de Venise, de P. Billon.

JEUDI 24 SEPTEMBRE

15 h. : Films d'auteurs et films rares : The Power of the press, de F. Capra ; 17 h. : Marin Karmitz, dix ans de solitude : la Terre promise, de M. Littin ; 19 h. : Vingt ans de cinéma français (1937-1957) : Quand tu liras cette lettre, de J.-P. Melville.

VENDREDI 25 SEPTEMBRE

15 h. : Films d'auteurs et films rares : une Page folle, de T. Kinugasa ; 17 h. : Marin Karmitz, dix ans de solitude : Attica, de F. Cinda ; 19 h. : Vingt ans de cinéma français (1937-1957) : les Orgueilleux, d'Y. Allégret.

SAMEDI 26 SEPTEMBRE

15 h. : Films d'auteurs et films rares : Visages d'enfants, de J. Feyder ; 17 h. : Marin Karmitz, dix ans de solitude : Sous les pavés, la plage, de H. Sanders ; 19 h. : Vingt ans de cinéma français (1937-1957) : Crainquebille, de R. Habib ; 21 h. : Films d'auteurs et films rares : le Séducteur, de F. Rossi.

DIMANCHE 27 SEPTEMBRE

15 h. : Films d'auteurs et films rares : la Tentatrice, de M. Stiller et F. Niblo ; 17 h. : Marin Karmitz, dix ans de solitude : Hester street, de J. Micklin Silver ; 19 h. : Vingt ans de cinéma français (1937-1957) : les Mauvaises Rencontres, d'A. Astruc ; 21 h. : Films d'auteurs et films rares : Avec beauté et tristesse, de M. Shinoda.

LUNDI 28 SEPTEMBRE

15 h. : Films d'auteurs et films rares : Gardiens de phare, de J. Gremillon ; 17 h. : Marin Karmitz, dix ans de solitude : Viva Portugal, de M. Rauch, S. Julie, C. Gerhards, S. Schirmbeck ; 19 h. : Vingt ans de cinéma français (1937-1957) : les Carnets du major Thompson, de P. Struges.

Les exclusivités

AIMEE (Fr.), Quintette, 5e (633-79-38) ; La Pagode, 7e (705-12-15).

ALLEMAGNE, MERE BLAFARDE (All., v.o.), Marais, 4e (278-47-86).

L'AMANT DE LADY CHATTERLEY (Fr.-Ang.) (*). — V. ang. : Normandie, 8e (359-42-18). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97).

L'ANNEE DES TREIZE LUNES (All., v.o.) (**), 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

L'ANNEE PROCHAINE SI TOUT VA BIEN (Fr.), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LES ANNEES LUMIERE (Suis.). — V. ang. : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).

L'ARME A L'ŒIL (A.), v.o. : Paramount Odéon, 6e (325-59-83). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A), v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Mayfair, 16e (525-27-06). — V.f. : Gaumont - les - Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LA BIBLE NE FAIT PAS LE MOINE (A), v.o. : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).

BEAU-PERE (Fr.) (*), Forum, 1er (297-53-74) ; Marivaux, 2e (296-80-40) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Studio J.-Cocteau, 5e (354-47-62) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LA BOUM (Fr.), Opéra-Night, 2e (296-62-56) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) H. sp.

CHARULATA (Ind. v.o.), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LA CHASSE SAUVAGE DU ROI STAKH (Sov., v.o.), Cosmos, 6e (544-28-80).

LE CHOC DES TITANS (A., v.f.), Cin'Ac Italiens, 2e (296-80-27).

LE CROIX DES ARMES (Fr.) (*), Forum, 1er (297-53-74) ; Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

LE DERNIER METRO (Fr) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).

DIVA (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

ELEPHANT MAN (A., v.o.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82).

L'EQUIPEE DU CANNONBALL (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

EXCALIBUR (A., v.o) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; V.F. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (A.) (*) V.o. : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Athéna, 12e (343-06-65). V.f. : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

FAME (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

LA GRANDE ZORRO (A., v.o.) : Gaumont-Colisée, 8e (359-29-46). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33).

L'HOMME DE FER (Pol., v.o.) : Forum, 1er (297-53-75) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LES HOMMES PREFERENT LES GROSSES (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

IL FAUT TUER BIRGITT HAAS (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 6e (633-79-38) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; P.L.M.-St-Jacques, 14e (589-68-42) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-45-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

IN GIRUM IMUS NOCTE ET CONSUMIMUR IGNI (Fr.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).

JAZZ SINGER (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

LILI MARLEEN (All., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

MADAME CLAUDE 2 (Fr.) : Rio Opéra, 2e (742-82-54) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Ermitage, 8e (359-15-71) ; Maxéville, 9e (770-89-52) ; Miramar, 14e (320-89-52).

MALEVIL (Fr.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98).

MESSE NOIRE (A., v.f.) (**) : Cin'Ac Italiens, 2e (296-80-27).

MOI CHRISTIANE F. (All., v.f.) (*) : Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount - Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Tourelles, 20e (636-51-98).

NEW-YORK 1997 (A., v.o.) : Elysées Point-Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

OUTLAND (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08) ; Broadway, 16e (527-41-16) ; v.f. : ABC, 2e (236-55-54) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

PASSION D'AMOUR (It., v.o.) : U.G.C. - Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14-Juillet - Bastille, 11e (357-90-81) ; v.f. : U.G.C.-Caméo, 9e (246-66-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 - Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LE POLICEMAN (A. v.f.) (*) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).

LA PORTE DU PARADIS (A., v.o.) (*) : Movies, 1er (260-43-99).

POUR LA PEAU D'UN FLIC (Fr.) (*) : Gaumont - les - Halles, 1er (297-49-70) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. - Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. - Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention - St-Charles, 15e (579-33-00) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

REGARDS ET SOURIRES (Angl., v.o.) : 14-Juillet - Parnasse, 6e (326-58-00) ; Racine, 6e (633-43-71) ; U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

REINCARNATIONS (A., v.f.) (**) : Maxéville, 9e (770-72-86).

REPORTERS (fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : 14-Juillet - Parnasse, 6e (326-58-00).

TAIS-TOI QUAND TU PARLES (Fr., Tun.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. - Gare - de-Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy - Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

THE ROSE (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

هكذا من الأصل

CINEMA

THIS IS ELVIS (A. v.o.) : Impérial, 2e (742-72-52).

TROIS FRERES (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).

LES FILMS NOUVEAUX

A NOUS LA VICTOIRE, film américain de John Huston. — V.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Murat, 16e (651-99-75).

BELLES, BLONDES ET BRONZEES, film français de Max Pecas. — U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Maxeville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétans, 19e (206-71-33).

GARDE A VUE, film français de Claude Miller. — Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

LORRAINE CŒUR D'ACIER, film français de Jean Serres et Alban Poirier. — Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22).

PUTAIN D'HISTOIRE D'AMOUR, film français de Gilles Behat. — Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94).

LA VIE CONTINUE, film français de Moshe Mizrahi. — U.G.C. Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

UN AMOUR INFINI (A., v.o.) : St-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Gaumont Champs-Elysées (359-04-67). — (V.f.) : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88).

UN FILS POUR L'ETE (A., v.f.) : Studio-28, 18e (606-36-07) h. spéc.

UNE MERE, UNE FILLE (Fr.-Hong., v.o.) : Studio-28, 18e (606-36-07).

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).

LA VIE EN MAUVE (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — (V.f.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

VIENS CHEZ MOI J'HABITE CHEZ UNE COPINE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33).

Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).

Les grandes reprises

L'AGE D'OR (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

AMERICA, AMERICA (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

LES AMOURS D'UNE BLONDE (Tch., v.f.) : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.o.) : Elysées Point-Show, 8e (225-67-29) ; Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

BABY DOLL (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), H. sp.

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

BUTCH CASSIDY ET LE KID (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

CE PLAISIR QU'ON DIT CHARNEL (*) (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83).

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).

LE CHEF D'ORCHESTRE (Pol., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LE CHRIST S'EST ARRETE A EBOLI (It., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), H. sp.

CINEMA PAS MORT, MISTER GODARD (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

CITIZEN KANE (A., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-54-59).

LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44), H. sp.

2001 L'ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77). — V.f. : 3-Haussmann, 9e (770-47-55).

LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.f.) : 03-Haussmann, 9e (770-47-55).

LA DOLCE VITA (*) (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

DONA FLOR ET SES DEUX MARIS (*) (Brés., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

LA GRANDE BOUFFE (**) (It., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Rotonde, 6e (633-09-22).

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

LES INDOMPTABLES (A., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

JEREMIAH JOHNSON (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Boîte à Films, 17e (622-44-21), H. sp.

JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : La Banque de l'Image, 5e (326-12-39).

KASHIMA PARADISE (Fr.-Jap., v. jap.) : Saint-Séverin, 5e (354-05-91).

LABYRINTHE MAN (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62).

LOVE (**) (Ang., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Saint-Germain-Village, 5e (634-13-26).

MA FEMME EST UNE SORCIERE (A., v.o.) : Noctambules, 5e (325-42-34).

MEDEE (It., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04), h. sp.

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

MONSIEUR ARKADIN (A., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23).

LES MONSTRES (It., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

MONTY PYTHON (SACRE GRAL et LA VIE DE BRIAN) (Angl., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

ORANGE MECANIQUE (Angl., v.o.) (**) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69).

LE PARRAIN (1 et 2) (A., v.o.) : Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).

PECHE MORTEL (A., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-54-59).

LES PORTES DE LA NUIT (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

SALO OU LES 120 JOURNEES DE SODOME (It., v.o.) (**) : Olympic-Halles, 4e (278-34-15) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).

LA SCANDALEUSE DE BERLIN (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

SCARFACE (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).

SI DISNEY M'ETAIT CONTE (A., v.f.) : Royale-Disney, 8e (265-82-66) ; Français, 9e (770-33-88) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

TAXI DRIVER (A., v.f.) (**) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

TENDRE EST LA NUIT (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44), H. sp.

TEX AVERY FOLLIES (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).

LA TERRASSE (It., v.o.) (*) : Denfert, 14e (321-41-01).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Noctambules, 5e (325-42-34).

LE TROISIEME HOMME (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).

LES VACANCES DE MONSIEUR HULOT (Fr.) : Champollion, 5e (354-51-60).

LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Montparnos, 14e (327-52-37).

VIVA ZAPATA (A., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).

WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Studio 28, 18e (606-36-07).

YAKUSA (Jap., v.o.) : Studio Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

LES YEUX DE LAURA MARS (A., v.o.) (**) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).

Les séances spéciales

A BOUT DE SOUFFLE (Fr.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 15 h. (sf S., Dim.).

AMARCORD (It., v.o.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16), lun., 14 h.

BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04), mar., jeu., 21 h., sam., dim., 21 h. 30.

BONAPARTE ET LA REVOLUTION (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04) : mar., jeu., ven., 14 h., lun., 21 h.

BUGSY MALONE (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mer., 18 h. 30, dim., 18 h. 40.

CASANOVA (Fellini) (It., v.o.) (**) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), ven., sam., dim., 18 h. 30.

CALIGULA (It., v.o.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h. 10.

LES CHARIOTS DE FEU (Angl., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), sam., dim., 18 h. 15, mar., 19 h. 30. ; Tourelles, 20e (636-51-98), jeu., 21 h.

CINQ SOIREES (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), 22 h. 15, sam., dim., 16 h. 15.

CRUISING (A., v.o.) (**) : Studio-Galande, 5e (354-72-71), 20 h. 15.

LES DAMNES (It., v. angl. (*) : Studio-Galande, 5e (354-72-71), 13 h. 30

DELIVRANCE (A., v.o.) (*) : Saint-Lambert (532-91-68), jeu., 19 h. 15, dim., 21 h. 45 ; Boîte à films, 17e (622-44-21), ven., sam., 0 h. 15.

LE DERNIER TANGO A PARIS (A., v.o.) (**), Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 16 h., sam., 0 h. 20.

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68), V., 17 h., D., 19 h. 30, Mar., 19 h. ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), Mar., 18 h. 15.

EL TOPO (Mex., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), S., 23 h.

L'EMPIRE DES SENS (**) (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 0 h. 15.

EXTERIEUR NUIT (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), Mer., D., 22 h. 10 ; V. 14 h.

FAT CITY (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), 15 h. 45.

FAUT TROUVER LE JOINT (**) (A., v.o.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), 22 h. 30.

LA FEMME DE L'AVIATEUR (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.

LA FLUTE ENCHANTEE (Suéd., v.o.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), S., D., 15 h. 45.

LE GUEPIOT (Fr.) : Tourelles, 20e (636-51-98), Mar., 21 h.

HAMBURGER FILMS SANDWICH (A., v.o.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), 20 h. 30.

HAROLD ET MAUD (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

L'HEURE DU LOUP (Suéd., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 14 h. 10.

HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : Ciné Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 15, sauf Mer.

HISTOIRE D'O (**) (Fr.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), 13 h. 40.

HITLER UN FILM D'ALLEMAGNE (All., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23), 12 h.

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (**) (Fr.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), 20 h. 10.

L'INNOCENT (It., vo.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 22 h.

INDIA SONG (Fr.) : Ciné Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 30, sauf mer.

J'IRAI CRACHER SUR VOS TOMBES (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21) ; v.a. : 0 h. 30.

JE T'AIME MOI NON PLUS (Fr.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21), J., V., L., Mar., 15 h. 30.

KAGEMUSHA (Jap., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), S., D., 15 h. 45.

LE LOCATAIRE (Fr.) (**) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68), Mer., 21 h. 30, s., 19 h., D., 17 h. 30, L., 21 h. 15.

LOS OLVIDADOS (Mex.) (v.o.), 5e : Ciné Seine (325-95-99), 16 h.

MARATHON MAN (A., v.o.) (**) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 22 h. 20.

LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.), 14e : Olympic Entrepôt (542-67-42), 18 h.

LES MISFITS (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11) J., V., L., Mar., 17 h. 45.

MON ONCLE D'AMERIQUE (Fr.), 5e : Ciné Seine (325-95-99), 20 h., 22 h. 15.

MORT SUR LE NIL (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68), Mer., 19 h. 15, V., 21 h. 30, L., 19 h.

MURIEL (Fr.), 5e : Ciné Seine (525-95-99), 14 h. 20, sauf Mer.

NEW-YORK NEW-YORK (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 18 h., Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), V., 20 h., S., 20 h. 50.

NICK'S MOVIE (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.

NOS PLUS BELLES ANNEES (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), Mer., 20 h. 10, V., 16 h., D., 20 h. 15.

OUT OF THE BLUE (A., v.o.) (**) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

LA PASSION DE JEANNE D'ARC (Fr.), Escurial, 13e (707-28-04), J., V., Mar., 12 h. 30, S., D., L., 12 h., V., 21 h.

PASTORALE (Sov., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), 20 h. 15, S., D., 14 h. 10.

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82), 19 h., 20 h. 40, 22 h. 20, V., S., 24 h.

PLAY TIME (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04), S., D., 17 h.

QUELQUES JOURS DE LA VIE D'OBLOMOV (Sov., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), S., D., 14 h. 20, Mar., 21 h. 15.

REBECCA (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 20 h.

RENCONTRES AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (Ang., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), V., 18 h., L., 19 h. 15, Mar., 16 h. 15.

REPULSION (Ang., v.o.) (**) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 18 h., S., 0 h. 25.

ROLLERBALL (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68), J., 17 h., V., 19 h. 15, S., Mar., 21 h. 15.

SEXE FOU (It., v.o.) (**) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 15 h. 50.

LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 14 h., 16 h., 18 h.

SHINING (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 18 h. 10, V., 0 h. 20.

SOLEIL VERT (A., v.o.) (*) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Studio Galande, 5e (374-72-71, 16 h. 15 ; Boîte à films, 17e (622-44-21), 22 h. 10.

TENDRES COUSINES (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), J., V., L., Mar., 13 h. 30.

THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11, 22 h. Mer., S., D., 17 h. 45.

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (A., v.o.) (*) : Studio Galande, 5e (374-72-71), 22 h. 10, 24 h.

UNE ETOILE EST NEE (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), L. 21 h. 15, Mar. 14 h.

VALENTINO (Angl., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 15 h. 50.

VIRIDIANA (Fr.) (**) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 14 h. 15.

VIVA ZAPATA (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), Mer., J., V., L., 20 h., S. 22 h., D. 17 h.

WOODSTOCK (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), L. 16 h., Mar. 20 h. 30.

ZORBA LE GREC (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04), J. V. Mar. 18 h. 30, S., D. 19 h.

Les festivals

D. RISI - O. MUTI (v.o.), Palace-Croix-Nivert, 15e (374-95-04) : J., V., 19 h., S., 21 h. ; D., 17 h. 30 : Dernier Amour ; V., 21 h., S., 16 h., L. 21 h. : la Chambre de l'Evêque.

G. DEPARDIEU EN CINQ FILMS, Calypso, 17e (380-30-11) : 14 h. : le Camion ; 15 h. 30 : Dites-lui que je l'aime ; 17 h. 30 : Rêves de singe ; 20 h. 10 : Buffet froid ; 22 h. 30 : Loulou.

S. LEONE (v.f.), Grand-Pavois, 15e (554-46-85) : Ts les jours (sauf Mar.) : Il était une fois la Révolution ; Mar. : Et pour quelques dollars de plus.

TRAINS ET IMAGINAIRES, Centre culturel de la communauté de Belgique, 4e (271-26-16) : Mer. : Bébert et l'omnibus ; Il est dangereux de se pencher au-dehors ; J. : l'Attaque du train postal Glasgow-Londres ; Deux trains par jour ; V. : Deux trains par jour ; les Contrôleurs de wagons-lits ; le Mécano de la « General » ; Train de luxe ; Mar. : Un soir, un train ; Super-Express.

F. LANG (v.o.) Action-La-Fayette, 9e (878-80-50) : Mer., J. : Furie ; V., S. : Règlements de comptes ; D., L. : la Cinquième Victime ; Mar. : Cape et Poignard.

N. RAY (v.o) : Olympic - St-Germain, 6e (222-87-23) 12 h : Mer., V., D., Mar. : la Maison dans l'ombre ; J., S., L. : les Amants de la nuit.

J.-L. GODARD, Studio-43, 9e (770-63-40), en alternance : Vivre sa vie ; Bande à part ; Week-end ; Comment ça va ; Une femme est une femme ; Luttes en Italie ; Pravada ; Vent d'Est ; Made in U.S.A.

J. TOURNEUR (v.o.) Action-République (805-51-33) : Mer., D. 18 h : Pendez-moi haut et court ; J., L. 18 h : la Féline ; V. : 18 h : Vaudou ; S. 18 h : l'Homme Léopard.

APPROCHE DU NOUVEAU FANTASTIQUE (v.o.), Espace-Gaîté, 14e (327-95-93) : Mer. : le Monstre est vivant ; J. : Patrick ; V. : Fury ; S. : Alien ; D. : le Mort-Vivant ; L. : Meurtres sous contrôle ; Mar. : C'était demain.

FRANCE : DE LA NOUVELLE VAGUE A NOS JOURS : Olympic (542-67-42) : Mer. : Calcute, Feu follet ; J. : Extérieur Nuit ; La femme qui pleure ; V. : Corps à cœur, les Belles Manières ; S. : La guerre est finie, Je t'aime je t'aime ; D. : Loulou, Passe ton bac d'abord ; L. : Simone Barbes ou la vertu, Tapage nocturne ; Mar. : l'Adoption ; le Rebelle.

I. BERGMAN (v.o.), Escurial, 13e (707-28-04) : S. 13 h 30 ; L. 17 h : Bergman par Bergman ; S. : 15 h 15 : le Septième Sceau ; D. : 13 h 30 : l'Attente des femmes ; D. 15 h 15 ; L. 13 h 30 : Une leçon d'amour ; L. 15 h 15 : Toutes ces femmes.

B. KEATON (v.o.), Studio de la Harpe - Huchette, 5e (633-08-40). Mer. : Fiancées en folie ; Jeu. : Sherlock Jr. ; Ven., Lun. : le Mécano de la « général » ; Sam., Dim. : la Croisière du Navigator. — Marais, 4e (278-47-86). Mer., Dim. : Steamboat Bill Jr. ; Jeu., lun., : les Lois de l'hospitalité ; Ven., mar. : les Trois âges ; Sam. : Ma vache et moi.

J.-P. MOCKY, Rivoli-Cinéma (272-63-32). Mer. : Un drôle de paroissien ; Jeu. : le Témoin ; Ven. : le Piège à cons ; Sam. : l'Albatros ; Dim. : la Grande Lessive ; Lun. : le Couple ; Mar. : les Vierges.

COMEDIES ITALIENNES (v.o.), Ciné-Seine, 5e (325-95-99). 16 h. 20 : Nos héros réussiront-ils... ? ; 18 h. 20 : le Sexe fou ; 20 h. 20 : les Nouveaux Monstres ; 22 h. 30 : Affreux, sales et méchants.

M. BROTHERS, Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07). Mer. : les Marx au grand magasin ; Jeu. : Un jour aux courses ; Ven. : Monkey Business ; Sam. : Un jour au cirque ; Dim. : Une nuit à l'opéra ; Lun. : la Soupe au canard ; Mar. : Plumes de cheval.

G. LUCAS, ST. SPIELBERG (v.o.), Action Christine, 6e (325-85-78). Mer. : American Graffiti ; Jeu. : American Graffiti, la suite ; Ven. : 1941 ; Sam. : les Dents de la mer ; Dim. : Rencontres du IIIe type, édition spéciale ; Lun. : Duel ; Mar. : les Gens de la pluie.

M. DIETRICH (v.o.), Action - La Fayette, 9e (878-80-50). Mer. : Ange ; Jeu. : Désir ; Ven. : Blonde Vénus ; Sam. : l'Impératrice rouge ; Dim. : Morocco ; Lun. : Témoin à charge ; Mar. : Manpower.



ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col. *	La mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

MERLIN GERIN

14.000 personnes - 3,1 milliards de chiffre d'affaires dont 43% à l'exportation - Le plus important constructeur français d'appareillages et d'équipements Haute et Basse Tension pour le transport et la distribution d'énergie électrique

recherche des

GESTIONNAIRES

diplômés d'une grande Ecole de Gestion ou d'Ingénieurs + solide formation économique

2 CONTROLEURS DE GESTION

Ils seront chargés d'études de systèmes d'informations performants, assisteront les différentes unités pour leur mise en place et joueront auprès d'elles un rôle de conseil.

L'un des postes, rattaché à la comptabilité analytique centrale, requiert une solide expérience dans cette spécialité ;

l'autre, rattaché à une Division, requiert une bonne expérience du contrôle de gestion en milieu industriel.

Postes à GRENOBLE — référence GDL.144

2 SPECIALISTES DU FINANCEMENT DE CONTRATS EXPORT

Ils assistent les différents services commerciaux dans le montage et la négociation des contrats sur les plans juridiques et fiscaux.

Une expérience similaire acquise dans une Société d'engineering ou dans une Société commercialisant des équipements est indispensable.

Postes à GRENOBLE — référence GDL.145

1 RESPONSABLE ADMINISTRATIF DE FILIALE *(150 personnes)*

Il aura en charge l'ensemble des aspects administratifs : comptabilité, gestion, paye, déclarations... de cette PME.

Une expérience de quelques années dans un contexte identique sera appréciée.

Poste à SAUMUR — référence GDL.146

Tous ces postes présentent un caractère évolutif, dans la fonction et dans l'Entreprise.

Ecrire avec C.V. et prétentions, en précisant la référence à

MERLIN GERIN — Gestion Centrale Emploi — 38050 GRENOBLE CEDEX.




Cii Honeywell Bull

Dans le contexte de développement important que connait actuellement l'établissement industriel de Belfort (2300 personnes), nous recherchons un cadre expérimenté pour la

GESTION DE PERSONNEL

Après une phase de familiarisation à nos méthodes de gestion individuelle et globale de personnel, il devra être en mesure d'assurer avec autonomie l'assistance à la gestion de personnels de spécialités et de niveaux divers.

Notre choix se portera sur un cadre diplômé d'une grande école de gestion ou d'ingénieur ou d'une formation universitaire de haut niveau, pouvant présenter une expérience réussie de plusieurs années dans la fonction personnel en milieu industriel de préférence.

Adresser candidature à Cii Honeywell Bull - Service Recrutement - 6, avenue des Usines 90001 BELFORT. Tél. (84) 22.82.00

Important Etablissement Industriel ville Centre Est

INGENIEUR MECANICIEN

Vous avez une expérience en Bureau d'Etudes ou en fabrication qui vous a conduit à prendre des responsabilités d'animation d'équipe,

vous souhaitez valoriser votre expérience dans un secteur de technologie de pointe,

nous vous offrons cette opportunité et vous confierons la direction et *le développement du service Etude-Fabrication.*

Merci d'écrire sous référencre 72467 à HAVAS CONTACT, 156 boulevard Haussmann, 75008 Paris, en indiquant les sociétés auxquelles vous *ne* souhaitez pas que soit transmis votre dossier.

HAVAS CONTACT

Impte Banque Régionale de l'Est cherche pour son **DÉPARTEMENT INSPECTION**

CONTROLEUR DE BANQUE

diplômé de l'enseignement supérieur et pouvant se prévaloir d'une parfaite connaissance des techniques bancaires.

Une initiation à l'informatique serait un atout supplémentaire.

Ecrire avec curriculum vitae détaillé sous nº 8790, CONTESSE PUBLICITÉ - 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

ORGANISME BANCAIRE

à forme mutuelle

REGION BRETAGNE

recrute

un Directeur

l'actuel titulaire partant à la retraite en 1982, *son successeur :*

- sera apte à assumer l'ensemble des responsabilités *d'un chef d'entreprise de 100 personnes*
- aura une solide expérience bancaire (10 ans *minimum*)
- aura le sens des contacts humains aisé.

CONDITIONS :
- âge minimum 35 ans
- classe *VIII ou +*

Envoyer lettre, photo, C.V. et prétentions N. 1393 - PUBLICITES REUNIES 112, Bd Voltaire - 75011 Paris

---

Etablissement public à cadre départemental, conseil de collectivités locales, recrute **2 DIPLOMÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**

pour ses services administratifs et comptables

Une expérience professionnelle et des connaissances en mini-*informatique seront appréciées.* Adresser C.V. au S.D.D.E.A., Cité administrative des *Vassaules, 10041 Troyes-Cédex.*

ANIMATEUR ou ÉDUCATEUR pour CLUB de PRÉVENTION C.V. *et MOTIVATIONS* à C.L.P RANGUIN - 2, av. de la Borde 06150 CANNES-LA-BOCCA.

Menuiserie Industrielle région de Roanne (42), rech. **Chef de Comptabilité** *(budget Trésorerie)* âge indifférent niveau DECS avec expérience. Ecr. Nº. 24019 *HAVAS 42300 ROANNE.*

Organisme régional agricole

Recherche pour élaborer et suivre des programmes de *développement agricole*

JEUNE DIPLOMÉ Sciences Eco.-Agro + I.A.E. connaissant parfaitement l'agriculture

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions au Directeur de la Chambre Régionale d'Agriculture Poitou-Charentes

234 *bis,* rue du Faubourg-du-Pont-Neuf, 86034 POITIERS.

BANQUE REGIONALE

recherche

DIRECTEUR

pour créer son agence à AURILLAC

Sens commercial développé, expérience.

ATTACHÉS COMMERCIAUX

pour AURILLAC *RODEZ* MOULINS

Expérience dans le poste.

Adresser lettre manuscrite à Agence HAVAS 35, av. des Etats-Unis *63002 CLERMONT-FERRD* CEDEX nº 73423

« Internat spécialisé rég. Rouen, rech. éducateurs-trices spécialisés si possible. Ecr. à C.D.E. B.P. 4 - 76380 CANTELEU av. curriculum vitae et photo ».

ANIMATEUR ou ÉDUCATEUR pour CLUB de PRÉVENTION C.V. et MOTIVATIONS à C.L.P RANGUIN - 2, av. de la Borde 06150 *CANNES-LA-BOCCA.*

Cabinet Expert-Comptable *département Nord, offre situation stable et responsabilités à jeune Expert-Comptable.* Envoyer C.V. et prétentions. Ecrire s/nº 7084 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.



emplois internationaux emplois internationaux

(et départements d'Outre-Mer) (et départements d'Outre-Mer)

PATRON SUR LE SITE, A L'ETRANGER DU MONTAGE D'UNE USINE

(clefs en mains > 500.000.000 F)

Notre Société, qui appartient à l'un des premiers groupes industriels français, traite, dans le monde entier, un volume d'affaires considérables.

Nous venons de procéder à plusieurs «mises en vigueur» et nous cherchons, en conséquence, à renforcer, au plus haut niveau, l'encadrement de nos chantiers.

Nous souhaiterions examiner, dans une parfaite discrétion, des propositions de collaboration présentées par des personnalités de tout premier plan, très expérimentées dans la conduite, en expatriation, de chantiers de génie civil ou d'installations industrielles : pétrochimie, cimenterie, papeterie, etc.

EN ECHANGE D'UNE HAUTE COMPETENCE ET D'UNE GRANDE DISPONIBILITE NOUS SOMMES EN MESURE D'OFFRIR UNE CARRIERE EXCEPTIONNELLE.

Nous vous proposons d'écrire sous référence 9484, avec C.V. succinct à CONTESSE Publicité - 20, avenue de l'Opéra - 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra. Réponse assurée.

ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS à vocation internationale

recherche

CHEF DEPARTEMENT BATIMENT

d'une de ses plus importantes filiales Bâtiment - T.P. située **dans un PAYS d'AFRIQUE FRANCOPHONE.**

Le poste conviendrait à un ingénieur E.N.P.C. ou E.S.T.P. ayant une large expérience d'une dizaine d'années acquise dans le bâtiment (études, negociations, réalisations).

- Séjour en famille possible.
- *Avantages liés à l'expatriement.*

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à No 9438 CONTESSE & Cie 20, Av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ SEMICONDUCTEURS *recherche*

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

FORMATION GRANDES ÉCOLES

Pour supporter techniquement réseaux de ventes SUD-EST ASIATIQUE - BASE HONGKONG

Anglais indispensable
Déplacements fréquents
Liaisons régulières avec la France

Ecrire avec C.V. manuscrit et photo nº 9570 Contesse Pub., 20, av. Opéra, 75040 Paris Cédex 01, qui tr.

ENTREPRISE GÉNIE CIVIL

Nouvelle-Calédonie pour déplacements d'un an *recherche*

1 INGÉNIEUR E.T.P.

deux à trois ans d'expérience.
Libre de suite.
Notre préférence ira au candidat s'expatriant en célib.
Pour rendez-vous, tél. au 883-84-32.

PETITE MULTINATIONALE en pleine expansion dans un marché porteur, recherche pour sa filiale de Milan :

DIRECTEUR GÉNÉRAL

35 ans minim., connais. de l'italien, format. supér. commerc. (H.E.C., ESSEC, SUP'CO), quelques années expérience direction générale petite affaire ou direction commerciale avec larges *responsab., dans secteur biens* de consommation, marketing, publicité, distribution ou vente.

Le poste offre de réelles perspectives de développement avec croissance de l'affaire et diversification en cours sur nouveaux produits.

Informat. plus détail. sera remise *après première sélect. sur* C.V. Ecrire s/nº 1697 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

EMIRATS

METREUR QUALIFIE

(parlant anglais)

pour métrés quantitatifs, recherché par leader du traitement anticorrosion. Salaire élevé, tous frais payés. Retour en France toutes les 10 semaines. Contrat à durée indéterminée. C.V. détaillé urgent sous réf. 1709 à :

a.m.s sélection

DISCRETION GARANTIE

5 av. Foch 13004 Marseille



Nº I MONDIAL DE L'OUTILLAGE ÉLECTROPORTATIF

Recherche pour sa division professionnelle

CHEF DE PRODUITS

Base au siège social près de Lyon et rendant compte au Directeur de marketing, il assurera la gestion d'une *ligne de produits très performants* (outillages professionnels) destinés à une clientèle de distributeurs industriels divers.

Ce poste conviendrait à un candidat agé de 27 ans environ, diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce (HEC - ESSEC ou ESCP), justifiant nécessairement d'une 1ère expérience marketing acquise, de préférence, dans un domaine similaire. La connaissance de l'anglais est nécessaire. La notoriété de la société, sa dimension internationale sont les garants d'une fonction *motivante, évolutive, permettant des* contacts de haut niveau.

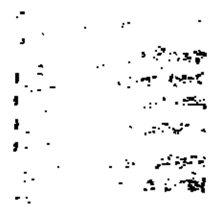
Ecrire sous référence 709 avec C.V. et prétentions à :

BLACK & DECKER

à l'attention de C. NICOLAZZI

BP 417 — 69218 LYON Cedex I.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.




Juriste contrats internationaux

Le Chef du Service Juridique International recherche un adjoint pour l'assister dans ses activités.

Le poste exige :
- Maîtrise Droit Privé minimum (Droit des Affaires . . .),
- Première expérience en entreprise de 2 ou 3 ans,
- Anglais *courant impératif*,
- Disponibilité pour déplacements de courte durée.

Il devra pouvoir prendre en charge rapidement, entre autres activités, tous les aspects juridiques relatifs à la préparation et au suivi des contrats de sous-traitance.

BOUYGUES

Merci d'adresser votre candidature sous réf. 5606-GD à G. Desruelles - Direction du Personnel - BOUYGUES B.P. 204 - 92142 CLAMART CEDEX.

Un homme de valeur a sa place chez Bouygues.

RESSOURCES HUMAINES

5 CONSULTANTS

En 10 ans, nous sommes devenus le premier groupe français de Conseil en recherche de cadres. Notre implantation nationale et internationale, nos sociétés ou départements spécialisés nous permettent d'assister les Entreprises quels que soient leur localisation, leur secteur d'activité ou leur spécificité socio-économique.

Afin de poursuivre notre développement, nous souhaitons accueillir 5 nouveaux consultants pour intégrer les sociétés ou départements suivants :

EGOR INTERNATIONAL Paris Réf. M EGIT 981
Un généraliste de la fonction personnel ou du recrutement possédant une expérience des postes basés à l'étranger et des statuts « expatriés ».
Langue anglaise courante.

EGOR INDUSTRIE Paris Réf. M EGIN 981
Un ingénieur de formation connaissant le site industriel et attiré par le conseil et les relations humaines.

EGOR S.A. Paris Réf. M EG 981
Un professionnel de la fonction personnel et du recrutement possédant une expérience déjà significative acquise en entreprise ou en cabinet.

EGOR RHONE-ALPES Lyon Réf. M EGRA 981
Un spécialiste de la fonction personnel et du recrutement connaissant, sur les plans économique et industriel, la Région Rhône-Alpes.

EGOR ITALIA Milan Réf. M EGMI 981
Un adjoint au Directeur de la filiale italienne, généraliste d'entreprise connaissant le tissu industriel et les spécificités socio-économiques italiennes.
Langue française souhaitée.

média system

Les candidats intéressés par ces opportunités sont invités à adresser lettre de motivation, CV complet, photo, rémunération souhaitée en indiquant la référence choisie à

EGOR S.A.
8 rue de Berri 75008 Paris

egor
PARIS LYON MILANO NEW YORK CALGARY MONTREAL TORONTO

Vendeurs confirmés, venez nous voir* au SICOB!

Cette année encore, RANK XEROX a préparé le SICOB avec un soin minutieux. Fidèle à sa tradition de société qui innove, RANK XEROX lance, entre autres, deux nouveaux copieurs.

Comme d'habitude, ils bénéficient de l'avance technologique RANK XEROX (nos 5 500 chercheurs dans le monde y veillent jalousement) et ils viennent renforcer notre gamme, la plus complète du marché.

Mais pour vendre de bons produits, il faut de bons vendeurs. Et, là encore, RANK XEROX donne le ton.

Tout d'abord, avec une solide formation initiale, rémunérée (le budget formation RANK XEROX est environ 7 fois plus élevé que le minimum légal). Avec une approche originale pour définir les besoins du client et préconiser la solution qui s'impose.

Ensuite, bien sûr, par une rémunération motivante. Basée en partie sur les résultats, elle est complétée par de nombreux avantages : 13ème mois, participation, frais, avantages sociaux...

Et pour les professionnels de la vente, une offre intéressante : selon vos gains des 12 derniers mois (dans une fonction vente) RANK XEROX peut garantir votre rémunération jusqu'à 10 000 F/mois durant vos 3 premiers mois d'activité.

Tentant RANK XEROX n'est-ce pas ? Surtout lorsque vous aurez vu l'organisation et l'ambiance du stand.

* Téléphonez donc (avant le 26 septembre) au 866.92.80 poste 38.72 pour que nous puissions vous adresser votre invitation et convenir d'un rendez-vous au SICOB.

Si vous ne pouviez pas venir au SICOB,
Ecrivez sous référence M 400 à Jean-François MAYER - RANK XEROX 4, rue Nicolas Robert - 93607 AULNAY SOUS BOIS CEDEX.

SICOB — ...MATIQUE - TELEMATIQUE - COMMUNICATION - BUREAUTIQUE

MEDIA BA

RANK XEROX
L'AVANCE TECHNOLOGIQUE



LE CENTRE NATIONAL
D'ÉTUDES DES TÉLÉCOMMUNICATIONS
recherche dans le cadre du développement des études d'optoélectronique menées au centre Paris B à Bagneux,

DES INGÉNIEURS ET CHERCHEURS

possédant quelques années d'expérience dans les domaines suivants :
- modélisation de composants optoélectroniques.
- conception de circuits intégrés.
- technologies des semiconducteurs III-V.

Adr. C.V. et prétentions à l'attention de J.P. NOBLANC, division PMS.
CNET- Centre Paris B, 196, rue de Paris, 92220 BAGNEUX.

UNE PUBLICATION INDUSTRIELLE
LEADER SUR SON MARCHE
RENFORCE SON EQUIPE DE VENTE
et recherche

un Chef de Publicité

H/F

Il devra s'intégrer dans une équipe décidée à conquérir de nouveaux budgets. Fondamentalement *combatif, il exploitera en permanence ses qualités* de ténacité conjuguées à une grande aisance dans le contact.

Une expérience voisine de 2 ans est nécessaire.

Adresser d'urgence, sous référence JLV-SPPS 09 - 81 vos lettres manuscrites, C.V. et rémunération souhaitée à GROUPE TESTS - *Direction Générale*
41, rue de la Grange aux Belles 75483 Paris Cedex 10.

CONSEIL ET APPLICATIONS
Prestations de services de haut niveau.
pour la Conception et la Fabrication Assistées par Ordinateur

Dans le cadre du développement sans cesse croissant de ses projets de haute technicité, le Département Conseil et Applications de CONTROL DATA France recherche

INGENIEURS D'APPLICATIONS

Vous êtes débutant ou vous avez 2 à 3 ans d'expérience. Vous êtes spécialisé en mécanique, électronique, commande numérique, ingénierie ou génie civil.
Nous vous proposons une activité autant technique que commerciale car vous interviendrez pour :
- l'assistance auprès des clients
- le conseil
- la formation
- *l'analyse des besoins*
- l'élaboration et la mise en place des solutions.

Vous avez la volonté de participer au développement d'un secteur de pointe.
Vous êtes disponible et vous pratiquez si possible l'anglais.
Proposez votre candidature à M. GARY - CONTROL DATA - Service du Recrutement - 195, rue de Bercy - 75582 PARIS CEDEX 12.

Plein Champs



UNE GAMME COMPLETE DE SYSTEMES ET DE SERVICES INFORMATIQUES

IMPORTANT GROUPE PHARMACEUTIQUE
recherche pour son
nouveau Centre de Recherches
Banlieue Parisienne

1) Directeur de Galénique

haut niveau de connaissances, excellente expérience de pharmacotechnie moderne exigée.

2) Jeune Pharmacien Galéniste

2 ans d'expérience minimum.

Envoyer CV et prétentions sous référence 9274 à L.T.P.
31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris
Cedex 02 - Discrétion assurée.

PARFUMERIE
Quartier OPÉRA
rech. Vendeuse parlant anglais *et espagnol. (Réf. Exig).*
Tél. av. 11 h. au 705-63-37.

GROUP. DE COMMISSAIRES AUX COMPTES
offre collaboration à
COMMISS. INSCRITS
Position Cadre - Résidence
LILLE - NANCY - PARIS
OUEST - SUD-OUEST.
Ecr. s/nº 8972 *le Monde* Pub., 5, r. des Italiens, 75009 Paris.

GROUP. DE COMMISSAIRES AUX COMPTES
offre collaboration à
COMMISS. INSCRITS
Position Cadre - Résidence
LILLE - NANCY - PARIS
OUEST - SUD-OUEST.
Ecr. s/nº 8972 *le Monde* Pub., 5, r. des Italiens, 75009 Paris.

GROUP. DE COMMISSAIRES AUX COMPTES
offre collaboration à
COMMISS. INSCRITS
Position Cadre - Résidence
LILLE - NANCY - PARIS
OUEST - SUD-OUEST.
Ecr. s/nº 8972 *le Monde Pub.*, 5, r. des Italiens, 75009 Paris.

GROUP. DE COMMISSAIRES AUX COMPTES
offre collaboration à
COMMISS. INSCRITS
Position Cadre - Résidence
LILLE - NANCY - PARIS
OUEST - SUD-OUEST.
Ecr. s/nº 8972 *le Monde* Pub., 5, r. des Italiens, 75009 Paris.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
INGÉNIERIE ET ÉCONOMIE
recherche

JEUNE INGÉNIEUR ÉCONOMISTE

(Ponts et Chaussées, Mines, Centrale)
Domaine d'activité :
URBANISME ET TRANSPORTS.
Anglais indispensable.
Allemand, espagnol souhaités.
Activités France et missions à *l'étranger.*

Adr. C.V. dét., photo et prét. s/réf. 8070 à Axial Publicité, 27, rue Taitbout, 75009 Paris, qui transmettra.

CAISSE NATIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE

recherche pour sa ***filiale spécialisée dans*** **les SICAV et fonds communs de placement**

2 Comptables

Niveau BAC G2 ou BTS.
Chargés de tenir la comptabilité de SICAV et fonds communs de placement.
La préférence sera donnée aux candidats justifiant d'une expérience dans ce domaine.
Adresser CV, photo, sal. et prét. sous réf. **8307** à **CNCA Recrutement Carrières 75710 Paris Brune**

GROUPE INDUSTRIEL
(9 usines - 1500 personnes)
FOURNISSEUR INDUSTRIE AUTOMOBILE
recherche

TECHNICO COMMERCIAL

Il aura pour missions principales :
- *suivre et développer le clientèle nationale existante*
- *rechercher de nouveaux débouchés à l'étranger*
- participer aux consultations
- assurer les contacts reguliers avec les constructeurs et les unités du groupe
- prendre les ordres
- *veiller au suivi de lancements*
- superviser les homologations dans les domaines de l'automobile, du cycle, du motocycle et industries annexes.

Le poste implique de posséder :
- une bonne formation technique et commerciale de base consolidée par *une première expérience* réussie sur le terrain
- des connaissances en transformation des matières plastiques, en électromécanique et en lanternerie
- des capacités évidentes de dynamisme et de contacts
- maîtrise de l'anglais
- dans un *premier temps*, le candidat recevra une formation complémentaire et travaillera en tandem avec le titulaire du poste qu'il sera amené à remplacer à terme.

Adresser lettre de candidature manuscrite, CV, photo et attente en matière de rémunération *sous référence* 3164 à
INTER P.A.
BP 508 - 75066 PARIS Cedex 02
qui transmettra



Z.I. VELIZY
recherche pour son siège social

un cadre juridique

destiné à seconder le chef du service dans les principaux domaines suivants :
- assurances (avec responsabilité du secrétariat correspondant), droit des sociétés, transports, brevets et marques, concurrence *et prix, immobilier*, contrats commerciaux; suivi des procès, etc ...

Adresser CV manuscrit et prétentions à la Direction des Relations Humaines
15-17 Avenue Morane-Saulnier
78140 VELIZY

BUREAU
D'ÉTUDES ÉCONOMIQUES
recherche

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

(X, Mines, Centrale, Ponts, ENSAE, ...) débutant ou 2-3 *années d'expérience*, intéressé par l'informatique (banque de données) et les études économiques.
Poste à Paris
et missions à l'étranger.

Adr. C.V. dét., photo et prét. s/réf. 8062 à Axial Publicité, 27, rue Taitbout, 75009 Paris, qui transmettra.

République Entreprise moyenne en expansion recherche

COMPT. QUALIFIÉ (ÉE)

Très bonne situation avenir.
Promotteur si. capable.
Sérieuses réf. exigées.
Ecrire avec C.V. et prétentions sous réf. 3834 à PUBLICITÉ GAUTRON, 28, r. Rodier, 75009 Paris, qui transmettra.

Importante Société de Bâtiment et de Travaux Publics
(Gestion de 800 Agents expatriés)
recherche pour son **Siège à Paris**

un Adjoint au Chef du Service Personnel Expatrié

Le candidat aura une grande experience des différents aspects de la fonction Personnel, si possible expatrié, et une bonne connaissance de la langue anglaise.

- ***En liaison avec les exploitants***
  - il étudiera les conditions de vie et de travail pour les nouveaux chantiers.
- **En fonction des législations locales**
  - il établira les contrats
  - *il accueillera et assurera le départ des* agents affectés à l'étranger.
- Il sera Responsable de l'équipe chargée de la gestion administrative des dossiers «expatriés» (paye, congés, prévoyance, *visite médicale ...*).

Horaire souple.

Adresser lettre, CV et photo s/réf **9277** à

LTP 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 - qui transmettra

OFFRES D'EMPLOIS

SOCIETE COMMERCIALISATION SYSTEMES INFORMATIQUES
recherche

2 Assistants Ingénieur

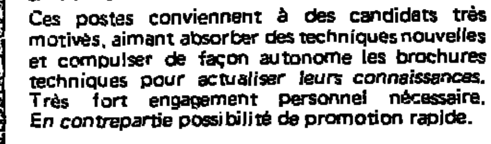
- Le 1er assistera notre Ingénieur-Système dans les travaux suivants :
  - prise en charge de logiciels spécifiques
  - adaptation et génération de systèmes
  - procédures de télécommunications.

  Il connaitra bien les langages **FORTRAN** et **ASSEMBLEUR.**
  Connaissances **DEC** appréciées.
- Le 2ème assistera notre Ingénieur-Démarrage d'applications dans la formation des utilisateurs interventions en clientèle, dépannage logiciel.

  Il connaitra bien le **FORTRAN.** Connaissance *UNIVAC/VARIAN* appréciée.

  Déplacements fréquents en Province (courte durée : *quelques jours max.*).

Les candidats devront justifier d'expériences similaires.
Ces postes conviennent à des candidats très motivés, aimant absorber des techniques nouvelles et compulser de façon autonome les brochures techniques pour *actualiser leurs connaissances.* Très fort engagement personnel nécessaire. *En contrepartie* possibilité de promotion rapide.



Envoyer CV détaillé, photo et prétentions à : *Direction du Personnel*
INSTITUT DE PROGRAMMATIQUE
(I.P.C.) B.P. 37
113, rue Aristide Briand 91400 Orsay
(R.E.R. : Sceaux - Station Lozère)

SOCIETE DE CONSEIL EN INFORMATIQUE
recherche

jeunes collaborateurs

- 2 à 3 années d'études supérieures
- célibataires, dégagés des obligations militaires
- libres rapidement

DESIREUX D'ENTREPRENDRE UNE CARRIERE dans :

L'INFORMATIQUE

Formation de base assurée dans le cadre d'un contrat de travail avec stage rémunéré.

Adresser lettre de candidat. avec CV détaillé + photo en précisant la date de disponibilité à *No 8459 Contesse Publicité 20, av. Opéra* 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

JEUNE INGENIEUR,
un poste formateur et évolutif

La *SOCIETE DES TUYAUX BONNA* c'est 2500 personnes, un chiffre d'affaires de 600 millions, un des premiers fabricants de canalisations en béton. C'est aussi l'ingénierie et la fourniture d'usine de préfabrication produits en main. Nous exerçons nos activités au niveau international.

Notre direction commerciale basée à Paris est amenée à recruter un

JEUNE INGENIEUR de formation
Ponts et Chaussées, Mines, Centrale,...

Cet ingénieur, formé en Génie Civil, Hydraulique ou béton, sera un homme de caractère possédant le goût de la technique et celui des relations commerciales.

Nous lui proposons, après intégration, :
- d'avoir des responsabilités techniques et commerciales sur des projets concernant d'importants clients,
- d'assurer les relations avec les services Technique, Production, Travaux,
- d'évoluer vers d'autres fonctions pour déboucher sur des responsabilités plus étendues.

bonna

Adresser lettre manuscrite, c.v. et photo s/réf. 8076 à
La Société des Tuyaux Bonna
B.P. 371-08
75365 Paris Cedex 08.

---

participez à notre développement comme ingénieur commercial

Le G. CAM

- SSCI du Groupe de la Caisse des Dépôts et Consignations - *en très forte croissance depuis* plusieurs années, vous propose de participer *au développement du créneau des entreprises* privées et des grands établissements publics.

Ce poste nécessite une solide formation supérieure (grande école ou équivalent) et si possible une première expérience dans la vente. Des connaissances en informatique seront un atout.

Adressez votre c.v. avec photo et prétentions s/réf.127 à M.F. Aletti - G.CAM - Tour Maine Montparnasse - BP 185 - 75755 Paris Cédex 15.

G.CAM

IMPORTANTE SOCIÉTÉ BATIMENT TRAVAUX PUBLICS
recherche

RESPONSABLE CONTENTIEUX

Licence ou maîtrise DROIT

- Environ 5 ans d'expérience.
- La connaissance de l'Anglais sera un atout supplémentaire.

Adresser C.V. photo et prétentions sous réf. 24269 M à BLEU Publicité 17, rue du Docteur Lebel 94300 VINCENNES

SOCIÉTÉ DE SERVICES ET DE CONSEILS EN INFORMATIQUE
recherche des CADRES

TECHNICO-COMMERCIAUX

diplômés de grandes Écoles de Commerce (H.E.C., E.S.S.E.C. ...)

- *ayant des connaissances en techniques financières et en* informatique.
- *capables d'assurer seuls la présentation de produits* financiers, l'analyse et l'évolution des besoins spécifiques de la clientèle qu'ils se constitueront et le suivi des réalisations.

Toute expérience professionnelle — en particulier dans les milieux financiers — sera appréciée.

Il leur est offert une rémunération et des prospectives de carrière intéressantes.

Lieu de travail : PARIS avec déplacements en province et à l'étranger.

Prière d'envoyer C.V. avec photo sous nº 1.694 *le Monde* Publicité, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

Constructeur Français d'Instruments pour laboratoires de recherche
(automates de laboratoire de chimie, biologie, etc.)
recherche

B.T.S. ou D.U.T. (Min.) ÉLECTRONIQUE

Domaine d'intérêt : micro-informatique.
Bilingue anglais pour :
- l'analyse et la programmation de logiciels (tournées vers application), de systèmes d'instruments scientifiques pilotés par mini-ordinateurs ;
- préparation de notes d'application ;
- formation du réseau commercial interne.

Expérience professionnelle souhaitée en micro-informatique instrumentale.
Déplacements possibles.

Adresser curriculum vitae détaillé à :
GILSON MEDICAL ELECTRONICS (France)
72, rue *Gambetta, 95400 Villiers-le-Bel.*

E.M.R.

ÉLECTRONIQUE ET MICRO-INFORMATIQUE ROUMOISES

spécialisée dans l'automatisme, les transmissions, la mesure et la gestion industriels, recherche :

- 1 INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL 2 à 3 ans d'expérience.
- 1 INGÉNIEUR SYSTÈME, éventuellement débutant,
- 2 TECHNICIENS SUPÉRIEURS, BTS ou équivalent.

Embauche immédiate.

Écrire avec curriculum vitae et prétentions à E.M.R. 185, avenue de Choisy, 75013 PARIS.

SOCIETE D'INGENIERIE
Filiale d'un grand groupe industriel
recherche
pour sa division Agro Alimentaire Céréales

DIRECTEUR COMMERCIAL

Motivé par l'action technico-commerciale et la négociation de contrats à l'exportation (Moyen-Orient, Afrique, Asie).

Attiré par un poste offrant de larges perspectives de développement, le candidat sera un homme très disponible et expérimenté dans l'exportation de biens d'équipement.

Anglais indispensable.

Adresser CV, photo et prétentions à No 9.302 à CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra

---

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
recherche pour Service
ÉTUDES ET DÉVELOPPEMENT SOUDAGE

INGÉNIEUR SOUDEUR

Diplômé école ingénieur type mécanique ou électromécanique + ESSA.
- Expérience du matériel sous pression appréciée.
- Cet ingénieur sera chargé d'une section ayant pour mission la mise au point de nouvelles techniques à promouvoir, de conseiller, d'assister techniquement les bureaux d'études et les services de production.
- Lieu de travail : Banlieue NORD PARIS.
- Déplacements courte durée.

Écrire avec C.V. sous nº 9474 à Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui trans.

RADIALL
recherche
pour Rosny-sous-Bois

ADJOINT AU CHEF SERVICE INFORMATIQUE
- min. 30 ans ;
- formation BAC + 2 ;
- expérience indispensable 2 ans I.B.M. 34.

Env. C.V., photo et prétent., RADIALL
101, rue Philippe-Hoffmann, 93116 ROSNY-SOUS-BOIS.

Filiale d'une importante Société nationalisée
recrute

BAC F.1. OU CAP/BEP
Méc. génér., micromécanique. (Réf. BAC-1/M.)

AGENTS DE MAINTENANCE en électronique
Niveau *Technic. supérieur ou* Ingénieur. (Réf. AM/M.)

BAC F.3
(Réf. Bac3/M.)

D.U.T. Mesures Physiques
(Réf. DUT/M.)

Adresser C.V. dét. et prét., en indiquant la réf. du poste, à *Nº 84975, RUSH Publicité* 84, rue d'Hauteville, 75010 Paris, qui transmettra.

Urgent Orthophoniste cherche *remplaçant (e) ou cède clientèle* dans centre paramédical banlieue Sud Paris.
Tél. : 783-97-80 après 20 h. demand. Mme Françoise Léopold.

REPRÉSENTANT EXCLUSIF Connaissances techniques (DUT ou équiv., mécan. électroméc. ou assimilé). Basé à Paris, disposant voiture, pour 75 et région, éventuell. France entière, recherché par société province, disposant ateliers mécanique, tôlerie, électron., bureau étude, représentation matériel laboratoire.
Salaire fixe + déplacement. Écrire curr. vitae et prétentions s/nº 7089, *le Monde* Pub., 5, r. des Italiens, 75009 Paris.

P.M.E. réalisant un C.A. de 80 millions de francs à l'exportation

Située à : ORLY VILLE

recherche

COMPTABLE CONFIRMÉ (ÉE)

6 ans expérience minimum.

Prière adr. C.V., photo et prét. à *nº 24557 M. Bleu. 17, rue Lebel,* 94300 VINCENNES.

Ville de SAINT-CYR-L'ÉCOLE *(Yvelines),* 18.000 hbts, *recherche* son Directeur du service des sports, expérience exigée, *poste à pourvoir de suite.* Candidatures avec C.V. à adresser à M. le Maire, de Saint-Cyr-l'École *(78210).*

Cherchons

PROFESSEURS FRANCAIS
langue étrangère affaires, indispensable formation, S.G.A.V. + linguistique appliquée + plusieurs années d'exp. + très bon niveau autres langues. Lettre + C.V. et photo à : Mme FOUSSAT, IFG langues, 37, Quai de Grenelle, PARIS 15e.

ÉTABLIS. SOUS CONTRAT
recherche

PROFESSEUR
enseignement tech. et commercial suppléance 1er trimestre.

PROFESSEUR
science physique temps partiel.

Adresser curriculum vitae, 36, av. du Président-Wilson, 94230 CACHAN.

CABINETE EXPERTISE COMPTABLE PARIS 17e
recherche

EXPERT COMPTABLE
diplômé ou mémorialiste, expérience révision, audit.

COMPTABLE
niveau D.E.C.S. pour travaux clients.

Env. C.V. pho. et prét. à : F.T., 5, r. de Prony, 75017 Paris.

STÉ GETA ENGINEERING PME « recherche et développement »
recrute

1°) INGÉNIEUR
grande école, 35 ans environ, confirmé A.M., SUPELEC ou équivalent.
Exp. d'étude, concept., dévelop. en ondes électromagnétiques, opto. électronique, apt. négoc. cont. d'étude, dynam. accroch., poste de responsabilités.

2°) INGÉNIEURS THERMICIENS
35 ans environ, expérience d'engineering souhaitée. formation complémentaire assurée, aptitude négociation contrat d'étude et fournit. auprès industr., dyna., accroch., poste de responsab..
Lieu de trav. : *MONTPARNASSE, prendre contact 321-88-80.*

Société documentation technique arabe demande

INGÉNIEURS
toutes spécialités, bon traducteur en langue arabe.
Téléphone : 584-15-40, postes 32/79.

- F.F.M.J.C. -
recrute
pour affectation immédiate *dans toute la France*

DIRECTEUR (TRICE) DE M.J.C.
Expérience et formation exigées. Écrire, avant le 9 octobre à : F.F.M.J.C., service formation, 15, rue La Condamine, 75017 Paris.

GROUPE FIDUCIAIRE.
recherche

EXPERTS COMPTABLES
diplômés où mémorialistes pour assurer direction cabinet
- A Paris 17e.
- A 100 km sud Paris.

Env. C.V. photo et prétentions à Mlle Toumazet, 5, r. de Prony, 75017 Paris.

Société spécialisée dans l'exportation des systèmes télématiques
recherche

TECHNICO-CCIAL
de haut-niveau ayant expérience internationale de la vente de produits informatiques, anglais indispensable.
Lieu de travail Paris, fréquents déplacements à l'étranger. Rémunération selon expérience.

Écr. nº T029333 M à R.-Presse, 85 b., r. Réaumur, 75002 Paris.

LE CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BATIMENT
recherche

UN INGÉNIEUR
25 ANS MINIMUM

ayant le sens des contacts *humains, expérience souhaitée* de chantiers V.R.D.

pour travaux de recherches et de contrôle en usine dans le domaine des tuyaux d'assainissement.

Déplacements fréquents en province.

Adr. C.V. et prétent. à : M. COCHARD Station de recherche du C.S.T.B., 84, avenue Jean-Jaurès, 77420 CHAMPS S/MARNE.

ABEILLE PAIX VIE
GROUPE VICTOIRE
recherche
PARIS

1) UN ADJOINT AU CHEF DE SERVICE

FORMATION-DOCUMENTATION
Position cadre, exper. de la format. en assurance vie requise.

2) UN ANIMATEUR DE FORMATION

Ils devront avoir :
- un niveau BAC minimum ;
- des connaissances juridiques et fiscales ;
- des idées, du dynamisme et le sens de la pédagogie.

Des déplacements en province sont à prévoir.

Env. C.V. manuscrit détaillé à

L'ABEILLE PAIX VIE
Direction Commerciale
89, r. de la Victoire, 75009 Paris.

Organisme de Formation, recrute

INFORMATIC.
I.U.T. ou équivalent
Basic - Cobol - L.C.P.
30 heures par semaine.
Tél. : 285-80-75.

VILLE D'ÉLANCOURT
recherche

ATTACHÉ COMMUNAL
pr service information, urgent.
Adresser candidature à : M. le Maire, 78310 Élancourt.

IMPORTANTE CENTRALE D'ACHATS
située Mº Gallieni
recherche

ACHETEUR LIQUIDES
Ayant expérience distribution.
Disponible immédiatement.
Horaire mobile 40 h/semaine.
Restaurant d'Entreprise.
13e mois + primes.

Adr. C.V. et prét. s/nº 9.099 à Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE POUR ADULTES
recherche pour 2 postes DE PROFESSEURS

AGENTS TECHNIQ. ÉLECTRONICIENS
H. ou F. NIVEAU V

5 années d'expérience exigées, connaissances microprocesseurs appréciées.

Envoyer C.V. détaillé sous référence ATE 5 M au CENTRE S. MASSON, 41, av. du Docteur-A.-Netter, 75012 PARIS.

Société implantée à PARIS 15e
Filiale d'une multinationale
recherche

1 COMPTABLE
capable de tenir l'ensemble de la comptabilité
Anglais indispensable.

Écrire ou téléphoner à

COMELOG
9, rue Sainte-Anne
75001 PARIS. 260-33-32.

CEDEFORP
recrute pour 81/82

ANIMATEUR
TOUTES MATIÈRES
Vacataire mi-temps, exp. adultes 2 ans minimum. Un courrier mentionnant les méthodes utilisées ainsi que les programmes envisagés serait le bienvenu, photo + C.V. Référence 813, 32, r. Le Peletier, 75009 Paris.

SOCIÉTÉ SERVICES RECHERCHE

INGÉNIEURS INFORMATICIENS
Mini 6, HB 64, HB 66 + IDS,/TDS/DM IV.
IBM + IMS/DL 1.
Mitra, Solar, Data Général + temps réel - Téléphone.

BIO 53, rue Fondary-15e.
Tél. 577-93-65.

---

formation professionnelle

Tests d'aptitude le vendredi 25 septembre à 10 h.

2ème SESSION DE FORMATION DE 20 PROGRAMMEURS DE GESTION

du 28 septembre 1981 au 29 janvier 1982 (interruption entre Noël et Jour de l'An)

- **624 heures** d'enseignement, dont **324 de pratique** assembleur et Cobol.
- Mise à disposition permanente de **10 terminaux connectés** sur notre IBM 3031.
- Encadrement continu par des professeurs de **l'enseignement supérieur.**

Renseignements et retraits des dossiers :
6, place du Colonel-Bourgoin, 75012 PARIS
Appeler Michel TREVES au 341.66.66.



sofragem-ordisor
l'informatique responsable
Département formation professionnelle

(agrément nº 11.75.04.029.75)

24.696 F TTC pour les individuels (prêt possible)

Formation longue
ANALYSTES PROG. MICRO-INFORMATIQUE
option PROJET INDUSTRIEL
- CANDIDATS : 118, rue de Crimée Paris 19e
- EMPLOYEURS : tour le Belvédère - 118, 130, av. J. Jaurès Paris 19e

Centre International de Traitement Informatique — antenne Paris Buttes-Chaumont
205.24.63 + - 241.83.83 +

INFORMATIQUE

COURS de LANGAGE PASCAL
Dans le cadre de la Foire de Marseille du 29-9-81 au 2-10-81 est organisé un cours de programmation structurée et Langage Pascal, pour tous renseign. écr. ou tél. Faculté des Sciences Luminy, 70, route L.-Lachamp, départ. Inform., 13288 Marseille Cedex 9. Tél. (91) 41-01-40, poste 32-44.

ECOLE PRIVEE D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

organise STAGES
AUDIT Informatique
CHEF DE PROJET

PLACES LIMITEES

INSCRIPTIONS : 294.98.61

P.B.

DEMANDEURS D'EMPLOI
JEUNES NIVEAU BAC + 2
Devenez en 4 mois

INGÉN. COMMERCIAL EN INFORMATIQUE
Aide au placement assurée.
Marché très demandeur.
Bonne rémunération et évolution de carrière.
Renseignements et inscriptions

Antenne Paris Buttes-Chaumont.
Tél. : 205-24-63.

STAGES de 17 SEMAINES

FORMATION de DIRECTEURS DE BUREAUX D'ÉTUDES et de DIRECTEURS DE CHANTIERS

du 26.10.81 au 19.2.82.
GRATUITS et RÉMUNÉRÉS.
pour cadres techniques privés d'emploi ou jeunes diplômés scientifiques.

AFRAMP, 874-70-87 ou 285-58-51.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS

directeur juridique et financier

CONSTRUCTION **PARIS**

Une Société Anonyme d'H.L.M. souhaitant exploiter pleinement la conjoncture favorable à la construction de logements locatifs crée le poste de Directeur juridique et financier.

Sa mission consistera à assister de la manière la plus complète le Directeur général dans le domaine juridique : contrats, transactions, procédures contentieuses amiables ou judiciaires, et dans le domaine financier : études de financements, montages de prêts, recherches de financements, trésorerie et placements.

Vous êtes le candidat idéal, si âgé de 32 ans au moins et titulaire de diplômes supérieurs de droit et de gestion (C P A, M B A, etc.), vous avez déjà exercé une fonction similaire, de préférence dans une société privée de construction ou de promotion immobilière, ou dans une banque spécialisée.

La Direction générale attend de vous une contribution au développement de la Société qui soit immédiatement opérationnelle.

Une rémunération confortable ne sera pas discutée si vous êtes l'homme de la situation.

Le poste, situé à Paris, est à pourvoir dans les plus brefs délais.

Adressez votre dossier complet avec lettre manuscrite, C.V., photo, rémunération souhaitée à M.S. REYMOND - 24 Place Charles Fillion - 75017 Paris, qui étudiera confidentiellement votre candidature. Discrétion absolue.

Filiale en expansion d'un grand Groupe Français, spécialisée dans
L'OPTRONIQUE
(banlieue Sud de Paris) recherche pour sa division IMAGERIE

ingénieurs d'études

Ils assureront, en tant que CHEFS de PROJETS, la conception et la mise au point de systèmes optroniques. Nous recherchons des ingénieurs créatifs et ambitieux capables de s'intégrer à une équipe. Nous leur demandons une formation ESO ou équivalente avec, si possible, un minimum de 3 à 4 années d'expérience dans ce domaine. Une bonne connaissance de l'ANGLAIS est nécessaire.

Adresser C.V. et prétentions sous référence B 10 au conseil à qui nous avons confié cette recherche

COGEPLAN Tour de Lyon - 185, rue de Bercy 75012 PARIS

P.M.E. SURESNES recherche

UN MÉDECIN

Pour quelques h. par semaine pour conseils en équipement hospitalier. Tél. 980-75-12.

INFORMATIS

PARIS-TOULOUSE-NANTES pour d'importants projets de Télécom., Robotique. Soft base

INGÉNIEURS IRIS 50

Expér. SIRIS 3, évolution vers les systèmes D.P.S. 7.

INGÉNIEURS IRIS 80

3 ans expérience SIRIS 8.

INGÉNIEURS SYSTÈMES

3 ans exp. réseau de Télécom. (PROT., X25, H.D.L.C...).

INGÉNIEURS SYSTÈMES

4 ans expérience logiciel. Télécommunicat., Téléphonie.

INGÉNIEURS SYSTÈMES

3 ans expérience logiciel, processus industriel. SOLAR, MITRA, PDP 11, 26, r. Daubenton-5e. 337-99-22.

BANQUE ÉTRANGÈRE récemment installée à Paris cherche

COMPTABLE DE BANQUE

pour créer la fonction et en assumer la responsabilité. Niveau D.E.C.S. avec si possible une première expér. bancaire. Salaire 100.000 F. à 120.000 F. Env. C.V., lettre manuscrite, photo, salaire actuel. s/nº T029356M, Régie-Presse, 85 b., r. Réaumur, 75002 Paris.

Université de Compiègne recrute

INGÉNIEUR

de 2 à 3 années d'expérience pour participer à des enseignements et à des activités de recherche en génie chimique. U.T.C. BP. 233, 60206 COMPIÈGNE.

P.M.E. CERGY PONTOISE

recherche urgent

PROGRAMMEUR

sur machine à commandes numériques (C.N.C.) (tours et centres d'usinages). Téléphone : 030-21-90.

AGENCE DE PUBLICITE recherche pour quelques-uns de ses budgets dans des domaines très variés.
- Homme (femme) de relation publique et relation presse.
- Organisateur et animateur expérimenté.
- Indépendant.

Adresser propositions écrites à PHONI-ACTION, 8, av. du Coq, 75009 PARIS, qui transmettra.

Société Import-Export recherche TRADUCTRICE Allem./Anglais Très expérimentée. Libre rapidement. Ecrire sous nº 4.486 à O.F.P. 2, rue de Sèze, 75009 PARIS, qui transmettra.

INGÉNIEUR

Circuit pour études de process, rédaction de notes de fonctionnement. Rédaction C.S.C.T. établissement des pièces écrites d'AO. Expérience nucléaire souhaitée.

Envoyer C.V. à ESSAIR, 129, rue du Fb-Poissonnière, 75009 PARIS. Tél. 285-24-88.

SOCIETE DE DISTRIBUTION DE PRODUITS SURGELES recherche COMPTABLE (niveau BTS) pour : comptabilité générale, bilan, déclarations sociales et fiscales, trésorerie.
Salaire : 6.500/7.500 × 13. Lieu de travail : Marne-la-Vallée. Disponible rapidement. Env. C.V. + photo s/nº 7.100 le Monde Publicité, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

LA VILLE DE CORBEIL-ESSONNES RECRUTE EN URGENCE – UNE ou UN SOUS-BIBLIOTHECAIRE titulaire du C.A.F.B. LECTURE PUBLIQUE
Adressez curriculum vitae au SERVICE DU PERSONNEL HOTEL DE VILLE 91106 CORBEIL-ESSONNES.

NOISY-LE-GRAND MARNE-LA-VALLEE

recrute d'urgence : pour établissement 60 berceaux UNE DIRECTRICE DE CRECHE
Diplôme exigé : puéricultrice diplômée d'Etat plus de cinq ans d'expérience.
Age minimum : 25 ans.
Conditions de rémunération : statuts du personnel communal plus prime de fin d'année. Logement de fonction assuré à titre gratuit.

Envoyer curriculum vitae à : Madame le MAIRE Secrétariat général 93160 NOISY-LE-GRAND.

secrétaires

Association tourisme social recherche

SECRÉTAIRE ADMINISTRATIVE

Expérience minimum 5 ans, excellente dactylo, méthodique, capable autonomie. Adr. C.V., photo, prétentions à : A.V.E.C. 41, r. N.-D.-de-Lorette, Paris 9e.

ORGANISATION DEB'S recherche pour remplacement 3 mois avec possibilité de reconduction de contrat

EXCELLENTE DACTYLO

souhaitant s'orienter vers le TRAITEMENT DE TEXTES SALAIRE TRES MOTIVANT (débutante s'abstenir)
Merci d'adresser lettre manus. C.V. + photo et prétentions s/réf. 30.765 à DEB'S, 19, rue du Colonel-Moll, 75017 PARIS.

DEMANDES D'EMPLOIS

H. 36 ans, CADRE SUP., dipl. IDA, 12 ans expér. Direct. Administr. et Financ. Secrétaire Général P.M.E. ou filiale multi anglo-saxonne. Anglais courant. Connaiss. approfondie gestion informatisée rech. Poste similaire rég. Paris, préfér. section tertiaire.
Libre très rapidement.
Ecr. s/réf. 575 s/envel. à : HOCHE PUBLICITÉ, 26, rue Vernet, 75008 Paris, qui transmettra.

Fme expér. 22 ans immob. Lic. Econom., ch. emb. commerce. Ecr. s/nº 4121 M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J. H. 21 a., lib. des obl. mil. ch. emploi st. Aide Compt. avec C.A.P. Sténo-Dact. 3 ans expér. Prox. Saint-Lazare Argenteuil. M. Narbonne. Tél. 982-47-59.

Jeune Fille, 22 ans, formation tourisme, anglais courant, 1 an de secrétariat tourisme cherche emploi mi-temps tous secteurs. Disponible, tél. 952-30-77.

JOURNALISTE
H., 30 ans, sér. réf., industrie, énergie, environn. cherche place stable ou piges régulières.
Ecrire Y. OFFER, Résidence du Stade, bât. T2, 95250 Beauchamp. Tél. 414-32-77.

Cadre Technico-Commercial, 53 ans, polyvalent, expér. vente biens équip. industr. nécessitant contacts haut niveau. Grandes facultés adaptation, anglais, italien, ch. poste actif responsab. région Paris. Tél. 751-48-99.

TECHNICO-COMMERC.

Diplômé Institut universitaire de Technologie, 23 ans, dégagé obligations militaires. Expérience dans circuit de distribution alimentaire.

Offre :
- Esprit pionnier.
- Sens organisation.
- Bonne présentation.
- Vendeur né.
- Adaptation rapide.

Recherche :
- Poste dans équipe.
- Service vente.
- Circuit de distribution.
- Publicité.
- Marketing.

Ecr. s/nº 1.700 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CHEF DU PERSONNEL

31 ans, formation juridique, 4 ans expérience, fonction personnel + assurances, services généraux. Anglais courant + espagnol, recherche poste dans équipe de Direction du Personnel ou Cabinet de consultants. Accepte déplacements. Disponible très rapidement. Ecrire s/ nº 8.163, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

J.F. sérieuse, 21 ans, études « dessin de tissus » en cours, cherche travail à mi-temps l'après-midi (à partir de 13 h.) dans Publicité - ou - maquettes dessin tissus.
Ecr. s nº 8179 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

JEUNE FEMME, 26 ANS

EMPLOYÉE DE BUREAU

Dactylo, bilingue allemand, notions informatique, cherche

TRAVAIL MI-TEMPS

le matin.
Ecr. s/nº 6.162 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Licencié raison économique, importante firme auto rech. emploi réception-commerce automobile. Tél. 307-65-70.

ACHATS INTERNATIONAUX MATIÈRES PREMIÈRES ACHETEUR (ESA)

Anglais et espagnol courants, exp. marchés terme, finances internat., affrètements, étudie offre, France-étranger.
Écrire s/nº1651, le Monde Pub. 5, r. des Italiens, 75009 PARIS.

J.F. 20 ans, B.T.S. commerce international, angl., esp., rech. poste stable. Libre imméd. Sylvie VARLOTEAUX, 110, r. Paul-Algis, 77360 Vaires-sur-Marne. Téléphone : 020-87-40.

CHEF DE PERSONNEL, 48 ans, longue expérience pratique de la fonction dans tous ses aspects : définition et application politique de personnel, législation sociale, gestion et paie informatisée, etc. recherche pour raisons familiales situation dans entreprise sud de la France. Écrire nº 9154, Contesse Pub., 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01.

DOCUMENTALISTE
Voyageant, B.C.P., I.N.T.D., C.A.F.B., maîtr. Lettres, angl., esp., 12 ans expér., ch. poste dans organisme concerné par pays voie développement : domaines Eco., Santé, Social, Arch. Ens. France ou étrang. Ecr. s/nº 1653 le Monde Pub., 5, r. des Italiens, 75009 Paris.

Recherchons travail toutes sortes pour étudiants : Association Apil, 33, pl. Maubert. 326-77-51.

J.F. 34 ans, DECS, expérience P.M.E., recherche stage EXPERTISE COMPTABLE. Écrire R.P., référence I, 56, rue Fontaine-au-Roi, 75011 Paris, qui transmettra.

Secrétaire de direction haut niveau (sténo-dactylo), cultivée, excellente éducation et présentation, cherche poste intéressant (Paris). Téléph. au 354-81-32.

CHEFS D'ENTREPRISE

vous recherchez débutants ou confirmés

HEC - ESCP

IEP, SC. ÉCO., IAE, DECS rigoureusement sélectionnés.

AFIPEC : 523-48-26.

F. CADRE JURIDIQUE excellente rédactrice, formation supérieure niveau doctorat. 18 ans expérience diversifiée (avocat, contentieux sociétés, transports, assurances, droit du travail, etc.), cherche situation en rapport. Libre immédiatemnt. Écrire s/nº 7080 le Monde Pub. 5, r. des Italiens, 75009 PARIS.

F. 30 ans, libre, imméd., dipl. exam. Cambridge, degré sup. en Anglais, Chambre de commerce britannique en préparation B.T.S., tc form. audio-visuel, enfants 6-12 ans, ch. poste enseign. ou traduct., étud. ttes prop. Mireille GRAND, 115, bd Victor-Hugo, 93400 ST-OUEN.

COMMUNICATION

- 6 ans journal. : société éco.
- 6 a., resp. comm. et dévelop. dans grande banque.

H. 35 ans, Sc.-Po, Paris + Sc. éco étudie tte prop. y compris collaborations extérieures.
Ecrire s/nº 1804 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. 30 ans, ét. sup., 5 ans exp. rel. ext., secrét. animation, rech. poste évolutif, dyn. 707-55-56.

CADRE SUP. F. (58 ans) Dir. techn. et commerciale. Industrie des élastomères et mécan. vibratoire, cherche poste en rappt. suite licenciement économique. Ecrire s/nº 7095 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Jeune Ivoirien, niveau probat., titulaire C.A.P. B.E.P., aptitude du proba., cherche poste compta., permis B. Tél. 993-62-29.

Dame gérante-comptable, jusqu'au bilan EXP. P.M.E., cabinet comptable, libre rapidement, cherche situation.
Ecr. s/nº 1.674 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. 26 ans, secrétaire sténo-dactylo expérimentée, aimant contact clientèle, accueil, téléphone, bonne expérience édition, cherche emploi stable dans poste similaire.
Écr. s/nº 6181, le Monde Pub. 5, r. des Italiens, 75009 PARIS.

J.F., 25 ans, maît. let. + dipl. C.P.S.S., 2 ans expérience prof. (secrétaire-assistante), bil all + conn. espagnol, cherche emploi rédactrice, secrétaire de rédaction ou poste à responsabilités dans société presse ou édition. Écrire s/nº 7056 le Monde Pub. 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

PROF., ALL., dipl., exp., donne cours d'allemand, formation permanente ou école privée.
Ecr. s/nº 1.684 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

---

30 ans, je réalise un bulletin d'animation et d'information de A à Z, dans une Association Nationale et différentes animations au sein de celle-ci, mais cela me laisse un temps appréciable pour réaliser d'autres projets. J'offre un sens des responsabilités, des initiatives concrètes, une expérience et une référence dans le domaine socio-culturel (adolescents-adultes), théâtre, presse, audio-visuel ; étudie toutes propositions mi-temps ou partiel toutes régions, avec préférence Paris, l'Ouest et le Nord. Ecr. s/nº T029275M, R.-Presse, 85 b., r. Réaumur, 75002 Paris.

H. 28 ans, inspect. I.N.S.P. Contentieux, sinistres, compagnie d'assur., étudie ttes offres. Écr. s/nº T029256M, R.-Presse, 85 b., r. Réaumur, 75002 Paris.

Diplômée journalisme, 21 ans, rech. pl. stable édition, publicité, journalisme, petite entreprise. GRENIER, 5, rue Faustin-Hélie, 75016 PARIS. Tél. 503-32-00.

INGÉNIEUR

tech. commerc., 53 ans, spécial fours, équip. thermiques, pratique import., angl., ital. usuels, cherche poste actif base Paris, accepte déplac. J. MAHIEUX, 107, r. Dr Guionis, 92500 RUEIL-MALMAISON.

DESSINATEUR archit. bât. Longue exp. ch. pl. Lib. rapid. Ecrire s/nº 1688 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

DIRECTEUR GÉNÉRAL AFRIQUE NOIRE

40 ans, ing. + D.E.S.S. GESTION Usine sidér. 120 pers. CAZOM. Introduit milieux affaires Côte-d'Ivoire, Hte-Volta, Niger. recherche responsabilités représentation technico commercial, gestion formation Franç/Angl. Écrire s/nº 1691 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

GESTION ADMINIST. INFORMATIQUE

H. 48 ans, exp., ch. poste resp., étudie ttes prop. 919-53-59.

J.F., licence Lettres, correctrice, secrét. bilingue anglais, cherche situation en rapport.
Ecr. s/nº 6.185 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. 27 ans, cherche emploi stable opératrice confirmée sur Multiclavier. 7 ans d'expérience région banlieue Sud - 14-15e.
Ecrire s/nº 0000 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

PSYCHO-SOCIOLOGUE
F. 30 ans, chargée d'études (exp. urbanisme, marketing) ch. poste ou vacation, enquêtes. Libre de suite
Ecr. s/nº T029209M, R.-Presse, 85 b., r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F., 23 ans, Bac F8 (4 ans d'étude de kinésithérap.) cherche poste Secrétaire médicale, libre de suite. 687-01-25.

Formateur, 38 ans, 15 ans exp. adultes, adolescent, en gestion compt., droit, fiscalité + expér. conseil entreprise, maîtrise de droit I.A.E., D.E.C.S., rech. poste responsabilité service ou Société de formation perman. Ecr. s/nº T029318 M, R.-Presse, 85 b., r. Réaumur, 75002 Paris.

J.H., 26 a., Formation bancaire et commerciale ch. à reprise. Sté sur cote Ouest U.S.A. année 82. Tél. M. CHAPUT, 343-06-29.

INGÉNIEUR d'AFFAIRES

Gde expér. montage et réalisation de projets, spécialiste bâtiment, hôpitaux, industries, parlant anglais ch. poste France et étranger.
Ecr. s/nº T029287 M, R.-Presse, 85 b., r. Réaumur, 75002 Paris.

F. psycho. clinique, D.E.S.S., formation analytique, exp. enfants, I.M.E., E.M.O. H.O.P. et adultes, guidance parentale, étudie toutes propositions.
Ecr. s/nº T029285M, R.-Presse, 85 b., r. Réaumur, 75002 Paris.

H. 42 ans, recherche poste direction pédagogique, cadre éducatif, responsable internat, professeur de sciences économiques, spécialiste audio-visuel, 7 années expérience dans l'enseignement privé, diplômé E.S.C.A.E., région indifférente. Téléphone : (4) 442-80-40.
Ecr. s/nº T029114M, R.-Presse, 85 b., r. Réaumur, 75002 Paris.

CENTRALIEN 47 ans

pour maîtres d'ouvrages de programme immobilier ou génie civil industriel Afrique Nord-Ouest. Vous désirez être représenté efficacement.
Ecr. s/nº T029013M, R.-Presse, 85 b., r. Réaumur, 75002 Paris.

SECRÉTAIRE INFORMATIQUE pour travaux répétitifs, rech. empl. même partiel. 574-07-68.

J.H., 28 ans, étudie toutes propositions à mi-temps, libre immédiatement, polyvalent, toutes études, trilingue, 354-30-02.

H., 42 ans, recherche poste Cadre Technico-Commercial, coordination, organisation, déplacement toutes régions, disponible immédiatement, diplômé ESCAE, 15 ans expérience, achats, ventes produits industriels et services.
Ecr. s/nº T029151M, R.-Presse, 85 b., r. Réaumur, 75002 Paris.

ARCHITECTE DESA

30 ans

Solide formation, 3 langues : français, anglais, arabe, très bonnes connaissances de l'Arabie (5 ans) et du Golfe en général cherche
Poste ou mission dans la presqu'île Arabique et Moyen-Orient, étudiera toutes propositions et tous secteurs. Réponse assurée. Libre rapidement.
Ecrire s/nº 28-693, R.-Presse, 85 b., r. Réaumur, 75002 Paris.

CHEF D'AGENCE E.S.C.

Exp. transports, administration, gestion. Libre rapidement, 28 ans. Etudie toutes propositions pour Paris. Ecrire sous nº 4.264 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur 75002 Paris.

H. 34 ans, expér., libre de suite, ch. emploi dans une Bibliothèque d'entreprise plein temps ou mi-temps. Tél. : 948-22-32.

Cadre supérieur, 36 ans
Comptabilité, finance, administration, 10 ans d'expérience Afrique noire, Moyen-Orient. secteur transit-TP anglais courant cherche poste à l'étranger.
Ecr. s/nº 1.810 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Jeune Homme, 27 ans, Bac + licence Sciences Economiques + diplôme Cadre Commerce et Affaires + 2 ans Droit, 4 ans expérience automobile et assurances, recherche poste stable ou création d'entreprise Paris-province. Ecrire ss/réf. M.D.M., Contesse Publicité, 20, avenue Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui tr.

CALCULATEUR ACTUARIAT

AGENT DE MAITRISE
39 ans, 10 ans d'expérience
assurance vie - groupe
cherche poste PARIS ou BANLIEUE OUEST.
Libre immédiatement.
Ecrire sous nº 6.159 le Monde Publicité, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

Vous recherchez

UN CHEF DE SERVICE INFORMATIQUE

qui soit également un gestionnaire et un organisateur.
- Formation : doctorat de 3e cycle en Informatique DECS (comptable) + ICG.
- Expérience : 16 ans, en mise en place de systèmes de gestion-encadrement équipe analyse programmation.

Écrire sous nº 1.690 le Monde Publicité, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

capitaux propositions commerciales

SOCIÉTÉ NÉGOCE BATIMENTS SUD-EST (ville-préfecture)
Affaire ne demandant qu'à être développée.
C.A. : 10 MILLIONS
recherche en vue d'association personne dynamique.
Profil : 35-40 ans, possédant capitaux.
Ecrire s/nº 24503 DL - B.P. nº 10 x 38040 GRENOBLE Cedex

---

la rencontre de vos projets et de nos techniques

- Nous sommes une importante entreprise française. Notre rentabilité élevée nous donne une capacité d'investissement importante pour développer un produit existant ou un produit nouveau de préférence destiné à l'industrie.
- Vous voulez étendre vos activités, promouvoir un produit industriel assuré d'un avenir commercial en France et à l'exportation, nécessitant éventuellement un procédé de fabrication d'avant garde.
- Nous vous offrons notre technologie de pointe spécialisée dans le secteur industriel, un encadrement de haute qualité, les possibilités d'une fabrication de grandes séries.
- Merci d'adresser votre proposition sous réf. 3162

PIERRE LICHAU S.A.
BP 220 - 75063 PARIS CEDEX 02
qui transmettra.



Pour bureau de consultants pour investisseurs au Canada Agence Canadienne

1. Analyse du projet.
2. Représentations auprès de l'agence de l'investissement étranger (FIRA) du Canada.
3. Obtention d'une décision préalable.
4. Envoi de l'avis requis pour l'acquisition de l'entreprise projeté et/ou la création d'une entreprise nouvelle.

Pour toute demande communiquer avec le délégué commercial, M. ANDRÉ ROBERGE, CONSULTANT, 1510, avenue de Beaulieu, suite 708, SILLERY, P.Q. G1S 4R3.
Tél. : 418-522-5691.
Télex 051-3704.

AGENCE DE VOYAGE
Pleine expansion. C.A. 30 millions à céder ou participation. Ecr. s/nºT029296M, R.-Presse, 85 b., r. Réaumur, 75002 Paris.

---

100 KM PARIS Dans grande ville
Cause divorce
A VENDRE
SIEGE SOCIAL DE SOCIETE comprenant : beau bâtiment 378 m² aménagés en bureaux, salles d'archives, vestiaire, sanitaire, chaufferie, etc. sur terrain avec parkings 7.450 m² env. accès facile et rapide.
LOUE rapport 12 % l'AN.
Prix 1.200.000 F.
Ecr. s/nº 29.246 M à R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

information divers

Pour bien choisir votre métier FRANCE CARRIÈRES chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

Pr connaître les emplois offerts à l'étranger (Australie, Amériques, Asie), demandez la revue spécial MIGRATIONS (LM), 3, rue Montyon, 75429 Paris cedex 09.

Emplois outre-mer, étranger MIGRATIONS chez les marchands de journaux.

travail à domicile

Ch. trav. dactylo à dom. thèse, mémoire, roman. 520-62-21.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

GSA SPECIAL 5 vitesses, modèle 81, encore sous garant. 31.000 F, 15.000 km. Collab. Citroën 664-06-71.

de 8 à 11 C.V.

A vdre Renault R 5 L, 5 portes, bleu Océan, 8 mois 8.000 km. Prix 27.500 F. Téléph. : 099-57-11 après 19 h.

Collaborateur Renault Vds R 20 TS 1981 (modèle 82) 4.800 km. Vert agathe métallisé int. simili gris-drap 52.500 F. 626-14-62 (après 18 h 30).

FUEGO GTL, fév. 81, rouge, int. velours rouge, boîte 5 vit., glaces teintées électriques, essuie-glace arr., 1re main, 9.000 km, 41.500 F. Tél. 749-89-56, heures bureau.

Part. vend directement 505 GR, année juin 79 (41.000 km), brun métall. verni. Prix 29.000 F. Tél. le matin 419-56-55 et/ou partir de 15-18 h au 721-37-15. M. MARY

CX 2500 Diesel 1978, moteur neuf, 10.000 km, marron métall., vitres teintées, pneus neufs, attelage, radio cassette stéréo, excell. état, 39.000 F. Tél. 405-70-48.

divers

NEUBAUER PEUGEOT-TALBOT

Derniers modèles Peugeot 81. Prix sacrifiés. M. Joël 766-02-44.

LANCIA AUTOBIANCHI
Concessionnaire
Leasing particulier 48 mois
11 rue Mirbel Paris 5e
336.38.35+

occasions

A BIBLIOPHILES COLLECTION PART. CÈDE BIBLE EDIT. A LYON DÉBUT XVIIe TYPO ET BOIS GRAV. SUR FORT VELIN REL. VEAU. FAIRE OFFRE A HAVAS, REF. Nº 37573 MARSEILLE.

---

les annonces classées
Le Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 h. à 12 h. 30, de 13 h. 30 à 18 heures
au 296-15-01

L'immobilier

appartements vente

1er arrdt

PRÈS AVENUE OPÉRA
Restauration petit immeuble, asc. Appts 2 pces aménagés, charme. – Tél. : 261-27-46.

3e arrdt

SQUARE DU TEMPLE
2 PCES TT CFT, cuis., bains, équipées poutres, 3e ét. SOLEIL. URGENT. 325-75-42.

5e arrdt

MONGE
P. de taille. Séjour + chbre. TT CFT. 510.000 F. 325-97-18.

6e arrdt

BEAUX-ARTS
Très beau studio restauré, calme, soleil, vue sur jardin. Téléphone : 261-27-46.

SAINT-GERMAIN
Dans imm. restauré, beaux appts aménagés, du studio au 3 pces dupl., charme, conf. 261-27-46

PRÈS LUXEMBOURG
Appart. luxueux 175 m² 6 pièces + chambre de bonne, immeuble pierre de taille. Prix élevé justifié. PROGESCO 563-28-17.

LUXEMBOURG
très bel immeuble 92 m² original, séjour + chbre avec mezzanine, calme, soleil. GARBI 567-22-88.

PRÈS LUXEMBOURG
immeuble luxueux 80 m² duplex 3 P. tt cft, px 1.300.000 F. PROGESCO 563-28-17.

7, RUE PIERRE-SARRAZIN
Duplex amusant 90 m², liv. + 2 chbres. Prêt à habiter. Jeudi 14-17 h. 633-29-17.

7e arrdt

ANGLE QUAI D'ORSAY
ESPLANADE DES INVALIDES
vue panoramique, plein soleil, imm. récent, standing, 100 m², séjour, 1 chbre, dressing, bains, service, park. Tél. 233-61-60.

8e arrdt

STUDIO 340.000 F
4e ét., asc., rue des Saussaies B.D.F. 387-01-77.

28, R. GODOT-DE-MAUROY
Près Madeleine, vd appt mixte 160 m². Tél. : 723-78-11.

9e arrdt

ALFRED-STEVENS – Martyrs
TRAVAUX-DUPLEX
Balc., asc., calme. 354-96-10.

10e arrdt

Proximité GARE DU NORD immeuble ravalé asc. Plusieurs APPARTS 2 et 3 P. rénovés tt. Cft, depuis 310.000 F. Tél. au pptaire 324-32-16 matin.

11e arrdt

XIe, Père-Lachaise, 5 p., 90 m², box, 1er ét., imm. p. de t. 1962 Px 800.000 F - Tél. 331-20-63.

RÉPUBLIQUE
Bel imm. pierre de t., gd 5 p. + serv. Excell. état. 622-41-92.

Prox. Pl. VOLTAIRE. 354-96-10
110 m², 2 chbres, calme, plus
ATELIER ARTISTE

PARMENTIER
Beau 2 P., cuis., bns. parf. état. Px 280.000 F. Tél. 272-40-19.

12e arrdt

NATION R.E.R.
Magnifique 5 p., 2 b., 2 w.-c., gde terr. sud. 2 parkings. Frais notaire réduits. 1.250.000 F. Defiel 346-95-27.

13e arrdt

MONTSOURIS – 3 P. 80 m² 5e ét., tt cft, soleil, calme, balc. 760.000 F – Tél. 589-49-34.

14e arrdt

MONTPARNASSE DUPLEX
Living + 2 chbres. Rénovation, caractère, gd cft. 550-34-00.

CŒUR MONTPARNASSE
2 ATELIERS D'ARTISTE
150 m² et 45 m² à aménager. Sur cour jard. Jeudi 16-19 h. 6, RUE HUYGHENS. 550-34-00.

DENFERT-ROCHEREAU
Bel imm. 1900, vue dégagée grd 6 pces tt cft, chbre service 2.100.000 F. Tél. : 320-28-35 MARTINE IMMOBILIER.

RASPAIL
A RÉNOVER 45 M2 S/JARDIN. 325-75-42.

15e arrdt

AV. BRETEUIL dans imm. rénové studios neufs, bon investissement. Tél. 500-54-00.

15e BALARD-LOURMEL vue except. 5 P., 2 bns, 2 w.c., balc. fleuri 10 m × 1,40 – 2 park. Px. 1.360.000 F. 577-96-85.

16e arrdt

TROCADÉRO
Imm. 1960, standing, 130 m² 4 p., 2e ét., Px 1.250.000 F Téléphoner à 272-40-19.

ÉTOILE
sur de calmes jardins intérieurs, restauration luxueuse de 16 APPARTEMENTS du studio au 5 p DUPLEX et TRIPLEX. Téléphone : 261-27-46.

MUETTE 8 PIÈCES LUXE
230 m², profession libérale. MICHEL et REYL 265-90-05.

MUETTE 1 liv., 1 ch., R.d.C. jardin, 840.000 F. B.D.F. Téléphone 387-01-77.

AUTEUIL imm. pierre de taille beau 4 P., 107 m², chbre serv. 950.000 F. Tél. 742-99-09.

Métro EXELMANS
2, rue Charles-Marie-WIDOR Beau 4 P. 90 m², tt confort, état impecc. VERNEL 526-01-50 s/place merc., jeudi, 14-19 h.

AV. DE VERSAILLES
Petit triplex, indépendant, calme. Prix : 350.000 F., bon état. RENOVIM, 955-72-77 H.B. ou 969-87-60 soir.

17e arrdt

ETOILE, S/JARDIN PRIVATIF
MAISON 4 PIÈCES
90 m², tt cft. 550-34-00.

De préférence particulier à particulier, 17e, entre rue de Courcelles et place Pereire, à vendre dans immeuble pierre de taille, ascenseur, très beau double living, entrée, 1 chambre, salle de bains, cuisine, 2 w.-c. + chambre bonne. Tél. pour renseign. : 772-74-54, le matin.

Près CHAMPERRET
2 pces tt cft, refait neuf, plein soleil. I.D. 766-53-34.

18e arrdt

AV. JUNOT « Hameau des Artistes » sur verdure. Atelier + 3 chbres, cuis., entrée, w.-c., bains, ch. ctl. 1.250.000 F. Tél. : 255-86-18.

RUE LAMARCK
2 et 3 P. OCCUPÉS, immeuble pierre, ascenseur. 525-54-61.

Rue Stéphenson à rénover 2e étage, clair, 43 ou 80 m² FONCIP 265-90-73.

RUE LAMARCK
SEJOUR, 3 CHBRES, 6e étage asc. IMM. PIERRE 100 m². 750.000 F – 280-26-23.

CUSTINE
Immeuble pierre de taille APPARTEMENT OCCUPÉ 1er étage, 3 p., 121.000 F Rez-de-ch., 2 p., 93.000 F Téléphone : 281.27.59.

19e arrdt

19e
Face Buttes-Chaumont
au 6e étage
très bel appartement de 72 m² 2 chbres, séjour, cuis. équipée, parking. Prix : 800.000 F. Immobilière du Léman. Téléphone : (50) 26-14-86.

SUR PARC
4 pces Duplex, 93 m², confort, jardin privatif, Immeuble récent de standing. – Sinvim & Cie. Tél. : 501-78-67.

168.000 F. av. 38.000 F.
FACE métro, 2 pièces, cuisine, w.-c. Possib. bains, à rénover, dans bel imm. pierre de taille. Parfait état, plein soleil. Vr pptaire jeudi de 14 h. 30 à 19 h. 4, av. JEAN-JAURÈS, 19e.

20e arrdt

101, rue VILLIERS-DE-L'ISLE-ADAM
BEAU 3 PIÈCES CONFORT
Mardi, mercredi, 16 h à 20 h.

78-Yvelines

MAGNIFIQUE 200 m²
DANS PETIT CHATEAU 18e NOISY-LE-ROI
Très beau parc
RENOVIM, 955-72-77 H.B. OUSOIR, 969-87-60.

BOUGIVAL-GARE
Moderne 4/5 P. 112 m², 3e ét. Grand parc, calme, piscine. MICHEL & REYL, 265-90-05.

ST-GERMAIN-EN-LAYE
CENTRE petit imm. XIXe, séjour, 3 chbres, 127 m², 735.000 F. AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET 976-05-90.

Lim. CHESNAY-VERSAILLES
93 m² 2 ou 3 ch. séj. Résidence pierre de t. Calme pr. forêt. Lib. gar. fermé. Px 695.000 F. T. 954-59-00.

PARLY 2 120 m², 3 chbres, gd séj. cheminée. Imm. 2 ét., calme, parkg, cave. Px 830.000 F. T. 955-00-60.

92 Hauts-de-Seine

Suresnes, Mont-Valérien. Bel appartement vue sur Paris et parc 105 m², 6 pièces tout confort 2 cav., 760.000 F. 506-38-99.

PONT NEUILLY-LE-FRANCE
grand studio, récent stand., clair, tt cft. 285-82-51.

SAINT-CLOUD résidentiel appartement 115 m² gd confort, 2 s. de bns, immeuble récent expo plein sud, terrasse, vue sur parc, garage en ss-sol. Prix 1.150.000 F. Tél. 204-05-59.

ATELIER DUPLEX
5 PIÈCES, TERRASSE
Neuilly-St-James – 550-34-00

NEUILLY (BOIS)
double liv. + chbre, cuisine, bains, 90 m², chambre service, terrasse 61 m², parkings. GARBI 567-22-38.

CLAMART très beau 3 pièces
grande cuisine équipée, bains. 72 m², terrasses, est-ouest 40 m², cave, double boxes, imm. récent. 578-89-08 matin.

SAINT-CLOUD (200 m Bois de Boulogne) partic. vd studio 30 m² env., 5e étage sans asc., soleil, calme. Petits travaux à prévoir, 155.000 F. Tél. 522-79-10 heures bureau.

93 Seine-Saint-Denis

L'ÉVÉNEMENT
appts livrés neufs mars 1982. 4.500 F le m². I.D. 766-53-34.

94 Val-de-Marne

CAUSE DÉCÈS vend urgent BAGNEUX-PONT-ROYAL, 50 m R.E.R., grand 4 pièces, 95 m² + balcon, immeuble P. de T. Téléphone : 663-28-85, le soir.

A 150 m de Paris
GENTILLY
3, 4 et 5 pièces habitables immédiatement. Sur place 9, av. Galliéni du jeudi au lundi. Tél. 546-23-25. Sinvim et Cie – 500-72-00.

Province

THONON-LES-BAINS
(Haute-Savoie)
Magnifique appartement de 125 m², centre ville, vue sur le lac Léman, très gd séjour, 3 chambres, 2 bains, garage, immeuble récent. Prix : 780.000 F. IMMOBILIÈRE DU LAC LÉMAN Téléphone : (50) 26-14-86.

Haute-Savoie, CHATEL, emplacement exceptionnel, studios 4 pers. à partir de 261.000 F. Location assurée. ERIGE BP 18, 74240 GAILLARD (50) 38-52-89.

Etranger

MONTRÉAL
Quartier résidentiel, face parc. Situation exceptionnelle LUXUEUX HOTEL PARTICULIER 1900
10 pièces, 6 chambres, 3 bains. Très grandes réceptions. Hauts plafonds. Ascenseur. Garage. 455.000 Can. Dollars. ECRIRE : AULIS INC. 373, avenue Lazard, Montréal H 3 R 1 P R CANADA.

appartements achats

RECHERCHE URGENT
3 à 6 pces tt cft, 8e, 16e, 17e. MICHEL & REYL 265-90-05.

RECHERCHE 1 à 2 pièces, Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e 4e, 12e, avec ou sans travaux. PAIEMENT CPT CHEZ NOTAIRE. Tél. : 873-23-55, même le soir.

JEAN FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet, 15e, 566-00-75, recherche Paris 15e et 7e pour bons clients appts ttes surf. et immeubles. Paiement comptant.

ACHÈTE studio/2 p. compt. Paris M. LEULIER : 261-39-78 ou le soir : 900-84-25.

appartements occupés

148, RUE DE LA POMPE
APPTS 3 P. OCCUPES
Imm. pierre de t., cft. S/cour. Jard. S/pl. Tous les mardis et mercredis de 14 h. à 17 h. 30.

Me GONCOURT
Dans bel imm. pierre de t. ravalé, asc. Bon standing, beau 3 P., cuis., w.c. Possib. s. de bains. Occupé dame seule 76 ans. Px 230.000 F. Vr pptaire, jeudi 17 à 19 h, 151, rue St-MAUR.

constructions neuves

LES TERRASSES DE LA MARNE
A JOINVILLE (94)
RER 200 M
12 APPTS DE STAND.
RESTE 2 APPTS (4 PIECES)
Livraison immédiate. Prix fermes et définitifs. Sur place du samedi au lundi de 11 h à 18 h. 15, QUAI DE LA MARNE ou tél. 563-57-66.

locaux commerciaux

PLACEMENT
IMMEUBLE INDUSTRIEL NEUF
sur carrefour central à STRASBOURG, loué à société nationale de 1er ordre pour 9 ans à compter du 1er/9/1981 avec toutes charges sur compte locataire. Rapport immédiat 9.5 % indexé annuel. Prix : 1,6 million H.T.

Faire offre ss le no 105.336 M à RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

Cède droit au bail d'un local de 50 m² sur cour (Paris-11e), téléphone + force. Loyer mensuel : 660 F. Reprise bail : 25.000 F Téléphonez au : 020-35-14 ou au 430-25-94, le soir.

AUBERVILLIERS : local comm. 163 m² en fond de cours. Loyer mensuel 1.400 F. Bail à céder 140.000 F à débattre. Ecr. s/no 1.876 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Les Halles, face métro Etienne-Marcel, bail à céder, local 1600 m² sur 3 niveaux, hauteur plafond 10 m., pour studio-photo, discothèque, restaurant, squash. Tél. : 723-78-11.

immeubles

PRÈS BEAUBOURG. Immeuble entièrement rénové, rez-de-chauss. + 6 appts 2 pces cuisine, bains IDÉAL PLACEMENT sans droit de mutation. Tél. : 644-58-39.

BOURSE. Bel imm. R + 4. LIBRE ET OCCUPÉ. PX INTÉRESSANT. 563-91-46.

locations non meublées offres

Paris

JASMIN. Superbe double-liv. + 2 chbres, salle bains, cab. toil., cuisine équipée, parking. 7.000+ch. Tél. 278-43-08.

Région parisienne

RUEIL, La Châtaigneraie, gd stud. 40 m², s. d'eau, kitch., tt cft. 1.900 ch. comp. 553-43-72

SAINT-MANDÉ (près bois)
Pour le 1-11, stand., dble liv + 3 chbres, cuis. équipée, 2 bains, balcon, Px 4.400 F. + charges. Téléphone : 222-08-19.

Province

Loue appt. caract. ds château entre Nevers et Moulins, gd cft, av. parc et dépend., bail 6 ans. Loyer 900 F et 1.600 F. Tél. chez notaire (70) 46-05-78.

locations non meublées demandes

Paris

Jeune couple deux salaires cherche location 3 pièces confort Paris. Tél. le soir 341.29.64

SANS FRAIS
PROPRIÉTAIRES
Louez vos apparts rapidement. 233-71-14.

Région parisienne

URGENT, recherche sur
LEVALLOIS-PERRET
et/ou 17e, proche, appartement 3 pièces, confort, loyer 1.600 F, charges comprises. Ecrire sous no 6.178 le Monde Publicité, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

Etude cherche pour CADRES villas, pavil. ttes banl. Loyer garan. 5.000 F max. 283-57-02

locations meublées offres

Province

Idéal pour écrivain ou méditation, calme et beauté, maison-Vaucluse. 354-30-02.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE
pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou ambassades. 281-10-20.

bureaux

BOISSIÈRE
190 m², imm. stand., 6 bureaux + réception. 180.000 F Téléphone : 705-48-60.

SIÈGE SOCIAL
Secrétariat. Tél. Formalités.
CONSTITUTION
de Société - TÉLEX
S.M.P. - 268-08-90.

VOTRE SIÈGE SOCIAL, VIIIe
LOYER 150 A 300/MOIS
TÉLEX – SECRÉTARIAT
AGECO – 294-95-28.

SIÈGE SOCIAL
BUREAUX meublés – TELEX
CONSTITUTION STÉS
Prix compét., délais rapides
ASPAC 293-60-50
C P A 355-17-50

8e et CHAMPS-ÉLYSÉES
Domiciliation, RM, RC, SARL. A partir de 150 F CONSTITUTION SOCIÉTÉS Tél., télex, ttes démarches C 2 E – 582-42-12.

fonds de commerce

COTE D'AZUR
Grande ville, particulier vend commerce S.A. situation premier ordre, jeux - jouets - cadeaux articles de luxe - vaisselle - magas. 150 m². Réserve 200 m² gros chiffre. Faut 1.500.000 F stock compris. Acceptons Agence. Ecr. Havas, B.P. 346 – 06072 NICE Cedex, Réf. 0874.

CÈDE CABINETS
GESTION D'IMMEUBLES ET TRANSACTIONS
1) BANLIEUE OUEST 20 km avec 6 bureaux. Honoraires bruts 860.000 F.
2) BANLIEUE NORD-OUEST très proche. C.A. 450.000 F.
3) Pour PARIS. Ecrire à Étude DRAPIER, 4, rue Gérando – 75009 Paris.

EXCEPTIONNEL
Marseille, au cœur de la ville, dans le quartier des affaires RESTAURANT coté dans les guides spéc., fidèle clientèle de repas d'aff. Salle décorée av. goût, style et caract. : cuis. aménagées, matér. neuf. TRÈS IMPORTANT CHIFFRE D'AFFAIRES, BÉNÉFICES EN RAPPORT. Prix 2.200.000 F. Pour vendre ou acheter le hasard fait quelquefois bien les choses... A LOGINTER nous faisons mieux et sans rien laisser au hasard. LOGINTER MARSEILLE (1er) 7, rue Paradis (91) 54-91-66.

boutiques

CŒUR VIe, excellent placement. Bon rapport, 40 m² Téléphone : 280-34-47.

hôtels particuliers

NEUILLY ST-JAMES
Charmante maison 1830, Aménagement, état parfait. Claude ACHARD, 637-14-56.

NEUILLY, Hôpital Américain, 7 p., 4 bains, beau jardin + atelier artiste. 550-34-00.

PROVENCE
Pied Ventoux, 66 km Avignon. Plein centre bourg important. Maison de maître, état impec. 300 m² habit + dépendances + gar. 12 P. Belles prestations. Grand conft. Ds parc centenaire 2.400 m². Calme et silence. A saisir sans intermédiaire : 1.300.000 F. Tél. : 18 (75) 28-06-61.

16e MOLITOR
belle réception, 6 chambres, terrasse, jardin, garage, calme, soleil, verdure. Tél. 604-53-94.

VERSAILLES Résidentiel
Hôtel particulier XIXe siècle sur 1.000 m², 380 m² hab. env. Excellent état. Prix : 3.900.000 F. S.A.R.L. LAPARRA. Tél. : 951-43-28 et 950-18-61.

pavillons

Particulier cherche location : pavillon ou villa. Maxim. 20 km de Tours. 5 ou 6 pièces + terrain. Ecrire au journal ou téléph. le soir à partir de 19 h. : (6) 446-41-29.

terrains

Particulier vend à ST-CYR-SUR-MORIN (77), bord du Petit-Morin, terr. de week-end, 3.050 m², entièrement clos, bordant rivière sur 25 mètres. Pêche. Arbres d'ornement. Abri de jardin, 3,12 m × 4,12 m. T. 427-76-65. M. DEHUS J.

PROVENCE A 8 km FAYENCE
LA CHESNAYE
TERRAINS A BATIR boisés 2.959 m² à 8.863 m², sup. moyen 5.000 m² - 140.000 F. à 168.000 F. H.T. Créd. poss. doc. gratuite sur demande. (38) 95-00-24/(94)76-21-59.

villas

BORDEAUX Blanquefort part. vd villa std. parc amén. 7.000 m² piscine, tennis. (56) 30-41-44.

Cause départ, vends villa duplex, 4 pièces, bien située, superbement meublée, au Cap-d'Agde (Hérault). Ecrire s/no 1898 le Monde Pub., 5, rue des Italiens. 75009 Paris.

10 KM VERSAILLES
Belle villa, 1974, plain-pied, 135 m², séj. 35 m², 3 chbres, 2 bains, jard. 2.035 m². Prix 790.000 F. Tél. 954-68-00.

ST-NOM LA BRETECHE
Belle villa récente, état neuf, plain-pied, séj. 50 m², 3 chambres, bains, s. d'eau. Garage dble. Chff. gaz. Jard. 1.200 m². 1.050.000 F. Tél. 954-68-00.

PROVENCE SUD LUBERON
VILLA 30 km AIX.
Belle résidence, tout confort, état neuf, hall, séjour, 2 chambres, cuisine, terrasse, garage, vue panoramique, exposit. Sud. Terrain 3.000 m² clos et arboré. Prix : 850.000. Agence CATIER, 84360 LAURIS Téléphone : (90) 68-03-46.

maisons de campagne

Sur Drôme, limite Alpes de Haute-Provence, région touristique. A 1 km du village avec tous commerces, sur 15.000 m², belle ferme pierre, habitable immédiatement. Salle commune avec cheminée, 3 chambres, bains, bergerie, grange, laiterie, dépendances + partie aménagée en auberge avec salle à manger meublée 60 m², cheminée, cuisine équipée. Exposition Sud, vue. Px exceptionnel 480.000 F. Ag. Immobilière LOGINTER S.A. spécialiste vieilles pierres en Haute-Provence, 26, rue de la Pousterie, Sisteron. Tél. : (92) 61-26-64.

fermettes

78 TRIEL-SUR-SEINE
vend CORPS DE FERME av. dépendances s/ 1.248 m². Coteaux plein sud, 5 mn gare et forêt. Prix : 855.000 F. Tél. 974-60-36 ou 974-86-27.

propriétés

Achète GRAND DOMAINE à vocation forestière et chasse, préférence départements : 45-41-18-89-58. Ecr. Havas, Paris s/no 200.566.

ST-LEU-LA-FORET (95)
(20 mn Défense et Paris-Nord) Vaste PROPRIETE familiale excell. état, accueil. séj. 48 m², gde cuis., 6 ch., bains, jard. bien clos. Px except. 1.100.000 F. Agence PERSE. Tél. (3) 995-20-22.

A VENDRE
LE PRESBYTÈRE de SAINT-HILAIRE-DU-MAINE (53). Maison 8 p., dépendances et terrain 2.125 m². M. à prix 250.000 F. Téléphone : (43) 05-20-89.

SOLOGNE - 9 HA
Région Pierrefitte, R.-V. chasse, caractère, 4 pièces principales, tout confort, territoire majorité bois, bord ruisseau, possibilité étang. Propriété enclavée. IMMOB. REMANGEON S.A. B.P. 132. 18104 VIERZON. Tél. : (48) 71-39-91 + ◆.

PACY-SUR-EURE (près)
AGRÉABLE RÉSIDENCE
dans parc, étang, rivière, tennis, séjour + 4 chambres + 2 bains, tt cft. Terrain 2.500 m². 300.000 F compt. + 4.000 mens. en 6 a. indexé ss intérêt.
A-13. - (32) 21-19-19.

VALLÉE SEINE
100 km OUEST, vue incomparable, superbe ppté impeccable : vaste hall + (salle à manger + salon 70 m²) 3 chbres, 3 salles de bains + parc et bois 10 ha. Prix : 1.000.000 F
A.13 - Tél. (32) 21-19-19.

80 KM PARIS-OUEST
Belle maison, Normandie. 8 P., 260 m² s/5.000 m² jardin clos. Tout confort. 850.000 F. Ag. 451-33-88.

HAUTES-PYRÉNÉES
2 kilomètres du col du Soulor BERGERIE NEUVE, 4 pièces, 3 pièces à l'étage, à aménager, tout confort, vue panoramique. Terrain de 1,30 hectare. Prix : 450.000 F. Téléphone : (56) 40-04-20.

A 150 KM SUD DE PARIS
MAGNIFIQUE PROPRIÉTÉ
Comprenant fermette séjour de 60 m², 5 ch., cabinet toilette, bains, 3 w.-c., cuis., chf. cent., cave, garage, maison de gardien, tout cft, gds bâtiments, 2 étangs sur 4 ha, le tout sur 12 ha. AFFAIRE UNIQUE.
PRIX : 2.200.000 F.
crédit possible
THYRAULT, 89170 St-Fargeau. Téléphone : (86)74-08-12, après 20 h. : (38) 31-13-63.

PROVENCE SUD LUBERON
FERME ANCIENNE
restaurée, tout confort, séjour, cuisine, salon, 5 chambres, 4 salles d'eau, garage, 2 salles de bains, terrain : 2 hectares, ombrages. Vue magnifique. Prix : 1.400.000 F. Agence CATIER. Tél. : (90) 68-03-46.

MONTGERON 20 KM DE PARIS
Magnifique ppté, belle réception, 9 chbres s/plusieurs niveaux, tt cft, maison de gardiens, écurie, parc 4.100 m². Prix à déb. AGENCE SELLIER. Téléphone : 903-65-42.

domaines

A VENDRE
FERME
245 hectares près de Huntsville, Alabama, mi-bois et mi-champs. 5.300.000 F. Bill Poole Realty, 925 Franklin Street, Huntsville, ALABAMA 35801 Téléphone : 205-533-0890.

viagers

NEUILLY SAINT-JAMES
dans un Hôtel Particulier APPT en DUPLEX + LOGT. Terrasse + jardin + garage. 600.000 F cpt + 6.000 F mens. Occupé couple 68-70 ans.
F. CRUZ. 266-19-00.
8, rue La Boétie, Paris-8e.

PRÈS PORTE CHAMPERRET
Me Louise-Michel, b. 3/4 P. tt confort, bel imm., 4e ét., asc., 30.000 F + 3.700 F. Occupé.
F. CRUZ. Tél.: 266-19-00.

l'agenda du Monde

Ameublement

LA BONNE ADRESSE DU CANAPÉ
C.A.P., importateur de canapés haut de gamme, propose ses prix directs aux particuliers LE FLIP FLAP 2 places 2 tissus piqués ensemble 100 % coton, déhoussable, réversible 4.150 FRANCS
Nombreux modèles en cuir, tissu, fixes, convertibles, déhoussables, réversibles, intérieurs plume... Allez voir son show room.
CAP
37, rue de Cîteaux - 75012 Paris
Tél. 307.24.01

Animaux

A VENDRE
chiots Braques de Weimar, issus champions Beauté-Travail, tatoués, vaccinés, inscrits LOF. Prix : 4.000 F. TÉL. : (18-71) 08-50-02.

Antiquités

ACHETE MEUBLES
TOUTES EPOQUES
ARGENTERIE, BRONZE
HORLOGERIE, BIBELOTS
CHEMINEES marbre, pierre
BIJOUX, DECHETS OR
MAISON FHAL 41, av. de Saxe, 7e 566.07.11

Antivol

N'ATTENDEZ PAS D'ÊTRE CAMBRIOLÉ
Blindage, serrures ttes marques, 3-4-5 points de condamnation. Renfort de gonds. A partir de 150 F S.P.I.A. PROTECTION Tél. 666-38-12. Devis gratuit.

Artisans

TOUS TRAVAUX URGENTS
ELECTRICITE, PLOMBERIE, MAÇONNERIE, DEMOLITION.
Téléphone : 858-24-19.

DÉCORATION RÉNOVATION
Tous corps d'état. M. DESORMEAU. 736-71-15.

LES CHOMEURS ASSOCIÉS
Plomberie, salle de bains, peinture, moquette, papier. Devis gratuit. Téléph. : 770-43-83.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

Bateaux

Vd voilier Alpa 29-76. Diesel, 6 couch. B. ét. Tél. Marché du Bateau ap.-midi (94) 41-45-47.

★

Vd voilier Dufour 2800-78. Diesel, sécu. survie. T.b. ét. Tél. Marché du Bateau ap.-midi (94) 41-45-47.

★

Vd Kirié 21. Diesel couch. Foc à rouleau. Séc. T. b. ét. Px intér. Tél. Marché du Bateau ap.-midi (94) 41-45-47.

★

Vd voilier Chergui 8,60 m. Diesel couch. Bien équipé. Px intér. Tél. Marché du Bateau ap.-midi (94) 41-45-47.

★

Vd Vedette 7,80 m, Wiking Family 5/6 couch. Cab. ar. équip. complet. Séc. 3e. V.H.F. T. b. ét. Tél. Marché du Bateau ap.-midi (94) 41-45-47.

★

Vd Kelt 8 m, 77. Diesel. Sec. 2e cat. survie. Tr. équipé. B. ét. Tél. Marché du Bateau ap.-midi (94) 41-45-47.

★

Vd voilier Gib. Sea 31. Diesel mod. 81. Bat. d'expo. Jamais navigué affaire exceptionnelle. Tél. Marché du Bateau ap.-midi (94) 41-45-47.

Cause départ, vends Mélody-81, arme 1re cat., barre à roue, guindeau, radio-téléphone, gonio.

Ecrire s/no 1899 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

A vdre TABUR IV, très bon état, moteur Mercury 7,5 1978, remorque, pontage, volend, taud, coupe-circuit. Prix : 7.000 F. Tél. 015-33-87, après 19 h.

Beauté

SOINS ESTHÉTIQUES ET CORPORELS
622-13-81.

Bijoux

PAUL TERRIER
achète comptant bijoux or, argenterie, déchets or, 35, rue du Colisée. 75008 Paris. Métro Saint-Philippe-du-Roule. Lundi au vendredi : 225-47-77

ACHAT BRILLANTS
Toutes pierres précieuses, bijoux or, etc., argenterie. PERRONO joailliers-orfèvres à l'Opéra, 4, Chaussée-d'Antin, à l'Étoile, 37, av. V-Hugo. Vente / Occasions / Échange

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET, 19, r. d'Arcole, 4e. 354-00-83. ACHAT BIJOUX OR-ARGENT. Métro : Cité ou Hôtel-de-Ville.

ACHAT COMPTANT
OR 60 à 90 F le gramme. Bijoux, brill., pierres couleur. 97, av. de Clichy, Paris-17e.

Collections

Collab. du journal rech. collection du Monde de janvier 1958 à décembre 1960. Urgent. Ecr. s/no 6.180 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Soufflet de forge cuir clouté, époque 1900. état impeccable 1,50 m × 1,20 m, 30 kg. Prix à débattre. Téléphone : (16) 53-29-01-66, heures de bureau.

Au pair

Jeune Allemande, 19 ans, bachot, cherche une gentille famille à Paris ou Genève. Chiffre 858 – Permedia GmbH Internationale Media-Vertretung Savignystr. 49, 6000 Frankfurt/M. 1

Cours

RECH. PROFESSEUR ANGLAIS pour cours à domicile. PARIS-8e. Ecrire : R 2171 DEER, 72, bd Sébastopol 75003 Paris (qui transmettra).

MATH. PHYS. CHIM. par prof.
Téléphone : 526-82-47.

Reprise COURS de YIDDISH organ. par le mouvement juif progress. Le 28-9-81 à 18 h. 45, au 14, r. de Paradis, Paris-10e. Tél. 272-06-63, après 21 h.

ARTISTE PEINTRE
donne cours de dessin et peinture. Tél. : 354-04-06.

COURS D'ANGLAIS
tous niveaux, par professeur Britannique. Tél. : 329-69-41.

J.F., 1er conservatoire, donne à domicile leçons piano, solfège. 236-02-79. Téléph. assez tard.

DESSIN, PEINTURE, AQUARELLE, mercredi soir, jeudi après-midi, pour enfants : peinture libre, céramique : mercredi de 14 à 17 h. Téléphoner le soir, 585-79-59 ou 337-89-30.

Décoration

PAPIER JAPONAIS
Px de gros. 170 F le rl. de 7 m²
ARNOUX
40, rue des Poissonniers 92200 Neuilly. 745-07-36.

Camping-car

Vd Mobil home, type Hymer mobile, Mercédès 6 pl., 1980, état neuf. Tél. MARCHE DU BATEAU (94) 88-10-13.

Détectives

DUBLY 61e année
Ancienneté - Loyauté
ENQUETES - FILATURES
121, r. St-Lazare, Paris 8e
Tél 387.43.89
Consultations gratuites

Isolation

ÉCONOMISEZ DE L'ÉNERGIE
Survitrage, dble vitr., isolation. (Déductible de vos revenus.) S.P.I.A. PROTECTION Tél. 666-38-12. Devis gratuit.

Sanitaires

PROMOTION W.C. + sanibroyeur S.F.A. complet 2.150 F Paris. Si nous n'avez pas trouvé ce que vous cherchez pour le sanitaire et la robinetterie : SANITOR 21, rue de l'Abbé-Grégoire Paris-6e, ouvert le samedi. Tél. 222-44-44.

Galeries de peinture

Présentation des œuvres du peintre ELIE PESATORI du 23 septembre au 15 octobre 1981 à la Galerie « ATELIER D'ART », 129, Grande-Rue, 93 Villemomble. Tél. 855-59-00. VERNISSAGE le 23 septembre à partir de 18 heures.

Mode

30 % moins cher
– COSTUMES –
TOP COLLECTION
Direct usine – 5, avenue de Villiers-17e – Métro Villiers.

Moquettes

MOQUETTE PURE LAINE
50 %
de sa valeur
Tél. : 842.42.62.

INCROYABLE
30.000 m²
DE MOQUETTE
en stock à liquider pure laine et synthétique. Prix de gros. Pose assurée. Renseignements : 757-19-19.

Restaurants

LES URSINS
DANS LE CAVIAR
ouvert jusqu'à 1 h du matin. DINERS - SOUPERS
Les spécialités de poissons 19, rue des Ursins 3, rue de la Colombe Ile de la Cité, Paris-IVe
Réservation : 329-54-80 et 329-54-20. Ouvert tous les jours.

Transports

Lougeur. Tous transp. sur J9 7 j. × 7. Ttes dist. Dépôt Sud. Pour R.-V. : (16-37) 23-58-85.

Vacances Tourisme Loisirs

WEEK-END SUR LES
Canaux de Bourgogne
Bateaux équipés et chauffés, loc. sem. ou w.-e. 2 à 8 pers., PRO AQUA, quai Saint-Martin, 89000 Auxerre, (86) 52-40-20.

LES ORRES, Hautes-Alpes, 1550-2770 m, 17 remontées mécaniques, ski de piste, de fond, grand choix locations studios, appartements. Rens. LOGEVAC-LES ORRES, 05200. Tél. : (92) 44-01-60.

Le Monde

économie

SOCIAL

L'EMPLOI DES JEUNES

M. Rigout veut établir un lien entre les futurs centres d'enseignement professionnel et les moyens existants dans l'éducation nationale

Insérer dans le monde du travail un million de jeunes, âgés de seize à vingt-deux ans, mais également préparer vingt millions de travailleurs hautement qualifiés à l'horizon 2000 : tel est l'objectif ambitieux que s'est fixé M. Marcel Rigout, ministre de la formation professionnelle. « Chacun comprend que l'avenir du pays en dépend », a-t-il d'ailleurs affirmé en inaugurant, le mardi soir 22 septembre, la Semaine de la formation permanente et de l'emploi d'Evry (Essonne).

Organisée par la Mission d'éducation permanente (MEP) et placée sous le patronage du ministère de la formation professionnelle, la Semaine de la formation permanente et de l'emploi d'Evry, qui se tient jusqu'au 26 septembre, est devenue en quelques années un carrefour apprécié par tous les intéressés. Le principe en est simple et de bon sens. Il s'agit de réunir sous un même toit — le grand hall de l'Agora d'Evry — tous les organismes publics ou privés concernés à un titre ou à un autre par la formation.

Cette fois, ils sont plus de quarante, depuis la chambre des métiers jusqu'à l'ANPE, en passant par l'école des parents et des éducateurs, l'université Paris-sud, etc. Outre la stricte information, c'est l'occasion pour l'ANPE, l'association pour l'emploi des cadres, la chambre de commerce et d'industrie, la chambre des métiers et le centre des jeunes dirigeants d'entreprises, de présenter l'ensemble des emplois disponibles aux alentours.

Dans cette partie sud de l'Ile-de-France, où les problèmes d'emplois sont déterminants et en particulier dans cette ville nouvelle où les habitants souvent installés de fraîche date souffrent d'abord d'un manque de repères, une telle concentration est déjà une louable manière de vulgarisation.

Mais la Semaine est surtout le temps fort d'un travail qui ne s'interrompt pas le reste de l'année. Ainsi explique M. Jacques Guyard, député socialiste de l'Essonne qui préside le Syndicat communautaire d'aménagement d'Evry et la MEP : *« L'action que nous menons depuis cinq ans pour la formation permanente et l'emploi nous a révélé que la complexité des tâches et des outils laissait nombre de citoyens à l'écart d'un travail qu'ils ne reconnaissaient plus. D'où des stages de mise à niveau ou de réinsertion professionnelle, qui aident aux transitions. Nous y avons appris aussi l'importance de l'accueil individuel, de la bonne écoute des problèmes du jeune, du chômeur adulte, de la mère qui désire retravailler, de tous ces gens perdus devant une nouvelle organisation du travail qu'ils ne maîtrisent pas. »*

M. Rigout, après avoir annoncé un net redressement du budget dont il a la charge, a replacé sa mission dans le cadre d'une réforme globale de la société. Il a rappelé les cinquante-cinq mille stages de formation qui seront financés en 1981 dans le cadre du plan intérimaire de deux ans. Il a évoqué les sept propositions qu'il a récemment rendues publiques parmi lesquelles la mise au point de formations alternées, la réorganisation des stages de formation professionnelle et la refonte complète des stages emploi-formation, etc. Cependant, a souligné le ministre, *« c'est l'ensemble des activités socio-culturelles et d'éducation qui sont partie prenante de la formation professionnelle »*.

Le ministre a, d'autre part, donné des précisions à l'A.F.P. sur les centres d'enseignement professionnel, dont le premier ministre avait annoncé la création dans son discours du 15 septembre. Ces centres doivent combiner la formation sur le tas et la formation théorique.

« L'implantation de ces centres s'inscrit dans les objectifs du gouvernement : relance de l'économie, création d'emplois et effort particulier en faveur des jeunes », a-t-il déclaré. *« Tous les ministères concernés — dont celui de la formation professionnelle — sont mobilisés pour atteindre ces objectifs. »* Pour créer les centres en question, a précisé le ministre, il faudra *« faire un effort particulier pour mobiliser tous les moyens de formation afin d'accueillir, en alternance, des jeunes ayant quitté le système scolaire pour leur permettre d'acquérir une qualification professionnelle »*.

Le cas échéant, de *« nouvelles structures »* seront créées, mais M. Rigout a marqué sa préférence pour l'utilisation, en liaison étroite avec le ministère de l'éducation nationale, de l'ensemble des moyens existants, notamment dans l'enseignement public, dont les lycées d'enseignement professionnel.

La C.F.D.T. signe l'accord sur la réduction des horaires dans le sucre

La Fédération générale agro-alimentaire C.F.D.T. a annoncé, mardi 21 septembre, qu'elle a signé un accord sur la durée du travail dans les sucreries et raffineries.

Cet accord, le premier signé dans une branche professionnelle depuis le protocole d'accord national du 17 juillet, concerne les quinze mille salariés d'un secteur d'activité qui présente un certain nombre de particularités en raison du caractère saisonnier des campagnes sucrières.

Durant la « campagne betteravière », la durée hebdomadaire sera de quarante-six heures, au lieu de quarante-huit heures. Les heures supplémentaires seront payées comme telles — 50 % de majoration — et seront intégralement récupérées sous forme de repos différés, payés en heures normales.

La durée du travail pendant l'intercampagne passe de 40 à 39 heures. Les salariés bénéficieront, d'autre part, d'une cinquième semaine de congés payés, éventuellement fractionnée, qui s'ajoute aux congés d'ancienneté et aux jours de récupération. Au total, la durée annuelle du travail passe de 1 856 à 1 770 heures.

L'accord, qui prendra effet au 1er janvier 1982, prévoit également une compensation financière de 99,4 %, assurée par les employeurs à concurrence de 60 % et par l'intégration dans les salaires réels d'une prime de pouvoir d'achat égale à 1 % des salaires minimaux.

Les problèmes d'emploi liés à l'application de cette nouvelle redistribution du temps de travail, seront négociés par entreprise pour tenir compte de leur spécificité technologique. La fédération C.F.D.T. souligne que l'accord maintient dans son ensemble le nombre des emplois dans un secteur en pleine mutation technique et qui emploie une part importante de travailleurs saisonniers.

Pour la fédération F.O., l'ensemble de l'accord est jugé positif, avec une réserve toutefois sur le problème de la cinquième semaine de congés payés. F.O. estime que la cinquième semaine obtenue au niveau conventionnel tend à niveler les congés hors conventions, qui étaient traditionnellement octroyés dans la profession.

Les responsables de F.O. considèrent que ce nivellement correspondrait *« à reprendre d'une main ce que l'on donne de l'autre »*. Ce syndicat précise cependant que sa position n'est pas *« un point de non-retour »* et qu'il consulte sa base sur la signature ou non de l'accord.

De son côté, la C.G.T., tout en reconnaissant que le texte de l'accord permet *« des avancées sérieuses et intéressantes »*, déclare ne pas vouloir le signer, estimant que la réduction est insuffisante *« alors que les trente-huit heures sont à l'ordre du jour »*, et qu'il n'est pas fait mention de l'objectif des trente-cinq heures.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	256 F	417 F	579 F	740 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	466 F	837 F	1 289 F	1 580 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	296 F	497 F	699 F	900 F
II. — SUISSE, TUNISIE	368 F	642 F	916 F	1 190 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Pour protester contre des modifications d'horaire de travail

Des cheminots occupent et paralysent la gare de l'Est

Le trafic des trains est assuré jusqu'à Pantin

Des cheminots en grève ont occupé, mercredi matin 23 septembre, les voies de la gare de l'Est à Paris. Le trafic était entièrement paralysé : un seul train de grandes lignes (vers Strasbourg) du réseau de l'Est a pu quitter Paris ; les trains arrivant dans la région parisienne sont arrêtés en gare de Bondy (Seine-Saint-Denis) ou de Val-de-Fontenay (Val-de-Marne). Quant aux trains de banlieue, dont le trafic est réduit de plus de moitié, leur terminus a dû être transféré à la gare de Pantin (Seine-Saint-Denis).

Ce sont les agents d'accompagnement et les contrôleurs C.G.T. et C.F.D.T. des trains de banlieue de Paris-Est qui sont en grève pour une durée « illimitée ». Ils protestent contre les modifications de leur horaire de travail que doit entraîner le passage de l'heure d'été à l'heure d'hiver le dimanche 27 septembre. Le problème de la sécurité dans les trains et la défense du droit syndical figurent aussi parmi leurs revendications.

Embauche de trois mille cinq cents agents pour maintenir les effectifs

Une première décision a d'autre part été prise, le 21 septembre, au cours de la réunion entre les fédérations de cheminots et la direction de la S.N.C.F. : les effectifs seront maintenus, en fin d'année, à leur niveau actuel. Ce qui entraînera l'embauche d'environ trois mille cinq cents agents de plus que ces dernières années. Durant celles-ci, en effet, poursuivant sa politique de compression de personnel, la S.N.C.F. ne remplaçait qu'un agent sur deux, lors des départs en retraite.

D'autre part, la commission du statut se réunira le 1er octobre, et des discussions s'engageront sur le droit syndical.

En ce qui concerne l'évolution des salaires jusqu'à la fin de l'année, les syndicats demandent un ajustement substantiel (la C.G.T., par exemple, demande de porter de 9,4 % à 13 % l'augmentation appliquée de janvier à septembre 1981) et un effort pour les bas salaires. Mais la direction estimerait devoir s'en tenir au maintien du pouvoir d'achat de la masse salariale. Cela impliquerait que les mesures sur les bas salaires soient « compensées » par une moindre majoration des hauts traitements.

Le niveau des augmentations salariales depuis le début de l'année varie légèrement d'une grande entreprise nationale à l'autre. Après une majoration de 4 % au 1er septembre, il était, par rapport au 1er janvier, de 9,5 % à la R.A.T.P. comme à la S.N.C.F.

A l'E.G.F., après une hausse de 3,5 % le 1er septembre, il était aussi de 9,5 %. Aux charbonnages, seule entreprise où l'accord salarial du 6 juin 1980 est toujours en vigueur, une augmentation de 4 % sera appliquée au 1er octobre (dont 1,7 % avec effet rétroactif au 1er mai 1981) soit + 10,8 % depuis le 1er janvier.

Le maintien du pouvoir d'achat n'est donc pas uniforme d'une entreprise à l'autre, l'indice des prix s'étant élevé à 9,8 % fin août.

LES REVENDICATIONS DE L'ACADI

Les membres de l'ACADI (Association de cadres dirigeants de l'industrie pour le progrès social et économique) (1) viennent de prendre position en rappelant un certain nombre de conditions pour que la situation ne continue pas à se dégrader en France. Ils demandent notamment :

1) Que tous les Français aient bien conscience que le revenu de la nation est assuré exclusivement par la valeur ajoutée créée par les entreprises ;

2) Que soit considéré comme objectif prioritaire le développement du dynamisme et de la compétitivité des entreprises, qu'elles soient privées ou nationales ;

3) Que les pouvoirs publics nationaux ou régionaux créent un environnement politique, social et administratif favorable à l'expansion des entreprises ;

4) Que les dirigeants soient choisis exclusivement en fonction de leurs capacités ;

5) Qu'une concertation plus large et plus ouverte soit développée, d'une part, à l'intérieur de l'entreprise entre les différents éléments qui la composent et, d'autre part, entre l'entreprise et son environnement.

(1) 16, rue de Monceau, 75008 Paris.

● *Galeries Lafayette : la C.G.T.* a organisé, mardi 22 septembre, un rassemblement devant le tribunal d'instance du neuvième arrondissement, à Paris. Elle entendait soutenir trois délégués syndicaux C.G.T. convoqués en appel pour un litige avec la direction des Galeries Lafayette qui réclame des dommages-intérêts pour usage abusif des panneaux syndicaux : le 10 juin 1981 ces trois délégués ont affiché, sur des panneaux réservés aux informations syndicales, un texte appelant le personnel à voter pour le candidat de la gauche aux élections législatives. Le procès a été renvoyé au 13 novembre.

CONJONCTURE

L'avenir de la France et le sort des Français sont menacés par les décisions du nouveau pouvoir

écrit M. Barre dans « Rhône-Alpes »

« Au cours de ces dernières années, la France a disposé (...) de trois atouts, universellement reconnus : son programme de redéploiement énergétique (...), la situation de ses finances publiques, caractérisée par le plus faible déficit des pays industrialisés et une dette intérieure modérée, le dynamisme de ses entreprises industrielles, qui affrontaient avec succès la concurrence internationale. En quatre mois, le nouveau pouvoir a gravement compromis ces atouts », écrit M. Raymond Barre dans le journal *Rhône-Alpes*.

A propos du *« gel du programme nucléaire décidé en juillet »*, et même s'il doit *« disparaître après le débat parlementaire prévu à l'automne »*, M. Barre estime *« qu'il n'en reste pas moins qu'en France, comme à l'étranger, le doute s'est désormais installé dans les esprits sur la volonté profonde du gouvernement et sur sa capacité de résister aux pressions que certains milieux, limités en nombre et en importance, exercent déjà et ne manqueront pas d'exercer à l'avenir sur lui. Quant à l'argument selon lequel rien ne changera d'ici à 1988, il n'est guère approprié à une politique qui doit préparer notre avenir, non à sept, mais à vingt ans »*.

Evoquant ensuite le problème du déficit budgétaire, l'ancien premier ministre écrit : *« Jamais un gouvernement n'a décidé autant de dépenses nouvelles sans se soucier de leur financement. Sans doute [le gouvernement] rappelle-t-il chaque jour qu'il fait payer les gros revenus, et qu'il imposera les grosses fortunes. Mais les impôts qu'il augmente sans cesse apporteront des recettes qui seront loin du compte. Même des emprunts à taux aussi avantageux que celui qui vient d'être émis ne parviendront pas à financer le déficit qui est, à lui seul, de l'ordre de grandeur des ressources du marché financier. Le Trésor n'aura donc d'autre issue que de recourir à la Banque de France, c'est-à-dire, au financement par la monnaie.*

» Je ne vois pas, dans ces conditions, comment il serait possible d'associer la lutte contre l'inflation à la lutte contre le chômage. En fait, le nouveau pouvoir a choisi l'inflation : cela veut dire, pour les mois qui viennent, une hausse des prix plus rapide, un déficit extérieur plus important, la dépréciation du franc, la baisse du pouvoir d'achat des Français. Tous ces douloureux inconvénients pourraient être supportés si le problème de l'emploi s'en trouvait atténué. Hélas ! la détérioration de l'emploi est toujours la sanction d'une politique incohérente qui sacrifie délibérément les grands équilibres d'une économie. »

« Une logique partisane et totalitaire »

Abordant enfin le dossier des nationalisations, M. Barre écrit : *« Nul ne sait ce dont l'avenir sera fait. Pour le présent, les nationalisations sont, à coup sûr, un facteur de désorganisation de notre industrie, une source d'incertitude pour les entreprises et par conséquent une cause de freinage des investissements et des exportations. Elles représentent, en outre, une lourde charge financière pour l'Etat, qui n'en avait vraiment pas besoin ! A plus long terme, l'expérience montre que des entreprises publiques ont, à efficacité égale, une gestion plus coûteuse que les entreprises privées de même type (...)*

» Le déluge verbal qui nous submerge n'arrive pas à dissimuler le fond des choses : les nationalisations projetées doivent permettre au nouveau pouvoir de contrôler politiquement l'économie française. La logique de ces nationalisations n'est pas nationale : elle est partisane et totalitaire.

» Quant aux entreprises moyennes, qui constituent pour notre pays un potentiel d'initiative, d'innovation, d'emploi et d'exportation, elles n'ont pas été oubliées. L'impôt sur les grosses fortunes apparaît maintenant comme un impôt sur le capital productif. Comment, dans ces conditions, attendre de ces entreprises une contribution efficace à l'investissement et à l'emploi ?

» En quatre mois, les décisions annoncées ou mises en œuvre menacent l'avenir de la France et le sort des Français. La précipitation dont fait preuve le nouveau pouvoir est un aveu de faiblesse plus qu'une manifestation de confiance en soi : le succès électoral n'est-il pas davantage une aubaine inattendue due aux fautes des adversaires que l'expression d'un engagement délibéré du peuple français pour le socialisme. »

M. Barre conclut : *« Tous ceux qui, pour leur part, ont été et restent profondément attachés à une société de liberté, de responsabilité et de justice, ne doivent pas perdre espoir : quelles que soient les vicissitudes du présent, ils ont pour eux l'avenir (...).*

» Cet avenir, ils doivent le préparer, non par une bruyante agitation politique, ni par des comportements plus spectaculaires qu'efficaces, mais par un engagement sur le terrain, où qu'ils se trouvent, pour défendre et affirmer les valeurs auxquelles ils sont attachés, en dehors des étiquettes, à l'écart des querelles. »

AFFAIRES

Nationalisation et pouvoir industriel

(Suite de la première page.)

Depuis Chamberlain et Galbraith, *on sait ce qu'il faut penser du libre arbitre du consommateur* : le groupe *industriel* sait organiser une concurrence factice entre produits substituts qui offrent l'illusion du choix aux consommateurs. Depuis Marx on n'ignore pas que le capital sait « *enrôler la science* » et que les *entreprises* peuvent peser sur les choix de recherche. Certes, la cité scientifique est loin d'être inféodée aux groupes industriels, mais ceux-ci ont le monopole de la valorisation de la recherche : une invention scienti*fique ou technique ne peut* déboucher sur une nouvelle technologie *(évolution des conditions de travail)* ou sur une nouvelle marchandise (évolution des modes de consommation) que par la volonté d'un groupe industriel qui la traduit alors en pro*duit marchand.*

Mais la *concurrence ne s'impose* pas davantage comme une donnée à *laquelle l'entreprise doit s'adapter.* Ce que les économistes nomment concurrence n'est que le produit, à un *moment donné, d'un jeu stratégique* fait de conflits mais aussi d'ententes *auxquelles* des entreprises dites concurrentes ont participé. Le groupe industriel peut donc, sous certaines conditions, peser sur son système concurrentiel, choisir les *lieux et objets de la compétition* et de la collusion (prix, technologie, marché captif...) et donc *redéfinir* les règles d'un jeu économique qui est censé le contraindre. A souligner sans cesse qu'une *guerre* économique nous est imposée, ne nous masque-t-on pas un problème *autrement plus* grave, celui d'une subordination rampante de l'ensemble de l'appareil industriel et scientifique français par rapport aux véritables métropoles in*dustrielles de cette fin de siècle que* sont les nouveaux géants japonais et américains (Thomson sous-traitant de J.V.C., Saint-Gobain de N.S.C., Matra de Harris...). L'histoire de la France *enseigne a contrario* que dans nombre de cas des positions dominantes ont pu être prises par des groupes français et imposées longtemps au marché international (Schlumberger *dans les techniques de prospection* pétrolière, L'Air liquide dans les gaz industriels, *Pont-à-Mousson dans la* fonte ductile).

Enfin, l'Etat libéral-dirigiste à la française, loin de peser jusqu'à *maintenant sur les choix* des groupes industriels, agit comme un pourvoyeur de moyens financiers, intellectuels et diplomatiques qui consolident leur pouvoir quand il ne les *crée pas de toute pièce.* De fait, face à des appareils d'Etat jaloux de leurs prérogatives, face à un personnel politique soumis aux aléas de la réélection, face à une volonté de gestion à court terme et de déplanification de l'Etat libéral, les groupes *industriels ont opposé* une structure centralisée, la stabilité de leur personnel dirigeant et une planification précise et détaillée. On comprend dès lors la prétention des *dirigeants industriels à affirmer leur* monopole de compétence en matière de choix industriels : ce n'est pas un mince paradoxe que de constater que ce sont souvent d'anciens *hauts fonctionnaires devenus industriels* qui, face à leurs anciens collègues, se prévalent d'une compétence singulière.

Au total, *ce qui constitue le groupe* industriel en centre de pouvoir privé, c'est sa capacité à nouer des *relations de domination et d'influence* avec ces différents partenaires ; la *diversification de ses activités* lui permet non seulement de tirer parti des ressources (financières, scientifiques, commerciales, etc.) de chacune de ses entreprises, mais aussi de les faire circuler, voire de s'en créer de nouvelles, en désinvestissant ou en *investissant* de *nouveaux secteurs.* En se *donnant* les moyens d'élaborer des stratégies originales et de les imposer à *son environnement, le groupe industriel* manifeste son pouvoir et pèse, ce faisant, sur nos modes de *consommation et nos modes de vie.* On verra dans un autre article qui exerce ce « pouvoir industriel » et sous quelles conditions cet exercice peut être entamé, transformé ou confirmé par une nationalisation.

Le « cadre à la française »

Les *groupes industriels ne pèsent* pas seulement sur la politique éco*nomique d'un pays ; ils participent* aussi à la redéfinition de son ordre social, *qu'il s'agisse de la division* du travail ou de la distribution des richesses. Ainsi, les ingénieurs, *techniciens et cadres, après avoir* été les acteurs du processus de déqualification du travail ouvrier, deviennent les victimes d'un mécanisme comparable. Tout en favorisant l'éclosion de *nouveaux groupes* professionnels (la grande organisa*tion a besoin de serviteurs compétents* dans l'ordre du commerce — il faut bien créer la demande, — de la gestion — il faut coordonner les différentes unités, — de la finance — *il faut pouvoir s'y retrouver dans* l'écheveau inextricable des participations financières et *des sociétés*-tiroirs), le groupe industriel a en même temps produit une organisation qui concilie la *prolifération* des professionnels et la concentration du *pouvoir. Au total, les groupes industriels,* pour se limiter à ce seul exemple, définissent et imposent les conditions de travail de ces privilégiés du savoir ; ils ont même pro*duit comme réalité sociale singulière* le « cadre à la française », et c'est ce modèle qui s'est ensuite diffusé dans les P.M.E.

Enfin, faut-il le rappeler, le groupe industriel, par sa politique salariale, *sa politique de distribution de profit* et, plus généralement, par l'arbitrage qu'il opère entre investissement et *consommation,* pèse sur la *structure* des revenus et des patrimoines. Si, comme toute entreprise qui dégage un profit, le groupe industriel rémunère le capital investi, il manifeste, là encore, son pouvoir en traitant différemment petits actionnaires et *actionnaires de contrôle, en définissant* souverainement son niveau *d'autofinancement, en élargissant* par les moyens les plus variés la hiérarchie des revenus (avantages en nature, postes d'administrateurs dans l'une des nombreuses filiales...).

Qu'une collectivité nationale veuille se réapproprier ces pouvoirs du groupe industriel dans l'ordre de la définition d'une politique industrielle, des conditions de travail et de la *distribution des richesses produites,* quoi de plus légitime. La *nationalisation* de ces groupes apparaît de ce point de vue comme un premier outil. Mais son efficacité dans chacun de ces domaines dépendra des mesures et réformes qui l'accompagne*ront. Comment, en effet, se réapproprier* le pouvoir des groupes industriels sans investir les lieux où il s'exerce et sans donc une *analyse* préalable du mode de gouvernement *du groupe industriel ?*

MICHEL BAUER
et ELIE COHEN.

Prochain article :

DES GOUVERNEMENTS PRIVÉS

PUBLICATION JUDICIAIRE

Extraits d'un jugement rendu le 18 mars 1981 par le Tribunal de Grande Instance de MARSEILLE

Entre la Société HABITAT DESIGNS Ltd. et la Société HABITAT DESIGNS FRANCE, demanderesses et Maître X agissant en qualité de Syndic de la liquidation de biens de la société HABITAT 22, défendeur.

PAR CES MOTIFS, le tribunal :

... Dit que la *société* HABITAT DESIGNS Ltd à la propriété exclusive de la dénomination HABITAT pour désigner les produits visés dans les dépôts des marques HABITAT portant les nos 194.371, 928.193 et 338.363 ;

... *Dit et juge que cette marque* bénéficie de la protection de la loi du 31 décembre 1964 ;

... Dit et juge qu'en utilisant la dénomination HABITAT à titre d'élément dominant de sa dénomination sociale et comme raison de commerce, la société HABITAT 22 a porté atteinte aux droits de la société *HABITAT DESIGNS Ltd* sur les marques HABITAT ;

... *Dit que cette atteinte* constitue la contrefaçon desdites marques ;

... Dit que la société HABITAT 22 a également porté atteinte au nom commercial des sociétés demanderesses et qu'elle s'est rendue coupable d'agissements de concurrence déloyale ;

En conséquence interdit à la société HABITAT 22 représentée par Maître X ès qualité de syndic :

1°) D'utiliser sous quelque forme et de quelque manière que ce soit la dénomination HABITAT pour un commerce portant sur les produits *et services visés dans les dépôts* des marques HABITAT ;

2°) De continuer à utiliser dans sa raison sociale et son nom commercial la dénomination HABITAT.

... Condamne Maître X. ès qualité aux dépens.

Pour extraits conformes
Me Henri COSTE,
avocat à la Cour.

(Publicité)

RÉPUBLIQUE DE HAUTE-VOLTA

AVIS D'APPEL D'OFFRES

POUR UN PROGRAMME D'HYDRAULIQUE VILLAGEOISE

FINANCEMENT ASSURÉ PAR LE FONDS D'AIDE ET DE COOPÉRATION DE LA *RÉPUBLIQUE FRANÇAISE*

Le Ministère du Développement Rural (Direction de l'Hydraulique et de l'Equipement Rural) lance un *Appel d'Offres* pour les travaux suivants :

OBJET : Exécution, en deux tranches, de 218 forages dont 153 environ seront équipés en ouvrages d'exploitation.

Les soumissionnaires distingueront dans leur offre :

— la réalisation d'une première tranche de travaux avec 100 forages environ dont 70 environ seront équipés en ouvrages d'exploitation ; *cette* tranche est ferme,

— l'exécution d'une seconde tranche, optionnelle, avec 118 forages environ dont 83 environ seront équipés e *ouvrages* d'exploitation.

LIEU D'EXECUTION : Les travaux seront réalisés dans le Département du SAHEL (Sous-Préfectures de DJIBO, ARINBINDA et SEBBA).

DELAI *D'EXCUTION* : La première tranche de travaux, d'une durée de 5 mois, aura lieu du 1er février 1982 au 30 juin 1982. La *seconde*, optionnelle, d'une durée de 7 mois, sera exécutée du 1er novembre 1982 au 31 mai 1983.

La *participation* à la *concurrence est ouverte à tout fournisseur* ou à toute personne physique ou morale ressortissant des Etats membres *de la zone franc.*

Les soumissionnaires sont engagés par leur offre pendant un délai de trois mois.

Les soumissions devront parvenir par pli recommandé avec accusé de réception ou être remises contre récépissé à :

Monsieur le Directeur de l'Hydraulique et de l'Equipement Rural,
B.P. 7025
OUAGADOUGOU
RÉPUBLIQUE *DE* HAUTE-VOLTA

au plus tard le 2 novembre 1981, à 17 h. 30 heure locale.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS : Elle aura lieu à OUAGADOUGOU le 3 novembre 1981, à 9 heures, heure locale.

Les *exemplaires du dossier d'Appel d'Offres* peuvent être consultés ou retirés contre remise d'un chèque bancaire d'un montant de 25 000 F CFA établi au *nom de* :

Monsieur le Directeur de l'Hydraulique et de l'Equipement Rural de HAUTE-VOLTA ;
— à la Direction de l'Hydraulique et de l'Equipement Rural
B.P. 7025
OUAGADOUGOU
HAUTE-VOLTA
— à l'Ambassade de HAUTE-VOLTA
159, boulevard Haussmann
75008 PARIS.

Ils pourront être également consultés au BRGM/Agence d'Intervention à l'Etranger (AGE), av. de Concyr à ORLEANS LA SOURCE.

(Publicité)

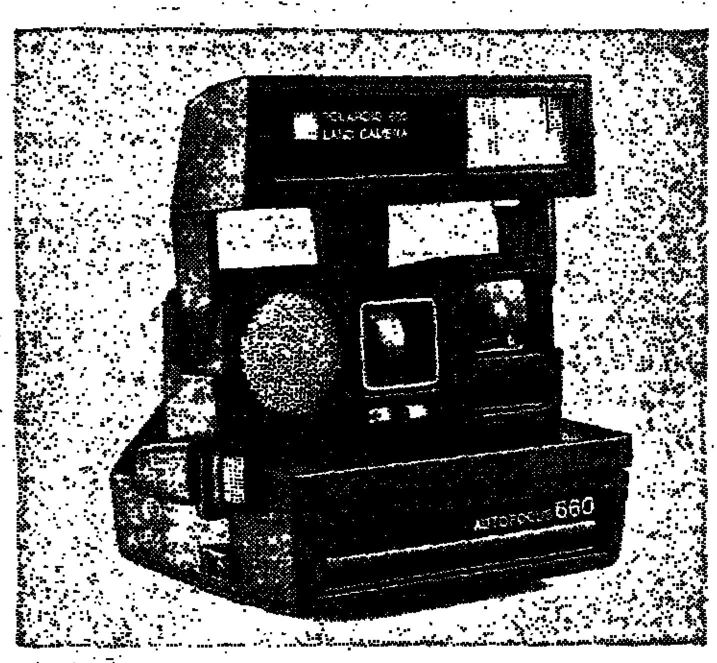
La Fnac présente en avant-première les vedettes du prochain Salon de la Photo

QUE FAUT-IL attendre du Salon de la Photo qui se tiendra à la Porte de Versailles, du 24 octobre au 2 novembre?.. Peu de révélations spectaculaires. En tout cas rien de plus (sauf coup de théâtre de dernière heure) que ce que la Fnac a annoncé et décrit dans Contact - le mensuel d'information de ses adhérents.

Il reste que la Fnac a toujours pratiqué une politique d'avant-premières et qu'elle entend y être fidèle.

Mettant en œuvre ses correspondants dans le monde entier, la Fnac est donc en mesure de présenter, avant Salon, le meilleur du Salon : six appareils ou matériels qui, à des titres divers, méritent qu'on s'intéresse à eux.

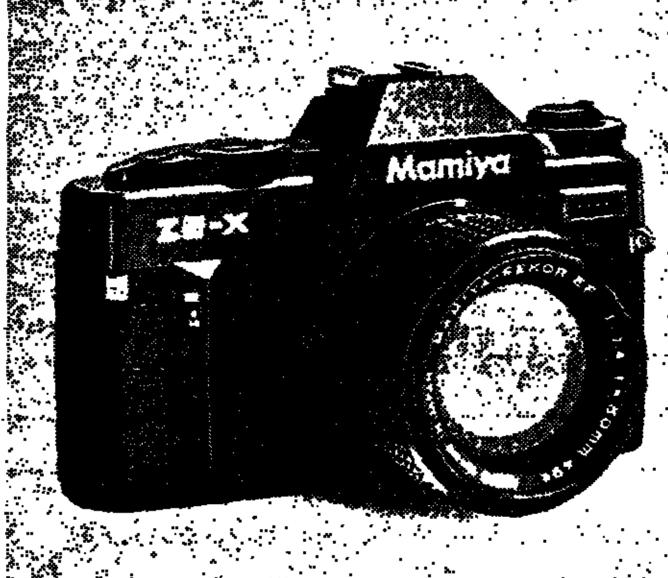
Toutes ces nouveautés seront présentées dans toutes les Fnac, à partir du mardi 22 septembre... (Sous réserve d'approvisionnement suffisant pour le Canon *F1* et l'Ektaflex Kodak.)



Polaroid 600 : film 600 asa et flash équilibrant la lumière ambiante

Ce nouveau système met en œuvre le film le plus rapide du monde : 600 asa. Mais il comporte aussi un flash électronique incorporé qui intervient automatiquement chaque fois que la lumière extérieure accuse une défaillance (son apport étant mathématiquement calculé : s'il manque 25 % à la lumière ambiante, le flash fournira 25 %, ni plus ni moins).

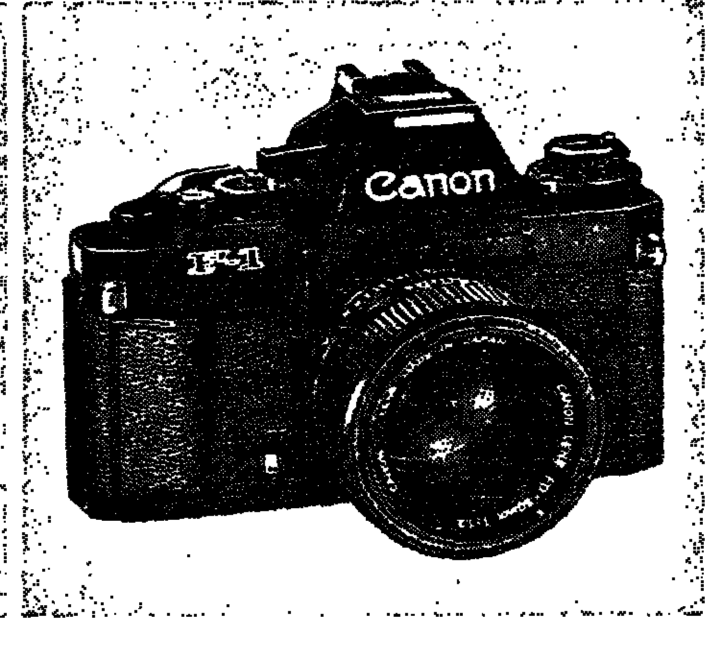
Intéressant... L'alimentation du flash est assurée par la pile que chaque film contient.



ZE-X : Mamiya vise le haut de gamme 24 x 36

Spécialiste du matériel professionnel moyen format, Mamiya ne fabriquait par ailleurs que des 24 × 36 reflex bas de gamme. Or ce ZE-X témoigne d'un changement de politique, puisque son prix est en gros celui du Canon A1.

Multiautomatique (priorité vitesse ou diaphragme, et position programme), il pousse au maximum le recours aux microprocesseurs. Prenant en compte jusqu'à la distance focale et discutant volontiers les consignes qu'on lui a données pour proposer ses propres solutions.

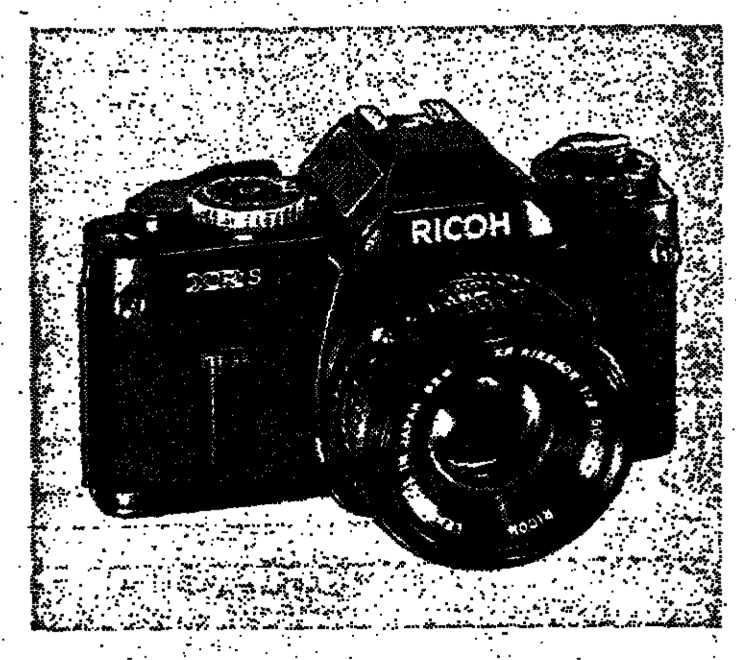


F1 : Canon réactualise (enfin) son modèle de prestige

Même dénomination : simplement un « new » F1 prend la relève bien nécessaire du F1 sorti voici douze ans.

Boîtier haut de gamme pour pros et amateurs avertis, il propose un double automatisme à prismes et verres de visée interchangeables, et une mesure ou sélective ou intégrale. Malheureusement, beaucoup d'accessoires sont seulement en option (priorité diaphragme : il faut un prisme spécial; priorité vitesse : il faut le moteur).

Cela dit, c'est robuste et fiable. Les pros conservateurs apprécieront.



Ricoh XRS : le premier reflex équipé d'une cellule solaire

Gadget ou premier appareil à prendre ainsi en compte les problèmes d'économie d'énergie? L'avenir tranchera.

En tout cas, on trouve là un accu-tampon qui fait fonctionner l'appareil quand l'éclairage ambiant est défaillant. Et une cellule solaire qui recharge l'accu dès que la luminosité extérieure est suffisante... (Durée de vie de l'accu : environ 5 ans.)

Et on retrouve la même préoccupation d'économiser l'énergie, avec un affichage des données par cristaux liquides.

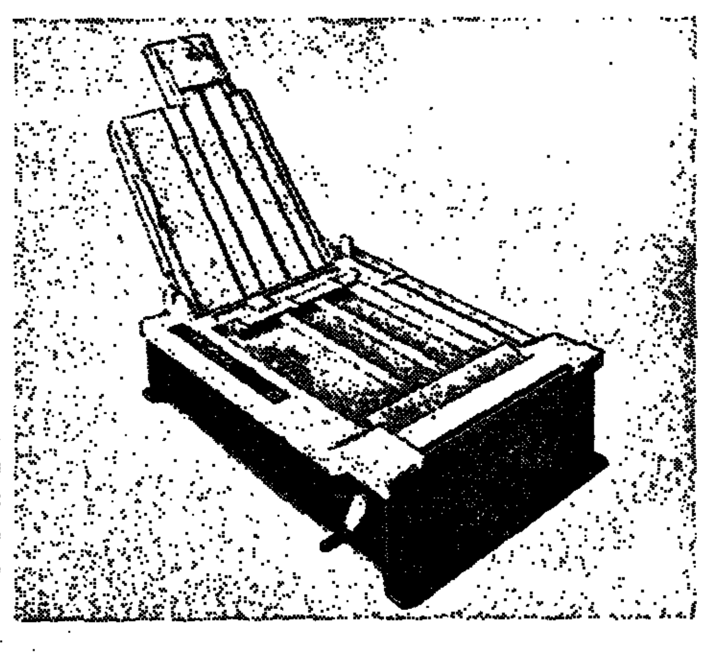


AF 35 ML : un autofocus Canon avec mise au point en continu

Automatique, autofocus, avec flash et moteur intégrés, il se distingue du Canon AF 35 M par un objectif nettement plus lumineux (1,9).

D'où nécessité d'une précision plus grande dans la mise au point. Et le recours à un système comparable à celui qui équipe les caméras de cinéma (mise au point en continu).

Tour de force : malgré une plus grande complexité de l'appareil, celui-ci est moins encombrant que le AF 35 M. Son prix, toutefois, le met en concurrence avec les reflex : environ 1500 F.



Ektaflex Kodak : agrandissements couleurs en 6 minutes

Le système permet d'exposer un film sous un agrandisseur traditionnel. Puis, l'introduisant avec une feuille de papier sensible dans une développeuse, d'obtenir une épreuve en un temps record.

C'est donc une déclinaison au laboratoire de la photo instantanée (avec un seul produit nécessaire et les plus grandes tolérances quant à la température du bain et à la durée de développement).

On peut agrandir un négatif couleurs. Et bientôt une diapositive.

ÉTRANGER

Au Japon

La durée du travail a augmenté en 1980

De notre correspondant

Tokyo. — Contrairement à ce qui se passe dans les autres pays capitalistes industrialisés, et malgré *certaines directives* gouvernementales visant à le réduire, l'horaire moyen du travailleur nippon a augmenté en 1980. Selon une enquête effectuée *par le ministère du travail* auprès de six mille entreprises l'horaire hebdomadaire atteignait l'année dernière quarante-deux heures, soit une légère augmen*tation* par rapport à 1979. La moyenne annuelle s'établit à 2 131 heures, soit nettement plus que le maximum de 2 000 heures réclamé par le grand syndicat Sohyo (*tendance* socialiste) et conseillé par les partenaires américain et européens de Tokyo. L'enquête révèle les disparités existant, sur ce point comme sur bien d'autres, entre les grandes firmes employant plus de mille personnes, les moyennes (de cent *à mille*) et les petites (moins de cent). Dans ces trois secteurs, la moyenne est respectivement de trente-neuf heures trente-deux minutes (grandes firmes), de quarante-deux heures trente-neuf (moyennes), et de quarante-cinq heures (petites). C'est parmi ces dernières, et notamment dans le secteur très ramifié de la sous-traitance, que la durée du travail a le plus augmenté. Encore n'est-il *pas* question dans ce *sondage* des entreprises de moins de trente ouvriers, qui sont nombreuses, et où les horaires comme les conditions de travail sont longs, pénibles *et moins* bien *rémunérés*.

D'autre part, il n'existe pas au *Japon de* limite *aux* heures supplémentaires pour la main-d'œuvre masculine (celle des femmes ne doit pas excéder deux heures par jour). On estime que 14 % *des vingt-six millions de travail*leurs en font, en moyenne, quarante par mois. Les Japonais s'irritent d'être qualifiés de *workoolics* (intoxiqués du travail). *Ils méritent pourtant — et plus* que jamais — ce sobriquet.

L'enquête *fait apparaître* d'autres données déconcertantes qui illustrent le fossé existant entre l'acceptation théorique des consignes gouvernementales et leur mise en œuvre : par exemple 48 % des entreprises consultées sont acquises à la *semaine* de cinq jours, mais seulement 5 % d'entre elles appliquent rigoureusement ce principe. Les autres accordent en réalité de deux (les plus nombreuses) à six jours par mois de repos. De même les congés annuels sont rarement *pris* dans leur totalité : en moyenne neuf jours sur les quatorze et demi « conseillés ». Enfin le taux des journées effectivement travaillées atteint 94 %. C'est dire le caractère marginal de l'absentéisme et des grèves.

Toutes ces différences expliquent les critiques des pays de l'O.C.D.E. Certains accusent les Japonais de les inonder de produits très compétitifs en perpétuant chez eux des conditions de travail jugées *indignes de la* deuxième puissance économique mondiale.

Une autre enquête commandée par le bureau du premier ministre, et portant *sur le sort* des personnes âgées au Japon, laisse entrevoir des perspectives plus alarmantes.

Elle indique, en premier lieu, que *50 % des Japonais ayant* dépassé l'âge de soixante ans — soit près de trois millions de personnes — continuent de travailler jusqu'à soixante-dix ans, alors que *dans* la *même tranche* d'âge 90 % des Français et des Britanniques jouissent de leur retraite. Par ailleurs, 36 % des ménages âgés ne disposent pas d'un revenu *supérieur* à *100 000* yens par mois, soit environ 2 000 francs ; 30 % dépendent de leurs familles pour leur subsistance, contre 2 à 3 % en Europe et aux Etats-Unis.

Le sondage révèle que la population âgée croît à une vitesse sans égale ailleurs. Bien qu'elle reste inférieure à celle des pays européens, où les personnes âgées représentent de 10 à 15 % de la population, elle devrait atteindre ce dernier chiffre vers la fin du siècle. Cela constituerait alors un record peu enviable pour le Japon et ne manquerait pas d'avoir des conséquences profondes sur les systèmes de retraite et de sécurité sociale, déjà moins généreux que dans la plupart des pays occidentaux.

ROLAND-PIERRE PARINGAUX.

Au Togo

Spéculation et mévente affectent l'exploitation du phosphate

M. Guy Penne, conseiller du président de la République française, en visite à Lomé, a réaffirmé, lundi 21 septembre, à plusieurs reprises la volonté de la France de « préserver ses liens et sa coopération » avec le Togo en particulier et avec l'Afrique en général.

Arrivé dimanche au Togo pour quarante-huit heures, le conseiller de M. Mitterrand a rencontré le général Eyadema, chef de l'Etat, et plusieurs membres du gouvernement. Il a souligné que la France restait « fidèle à ses alliances politiques » au-delà *des « péripéties électorales »*. M. Penne a remis au général Eyadema un message de M. Mitterrand, dans lequel le président français appelle de ses vœux au « développement de la coopération entre la France et le Togo ». — (A.F.P.)

De notre envoyé spécial

Lomé. — Comme le Côte-d'Ivoire souffre des spéculations affectant les *cours du cacao, comme le Niger voit* ses efforts de développement sérieu*sement compromis par les menaces* de mévente qui pèsent sur l'uranium, le Togo est soumis aux aléas qui affectent le marché mondial des phosphates.

« Depuis deux ans, les prix restent relativement stables ; mais nous ne parvenons pas à vendre la totalité de notre production. A cela s'ajoute le fait que certaine de nos clients, notamment dans les pays de l'Est, sont de très mauvais payeurs qui tardent à régler leurs factures », nous dit le général Eyadema. Très conscient de l'importance considérable de l'exploitation des phosphates dans l'économie togolaise, le chef de l'Etat, qui a nationalisé complètement ce secteur en février 1974, s'intéresse à tout ce qui touche l'évolution de la production et de la commercialisation.

A la recherche de nouveaux clients

M. Obagamo Bagnah, qui dirige l'Office togolais des phosphates (O.T.P.), nous confirme les propos pessimistes tenus par le président. *Pour lui, « la conjoncture est mauvaise. Le marché est très mou. La conférence tenue il y a quelques semaines à Singapour par l'Association des producteurs de superphosphates (ISMA) a mis en évidence la stagnation générale des ventes d'engrais explicable par les difficultés conjoncturelles que traverse l'agriculture à travers le monde »*.

M. Bagnah évoque les tonnages invendus ici ou là, les usines de superphosphates qui ont momentanément *suspendu leurs activités*, les efforts des spéculateurs internatio*naux pour tenter de faire baisser arti*ficiellement des cours qui restent relativement stables. Discret *sur* les prix pratiqués pour les phosphates togolais *(« Aucun vendeur de phosphates ne consent à dire à quel prix réel il vend... En ce qui nous concerne, dites que nous vendons notre produit marchand de 50 à 60 dollars la tonne. »)*, il est intarissable sur « *la concurrence sauvage* » et précise à propos du Maroc : *« Plus gros exportateurs mondiaux, les Marocains, qui ont besoin de liquidités importantes pour financer la guerre du Sahara occidental, pratiquent une politique de dumping constant. Ils s'efforcent de casser les prix, et nous sommes, nous Togolais, choqués par ces méthodes commerciales... »*

M. Bagnah a néanmoins deux thèmes de satisfaction : la capacité de production de la Compagnie togolaise des mines du Bénin (C.T.M.B.) et la conquête de nouveaux marchés. Actuellement, les Togolais sont en mesure d'extraire *et d'exporter annuellement* 3 millions 600 000 tonnes de minerai. Or ils *n'en ont vendu que* 2 932 000 tonnes en 1980, et les experts les moins pessimistes considèrent qu'ils en vendront entre 2,5 millions et 3 millions de tonnes en 1981.

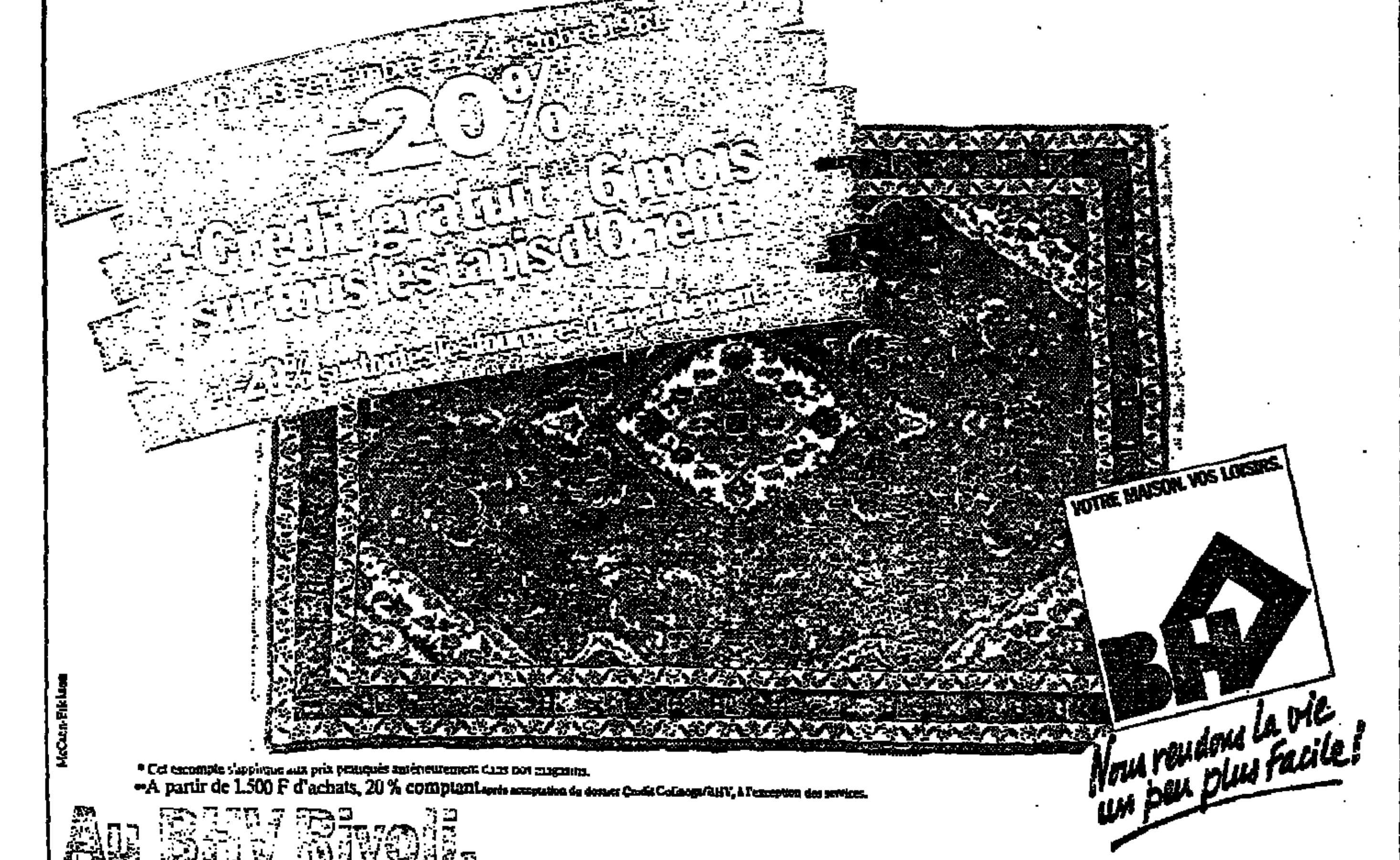
Parmi les nouveaux marchés à l'accès desquels les exportateurs togolais fondent quelques espoirs figurent la Turquie, l'Espagne et la Hongrie. A cette dernière, comme à l'ensemble des pays de l'Est, *« qui doivent faire face à de graves problèmes de fret »*, le Togo consent un prix *préférentiel*, entraînant un rabais de 2 ou 3 *dollars* par tonne. Nauru, Etat du Pacifique méridio*nal, dont les gisements* de phosphates sont en voie d'épuisement *total*, aurait en outre récemment proposé aux Togolais de leur céder une partie de sa clientèle. En revanche, d'anciens clients de la C.T.M.B., comme le Japon ou l'Indonésie, se sont tournés vers le marché américain et s'approvisionnent désormais en grande partie en *Floride*.

Près de deux mille cinq cents *personnes, dont une cinquantaine* d'expatriés, sont employées par la C.T.M.B., qui est la première entreprise du pays. *« Alors que le budget national était de l'ordre de 80 milliards de francs C.F.A., nous avons sous une forme ou sous une autre versé plus de 19 milliards à l'Etat... »*, nous dit le P.-D.G. de l'Office togolais des phosphates. La contrepartie, négative, de cet apport de ressources est la vulnérabilité de l'économie. Comment pourrait-il en être *autrement alors que les revenus* tirés de la vente de phosphates *représentent* plus de 80 % de l'ensemble des recettes du commerce extérieur et que les recettes fiscales constituent le tiers de la totalité du budget ?

Maîtres de l'outil de production depuis janvier 1974, disposant ainsi comme ils l'entendent de leur patrimoine minier, après avoir dédommagé les anciens actionnaires, les Togolais restent à la merci non seulement *de la concurrence, mais* également des spéculations qui *affectent l'ensemble du marché des* matières-premières. Aussi, comme les responsables d'autres Etats du tiers-monde, songent-ils à s'organiser pour mieux résister aux pressions exercées par les Etats consommateurs de phosphates.

Après l'éclatement de l'Union phosphatière africaine (U.P.A.), dont le Maroc chercha vainement à s'assurer la direction, un organisme analogue à ce que représente l'OPEP pour les pays producteurs de *pétrole est, à l'initiative de plu*sieurs Etats intéressés, dont la *Jordanie, en voie de constitution* par les pays exportateurs de phosphates. Pourtant, on est conscient, dans les milieux dirigeants togolais, de l'acuité des obstacles à lever avant que ce *nouvel* organisme puisse être réellement opérationnel.

PHILIPPE DECRAENE.





ÉTRANGER

Malgré la nouvelle montée du chômage Mme Thatcher n'entend pas changer de politique

De notre correspondant

Londres. — Pour le seizième mois consécutif, le chômage a augmenté en septembre, frôlant la barre des trois millions de personnes sans travail. Le nombre des demandeurs d'emploi s'élève à 2 998 789, en augmentation de 58 292 par rapport au mois précédent, ce qui représente 12,4 % de la population active. Ces chiffres — non corrigés des variations saisonnières — comprennent les jeunes qui n'ont pas trouvé de travail à la sortie de l'école. Cette catégorie de chômeurs est cependant en légère diminution, bien que comptant encore 270 000 personnes.

En présentant ces statistiques, M. Norman Tebbit, le nouveau secrétaire d'Etat pour l'emploi, a reconnu qu'elles étaient *« sinistres »*, mais il a rappelé que l'objectif principal du gouvernement restait la lutte contre l'inflation et la restauration de la compétitivité de l'économie britannique. Il a admis qu'une diminution du chômage était peu probable pour quelque temps encore et il a lancé un appel à la modération des revendications salariales.

La Confédération de l'industrie britannique — organisation patronale — a exprimé ses préoccupations, tandis que le porte-parole des syndicats dénonçait *« un gouvernement de kamikazes »* décidé à administrer une nouvelle dose de déflation. De son côté, M. Michael Foot a demandé la convocation du Parlement pour un débat extraordinaire sur le chômage, après avoir critiqué l'*« effondrement total de la politique de Mme Thatcher »*. Le premier ministre a opposé une fin de non-recevoir au chef de l'opposition travailliste.

Mme Thatcher, qui vient de réaffirmer l'orientation fondamentale de sa politique en évinçant du gouvernement les ministres opposés à ses thèses monétaristes, ne paraît guère disposée à revoir ses méthodes. Pourtant, les nouvelles ne sont pas très encourageantes : du côté de l'inflation, les résultats ne sont guère plus brillants. Après quinze mois de décrue progressive, la hausse des prix a repris au mois d'août avec un taux de 11,5 % sur un an. Les experts doutent maintenant que l'objectif de 10 % fixé pour cette année soit atteint. Les risques de dérapage sont d'autant plus grands que le gouvernement prépare un train d'augmentation des tarifs publics pour les prochains mois (gaz, téléphone, etc.) allant de 10 à 14 %.

S'ajoute la hausse des taux d'intérêt, après la décision de la Banque d'Angleterre, la semaine dernière, d'augmenter de deux points son taux de base. Cette mesure, décidée pour enrayer la fuite des capitaux et freiner la chute de la devise britannique par rapport aux autres monnaies européennes, coûte 500 millions de livres à l'industrie. Or, les milieux financiers se demandent si cette augmentation n'a pas été insuffisante pour faire cesser les pressions sur la livre sterling et s'il ne faudra pas de nouveau agir sur les taux. Augmenter le taux d'intérêt pourrait freiner une hypothétique reprise, alors qu'une baisse continue de la livre sur les marchés monétaires augmente le coût des produits importés et nourrit ainsi l'inflation.

De plus, contrairement à son credo, Mme Thatcher n'a pas réussi à maintenir la croissance de la masse monétaire dans les limites étroites qu'elle avait fixées. Sur le front social, les nuages s'accumulent aussi, après la décision du gouvernement de limiter à 4 % en moyenne l'augmentation nominale des salaires dans la fonction publique. Les premières menaces de grève ont été lancées par les syndicats, mais toutes ces difficultés ne détourneront pas Mme Thatcher de la voie qu'elle a choisie.

DANIEL VERNET.

AGRICULTURE

L'entrée de l'Espagne dans la C.E.E.

UN DÉMENTI DE Mme CRESSON

La déclaration de Mme Edith Cresson à Sénas (Bouches-du-Rhône) rappelant que le groupe socialiste à l'Assemblée nationale votera contre l'entrée de l'Espagne dans le marché commun (le Monde du 23 septembre), a été diversement accueillie. Au reste, Mme Cresson a fait démentir ses propos, le mardi 22 septembre, tels qu'ils avaient été rapportés par l'Agence France-Presse.

Selon ce démenti, le ministre de l'agriculture aurait seulement rappelé que l'entrée de l'Espagne dans la C.E.E. reste liée à la négociation de garanties pour les agriculteurs français menacés par leurs concurrents espagnols.

● *Le ministre espagnol des affaires étrangères*, M. Jose Pedro Perez-Llorca — rapporte l'Associated Presse. — s'est déclaré, le mardi 22 septembre, très surpris de la déclaration de Mme Cresson, à Senas. La déclaration de Mme Cresson, précise-t-il, est en contradiction avec la position officielle française exprimée le 14 septembre devant le conseil des ministres de la Communauté, qui prévoit la levée des objections de la France à l'adhésion de l'Espagne. Le ministre a l'intention de s'entretenir de ce dossier avec M. Cheysson à la fin de la semaine à New-York.

MONNAIES

Sur le marché des changes

STABILITÉ DU DOLLAR

Après sa forte baisse du lundi 21 *septembre* (5,31 F à Paris et 2,23 DM à Francfort) et sa légère remontée du mardi 22 septembre (5,41 F et 2,28 DM), le dollar semblait s'être stabilisé à ces derniers niveaux sur les marchés des changes, mercredi 23 septembre. Ce coup d'arrêt à la baisse est dû à l'attitude des autorités monétaires américaines qui freinent au maximum le fléchissement des taux d'intérêt aux Etats-Unis et entendent n'adoucir que très progressivement leur politique restrictive.

Après son net raffermissement du début de la semaine, dû aux mesures de défense prises par le gouvernement pendant le week-end, le franc s'est un peu affaibli, le dollar montant à Paris (5,44 F) et restant stable à Francfort, ce qui a provoqué une remontée du mark en France (2,3850 F contre 2,3750).

Sur le marché de l'or, le cours de l'once s'est maintenu en dessous de 460 dollars.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. −		Rep. + ou Dép. −		Rep + ou Dép. −	
$ E.-U. ..	5,4100	5,4150	+ 150	+ 200	+ 200	+ 300	+ 100	+ 250
$ can. ...	4,5120	4,5180	− 20	+ 50	− 50	+ 20	− 450	− 250
Yen (100)	2,3860	2,3910	+ 220	+ 300	+ 420	+ 500	+1100	+1200
D.M.	2,3750	2,3800	+110	+ 160	+ 230	+ 300	+ 600	+ 700
Florin ...	2,1410	2,1460	+ 100	+ 150	+ 200	+ 250	+ 500	+ 600
F.B. (100)	14,5860	14,6180	−1750	−1200	−1800	−1200	−2260	−1500
F.S.	2,7750	2,7820	+ 150	+ 210	+ 300	+ 400	+ 750	+ 950
L. (1 000)	4,6900	4,7000	− 900	− 650	−1260	−1000	−2850	−2400
£	9,9050	9,9200	+ 280	+ 430	+ 466	+ 650	+ 900	+1250

TAUX DES EURO-MONNAIES

D.M.	11 1/2	12	11 3/4	12 1/4	11 3/4	12 1/4	11 3/4	12 1/4
$ E.-U. ..	14 1/2	15	14 3/4	15 1/4	15 3/4	16 1/4	16 3/4	17 1/4
Florin ...	10 1/2	11	11 3/4	12 1/4	12	12 1/2	12	12 1/2
F.B. (100)	N. C.		28	33	23	26	19	22
F.S. ...	7	7 3/4	10 1/2	11	10 1/2	11	11	11 1/2
L. (1 000)	40	90	38	42	36	40	35	38
£	14	14 1/2	14 1/2	15	14 3/4	15 1/4	15	15 1/2
F. français	N. C.		27	29	26	28	24	26

ÉNERGIE

Les pays européens reprennent les négociations avec l'U.R.S.S. pour la livraison de gaz

Le ministre ouest-allemand de l'économie, M. Lambsdorff, s'est rendu le 23 septembre à Moscou pour faire avancer les négociations sur la livraison de gaz soviétique à la République fédérale. Evoquant les réticences des Américains, qui craignent une dépendance accrue de l'Europe à l'égard de l'U.R.S.S. en matière énergétique, M. Lambsdorff a déclaré : *« Je ne vois rien qui pourrait nous être offert d'équivalent à ce contrat de gaz naturel. Nous avons besoin de gaz naturel, or l'Amérique ne peut pas nous en livrer. »*

L'Allemagne fédérale souhaite disposer de 12 milliards de mètres cubes de gaz par an sur les 40 milliards de mètres cubes que les Soviétiques sont prêts à exporter.

Dans le même temps, on apprend à Tokyo, de source bancaire, que le Japon, par l'intermédiaire de l'Eximbank, vient d'accorder un prêt de 600 millions de dollars à l'Union soviétique pour la construction du gazoduc reliant la Sibérie occidentale à l'Europe de l'Ouest. Ce prêt aurait été accordé au taux annuel de 7,8 % pour une durée de huit ans. Il contreviendrait ainsi à l'accord tacite des pays de l'O.C.D.E. sur les conditions des prêts à long terme.

Les négociations devraient aussi avancer avec la France. L'Union soviétique doit en effet se prononcer avant le 30 septembre sur les conditions financières du prêt consenti par Paris pour le financement d'un projet dont le coût total dépasserait 50 milliards de francs.

Négocier le prix

Un consortium bancaire, composé du Crédit lyonnais, de la Banque de l'union européenne et de la B.F.C.E. avait proposé au début de l'année un crédit acheteur de 7,8 % sur 85 % des fonds (la part française est de l'ordre de 10 milliards de francs). Les Soviétiques avaient alors essayé d'obtenir ces conditions sur l'intégralité de la somme. L'évolution des taux d'intérêt sur le marché des capitaux à long terme depuis lors devrait amener les Soviétiques à accepter les conditions françaises avant la fin de ce mois. Malgré les 10 milliards de mètres cubes de gaz par an que pourrait obtenir la France, le rapport Huguon — document de travail préparatoire au débat parlementaire du débat du mois d'octobre — n'assigne plus au gaz — dans la couverture des besoins français — qu'une part de 27 à 35 millions de tonnes équivalent-pétrole en 1990, soit 7 à 15 millions de Tep de moins que le programme Giraud.

Si la question financière semble en voie de règlement, les pays européens ont encore à négocier les prix du gaz soviétique. Lors de leur dernière tournée en Europe, au début de l'été, les Soviétiques avaient précisé leur position en la matière. Selon la revue *le Pétrole et le Gaz arabes*, ils auraient demandé un prix de base au 1er janvier 1981 au moins égal au prix résultant de l'accord conclu par un consortium européen pour l'achat de 4 milliards de mètres cubes de gaz norvégien de Statfjord (au 1er janvier 1980, le prix de base de ce contrat était de 5,50 dollars par million de B.T.U. (1) ; l'indexation de ce prix de base sur le fuel, le gazole et un cocktail de pétroles bruts représentatif de l'approvisionnement européen ; enfin, un prix-plancher valable au moment du démarrage des livraisons (en principe en 1984) de 6,05 dollars par million de B.T.U. A la fin de 1980, les compagnies européennes — avec lesquelles l'Union soviétique négocie individuellement — avaient proposé un prix de base au 1er janvier 1981 de 4,40 dollars par million de B.T.U. Rappelons que les pays européens potentiellement acheteurs de gaz soviétique sont, outre la France et l'Allemagne fédérale, l'Italie, les Pays-Bas, la Belgique, la Suède et l'Autriche. — B. D.

(1) B.T.U. = British Thermal Unit : 1 million de B.T.U. = 293 kWh.

M. BERGERON SE PRONONCE POUR L'EXTENSION DE L'USINE DE RETRAITEMENT DE LA HAGUE

Cherbourg. — Venu le 22 septembre *soutenir les militants F.O.* de La Hague, qu'il a rencontrés *sur le lieu de leur travail*, M. André Bergeron s'est prononcé sans ambages pour l'extension de l'usine de retraitement du combustible nucléaire irradié. Le secrétaire général de Force ouvrière, *qui s'entretiendra du sujet* avec le premier ministre le 23 septembre, s'est dit en effet *« scandalisé par la pression morale exercée de l'extérieur sur des travailleurs qui font un métier difficile et doivent bénéficier de la plus grande considération »*.

Interrogé sur la participation de F.O. au débat amorcé, M. Bergeron a répété qu'il appartenait *au gouvernement de décider du* programme énergétique du pays. *Mais les réalités sont là pour* Force ouvrière : il est de l'intérêt des salariés que la croissance ne fléchisse pas, et le nucléaire est indispensable à cette croissance.

« Non, je n'ai pas honte que mon pays soit en avance dans ces domaines. Quand on réussit, il me semble bien naturel de préparer la suite logique des programmes engagés » a encore déclaré le leader de Force ouvrière, qui a réclamé une convention collective nationale pour la branche nucléaire. — *(Corresp.)*

● *La Chine va délivrer des permis d'exploration pétrolière.* — Les compagnies pétrolières internationales vont être prochainement invitées à soumissionner pour l'obtention de huit permis de recherche pétrolière au large des côtes chinoises, annonce la presse de Pékin. Déjà quatre groupes de compagnies — dont l'un est dirigé par Elf-Aquitaine — ont conduit, depuis 1979, les études sismiques préalables à l'exploitation. Ces études auraient permis, selon le ministère du pétrole, d'identifier quelque quatre cents champs pétrolifères potentiels.



FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● *Le Japon dément vouloir limiter ses exportations de magnétoscopes.* — Le gouvernement japonais a démenti, mardi 22 septembre, l'information parue dans la presse (et diffusée notamment par l'Agence Kyodo) selon laquelle le Japon aurait l'intention de restreindre ses exportations de magnétoscopes. Selon les statistiques douanières, les exportations japonaises de magnétoscopes ont été de deux millions huit cent dix-neuf mille unités pour le premier semestre de cette année, soit 3,16 fois plus que pour les six premiers mois de 1980.

L'Association japonaise des industries électroniques a indiqué qu'elle avait reçu du ministère du *commerce et de* l'industrie l'assurance que l'information était *« sans aucun fondement »*. *(A.F.P.)*

Social

● *Augmentation des salaires à la SNIAS* (Société nationale des industries aéronautiques et spatiales). Les salaires vont être augmentés de 4 % au 1er octobre, à la suite de la réunion salariale du 17 septembre. Les primes sont également relevées de 6 % tandis que les salaires planchers enregistrent une hausse de 5 %. Depuis le début de l'année, les rémunérations ont été augmentées de 10,4 % contre une hausse des prix de 9,7 %.

● *Classification : feu vert.* — *Mme Cresson*, ministre de l'agriculture, vient de décider d'agréer les accords de classification signés en février 1980 entre les partenaires sociaux de la Mutualité sociale agricole (15 000 salariés), que M. Méhaignerie avait refusé d'agréer dans sa totalité.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

GÉNÉRALE OCCIDENTALE

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Générale Occidentale, qui s'est réunie le 21 septembre 1981, a approuvé les comptes *de l'exercice clos le 31 mars 1981.*

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe Générale Occidentale s'est établi, pour cet exercice, à 29 107 694 000 F contre 23 455 227 000 F pour l'exercice précédent. La part du groupe, dans le bénéfice net consolidé, s'est élevée à 170 393 000 F contre 151 036 000 F pour l'exercice précédent.

Les comptes non consolidés de la Générale Occidentale ont fait ressortir, au 31 mars 1981, un bénéfice net de 79 760 215 F contre 57 710 654 F pour l'exercice précédent.

L'assemblée générale des actionnaires a approuvé la distribution d'un dividende net de 16,50 F par action assorti d'un avoir fiscal de 8,25 F, soit un revenu global de 24,75 F par action contre un dividende de 14 F par action assorti d'un avoir fiscal de 7 F pour l'exercice précédent.

Ce dividende sera mis en paiement à compter du 30 septembre 1981.

Allocution du président

Mesdames, Messieurs,

Nous venons récemment d'annoncer la cession par la Banque Occidentale pour l'Industrie et le Commerce de ses activités de banque commerciale en France et en Angleterre à une filiale du Crédit Lyonnais, la Société de Banque et de Crédit.

Ainsi que nous l'avons indiqué, cette opération — qui reste notamment soumise à l'approbation des actionnaires des deux sociétés concernées —, prendra la forme d'une cession du fonds de commerce de la Banque Occidentale pour l'Industrie et le Commerce, y compris le nom commercial et la clientèle, ainsi que la cession des créances bancaires tant en France qu'en Grande-Bretagne, moyennant l'obligation pour l'acquéreur de prendre en charge les dépôts, les dettes et les engagements hors bilan. L'intégralité du personnel affecté à la branche d'activité cédée sera également transférée.

Cette nouvelle opération, qui entraîne en définitive peu de modifications dans la structure du groupe Générale Occidentale pris dans son ensemble, mérite, par ses implications principalement françaises, un commentaire particulier.

Depuis l'absorption de la société Sofinex en septembre 1979, le groupe du Crédit Lyonnais était devenu un actionnaire important de la Banque Occidentale pour l'Industrie et le Commerce, avec une participation de 21 %. De notre côté nous avions, du fait de cette opération, ramené notre participation dans la Banque Occidentale pour l'Industrie et le Commerce de 98 % environ à 49 % environ.

Ainsi, alors que la Banque Occidentale pour l'Industrie et le Commerce se détachait de l'orbite du groupe Générale Occidentale, de nouveaux liens d'affaires venaient se créer avec le groupe du Crédit Lyonnais, ouvrant la voie à un rapprochement plus étroit des activités purement bancaires des deux groupes concernés.

A la suite de la cession de son fonds de commerce bancaire, la Société Banque Occidentale pour l'Industrie et le Commerce, qui conservera son activité de conseil et de holding, demandera sa radiation de la liste des banques et prendra la dénomination sociale de « Occidentale de Participations ». Elle devrait prochainement, sous réserves des autorisations nécessaires, être absorbée par la Générale Occidentale.

GÉNÉRALE OCCIDENTALE ET BANQUE OCCIDENTALE POUR L'INDUSTRIE ET LE COMMERCE

Après réunion du conseil d'administration de la Générale Occidentale et du conseil de surveillance de la Banque Occidentale pour l'Industrie et le Commerce, il a été décidé que le 22 octobre prochain, et sous réserve de la levée des conditions suspensives de réalisation de l'opération d'acquisition par la Société de Banque et de Crédit du Fonds de Commerce de la Banque Occidentale pour l'Industrie et le Commerce, il serait proposé l'absorption de la Banque Occidentale pour l'Industrie et le Commerce, par la Générale Occidentale sur la base de l'échange de quatorze actions Banque Occidentale pour l'Industrie et le Commerce pour une action Générale Occidentale.

COMPAGNIE FINANCIÈRE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

PARIBAS

A la demande du Syndicat des actionnaires copropriétaires de la Compagnie Financière de Paris et des Pays-Bas (ACFIBAS), présidé par M. Cesselin, la Compagnie Financière de Paris et des Pays-Bas a fait effectuer une étude sur la valeur de marché de ses actifs.

Cette étude a été confiée à Merrill Lynch, un des plus importants spécialistes mondiaux en matière d'évaluation de sociétés. Celui-ci a déterminé une estimation du prix que la Compagnie Financière de Paris et des Pays-Bas pourrait raisonnablement espérer obtenir de la cession de toutes ses activités.

Dans son rapport, Merrill Lynch indique qu'en date du 30 juin 1981 cette estimation se situe entre 674 F et 754 F par action.

Il est rappelé que l'évaluation que la Compagnie Financière de Paris et des Pays-Bas donne régulièrement de son actif net réévalué (586 F par action au 31 décembre 1980, avant autofinancement) se fonde sur une estimation particulièrement prudente de *son portefeuille-titres et ne tient compte d'aucun fonds de commerce.*



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

23 septembre 1981

En hausse

Sacrifiant à la tradition, la Bourse de Paris s'inscrit en hausse en ce premier jour du nouveau terme d'octobre, l'indicateur instantané reflétant une avance de 1,6 % sur la veille.

Au dire des spécialistes, les opérateurs continuent à procéder à des achats, notamment pour le compte d'investisseurs institutionnels, et les modalités d'indemnisation connues en cours de séance constituent également un facteur favorable pour la cote, souligne-t-on.

Décidé à tenir compte de l'avis du Conseil d'État – au moins sur le chapitre de l'indemnisation des actionnaires de sociétés nationalisables, – le gouvernement a donc choisi de ne pas s'en tenir au seul critère des cours de Bourse mais d'englober également l'actif net et la rentabilité des firmes visées, respectivement à hauteur de 50 %, 25 % et 25 %.

Une chose est sûre : le processus sera plus long que prévu dans la première hypothèse mais, pour l'instant, le marché se contente d'engranger de nouveaux gains sur des titres tels que Vallourec (+ 12 %), Nouvelles Galeries et Moulinex (+ 9 %), Roussel-Uclaf et Moteurs Leroy (+ 8 %), C.E.M. et Cetelem (+ 7 %).

Kléber, à l'inverse, figure en tête des replis les plus marqués avec une baisse de 11 %, suivi de Bic, U.F.B. et D.M.C. (– 5 % environ).

Le marché de l'or parisien suit les indications baissières de Londres où le métal fin s'est négocié à 458 dollars l'once, en repli de 4 dollars sur mardi après-midi. Le lingot abandonne 500 F, à 93 875 F, tandis que le napoléon cède 10 F, à 939,90 F.

Stabilité du dollar, à 5,4415 F, la devise-titre s'inscrivant à 7,39/41 F.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

R.A.T.P. – La Régie autonome des transports parisiens doit émettre d'ici à la fin de cette année un emprunt de 750 millions de francs qui devrait permettre l'extension des réseaux et la modernisation du matériel, tant pour le métro et le R.E.R. que pour les autobus, indique la R.A.T.P., sans donner de précisions sur les modalités de cette opération.

SANOFI. – La filiale hygiène santé du groupe Elf-Aquitaine vient d'être autorisée à porter de 34,88 % à 50,7 % sa participation dans le capital de l'Institut Pasteur Production, filiale industrielle de la fondation Pasteur. Cette opération confirme simplement l'accord en ce sens conclu en mai 1980 entre les deux sociétés, et met un terme définitif au projet de rapprochement envisagé à un moment entre l'Institut Mérieux, du groupe Rhône-Poulenc, et l'Institut Pasteur Production.

MIDLAND BANK. – Le groupe bancaire britannique a conclu un accord d'association avec la firme new-yorkaise Mastercard International au niveau des chèques de voyage émis par chacune des deux entités. A travers Mastercard, qui s'est lancée en avril 1981 dans le secteur des chèques de voyage, Midland Bank espère accéder aux 40 000 points de vente du réseau de Thomas Cook, via les 25 000 agents et les 1 000 agences et bureaux de représentation implantés dans près de 150 pays par ce dernier.

GÉNÉRALE BISCUIT. – La société chocolatière Poulain a finalement cédé à plusieurs acquéreurs dont l'identité n'est pas encore connue, la participation de 13,8 % qu'elle détenait dans la Générale Biscuit.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1980)

	21 sept.	22 sept.
Valeurs françaises	89	90,2
Valeurs étrangères	144,	146

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	93,5	93,8

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 23 sept. .... 18,5 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	22/9	23/9
1 dollar (en yens)	225,35	....

NEW-YORK

A nouveau l'attente

La nette reprise du marché new-yorkais observée en début de semaine aura duré l'espace d'une séance et, dès mardi, Wall Street se cantonnait à nouveau dans l'expectative, ainsi qu'en témoigne l'indice Dow Jones des industrielles, en hausse de 0,9 point, à 845,70.

La plupart des établissements ont emboîté le pas aux quatre banques qui avaient pris l'initiative d'abaisser leur taux de base (*prime rate*) à 19,5 % contre 20 %. Cette détente apparaît encore bien timide aux yeux des professionnels, qui n'ont guère apprécié la décision du « Fed » d'intervenir sur le marché pour freiner la baisse des taux du loyer de l'argent au jour le jour (Federal Funds).

La diminution de 2,5 % des commandes de biens durables enregistrée au mois d'août, et ce pour la première fois depuis janvier, a fait mauvais effet à Wall Street, où les opérateurs sont préoccupés par les perspectives d'importants déficits budgétaires pour les années à venir.

Sur ce sujet, le président Reagan doit apporter quelques éclaircissements au cours de la conférence de presse qu'il doit tenir jeudi, l'administration manifestant toujours l'intention de comprimer ce déficit dans toute la mesure du possible pour l'année fiscale 1982, l'objectif étant de parvenir à l'équilibre en 1984.

Peu convaincu par cet ambitieux programme, le marché a reflété une majorité de baisses, et le volume limité des échanges confirme l'indécision des boursiers américains.

VALEURS	Cours 21 sept.	Cours 22 sept.
Alcoa	27 1/8	26 1/2
A.T.T.	56 3/4	56 7/8
Boeing	24 7/8	24 1/2
Chase Manhattan Bank	53	52 1/2
Du Pont de Nemours	39 1/2	38 3/8
Eastman Kodak	61 3/8	62 3/8
Exxon	31 1/2	31
Ford	19 5/8	19 1/2
General Electric	53 3/8	54 1/8
General Foods	28	28
General Motors	44 5/8	44 1/4
Goodyear	17 3/4	17 5/8
I.B.M.	54 7/8	54 3/8
I.T.T.	27 7/8	27 1/2
Mobil Oil	26 7/8	26 1/4
Pfizer	41 3/4	42 1/8
Schlumberger	53	52 3/4
Texaco	34 5/8	34 3/8
U.A.L. Inc.	18 3/4	19 3/8
Union Carbide	47 1/2	48
U.S. Steel	27 3/8	26 7/8
Westinghouse	28	25 3/4
Xerox Corp.	45 5/8	45 3/8

BOURSE DE PARIS 23 SEPTEMBRE COMPTANT

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agr. Inc. Madag.	34 80	34 20	Bongrain S.A.	785	787	C.G.V.	167 50	172
Air-Industrie	16	18 30 d	Bon-Marché	92 45	....	Chambon (M.)	197	....
Alfred Herlicq	77 90	75	Boris	457	475	Chambourcy (M.)	645	....

Étrangères

SICAV

HORS-COTE

Compartiment spécial

Autres valeurs hors cote

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
2564	4,5 % 1973	2588	2550	2530	2507
2946	C.N.E. 3 %	2945	2940	2940	2915
480	Air Liquide	483	492	492	482 20
330	Als. Superm.	330	335	335	335
96	A.L.S.P.I.	96	97	100 20	99
112	Alsthom-Atl.	112	117 10	121 90	115 10
310	Euratrance	309	315 90	315 90	310 10
725	Europe n° 1	720	720	720	706
520	Facom	515	508	515	497
142	Finextel	141 50	143	142	140 10
131	Fives-Lille	131	131	131	128 70
87	Fonderie (Gén.)	86 50	86	86 50	86
296	Penhoet	295	295	295	290
300	Pernod-Ricard	300 20	300	300	300
120	Pétroles (Fse)	119 50	120 90	121	118 80
163	– (obl.)	162	156	157	156
30	– (certific.)	30 10	31	31	30 40
55	Pétroles B.P.	56	55 90	55 90	55 50
160	Peugeot S.A.	160	162	159	158 70
265	U.I.S.	267	270	270	270
115	U.C.B.	117	120	120	122 40
7 50	Usinor	7 50	....	....	....
94 20	– (obl.)	94 20	....	....	....
128	U.T.A.	128	126	126	128 50
215	Valéo	215	221	221	225
330	Gen. Motors	320	332	330	325 40
67	Goldfields	67 80	67 60	67 80	67 10
118	Harmony	118 10	118	118 30	116 50
24	Hitachi	23 80	24 75	24 85	24 75
395	Hoechst Akt.	394 70	407	409	399
36	Imp. Chemical	35 75	36	36	35 70
385	Gén. Electr.	386	397	400	392
2 97	Zambia Corp.	2 98	3 01	3 01	3 01

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 23/9	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
États-Unis ($ 1)	5 428	5 439	5 270	5 630
Allemagne (100 DM)	237 970	238	232	244
Belgique (100 F)	14 562	14 605	12 800	13 500
Pays Bas (100 fl.)	214 500	214 200	207	218
Danemark (100 krd)	75 650	75 880	72	77 500
Norvège (100 k)	92 450	92 540	89	94
Grande-Bretagne (£ 1)	9 945	9 935	9 560	10 150
Grèce (100 drachmes)	9 692	9 680	....	....
Italie (1 000 lires)	4 694	4 710	4 400	4 800
Suisse (100 fr.)	277 200	278 600	270	283
Suède (100 krs)	98 700	98 840	94	99 500
Autriche (100 sch)	33 850	33 850	33	34 600
Espagne (100 pes.)	5 796	5 780	5 400	5 800
Portugal (100 esc.)	8 470	8 490	7	8
Canada ($ can 1)	4 523	4 547	4 440	4 670
Japon (100 yens)	2 389	2 398	2 270	2 400

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 23/9
Or fin (kilo en barre)	93500	93800
Or fin (en lingot)	94395	93895
Pièce française (20 fr)	948 90	939 90
Pièce française (10 fr)	510	515
Pièce suisse (20 fr)	826	785
Pièce latine (20 fr)	786	769 90
Souverain	847	841
Pièce de 20 dollars	4100	4199 60
Pièce de 10 dollars	2150	2150
Pièce de 5 dollars	900 10	.....
Pièce de 50 pesos	3850	3900
Pièce de 10 florins	780	769 90

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

● *Un Français extradé du Chili.* — La junte chilienne a autorisé, le 22 septembre, l'extradition vers la France d'Eric Marin Bonjean, âgé de vingt-trois ans, accusé d'être l'auteur d'un meutre commis à Tours le 25 février.

Le numéro du « Monde » daté 23 septembre 1981 a été tiré à 561 016 exemplaires.

AU CONSEIL DES MINISTRES

La nationalisation de cinq sociétés industrielles de trente-six banques et de deux compagnies financières

Le président de la République a réuni le conseil des ministres mercredi matin 23 septembre 1981, au palais de l'Elysée. Au terme des travaux, le communiqué officiel suivant a été publié :

Le conseil des ministres a adopté un projet de loi portant nationalisation de cinq sociétés industrielles (Compagnie générale d'électricité, Compagnie de Saint-Gobain, Pechiney-Ugine-Kuhlmann, Rhône-Poulenc, Thomson-Brandt), de trente-six banques et de deux compagnies financières.

— S'agissant des groupes industriels, l'Etat s'assurera de la maîtrise de la totalité du capital des sociétés mères et, par conséquent, des participations de celles-ci dans leurs filiales.

— S'agissant du crédit, le gouvernement propose d'opérer la nationalisation d'une part très importante du système bancaire. Seront nationalisées les banques dont les dépôts sont supérieurs à 1 milliard de francs, à l'exclusion des banques dont le capital appartient pour la moitié au moins à des personnes physiques ou morales étrangères, des établissements dont le capital appartient pour la moitié au moins, directement ou indirectement, à des sociétés de caractère mutualiste ou coopératif, des SICOMI et des maisons de réescompte. L'application de ce critère écarte de la nationalisation, conformément aux engagements du gouvernement, des banques de petite dimension et de caractère strictement local.

— S'agissant des compagnies financières, il est prévu que le gouvernement cédera dans le délai d'un an au secteur privé, et par priorité aux anciens actionnaires, celles des participations détenues par ces deux compagnies dans des sociétés dont l'activité ne s'exerce pas dans le domaine bancaire ou dans celui des assurances, ou n'est pas nécessairement liée à des entreprises du secteur public industriel et commercial.

Le gouvernement a retenu, pour l'évaluation de la valeur des actions à indemniser, une formule prenant en compte, outre la valeur boursière, la situation nette de l'entreprise et la capitalisation du bénéfice net.

Les obligations d'Etat seront émises par une caisse nationale de l'industrie et une caisse nationale des banques ; elles sont amortissables, négociables, et produiront un intérêt aligné, dans les conditions prévues par la loi, sur les taux des emprunts émis par l'Etat.

Les conseils d'administration des nouvelles entreprises auront une composition tripartite : l'Etat, les représentants des secteurs d'activité intéressés, les représentants des travailleurs, participeront à leurs délibérations. L'organisation et la démocratisation des entreprises nationales feront l'objet d'un projet de loi élaboré après concertation avec les partenaires sociaux.

En ce qui concerne la sidérurgie, la prise de contrôle de l'Etat s'opérera par consolidation des prêts que le F.D.E.S. avait consentis aux sociétés Usinor et Sacilor. Le ministre de l'économie et des finances et le ministre délégué chargé du budget ont présenté un projet de loi de finances rectificative prévoyant le remboursement de ces prêts et la souscription par l'Etat pour le même montant à des augmentations de capital des deux sociétés. L'organisation future de la sidérurgie fera l'objet d'un projet de loi particulier qui sera présenté ultérieurement au Parlement.

● LUTTE CONTRE LE CHOMAGE

Le premier ministre a présenté, au conseil des ministres, le dispositif de mise en œuvre du programme de lutte contre le chômage dont il avait exposé les grandes lignes au Parlement, le 15 septembre. Il a demandé à tous les membres du gouvernement de se mobiliser et de mobiliser les fonctionnaires de leurs départements ministériels dans cette bataille essentielle. Le premier ministre consulte actuellement les partenaires sociaux et recevra, dans les premiers jours d'octobre, les présidents des conseils régionaux, les préfets, les maires des grandes villes.

Une mission placée auprès de lui sera chargée de susciter et de développer les « contrats de solidarité ». Animée par une haute personnalité, elle travaillera en étroite liaison avec les trois principaux ministères concernés : travail, économie et finances, industrie. Le Comité supérieur de l'emploi, où sont représentés tous les partenaires sociaux, guidera l'ensemble du programme. Les « contrats de solidarité » seront établis avec l'aide de comités locaux de l'emploi, créés à l'initiative des partenaires sociaux ou des élus au niveau des bassins d'emploi.

Ces contrats seront conclus entre l'Etat et des employeurs qui feront un effort très sensible, soit en matière de réduction de la durée du travail ou de départs volontaires en pré-retraite (avec, dans ces deux cas, embauches nouvelles), soit d'insertion de jeunes chômeurs ou de chômeurs de longue durée. Leur financement est prévu au projet de budget pour 1982. Le ministère du travail sera chargé de l'instruction des dossiers ; les contrats seront signés par les préfets.

Le plan « avenir-jeunes », qui a pris la suite des pactes pour l'emploi, se poursuit ; il est important qu'il réussisse. Les « contrats de solidarité » ne s'y substituent pas : ils le complètent pour les cas où les employeurs font des efforts plus importants. Le ministre délégué chargé de la fonction publique mettra en œuvre le programme de développement du travail à temps partiel ; le ministre délégué chargé de la jeunesse et des sports coordonnera le programme des « jeunes volontaires ».

● COMMERCE ET ARTISANAT

Le ministre du commerce et de l'artisanat a présenté au conseil des ministres les grands traits de la politiques gouvernementale dans les domaines du commerce et de l'artisanat. Il a tout d'abord souligné la contribution que peuvent et doivent apporter les deux secteurs pour gagner la bataille de l'emploi. Il a ensuite souligné son souci de voir bien pris en compte la spécificité du secteur, notamment en ce qui concerne les problèmes des charges sociales, du crédit, de la fiscalité et des prix. Dans cet esprit, débutera prochainement une négociation spécifique sur les modalités de la réduction de la durée du travail dans les entreprises artisanales. La politique gouvernementale aura les objectifs suivants :

1) Rétablir, entre les différentes formes de distribution, les conditions d'un développement équilibré et d'une concurrence s'exerçant à armes égales par la présentation au Parlement, l'an prochain, d'un projet de loi portant révision de la loi d'orientation du commerce et de l'artisanat, en particulier en matière d'implantation de grandes surfaces ; des consultations entre les ministères intéressés pour mieux appliquer, ou éventuellement renforcer, les textes reglementant les modalités de la concurrence ;

— L'examen, secteur par secteur, des circuits de distribution pour mettre au point les mesures nécessaires en vue de permettre à la production intérieure et au commerce de mieux satisfaire les consommateurs ;

2) Donner aux commerçants et aux artisans les moyens de développer leur entreprise par : une meilleure formation continue (un projet de loi sera, à cet effet, présenté au Parlement en 1982) ; l'amélioration de la qualification ; l'aide aux groupements (un projet de loi sera prochainement présenté sur la coopération artisanale) ; un effort particulier en faveur du commerce et de l'artisanat rural (il en sera tenu compte dans la révision de l'aide spéciale compensatrice, versée aux commerçants et artisans qui, prenant leur retraite, éprouvent des difficultés à céder leur fonds) ; la simplification ou la révision d'un certain nombre de règlements.

Enfin, un projet de loi sera prochainement présenté visant à assainir le fonctionnement des marchés à terme de marchandises.

3) Assurer progressivement l'égalité des droits des artisans et commerçants en matière de couverture sociale par l'adoption d'un calendrier des étapes du rapprochement entre les régimes sociaux des travailleurs indépendants et le régime général, ainsi que par le dépôt devant le Parlement d'un projet de loi donnant un véritable statut aux conjoints d'artisans et de commerçants.

Ces orientations seront mises en œuvre par le ministère du commerce et de l'artisanat, renforcé par la création d'antennes régionales, en étroite liaison avec les autres ministères concernés. La concertation la plus large avec les représentants des professionnels sera naturellement appliquée. Ainsi, le commerce et l'artisanat, tout en bénéficiant du progrès social, pourront contribuer au progrès de l'économie nationale et servir l'intérêt des consommateurs.

● CONSEIL DES COMMUNAUTÉS DES MINISTRES DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

Le ministre délégué auprès du ministre des relations extérieures, chargé des affaires européennes et le ministre de l'économie et des finances ont rendu compte du conseil des ministres de l'économie et des finances qui s'est tenu le 17 septembre à Bruxelles.

Ce conseil est parvenu à un accord sur les termes du mandat à donner à la Commission en vue des négociations sur les crédits à l'exportation, qui s'ouvriront à Paris le 5 octobre prochain dans le cadre de l'O.C.D.E.

Il a examiné les conditions dans lesquelles les autorités italiennes pourraient être autorisées à proroger, pour une durée limitée et à l'exception des produits agricoles et des produits non ferreux, les mesures de sauvegarde mises en place en mai dernier.

Enfin, il a décidé le renouvellement du nouvel emprunt communautaire, dont le plafond a été fixé à un milliard d'ECU.

● CONSEIL DES COMMUNAUTÉS DES MINISTRES CHARGÉS DES QUESTIONS FISCALES

Le conseil des ministres de la C.E.E. chargés des questions fiscales s'est réuni à Bruxelles le 22 septembre. Il a poursuivi l'examen du dossier de l'harmonisation de la fiscalité des boissons alcoolisées. La délégation française a saisi le conseil d'une proposition d'amendement du projet à l'étude tendant à ce que la réglementation européenne comporte des dispositions en faveur des producteurs d'eau-de-vie de vin et de fruits.

● RELATIONS EXTÉRIEURES

Le ministre délégué auprès du ministre des relations extérieures chargé de la coopération et du développement a rendu compte de la visite de travail et d'amitié du président Amadou Ahidjo, président de la République unie du Cameroun, qui a permis de consolider les bases de la coopération franco-camerounaise.

Il a ensuite évoqué la venue, à Paris, du président Goukouni Oueddeï, président du Gouvernement d'union nationale de transition de la République du Tchad. Les entretiens qu'a eus cette haute personnalité avec le président de la République française et plusieurs membres du gouvernement français ont été l'occasion d'affirmer la volonté du gouvernement français d'aider le Tchad à retrouver son unité, son intégrité territoriale et son indépendance et de contribuer, dans la mesure de ses moyens, à la mise en œuvre des résolutions prises à cet égard par l'Organisation de l'unité africaine.

● CONFÉRENCE DE COTONOU

Le ministre de la culture a rendu compte de la première conférence des ministres de la culture d'expression française, qui vient de se tenir à Cotonou, et a groupé trente-deux pays francophones. L'initiative de la France a permis l'adoption d'une déclaration visant à établir un nouvel ordre international fondé sur l'égalité des cultures et la reconnaissance des différentes identités culturelles ; reconnaissant la culture comme une dimension essentielle du développemnet économique et social ; préconisant toutes mesures concrètes pour rétablir l'équilibre des échanges entre le Nord et le Sud et au sein même des pays du Sud.

Le conseil des ministres a adopté les mesures individuelles suivantes :

— Sur proposition du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, M. Michel Guyot, directeur de la police judiciaire à la préfecture de police de Paris, est nommé directeur central de la police judiciaire ;

— Sur proposition du ministre de la solidarité nationale, Mlle Mari-nette Girard, inspecteur à l'inspection générale de la sécurité sociale, est nommée directeur de l'action sociale ;

— Sur proposition du ministre du commerce et de l'artisanat, M. Louis Barbe, inspecteur général de l'industrie et du commerce, est nommé directeur du commerce intérieur ; ...

— Sur proposition du ministre de la culture, M. Robert Abirached, professeur d'université, est nommé directeur du théâtre et des spectacles.

M. PHILIPPE TESSON PREND A PARTIE LE SYNDICAT DU LIVRE

Sous le titre « Le chantage », M. Philippe Tesson, directeur du « *Quotidien de Paris* » prend à partie, mercredi 23 septembre, dans ce journal le Syndicat du livre, à propos de la grève de lundi, qui a retardé la sortie du quotidien (*Le Monde du 23 septembre*). Rappelant que son journal est réalisé par l'Imprimerie Poissonnière, il précise :

« *Un contrat en bonne et due forme, d'une durée d'un an, nous liait à cette entreprise. Attentifs à respecter toutes les formes légales, nous avons récemment dénoncé ce contrat, dans l'intention de reprendre en fin d'année notre liberté. Liberté ? Quel est ce mot-là ? Aussitôt qu'on le prononce, le Syndicat du livre sort ses munitions. On l'avait oublié, le Syndicat du livre. La nuit dernière, il s'est rappelé à notre souvenir. Sur son injonction, les ouvriers de l'Imprimerie Poissonnière ont retardé de deux heures la sortie du « Quotidien de Paris » pour, dit un communiqué, nous « pénaliser » (sic) parce que nous refusions de nous expliquer sur notre intention de « quitter le circuit de la presse parisienne »* (1).

» *De fait, nous refusons. Pourquoi devoir s'expliquer sur ce qu'on veut faire lorsqu'on a le droit de le faire ? Qu'est-ce que cette façon de demander des comptes à quelqu'un qui n'en doit pas ? D'où le Syndicat du livre tient-il ce pouvoir exorbitant et terroriste ? (...)* »

Renonçant à dénoncer le contrat, M. Tesson poursuit :

« *Le Syndicat du livre a remporté sur nous une victoire facile, grâce à un moyen méprisable. Nous ne cédons que pour préserver l'avenir de notre journal, dont la forte progression nous oblige plus que jamais au respect de la rigueur : nous ne pouvions risquer de laisser régulièrement perturber notre diffusion. Nous ne cédons que parce que le rapport de forces qui nous oppose au Syndicat du livre, ou plus exactement que le Syndicat du livre parisien institue abusivement avec nous, nous est tout à fait défavorable.* »

(1) Le Syndicat du livre redoutait les effets de cette rupture de contrat sur l'emploi. — (*N.D.L.R.*)

● *Le colonel Kadhafi à Budapest.* — Le dirigeant libyen fait depuis le mardi 22 septembre une « *visite officielle d'amitié* » à Budapest. C'est la première visite du colonel Kadhafi dans un pays du pacte de Varsovie depuis qu'il a annoncé que la Libye pourrait chercher à établir des « *liens plus étroits* » avec l'U.R.S.S. — (*U.P.I.*)

L'affaire des détournements de fonds publics

LE PRÉSIDENT DU PATRONAT DE LA GUADELOUPE EST PLACÉ EN GARDE A VUE

(*De notre correspondant.*)

Pointe-à-Pitre. — Les policiers chargés de l'enquête sur le détournement de fonds publics ayant causé un préjudice de 52 300 000 F à la Sodeg, Société de développement de la Guadeloupe (*le Monde* du 1er septembre), ont interpellé, mardi 22 septembre, deux des plus éminentes personnalités économiques du département, MM. Jean et Philippe Audebert, qui ont été placés en garde à vue.

Président du conseil régional du patronat guadeloupéen (affilié au C.N.P.F.), conseiller du commerce extérieur, ancien président de la chambre de commerce et d'industrie de Pointe-à-Pitre, M. Jean Audebert contrôle plusieurs entreprises importantes de la Guadeloupe.

Chef de file des Blancs créoles de l'île, il entretient des relations étroites avec M. Jacques Foccart et est connu pour concourir au financement de certaines campagnes électorales. M. Philippe Audebert, son frère, dirige la société Antilles-Automobile, concessionnaire, en Guadeloupe, de la régie Renault.

Plusieurs sociétés du groupe Audebert seraient mêlées à un circuit de cavalerie d'effets de commerce établis au préjudice de banques locales, entre la Sodeg et l'Entreprise antillaise de travaux et terrassements, dont le P.-D. G., M. Maurice Komla, inculpé d'escroquerie, est écroué à la maison d'arrêt de Basse-Terre.

Trois autres personnes étaient déjà poursuivies : M. Philippe Michaux, directeur général de la SODEG, inculpé d'abus de biens sociaux et écroué ; M. José Seymour, comptable de l'entreprise, inculpé de complicité d'escroquerie, également incarcéré ; M. Serge Broch, directeur administratif et financier de la SODEG, détaché par la Société centrale pour l'équipement du territoire, inculpé de complicité d'abus de biens sociaux et placé sous contrôle judiciaire par le juge d'instruction, M. Gérard Davergne. Me Roland Dumas a été sollicité pour assurer la défense de M. Philippe Michaux.

CHRISTIAN PIERRE.

LEVÉE DU SECRET DANS LA PROCÉDURE DE NOMINATION DES MAGISTRATS

Désormais, la procédure de nomination des magistrats échappera au secret. Cette revendication, tant de l'Union syndicale des magistrats (U.S.M.) que du Syndicat de la magistrature (S.M.), a été satisfaite par le garde des sceaux, M. Robert Badinter. Dans une lettre en date du 18 septembre, destinée aux présidents de ces deux organisations et aux chefs de cour, il précise : « *Dans l'attente de la réforme du conseil supérieur de la magistrature, des réunions de concertation périodiques à propos des nominations auront lieu entre la direction des services judiciaires et les représentants des syndicats.* »

Sous le septennat précédent, un conseiller technique au cabinet du garde des Sceaux avait en charge l'examen des nominations. Dès la prise de fonctions de M. Maurice Faure, prédécesseur de M. Badinter, le directeur de cabinet, M. André Braunschweig, avait indiqué au directeur des services judiciaires que la compétence des services en matière de nominations était restaurée.

L'organisme collégial de concertation sur les nominations s'est déjà réuni, vendredi 18 septembre, sous la présidence de M. Jean Michaud, directeur des services judiciaires. Les magistrats y sont représentés par trois membres du S.M. et trois de l'U.S.M.

La chancellerie et les organisations syndicales souhaitent que désormais les nominations de magistrats n'interviennent qu'à l'occasion de deux mouvements par an, aux deux dates de départ à la retraite. A plus long terme, la chancellerie espère pouvoir fixer une seule date pour les départs à la retraite et un seul mouvement de nomination par an, coïncidant avec l'entrée en fonctions des auditeurs de justice sortant de l'École nationale de la magistrature.

Dans le souci de respecter les droits de « *la forte minorité non syndiquée* », précise-t-on au ministère, il sera répondu à toutes les demandes individuelles d'informations sur les nominations.